Radio-Télévision

Le Monde



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14778 – 7 F

DIMANCHE 2 - LUNDI 3 AOÛT 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Défense européenne et neutralité

LA Commission européenne a rendu, vendredi 31 juillet à Bruxelles, un avis favorable à la demande d'adhésion de la Suède à la Communauté. Sur le plan purement économique, cette intégration devrait se faire presque en douceur : l'industrie de ce pays est dominée par une poignée de groupes multinationaux, qui même s'ils connaissent aujourd'hui des jours grisâtres, sont déjà solidement implantés en Europe. D'autre part, depuis l'adoption de l'Acte unique, Stockholm s'emploie à se conformer à l'acquis communautaire.

Si des problèmes apparaissent, ce sera sur le terrain de la politique étrangère et de défense commune, telle qu'elle est envisagée dans les accords de Maastricht. La Commission dit bien dans son rapport qu'il est exclu que de nouveaux Etats-membres – et les neutres sont les premiers visés – lisent le traité, chacun à sa façon, et réclament des dérogations sur tel ou tel point. La Suède, par exemple, va-t-elle revenir sur sa politique de neutralité traditionnelle reposant sur une défense relativement forte?

APRÈS les grands chambardements en Europe, ce refus d'appartenir à des alliances militaires n'est plus aussi évident qu'avant Gorbatchev. La question est largement débattue à Stockholm, mais aucun responsable, pour des raisons politiques intérieures, n'ose proposer carrément l'abandon de la neutralité. Ce serait automatiquement renforcer le déjà puissant courant du «non à la CEE» et le gouvernement de centre droit préfère donc rester évasif. A ses yeux, une défense européenne commune ne verra pas le jour avant peut-être vingt ans, et certains vont même, en privé, jusqu'à dire qu'il ne faut pas prendre trop au sérieux ce «gadget» franco-allemand...

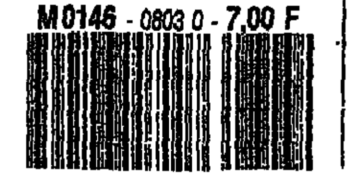
A ce propos, le chef d'état-major des armées suédoises, le général Bengt Gustafsson – estimant notamment que tout risque de crise d'envergure dans le nord de l'Europe n'étant pas à écarter du fait des désordres de la Russie et de la proximité de la région de Saint-Pétersbourg, – vient de relancer l'idée d'une alliance militaire nordique. Celle-ci entretiendrait des relations équilibrées avec la Communauté, les Etats-Unis et la Russie voisine, ce qui, à ses yeux, garantirait la stabilité de la région. L'idée, qui avait sous une autre forme déjà capoté dans les années 50, a été fraîchement accueillie. A Oslo comme à Copenhague, on a fait remarquer au général suédois que le Danemark, la Norvège et l'Islande étaient déjà membres de l'OTAN et que, pour eux, une alliance suffisait.

SI la Suède et la Finlande – candidate également à la CEE – paraissent si réticentes à s'engager sur la voie d'une «armée européenne», c'est également parce qu'elles doutent de la volonté des Européens de venir leur prêter main-forte en cas de conflit dans leur région. Elles pensent, non sans raison (Helsinki se souvient des belles paroles d' «encouragement» que Paris et Londres lui avaient adressées au début de la deuxième guerre mondiale...), qu'elles sont les mieux placées pour défendre leurs territoires respectifs et qu'un certain «égoïsme» national est ainsi justifié par rapport à l'Union européenne.

Dans son «avis» favorable, la Commission de Bruxelles a raison de demander des assurances à Stockholm, mais elle devrait peut-être aussi souligner, d'une façon explicite, que les Douze sont prêts à prendre leurs responsabilités en cas de crise dans la zone nordique. Ainsi, le cas de la Suède illustre les problèmes que soulève l'extension de la Communauté.

Lire page 5 l'article de PHILIPPE LEMAITRE

M 0146 - 0803 0 - 7,00 F



Deux ans après l'invasion du Koweït

L'ONU estime avoir démantelé les principales armes de l'Irak

Deux ans après l'invasion du Koweït, Bagdad clame à nouveau que l'émirat fait partie du territoire irakien et multiplie les entraves à l'application des résolutions des Nations unies. Le chef de la Commission spéciale de l'ONU, chargée du désarmement de l'Irak, M. Rolf Ekeus, estime que l'élimination des armes de destruction massive est très avancée mais redoute, pour l'avenir, les possibilités d'un réarmement dans ce domaine. Vendredi 31 juillet, le président Saddam Hussein, dont l'entreprise de reconstruction du pays est un autre défi, a reçu de Washington un nouvel avertissement avec l'annonce de l'envoi prochain de 2 400 militaires américains au Koweït. La date de ces manœuvres, prévues dans le cadre d'un accord de défense, a été avancée de deux semaines.

Mais beaucoup reste à faire...

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

M. Rolf Ekeus en est convaincu : l'Irak est pratiquement désarmé, mais ce n'est certainement pas grâce aux bombardements de la coalition alliée durant la guerre du Golfe. Le diplomate suédois chargé du désarmement de l'Irak semble même prendre plaisir à affirmer que l'opération «Tempête du désert» a bien peu contribué à éliminer l'arsenal des armes les plus redoutables du régime de M. Saddam Hussein. «*Avec tout le respect et l'admiration que j'ai pour les alliés, je constate qu'ils n'ont pas réussi à détruire grand-chose, ni les missiles Scud, ni les armes chimiques, ni même le programme nucléaire*», nous a-t-il dit. Et d'ajouter : «*La Commission spéciale a montré avec grand succès que c'est grâce aux inspections qu'on a réussi à désarmer l'Irak. Mais les recherches continuent.*»

M. Ekeus a peut-être oublié de mentionner, comme le rappellent certains diplomates occidentaux, que sans la guerre la commission spéciale n'aurait pas existé, puisqu'elle a été créée à la suite de la résolution 687 du Conseil de sécurité des Nations unies, adoptée le 3 avril 1991 et instaurant le cessez-le-feu. Ce texte dispose que l'Irak doit accepter l'élimination, sous supervision internationale, de «*toutes ses armes de destruction massive d'une portée supérieure à 150 kilomètres*». La tâche de la commission que dirige M. Ekeus a été envisagée par le Conseil en trois phases : inspections et enquêtes, destruction et contrôle, et vérification continue, à long terme, visant à «*s'assurer que l'Irak ne se dote pas de nouveau d'armes prohibées*». C'est cette dernière clause qui dérange le plus Bagdad, pour qui les plans établis à cet effet par la commission sont «*illégaux*». Les dirigeants irakiens continuent de refuser de fournir les documents permettant de déterminer l'étendue de ses recherches.

Le 19 avril 1991, le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros-Ghali, a désigné M. Ekeus à la tête de la commission spéciale. Celle-ci, selon la résolution 687, doit coopérer de près avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), présidée par un autre Suédois, M. Hans Blix.

AFSANÉ BASSIR POUR

Lire la suite et nos informations page 3

Le procès des responsables de la transfusion sanguine

Quatre ans de prison requis contre le docteur Garretta

Dans le procès des responsables de la transfusion sanguine, à Paris, le ministère public a requis, vendredi 31 juillet, une peine de quatre ans d'emprisonnement et une amende de 500 000 francs contre le docteur Michel Garretta. Il s'agit des maxima prévus par la loi sur les fraudes. Le substitut a requis quatre années avec sursis et 100 000 francs d'amende contre le docteur Jean-Pierre Allain, quatre années avec sursis contre le professeur Jacques Roux et deux années avec sursis contre le docteur Robert Netter.





Lire page 6 l'article de LAURENT GREILSAMER

Potions olympiques

Le soupçon de dopage pèse sur plusieurs champions à l'occasion des premières épreuves d'athlétisme à Barcelone

BARCELONE

de notre envoyé spécial

Les conférences de presse qui suivent les compétitions olympiques se transforment rarement en tribunal. Vendredi 31 juillet, les trois lauréats du concours de lancer du poids, venus narrer leurs exploits, ont dû concevoir une certaine déception de l'accueil que leur ont réservé les journalistes. Leur médaille au cou, ils ne s'attendaient sans doute pas à devoir s'expliquer sur leur passé, comme dans une salle d'audience.

Leur renommée toute fraîche n'était pas celle qu'ils devaient espérer. C'est que le premier podium d'athlétisme de Barcelone, celui sur lequel ils venaient de monter, marquera sans doute l'histoire olympique. Pour la première fois, les trois athlètes récompensés ont déjà tous purgé une peine de suspension pour dopage.

Médaillé d'or, l'Américain Jim Stulce a été écarté des stades pendant deux ans.

JÉRÔME FENOGLIO

Lire la suite page 9 et les articles de nos autres envoyés spéciaux pages 8 et 9

CHEZ LES PEINTRES

La fureur de Joan Mitchell

De Chicago aux bords de la Seine, la recherche d'une indépendance absolue

par Philippe Dagen

Tout est abrupt chez Joan Mitchell, la falaise en haut de laquelle elle habite et son caractère, les degrés qui montent chez elle et sa parole. De la route, on ne voit rien de sa villa, hors un portail de fer orné d'une tête de chien-loup et d'un avertissement : «*Je monte la garde*». Les chiens qui la protégeaient jadis étaient redoutés de ses visiteurs. Ils passaient pour mordre de préférence les chevilles des marchands de tableaux, journalistes et autres importuns dont la maîtresse des lieux, nouvelle Hécate, contemplait la peur et les malheurs avec délectation. Les chiens sont morts et l'on gravit avec moins d'inquiétude les escaliers taillés dans le talus de silex et de craie, à l'ombre des buis.

La terrasse ombragée d'un immense tilleul et la villa sont en haut, et l'atelier encore plus haut, au bout d'un autre gazon pentu entouré d'une clôture. De la terrasse, la vue porte loin, au-dessus du méandre de la Seine, sur la campagne et le long des falaises blanches que le fleuve a creusées. Monet a peint en bas, dans le village. Il habitait une simple maison au bord de la route. Celle de Joan Mitchell est à l'aplomb du monument historique, aussi vaste qu'il est petit, trop vaste peut-être. Une famille de la grande bourgeoisie française en avait fait l'une de ses résidences secondaires, avant que le peintre ne s'y établisse, à la fin des années 60. Aussi présente-t-elle tous les fastes et agréments d'un manoir patricien, tour d'angle, colonnes de stuc peintes en faux marbre, escaliers impromptus, bibliothèque dans la tour suspendue au-dessus du paysage et salle de billard à grande cheminée.

Peu de meubles à l'intérieur cependant, aucun apparat de confort ni de luxe, mais des tableaux dans les couloirs, dans l'escalier, partout, œuvres de Joan Mitchell et de ses amis, Sam Francis ou Shirley Jaffe. Dans la bibliothèque, le plus précieux de sa collection : un pastel de De Kooning, étude pour une *Woman*, et un dessin de Matisse, autre nu de femme, posés entre les rayonnages de livres. Devant le Matisse rampe une vipère naturalisée, figée dans un parallélépipède de plastique transparent – étrange association d'objets. Près de la porte, un ratelier d'une dizaine de fusils de chasse de grandes marques – fausse note ou trop juste symbole.

Pour atteindre l'atelier, un ancien pavillon au fond du parc, il faut traverser la cuisine, gravir encore des marches et monter à travers une pelouse. La pièce est de taille assez réduite. Devant les fenêtres, des toiles tendues pour se défendre contre la lumière du sud.

Lire la suite page 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الأصل

LES FINS D'EMPIRES

Le 13 avril 1204, les Croisés d'Occident en route vers la Terre sainte prennent d'assaut et pillent la plus grande ville chrétienne du monde, l'antique Constantinople. Ce sac leur ouvre d'éphémères empires latins d'Orient. Il conforte surtout la fortune de Venise et, à terme, fait le lit des Turcs. L'Empire de Byzance, lui, va mourir, mais debout.

12. – La horde croisée à Constantinople

Par MICHEL KAPLAN

Quiconque visite le trésor de la basilique Saint-Marc de Venise tombe en admiration devant la splendeur des croix, calices ou reliquaires, sans toujours se demander comment ils se trouvent rassemblés en cet endroit. Pour une bonne part, comme le célèbre quadrige qui orne la façade de la basilique, ils n'ont pas été achetés. Ils proviennent du pillage de Constantinople.

Le 13 avril 1204, les chevaliers croisés, partis reconquérir sur les musulmans le tombeau du Christ, ont en effet pris d'assaut la plus grande des villes chrétiennes, peuplée de plus de 400 000 habitants. Ils réussirent là où les plus célèbres envahisseurs – Avars, Arabes, Bulgares ou Russes – ont échoué. Pour la première fois, les murailles construites par Constantin au début du quatrième siècle, agrandies et doublées par Théodose II au début du cinquième, réputées infranchissables, même s'il fallait parfois faire confiance à l'intercession de la Vierge, patronne de la cité, ont laissé passer l'envahisseur. Durant trois jours, les vainqueurs ont pillé cette cité d'une richesse fabuleuse.

Cinquante-sept ans plus tard, appuyé par les Génois, Michel VIII Paléologue va reconquérir sa capitale. Mais l'Empire restauré n'est plus que l'ombre de lui-même et une longue agonie commence. Le 29 mai 1453, par la brèche qu'a ouverte l'artillerie du sultan dans des murailles que depuis des décennies l'on n'a plus les moyens d'entretenir, les Turcs de Mehemet II mettront définitivement fin à plus de onze siècles d'histoire d'un Empire. La ville où ils pénétreront, dans l'indifférence de l'Occident, à peine peuplée de 50 000 habitants, n'était plus qu'un fantôme. Car ni l'Empire byzantin ni sa capitale ne se sont jamais remis du coup porté en 1204 par les Croisés.

Quand les navires lèvent l'ancre, les petits chevaliers, persuadés de partir pour la Croisade, entonnent le « Veni Creator ». Seuls les chefs sont au courant de la destination réelle.

Au départ, pourtant, la quatrième Croisade retrouve les accents des origines, ceux d'Urbain II à Clermont en 1095 et de saint Bernard à Vézelay en 1147. Tandis que la deuxième et la troisième Croisades étaient animées par les plus puissants souverains d'Occident, l'initiative de la quatrième revient au pontife qui incarne l'apogée de la papauté, Innocent III. A peine élu, en août 1198, il a envoyé ses légats dans tous les azimuts demander des contingents aux nobles et aux villes et une contribution générale au clergé. L'argumentation des prédicateurs enflammés reste exclusivement religieuse : il s'agit toujours d'aller délivrer le tombeau du Christ. Mieux encore : les souverains refusent de participer à l'entreprise cette fois-ci, ce qui dissipe les soupçons d'intrigue politique.

Le premier à prendre la croix, en novembre 1199, est le comte de Champagne, Thibaud, bientôt rejoint par Simon de Montfort, Baudouin de Flandre, et de nombreux autres. Au début de 1200, une centaine de compagnies fortes de 80 à 100 hommes sont ainsi prêtes. Soucieux de se rendre le plus rapidement possible en Terre sainte, les Croisés optent pour la voie maritime.

Encore faut-il trouver des navires, que seules peuvent fournir les Républiques maritimes italiennes. Or Gênes et Pise sont occupées à se battre. Ne reste par conséquent que la plus riche et la mieux implantée en Orient, Venise. Mais la cité de l'Adriatique n'est nullement mue par l'idéal de la Croisade et elle propose donc un contrat de transport pour 4 500 chevaliers, 9 000 écuyers et 20 000 fantassins moyennant 85 000 marcs d'argent : le prix est raisonnable, mais s'accompagne du partage des futures conquêtes. De plus, l'objectif, gardé secret, n'est pas la Terre sainte, mais l'Égypte des sultans ayyubides, principale menace sur la Palestine ; détournement infime sans doute, mais détournement tout de même.

Un an plus tard, en juin 1202, les premiers Croisés commencent à se rassembler sur l'île Saint-Nicolas (l'actuel Lido). Mais il y a eu beaucoup de défections, et nombre de guerriers ont préféré partir par eux-mêmes ; un tiers seulement de l'effectif est présent. Malgré l'appui financier de l'ordre de Cîteaux, il manque 34 000 marcs. Impatients de partir, harassés de chaleur, les chevaliers, commandés par Boniface de Montferrat, acceptent alors la proposition du vieux doge Enrico Dandolo : un délai de paiement contre la prise de la ville dalmate chrétienne de Zara, anciennement vénitienne, mais pour lors sous l'autorité du roi de Hongrie. Les navires lèvent enfin l'ancre. La masse des petits chevaliers, persuadés de partir pour la Croisade, entonnent le *Veni Creator*, et seuls les chefs sont au courant de la destination réelle. Si bien qu'arrivés devant Zara, certains Croisés refusent de combattre. Pourtant, le 24 novembre 1202, cette cité chrétienne est prise et mise à sac. Innocent III excommunie aussitôt Vénitiens et Croisés, mais le détournement de la Croisade a reçu un commencement de mise en pratique.

Alors entrent en jeu les intrigues internes à l'Empire byzantin. En 1195, Alexis III Ange a détrôné et aveuglé son frère Isaac II. Or ce dernier a donné sa fille Irène en mariage au souverain germanique Philippe de Souabe. Lequel soutient activement la tournée de propagande qu'a entreprise le frère d'Irène, un autre Alexis, et réussit à persuader les Croisés, encouragés par le doge vénitien Dandolo, d'accepter les mirifiques propositions du Byzantin : les habitants de Constantinople n'attendent que son arrivée et quand Isaac aura retrouvé son trône, il leur fournira 200 000 marcs et une troupe de 10 000 hommes pour poursuivre la Croisade. Avec, en prime, pour amadouer Innocent III toujours réticent et qui maintient son opposition, la promesse d'une réunion des églises dans le giron romain.

Le 23 juin 1203, les Croisés arrivent devant Constantinople. A leur grande surprise, ils constatent que les Byzantins n'attendent pas Alexis. Avec les Vénitiens, ils donnent donc l'assaut : les hommes du doge, qui connaissent le terrain, s'infiltrent dans la ville et ouvrent les portes ; le 17 juillet, Alexis III s'enfuit ; Isaac II est tiré de prison et son fils, couronné co-empereur, devient Alexis IV. Reste à exécuter le traité, sous la menace des armées croisées.

Quelques années plus tôt, le versement de 200 000 marcs d'argent, soit quelque 10 000 livres d'or, n'eût pas posé de problème. Mais Alexis III s'est enfui avec ses trésors, et le nouveau pouvoir, qui ne contrôle pas le territoire byzantin, doit lever cetté somme sur la région de Constantinople. Or le peuple de la capitale est bien incapable de fournir une somme pareille ; aristocrates et églises refusent de payer. Rapidement, le peuple de la cité s'insurge contre ce qu'il assimile à une occupation et crie son refus de la soumission à l'Église romaine. Le faible empereur est incapable de lui imposer sa politique. Le 29 janvier 1204, un haut fonctionnaire, Alexis Murzuphle, se fait couronner empereur ; Isaac II meurt, Alexis IV est exécuté. Excessivement confiant dans les défenses de sa ville ou simplement inconscient, le nouvel Alexis V défie les Latins, chez qui les derniers événements ont fait taire les derniers scrupules.

Le 9 avril 1204, l'assaut commence. Un premier échec relance les réticences de ceux qui étaient venus aider un empereur chrétien à retrouver son trône et hésitent à ruiner une ville chrétienne, d'autant que le pape reste formellement hostile. Pourtant, le dimanche 11 avril, selon Robert de Clari, *« les évêques prêchèrent des sermons au travers du camp et montrèrent aux pèlerins que la bataille était légitime, car les Grecs étaient traîtres et meurtriers, déloyaux puisqu'ils avaient assassiné leur seigneur légitime : ils étaient pires que les juifs. Les évêques disaient qu'ils absolvaient, de par Dieu et le Pape, tous ceux qui donneraient l'assaut, et ils commandèrent aux pèlerins de se confesser, de communier fort bien, et de ne pas avoir peur de donner l'assaut aux Grecs, car ils étaient des ennemis du Seigneur Dieu »*.

Le 12 avril, tandis que, de son navire, le vieux doge, quasi aveugle, donne les ordres, les Croisés parviennent à s'emparer d'une poterne et déclenchent un incendie ; le 13 au matin, la résistance s'effondre, Alexis V Murzuphle s'enfuit ; le dernier carré, autour de Théodore Laskaris couronné à la hâte, tente une ultime résistance, puis s'enfuit pour l'Asie Mineure. C'est la curée.

La description d'un témoin, le métropolite d'Éphèse Jean Masaritès, confirmée par des chroniqueurs croisés comme Villehardouin, se passe de commentaire : *« Alors, de partout, les places, les maisons à deux ou trois étages, les établissements sacrés, les couvents, monastères d'hommes et de femmes, les divins sanctuaires et même la Grande Église de Dieu* (Sainte-Sophie), *le palais impérial, furent envahis de guerriers, porte-glaives privés de raison qui respiraient le meurtre. Les saintes images, murales ou mobiles, du Christ, de la Mère de Dieu et des saints, qui, depuis l'éternité, plaisaient à Dieu, ils les jetaient à terre. Ils proféraient insanités et blasphèmes, arrachaient les enfants aux mères et les mères aux enfants, violentaient sans honte les vierges dans les enceintes consacrées, sans craindre le châtiment divin ni la vengeance des hommes. Ils torturaient les moines, les frappaient du poing, leur foulaient le ventre de leurs talons, rouant de coups ces corps vénérables. Ils versaient le sang mortel sur les saintes tables. Tel était le respect des choses de Dieu de ceux qui portaient sur leurs épaules la Croix du Christ ! Ainsi leurs propres évêques leur avaient appris à se conduire. »*

Tandis que le reste des forces byzantines se regroupe autour de Théodore Laskaris au nord-ouest de l'Asie Mineure, formant l'Empire de Nicée, Vénitiens et Croisés exécutent la partage prévu à la veille de l'assaut. Venise reçoit *« le quart et demi »* de l'Empire, essentiellement dans les régions maritimes, notamment la Crète, l'Eubée et les principales îles ioniennes et égéennes. L'Empire latin de Constantinople en reçoit le quart et échoit à Baudouin de Flandre. Boniface de Montferrat se taille un royaume autour de Thessalonique, dont dépendent duché d'Athènes et principauté de Morée, qui recouvre le Péloponnèse. A la place d'un Empire certes affaibli, mais encore une grande puissance, se met en place une mosaïque de forces médiocres. En définitive, la quatrième Croisade, outre la fortune de Venise, fait le lit des Turcs.

Certes, depuis des siècles, les deux moitiés de la chrétienté s'éloignent irrésistiblement l'une de l'autre. Les Occidentaux ne savent plus le grec, et le latin est devenu pour les Byzantins un objet d'archéologie. La naissance d'un Empire en Occident en 800 est regardée avec soupçon, d'autant que la papauté, qui faisait traditionnellement le lien entre Orient et Occident, se tourne vers les Carolingiens, puis vers les empereurs germaniques. La lutte est chaude pour la conversion des Slaves, gagnée au nord par Rome et au sud par Byzance. Ainsi aboutit-on, en juillet 1054, à la double excommunication entre les légats du pape et le patriarche Michel Cérulaire.

Pourtant l'événement passe quasiment inaperçu sur le moment, même à Rome, car, pour la papauté, l'Empire d'Orient continue d'incarner la chrétienté orientale. En prêchant la première Croisade, Urbain II proclame explicitement vouloir secourir les frères orientaux contre les Turcs. L'accord se fait d'ailleurs au départ pour que Byzance aide les Croisés à reconquérir Jérusalem, avec restitution à l'Empire des territoires arrachés aux Turcs. De plus, Venise, dont la flotte supplée les insuffisances de la marine impériale, est le principal allié de l'empereur Alexis Ier Comnène (1081-1118), en échange de l'exemption des droits de circulation sur les marchandises ; les Vénitiens s'installent en nombre à Constantinople, où leur présence semble bien accueillie ; les Grecs se rendent à la messe dans les églises des Latins, et réciproquement.

Pourtant, la première Croisade a fait naître le malentendu. Il a d'abord fallu empêcher les Croisés de piller sur leur passage, puis les forcer à prêter serment. L'appui byzantin aux chevaliers occidentaux s'est fait très vite plus que discret, justifiant aux yeux des Croisés de ne pas rendre à Byzance la seconde ville de l'Empire enfin reconquise, Antioche. Par la suite, les principautés franques d'Orient ont souvent eu le sentiment que l'Empire n'hésitait pas à s'entendre avec les Turcs contre elles.

Les avantages commerciaux consentis aux Vénitiens, puis, au cours du XIIe siècle, à d'autres Italiens, aboutissent à une véritable colonisation italienne à Constantinople. Le petit peuple, comme les boutiquiers, jaloux de la réussite des Occidentaux, développe un vigoureux sentiment antilatin. En 1171, les Vénitiens sont chassés de l'Empire, ce à quoi d'ailleurs les autres Italiens applaudissent discrètement. Et en mai 1182, les Latins de Constantinople sont massacrés et leurs maisons mises à sac. Dès 1185, les Vénitiens ont certes retrouvé leurs positions dans la capitale, mais ils n'ont plus confiance dans les Byzantins et rêvent d'installer sur les rives du Bosphore un pouvoir qui, leur devant tout, leur sera totalement favorable.

Par ailleurs, la conscience byzantine se cristallise sur l'originalité religieuse. Le schisme n'était, en 1054, qu'une querelle de prélats ; il devient un phénomène de masse. L'idée qui, à Rome, sous-tend la réforme grégorienne, la *« liberté de l'Église »*, la séparation du domaine spirituel d'avec le temporel et la supériorité du premier sur le second, est aussi étrangère aux Byzantins que l'idée de croisade. Car c'est l'idée d'universalité qui fait partie de la conscience existentielle des Byzantins, et celle-ci s'exacerbe d'autant plus que la réalité politique s'en éloigne. Il ne pouvait par conséquent être question ni de céder devant les exigences d'un pape pourtant bien disposé, ni de rendre le pouvoir à un prétendant qui, profitant de l'affaiblissement d'un pouvoir impérial mis en coupe réglée par un système familial qui l'emporte sur l'idée de l'État, arrivait dans les fourgons de l'Occident.

L'Empire byzantin va mourir, mais debout.

SCALA

La conquête de Constantinople, tableau de Palma il Giovane (1544-1628).

POUR EN SAVOIR PLUS

■ *Les Croisades*, de Cécile Morrisson, PUF, 1969.

■ *Les Croisades*, de Michel Balard, MA Éditions, 1988.

■ *L'Orient des Croisades*, de Georges Tate, Gallimard, collection « Découvertes », 1991.

Sous la direction de Jean-Pierre Rioux

Prochain épisode : « Le rêve brisé de Frédéric II », par Michel Sot

Deuxième anniversaire de l'invasion de l'émirat

Les Etats-Unis avancent la date de leurs manœuvres militaires au Koweït

Dans le but de *« montrer l'engagement des Etats-Unis à assurer la sécurité et la stabilité dans la région du Golfe persique »* deux ans après l'invasion du Koweït par l'Irak, le gouvernement américain a annoncé, vendredi 31 juillet, qu'il s'apprêtait à envoyer 2 400 militaires au Koweït au cours des prochaines semaines, pour un exercice d'entraînement. Des soldats appartenant à des unités d'infanterie et de blindés de Fort Hood (Texas) et une unité des forces spéciales de Fort Campbell (Kentucky) ont reçu l'ordre de se préparer, a précisé le porte-parole du Pentagone, M. Pete Williams.

Prévues de longue date pour le mois de septembre, dans le cadre de l'accord de défense conclu après la guerre du Golfe, ces manœuvres ont été avancées en raison de la récente crise entre l'Irak et les Nations unies à propos de l'inspection du ministère de l'agriculture à Bagdad. *« Même si la situation a été réglée, nous avons décidé de continuer »*, a dit M. Williams. Cette mesure fait suite à la décision de Washington d'envoyer une batterie de missiles anti-Scud Patriot au Koweït et une autre à Bahrein. L'US Navy et des unités des marines doivent en outre participer à des exercices avec les forces koweïtiennes à partir de la semaine prochaine. Les soldats de l'armée de terre doivent, eux, commencer à arriver dans l'émirat au même moment, mais la totalité des troupes n'y sera pas avant la fin du mois.

Dénonçant la dernière décision comme un acte de *« provocation »*, l'Irak a renoué avec son discours d'avant la guerre du Golfe en désignant le Koweït comme *« une partie du territoire irakien »*. Vendredi, le quotidien *Al Qadissiya*, publié par le ministère de la défense, affirmait que les dirigeants américains, britanniques et koweïtiens *« ne peuvent modifier la réalité géographique »*, ni *« changer ce que l'Histoire a déterminé il y a des siècles »*, à savoir l'appartenance de l'émirat à l'Irak. La télévision diffuse depuis le début de juillet une émission tendant à prouver cette thèse. – *(AFP, Reuter.)*

M. Saddam Hussein reconstruit

L'embargo, les sanctions et les menaces d'intervention n'y ont rien fait. A marche forcée et en réprimant brutalement toute contestation, le président Saddam Hussein a entrepris de reconstruire l'infrastructure de son pays dévastée par les bombardements de la coalition alliée durant la guerre du Golfe. La population bénéficie, certes, de ces grands travaux, mais, disent de nombreux opposants exilés, nul n'est dupe à Bagdad ni ailleurs : tout est mis au service des ambitions d'un homme, qui, même vaincu, n'acceptera jamais de déclarer forfait. Refaire l'Irak envers et contre toutes les difficultés est l'un des défis qu'il lance à la face du monde. Et la presse, entièrement contrôlée par le régime, se charge de répercuter un message, sans doute exagéré, à l'intention de l'Irakien moyen qui n'en peut mais.

On en est au point, commente amèrement un diplomate occidental, où *« avec le temps, tout paraît possible aujourd'hui en Irak »*. *« Tout sauf la reconstitution d'un contrat social totalement brisé »* nuance un opposant irakien qui veut rester anonyme. *Saddam a brisé la trame de la société irakienne et il s'en soucie comme d'une guigne. Il a reconstruit et continue de le faire, mais il ne gouverne que par la force brutale, et le pays ne se remettra pas sur pied aussi longtemps que perdurera ce régime. »*

Selon des informations rapportées par des ressortissants de ce pays en voyage ou en exil, l'Irak, sur les cent trente ponts détruits par l'aviation de la coalition alliée, en aurait reconstruit près de cent quinze (l'un d'eux à Bagdad). La plupart des centrales électriques ont été elles aussi remises en marche et la population ne subirait ni coupure ni rationnement de courant. Le système de purification de l'eau aurait été refait sur la quasi-totalité du territoire, à l'exception de certaines régions du Sud, notamment Bassorah, où le réseau des égouts est à refaire. Les lignes téléphoniques et télex internationales ont été rétablies à Bagdad, après la remise en service de la majorité des centraux. Les lignes interurbaines demeurent toutefois défectueuses.

D'après la revue américaine spécialisée *Petroleum International Weekly*, près de 80 % des raffineries de pétrole ont été remises en état. En particulier, la raffinerie de Dorah, près de Bagdad, qui fonctionnerait à plein rendement, au rythme de 92 000 barils par jour, cependant que le complexe de Baiji, dans le nord-ouest du pays, en fournit 290 000. Les autorités irakiennes affirment pour leur part pouvoir produire aujourd'hui 2,5 millions de barils/jour. Mais ces indications ne sont pas vérifiées, indique un expert.

La production actuelle varierait, selon des sources occidentales, entre 400 000 et 500 000 barils jour, dont 50 000 sont exportés (en dépit de l'embargo) vers la Jordanie et le Liban. Le ministère irakien du pétrole a annoncé, à la mi-mai, avoir achevé les travaux d'installation d'un nouvel oléoduc d'une cinquantaine de kilomètres de long, reliant le port de Fao, au sud, au terminal pétrolier offshore de Mina-al-Bakr, dans le Golfe. Le véritable problème demeure le stockage, la quasi-totalité des réservoirs ayant été détruits.

Les limites d'une ambition

Le gouvernement irakien a par ailleurs annoncé la construction d'un canal reliant Bagdad à Bassorah. Il a relancé les investissements dans les industries de consommation et promu un programme de bonification des terres. Au cours des derniers mois, la presse, principalement le quotidien *Al Saoura*, a multiplié les annonces : projet de construction d'une nouvelle raffinerie de pétrole, restauration d'une centaine de bâtiments à Bagdad, redistribution de 200 000 dunam (1 dunam = 1000 mètres carrés) de terres agricoles, projet d'adduction d'eau potable pour Bassorah, travaux de restauration des sanctuaires chiites de Nadjaf, etc.

« Oui, le gouvernement irakien reconstruit », admet M. Adib Al Jaber, ancien ministre irakien de l'industrie, qui préside aujourd'hui l'Organisation arabe des droits de l'homme, basée à Genève. *« Mais la qualité de ces travaux laisse sceptique, non pas tant faute de matière grise. Les ingénieurs irakiens sont au contraire très qualifiés. Mais parce qu'il s'agit de bricolage. Les pièces de rechange sont transférées d'un ouvrage à un autre, d'une usine à l'autre, et sont déjà usées. Sans oublier que l'Irak, quelles que soient les compétences humaines par ailleurs, n'est pas encore en mesure de réaliser certains travaux très pointus. »*

« Vrai, remarquent certains Irakiens exilés qui demeurent en contact permanent avec leurs familles, *mais il n'y a pas que du bricolage. Le régime irakien, à qui toutes les portes de l'Occident étaient ouvertes dans les années 80, s'est constitué des stocks considérables de pièces détachées. Il s'est par ailleurs emparé d'un « butin » lors du pillage du Koweït. Et puis, les infractions à l'embargo,* via *non seulement la Jordanie, mais également la Syrie, l'Iran, la Turquie, voire l'Arabie saoudite, permettent à Bagdad d'importer, même si c'est en quantités limitées, des équipements interdits par l'embargo. »* Il est enfin désormais certain, selon ces mêmes sources, que M. Saddam Hussein s'est constitué à l'étranger d'importantes réserves en devises et en or, difficiles à chiffrer – les estimations varient entre 5 et 30 milliards de dollars – et qu'il a créé des sociétés écrans au nom de personnes privées, malgré la saisie des avoirs de l'Etat à l'étranger.

Les Irakiens, affirme M. Al Jaber, ne sont pas dupes, mais ils ne sont pas davantage satisfaits de l'attitude de la coalition alliée, dont ils se sentent abandonnés. D'abord parce qu'ils sont les premières victimes de l'embargo, mais, surtout, parce qu'ils ne comprennent pas pourquoi le Conseil de sécurité, qui met tant de vertu à voir appliquée la résolution 687 sur le cessez-le-feu, ne met pas le même acharnement pour l'exécution d'une autre résolution, la 688, qui exige un arrêt de la répression contre le peuple irakien.

Jeudi 30 juillet, comme à l'unisson, le Pentagone et le rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme en Irak, M. Max Van der Stoel, ont justement mis en garde Bagdad contre la multiplication des infractions à cette résolution.

MOUNA NAÏM

Le 2 août 1990, à l'aube

Le 2 août 1990 était un jeudi. La veille, les pourparlers ouverts à Djeddah (Arabie saoudite) pour tenter de rapprocher l'Irak du Koweït, accusé par Bagdad de lui voler son pétrole, d'empiéter sur son territoire et de pousser à la surproduction pour maintenir les prix du pétrole à un bas niveau, avaient été, faute d'accord, suspendus. Au même moment, la frontière était fermée entre les deux pays. Grâce à ses avions et à ses satellites d'observation, Washington, depuis plusieurs jours, y avait bien remarqué une concentration inhabituelle de troupes, mais sans, apparemment, en tirer de conclusion particulière : manœuvres, ultimes pressions...

A l'aube du 2 août, il fallut se rendre à l'évidence : les troupes de M. Saddam Hussein avaient traversé la frontière dans la nuit. En quelques heures, l'émirat, à peine plus gros que sa principale ville et capitale, était occupé. La surprise fut totale, et les quelques poches de résistance ne parvinrent pas à retarder l'avance des troupes irakiennes, appuyées par des blindés et par l'aviation. Seul revers dans ce Blitzkrieg du désert : malgré le bombardement de son palais, l'émir Jaber réussit à se réfugier en Arabie voisine.

Tandis qu'un *« gouvernement provisoire du Koweït libre »*, selon une technique éprouvée en d'autres circonstances, endossait la responsabilité de l'appel aux troupes de Bagdad, promettant, *« dès que sera assurée la stabilité dans le pays, l'organisation d'élections libres et honnêtes en vue de constituer un conseil représentatif du peuple »*, les États arabes, consternés, faisaient assaut de prudence. Seuls l'Algérie, le Maroc et le Liban condamnèrent immédiatement le coup de force, les autres pays arabes attendant encore quelques heures avant de se prononcer.

Le président Bush, de son côté, déclara d'abord qu'*« aucune action militaire n'était envisagée »*. Quelques heures plus tard, il haussait le ton, assurant avoir discuté d'une série d'options, *« y compris d'ordre militaire »*, avec ses experts du Conseil national de sécurité. Entre-temps, le porte-avion *Independance*, qui croisait dans l'océan Indien, était détourné ves le Golfe.

Plus significativement, Moscou, condamnait le coup de force et gelait ses livraisons d'armes à l'Irak, pourtant l'un de ses principaux clients. La redistribution des alliances consécutive à la fin de la « guerre froide » se manifestait, ici, avec éclat. L'Irak, qui n'avait pas compris la nouvelle donne internationale, allait le payer très cher.

Mais beaucoup reste à faire...

Suite de la première page

Chargée d'inspecter les armements nucléaires, chimiques, biologiques et balistiques, la Commission a entamé sa première visite, le 15 mai 1991, et effectué depuis lors quarante-trois inspections – la dernière en date étant celle du ministère de l'agriculture, les 28 et 29 juillet. Au total, depuis mai 1991, cinq cents sites ont été visités et des patrouilles aériennes ont été assurées par des hélicoptères de l'ONU, avec deux cents heures de vol.

Si la commission a beaucoup fait, il lui reste à l'évidence encore beaucoup à faire. De la part de Bagdad, sa tâche est compliquée par un constant *« refus de coopération et une dissimulation de l'information »*. M. Ekeus a d'ailleurs menacé à plusieurs reprises de démissionner. Selon l'un des experts de la commission, *« le problème se pose surtout au sujet de la capacité de production des missiles balistiques de l'Irak »*. Et pour l'AIEA, le problème majeur se trouve dans le centre nucléaire d'Al-Atheer, dont les principales installations techniques ont été conçues pour la mise au point et la fabrication d'armes.



« Un ensemble impressionnant »

En revanche, disent les spécialistes de l'ONU, les autorités irakiennes se montrent coopératives en ce qui concerne l'élimination des armes chimiques et de leurs composants. Bagdad est d'ailleurs en train de construire à Al-Muthanna une usine pour la destruction de ce type d'armement qui devrait ouvrir en septembre prochain.

La commission spéciale éprouve beaucoup de difficultés à évaluer le pourcentage des armes irakiennes qu'elle a elle-même détruites, car, en l'absence de toute coopération de la part de Bagdad, elle ne peut compter que sur les informations fournies par les services de renseignement des pays membres de l'ONU, *« avec parfois leurs propres intérêts politiques en tête »*, commente un diplomate. Devant le manque de collaboration de Bagdad, le Conseil de sécurité a dû intervenir plus de douze fois en l'espace de deux ans, pour lancer des avertissements aux autorités irakiennes.

Douze mois après le début de ses travaux, la commission spéciale dresse le bilan suivant concernant ses quatre champs d'investigation :

– **Missiles balistiques** : onze inspections ont été effectuées ; 151 missiles, 19 lanceurs, 76 têtes chimiques, 9 têtes conventionnelles et 2 « supercanons » de 350 mm (ayant une portée théorique de plusieurs centaines de kilomètres) ont été détruits. Mais à ce jour, l'Irak refuse d'autoriser la destruction du matériel associé à son programme de production de missiles balistiques.

– **Armes chimiques** : Bagdad a reconnu avoir été en possession de 15 000 obus équipés de charge chimique, et de 3 500 tonnes d'agents chimiques divers. Selon des experts, l'Irak a été le troisième plus grand producteur d'armes chimiques au monde, devancé seulement par l'URSS et les Etats-Unis.

– **Armes biologiques** : la plupart des activités irakiennes dans ce domaine étaient concentrées sur la recherche. La commission n'a pas encore trouvé de preuve de production d'armes biologiques.

– **Armes nucléaires** : l'AIEA a découvert trois projets clandestins d'enrichissement d'uranium. Selon cette agence, l'Irak avait *« un vaste programme de recherche nucléaire »*. Les autorités irakiennes refusent de fournir des renseignements sur ce programme et, surtout, rejettent toute vérification à long terme dans ce domaine.

Selon les termes du cessez-le-feu, l'Irak doit financer la destruction de ses principaux armements, et les résolutions 706 et 712 du Conseil de sécurité, outre qu'elles autorisent l'Irak à vendre une partie de son pétrole pour financer l'achat de vivres pour sa population, exigent également le financement par Bagdad des travaux de la commission spéciale. L'Irak n'ayant toujours pas accepté la vente d'une partie de son pétrole sous contrôle international, *« la situation financière de la commission reste précaire »*, selon M. Ekeus, et ses activités se poursuivent *« grâce à la contribution en espèces ou en nature des Etats membres »*.

Un inspecteur russe, M. Nikita Smidovic, se dit *« extrêmement impressionné »* par l'expertise irakienne dans le domaine des armes de destruction massive. *« Ils ont créé un ensemble impressionnant*, confie-t-il. *L'Irak était beaucoup plus avancé qu'on aurait pu le croire, dans tous les domaines. Il était pratiquement autosuffisant en matière de missiles balistiques et aussi pour le nucléaire... » « Très compétents »*, les spécialistes irakiens ont été formés *« partout dans le monde »*. L'Union soviétique, bien sûr, mais aussi les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, la Pologne ont aidé les Irakiens, explique-t-il. Bagdad refuse formellement de présenter la liste des pays qui lui ont fourni des armes, se méfiant, selon le dernier ministre des affaires étrangères irakien, de la *« vengeance israélienne »*...

AFSANÉ BASSIR POUR

EN BREF

□ **ALGÉRIE : explosion d'une bombe près d'une mosquée.** – Deux personnes ont été légèrement blessées par l'explosion d'une bombe vendredi 31 juillet, à l'heure de la grande prière hebdomadaire, près de la mosquée Salah Eddine El-Ayoubi, appelée « Kaboul », dans le quartier populaire de Belcourt à Alger. L'agence nationale APS a indiqué que l'explosion de l'engin – de faible puissance – avait endommagé un véhicule et provoqué des bris de vitres dans les immeubles environnants. – *(AFP.)*

□ **EGYPTE : plus de trois cents islamistes arrêtés.** – Plus de trois cents intégristes ont été arrêtés en Egypte, dont onze dirigeants de l'organisation clandestine de la Jamaa islamia, ainsi qu'un Soudanais et un Egyptien, a rapporté, samedi 1er août, le quotidien officieux *Al-Ahram*. Parmi les personnes arrêtées figurent onze membres de la direction de la Jammaa islamia, accusée d'être à l'origine des violences qui ont fait, en Haute-Egypte, une trentaine de morts depuis le mois de mars (*le Monde* du 30 juillet). – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : explosion de deux engins incendiaires dans la banlieue de Londres.** – Deux engins incendiaires ont explosé, dans la nuit du jeudi 30 au vendredi 31 juillet, dans des magasins de Milton Keynes (banlieue nord-ouest de Londres), où une demi-douzaine d'autres engins identiques ont été découverts intacts, a indiqué la police. L'un des magasins a subi des dommages importants. Les policiers de la brigade anti-terroriste de Scotland Yard ont également contrôlé l'explosion de l'une de ces petites bombes incendiaires, afin d'en étudier le fonctionnement. Ces engins, a précisé la police, sont semblables à ceux utilisés récemment par l'IRA dans des centres commerciaux anglais et nord-irlandais. – *(AFP, AP.)*

□ **ITALIE : arrestation du chef du groupe socialiste au conseil municipal de Milan.** – M. Loris Zaffra, ancien responsable syndical et dirigeant du groupe socialiste au conseil municipal de Milan, a été arrêté dans le cadre de l'enquête sur la corruption dans la capitale lombarde, a annoncé, vendredi 31 juillet, la police italienne. Membre de la direction nationale du Parti socialiste italien (PSI) et ancien adjoint de la municipalité de Milan chargé de la construction, M. Zaffra est accusé d'avoir perçu des dessous-de-table lors de la concession de marchés publics dans un hôpital de la ville. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : appel pour l'envoi d'observateurs aux élections.** – Après l'adoption par le Parlement roumain d'une loi très restrictive rendant le travail des observateurs nationaux *« quasiment impossible »*, l'association Maires sans frontières a lancé un appel pour l'envoi *« d'un maximum »* d'observateurs lors des secondes élections générales libres en Roumanie, dont le premier tour doit avoir lieu le 27 septembre. Après avoir d'abord refusé toute présence d'observateurs nationaux à ces élections, le Parlement de Bucarest, dominé par les conservateurs, a posé de fermes conditions à leur présence dans les bureaux de vote. Ainsi, les observateurs pourront être condamnés à des peines allant de un à sept ans d'emprisonnement s'ils outrepassent le mandat fixé ; ils seront strictement contingentés et assignés à un bureau de vote ; leurs associations ne pourront être financées par l'étranger.

□ **La reprise des négociations israélo-arabes fixée au 24 août.** – Les Etats-Unis et la Russie ont transmis à Israël et à ses voisins arabes des invitations, fixant au 24 août la reprise à Washington des négociations bilatérales. Selon un porte-parole du premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, les discussions se poursuivront pendant un mois, sans interruption, contrairement aux sessions précédentes qui ne duraient généralement qu'une ou deux semaines. – *(AFP.)*

LIBAN

Retour inopiné de M. Gemayel après un exil de quatre ans

A moins d'un mois des premières élections législatives au Liban depuis vingt ans, M. Amine Gemayel, ancien président de la République, hostile au gouvernement prosyrien, est rentré, vendredi 31 juillet, inopinément au Liban, après un exil de quatre ans.

Il s'est aussitôt rendu auprès du patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, qui comme lui, s'est prononcé contre le prochain scrutin en raison de la présence syrienne.

D'autre part, la communauté druze a décidé de suspendre la grève décrétée pour protester contre la prise de contrôle par l'armée de trois bâtiments, dans la région druze du Chouf (*le Monde* du 1er août). M. Walid Joumblatt, dirigeant druze qui a démissionné de son poste ministériel à cause de cette affaire, a déclaré souhaiter parvenir à un accord avec le gouvernement le plus rapidement possible. – *(AFP.)*

EUROPE

Les combats en Bosnie-Herzégovine

Six « casques bleus » ukrainiens blessés à Sarajevo

Six « casques bleus » ukrainiens qui servaient un radar de localisation d'artillerie, près de Sarajevo, ont été blessés, vendredi 31 juillet, au cours d'une journée de bombardements continus et d'assauts d'infanterie serbe et bosniaque, a annoncé le porte-parole de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU).

Dans la capitale bosniaque assiégée par des forces serbes depuis avril – et dont l'aéroport a dû être fermé pendant deux heures, vendredi, en raison de l'intensité des bombardements, – quinze civils ont été tués et soixante-dix blessés, selon Radio Sarajevo. Le ministre bosniaque de la défense, M. Jerko Doko, a, pour sa part, affirmé que ses troupes avaient repoussé des assauts des unités serbes en leur infligeant *« de lourdes pertes »* et même réussi à progresser.

Suivant son habitude, l'ONU n'a pas révélé qui elle tenait pour responsable de l'intensification des combats et de tirs sur ses positions. Cependant, le commandant en second de l'état-major de Sarajevo, le colonel Jovan Divjak, a reconnu implicitement que les défenseurs de la ville avaient pris l'initiative en certains points. Il a déclaré à l'AFP que les Serbes tentaient de s'emparer de deux axes routiers qui traversent la ville et que, pour prévenir leur offensive, l'armée bosniaque avait *« lancé plusieurs attaques de diversion avec des résultats significatifs »*. Selon la FORPRONU, les pertes en combattants semblent avoir été très lourdes.

Les six Ukrainiens blessés servaient un radar de localisation d'artillerie de fabrication soviétique, le seul dont dispose actuellement l'ONU pour repérer les batteries des deux camps qui violent le cessez-le-feu, a indiqué le porte-parole des « casques bleus », M. Mik Magnusson. Les deux blessés les plus atteints ont été évacués sur Francfort dans un avion militaire américain.

De son côté, le dirigeant de la communauté serbe de Bosnie, M. Radovan Karadzic, a averti les Musulmans que, s'ils continuaient à refuser de négocier, ils risquaient d'être exclus d'un partage de la Bosnie-Herzégovine entre Serbes et Croates. Il a affirmé que les Serbes étaient prêts à faire des concessions pour permettre aux Musulmans de disposer de leur propre canton dans une Bosnie confédérée de type helvétique, mais, a-t-il ajouté, *« le soutien à l'idée d'une Bosnie divisée en deux va croissant en Europe. Il serait bien mieux pour les Musulmans qu'ils entament immédiatement des négociations »*. M. Karadzic a également revendiqué pour les Serbes de Bosnie une partie de la côte adriatique appartenant à la Croatie voisine. – *(AFP, Reuter.)*

□ **La Macédoine demande son adhésion à l'ONU.** – La Macédoine a annoncé, vendredi 31 juillet, avoir demandé à adhérer à l'ONU bien qu'elle n'ait été reconnue que par la Bulgarie et la Turquie. L'opposition de la Grèce à une reconnaissance de l'ex-République yougoslave sous son nom de Macédoine, qu'Athènes estime appartenir exclusivement au patrimoine historique grec, a, jusqu'à présent, empêché la CEE de reconnaître Skopje. Le président macédonien, M. Kiro Glogorov, a adressé au secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, une lettre rappelant que sa République était *« parvenue à l'indépendance et à la souveraineté par des changements constitutionnels pacifiques et démocratiques »*. – *(Reuter.)*

RUSSIE : la réforme de la Constitution

M. Boris Eltsine veut renforcer les pouvoirs présidentiels

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« Partisan d'un Etat fort mais ennemi de toute sorte de dictature », M. Boris Eltsine a confié, mercredi 29 juillet, aux membres de la commission constitutionnelle du Parlement ses vues sur la réforme des institutions russes. Une réforme qui s'impose puisque ces institutions sont actuellement totalement hybrides. La Constitution en vigueur reste celle de Leonid Brejnev, tout juste amendée par M. Mikhaïl Gorbatchev en 1989. Certes, le président de la Fédération a été élu au suffrage universel, mais les membres du Parlement et du Congrès ont, dans leur grande majorité, été, en fait, choisis par le défunt Parti communiste.

M. Boris Eltsine souhaite que la nouvelle Constitution entre en vigueur dès 1993 et renforce les pouvoirs du président, c'est-à-dire les siens. Pour cela, il préconise tout d'abord la suppression pure et simple du Congrès, *« un objet artificiel qui n'existe nulle part ailleurs »*. Pour le président russe, *« l'existence même* [du Congrès] *constitue une base permettant le viol de l'équilibre des pouvoirs, en provoquant le pouvoir législatif à intervenir dans les compétences des pouvoirs exécutif et judiciaire »*. On se souvient qu'en avril dernier le Congrès, qui compte près de 2 000 membres, avait violemment pris à partie M. Eltsine et s'était notamment opposé à l'adoption d'un nouveau statut de la terre.

Vers un référendum ?

Si M. Eltsine veut transférer les pouvoirs actuellement détenus par le Congrès dans les mains du Parlement (Soviet suprême), composé d'environ 400 membres, il veut aussi limiter quelques-uns de ces pouvoirs. Le président devrait ainsi avoir un droit de veto sur tout texte législatif, veto qui ne pourrait être suspendu par le Parlement qu'à la majorité des deux tiers alors qu'une majorité simple suffit aujourd'hui. Estimant qu' *« un Etat fort est un Etat qui s'appuie sur une base législative bien établie et qui a accepté le principe général de la séparation des pouvoirs »*, le président russe souhaite aussi pouvoir continuer à nommer des représentants dans les régions et réorganiser le pouvoir exécutif. Il demande aussi la possibilité de faire appel lui-même au peuple par référendum. Quelle sera la procédure suivie pour adopter la nouvelle Constitution ? Si M. Eltsine estime que cette adoption doit passer par un référendum, il n'a pas été plus précis, notamment quant à la date et aux modalités de cette consultation. En avril dernier, le président russe avait en effet catégoriquement démenti le bruit selon lequel il s'apprêtait à dissoudre le Congrès par voie de référendum. Un mois plus tard, il était revenu sur ce démenti en prônant, de nouveau, l'organisation d'un référendum.

Celui-ci permettrait, de toute manière, d'avoir une idée plus précise sur l'état réel de l'opinion publique russe et sur son engagement en faveur des réformes démocratiques. Un récent sondage fait apparaître que M. Eltsine n'est plus le personnage le plus populaire du pays.

Si 24 % des personnes interrogées lui font une « confiance totale » et 33 % une *« confiance partielle », ces chifres passent* respectivement à 28 % et 36 % pour le vice-président, M. Alexandre Routskoï, qui symbolise le courant nationaliste de l'« équipe » au pouvoir.

JOSÉ-ALAIN FRALON

□ **Publication d'une liste d'Américains prisonniers en URSS après la seconde guerre mondiale.** – La commission conjointe russo-américaine, chargée de retrouver les prisonniers de guerre américains disparus après la seconde guerre mondiale, a publié, vendredi 31 juillet, une liste de trente-neuf Américains qui pourraient toujours se trouver sur le territoire de l'ex-Union soviétique. La liste, publiée dans le journal *Rossiskaïa Gazeta*, comporte les noms de treize femmes et vingt-six hommes, tous citoyens américains ayant adopté la nationalité russe, ukrainienne, biélorusse ou lituanienne, et qui auraient aujourd'hui au moins cinquante-six ans. La liste a été établie grâce aux dossiers du KGB. Selon ces documents, les Américains appréhendés par les forces de sécurité sur le territoire de l'ex-URSS après 1945 auraient eu le choix entre renoncer à leur nationalité ou être accusés d'espionnage et passer quinze à vingt-cinq ans dans les camps de travail. – *(AFP, Reuter.)*

□ **La presse étrangère proteste contre le maintien des restrictions de déplacement.** – L'Association des correspondants étrangers a officiellement protesté, vendredi 31 juillet, contre le maintien des restrictions de déplacement en Russie, notamment autour de Moscou. Dans une lettre au gouvernement russe, les journalistes étrangers, qui soulignent que la liberté totale de déplacement *« a été acquise dans tous les* (autres) *pays d'Europe de l'Est »*, considèrent ces restrictions comme *« contraires à l'esprit des accords d'Helsinki »*. Le gouvernement russe a récemment publié une nouvelle liste des « zones fermées » aux résidents étrangers en Russie, notamment autour de Moscou, un système hérité du régime soviétique. Journalistes, diplomates et représentants de sociétés étrangères doivent notifier leurs déplacements vingt-quatre ou quarante-huit heures à l'avance, selon la zone visitée. – *(AFP.)*

□ **La Géorgie admise aux Nations unies.** – L'Assemblée générale des Nations unies a décidé, vendredi 31 juillet, par acclamation l'admission de la Géorgie au sein de l'Organisation, qui compte désormais cent soixante-dix-neuf Etats membres. L'admission de cette République avait été retardée, alors que les combats entre forces géorgiennes et ossètes faisaient rage en Ossétie du Sud. Toutes les Républiques issues de l'ancienne Union soviétique sont désormais membres de l'ONU. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : la préparation de l'élection présidentielle

Hollywood vote Clinton

Largement en tête dans les sondages, le rival de M. George Bush à l'élection présidentielle de novembre, M. Bill Clinton, obtient des appuis qui n'allaient plus, depuis des lustres, aux candidats démocrates. C'est ainsi que Hollywood, la Mecque du cinéma, penche pour lui.

LOS ANGELES

correspondance

« Hollywood a toujours préféré les gagnants », note le producteur de la Warner, Mike Braverman, pour expliquer le nouvel engouement du microcosme hollywoodien pour M. Bill Clinton. Presque inconnu il y a six mois, le gouverneur de l'Arkansas fait de plus en plus figure de vainqueur. En Californie, Etat crucial pour l'élection de novembre, il bénéficie d'une avance de plus de 30 points. Aucun président n'a été élu sans être vainqueur en Californie depuis 1912.

Au début de la campagne, des personnalités de Hollywood comme Mike Medavoy, président de Tri-Star Pictures, ne cachaient pas leurs préférences pour le candidat démocrate Bob Kerrey, un ancien combattant du Vietnam. Depuis la convention démocrate de New-York à la mi-juillet, les pontes des studios s'engagent de plus en plus pour M. Clinton. Le 13 août, Lew Wasserman, président de MCA Universal, l'une des personnalités les plus puissantes du cinéma américain, organisera un dîner à 1000 dollars par tête dans sa villa de Beverly Hills. En une seule soirée, près de 0,5 million de dollars entreront dans la caisse du comité national du Parti démocrate. M. Wasserman, autrefois partisan du Californien Ronald Reagan, est un exemple de ces *« Reagan democrats »* qui, aujourd'hui, après douze années de domination du Parti républicain, se déclarent pour le changement.

Contre l'esprit de censure de Washington

A ce jour, M. Clinton a reçu 20 millions de dollars, dont 2,5 venaient de Californie. Des personnalités comme Peter Guber, directeur de Sony Pictures Entertainment, Richard Dreyfuss, Warren Beatty, se sont déclarées en sa faveur. Lors des précédentes campagnes, Franck Wells, des studios Disney, le producteur Frederik Field, Barry Diller de la Fox, ont pu être classés parmi les plus gros donateurs individuels du Parti démocrate, avec des sommes dépassant les 40 000 dollars, souvent doublées grâce aux contributions de leurs épouses. De son côté, M. Bush continue d'être soutenu par Arnold Schwarzenegger. Il semble pourtant avoir perdu le soutien de Kevin Costner.

Avant même de bénéficier de l'apport des studios, M. Clinton avait trouvé dans la jeune génération des producteurs – en particulier ceux des feuilletons télévisés, considérés par les conservateurs comme des *« gauchistes »* – un soutien plus que financier. Le couple de producteurs Linda et Harry Bloodworth-Thomason, eux aussi originaires de l'Arkansas, ont aidé le candidat dans sa préparation de la convention.

La productrice du feuilleton « Designing Woman » s'est chargée de réaliser le film présentant le candidat démocrate et sa famille. Les Américains ont alors découvert les images *« historiques »*, en noir et blanc, du président Kennedy serrant la main de l'adolescent Bill. Les conseils des Bloodworth-Thomason ont contribué à donner plus de charisme au gouverneur de l'Arkansas. Les deux cinéastes n'ont pas manqué d'insister sur l'enfance dramatique du candidat et sur son ascension courageuse *« à la Hollywood »*.

Avant de s'enticher de M. Clinton, une partie de Hollywood avait un moment été séduite par l'industriel Ross Perot, candidat indépendant potentiel. Katharine Hepburn avait soutenu le milliardaire texan. Jack Nicholson s'était dit intéressé. A la différence du candidat démocrate de 1988 Michael Dukakis, M. Clinton n'a réussi à conquérir Hollywood que tard dans sa campagne. L'absence de reprise économique avait tempéré l'enthousiasme des studios et des directeurs de télévision, en pleine restructuration. Mais les attaques répétées de l'administration républicaine contre les productions hollywoodiennes, jugées *« décadentes »*, ont fini par irriter un petit monde très susceptible sur la question de la liberté d'expression.

Au début de la campagne, M. Bush avait poussé à la démission le directeur de la Fondation pour les arts (National Endowment for the Arts), John Frohnmeyer, sous la pression du candidat ultra-conservateur Patrick Buchanan. Ce dernier avait fustigé des subventions de la NEA à des œuvres d'art *« pornographiques et blasphématoires »*.

Le vice-président Dan Quayle avait, en juin, pris pour cible le feuilleton télévisé « Murphy Brown », qui n'aurait pas respecté les valeurs fondamentales américaines, notamment la famille, en présentant une héroïne enceinte avant le mariage. Les censeurs de Washington ont fini par lasser les producteurs de Hollywood.

M. Clinton a su aussi trouver un soutien important dans la communauté homosexuelle, en annonçant, le 18 mai, devant six cents personnes réunies au Palace Night-Club de Hollywood, un *« projet Manhattan »* contre le sida (1). Par ailleurs, le très puissant Comité politique des femmes de Hollywood (HWPC) soutient désormais le candidat démocrate et son épouse, l'avocate Hillary. Toutefois, les membres du HWPC, dont Barbra Streisand et Jane Fonda, accordent une priorité à la campagne de deux candidates féministes : Barbara Boxer et l'ancien maire de San-Francisco, Dianne Feinstein.

L'apparition, en mai, de M. Clinton en joueur de saxophone, avec lunettes noires, sur le plateau d'Arsenio Hall, un présentateur noir vedette adulé par les jeunes, a enfin démontré qu'il se sentait parfaitement à l'aise dans le milieu du show-business.

RÉGIS NAVARRE

(1) Par allusion au programme de recherches pour la bombe atomique pendant la seconde guerre mondiale.

LOIN DES CAPITALES

Le monde à part de l'eurocratie à Bruxelles

BRUXELLES
(Communautes européennes)

de notre correspondant

ENTRE la Grand-Place et le rond-point Robert-Schuman, il y a quelque 3 kilomètres à vol de pigeon bruxellois. Mais, mentalement, le « quartier européen » de la capitale belge est à cent lieues du Manneken-Pis. Trois feux rouges seulement séparent le 16, rue de la Loi, bureau du premier ministre du roi Baudouin, du 200 de la même rue, emplacement du siège de la Commission. Il est rare que les voitures officielles et leurs escortes de motards les brûlent, tant les affaires du royaume et celles de la Communauté sont cloisonnées.

Symbole fortuit d'une Europe suspendue au résultat du référendum en France, le Berlaymont, quartier général de la Commission, est au demeurant une immense coquille vide, aucune décision n'ayant encore été prise sur la façon de le *« restaurer »*. En janvier, il fallut en effet l'évacuer pour cause d'insalubrité, bien qu'il n'eût que l'âge de la Communauté. La plupart de ses 3 300 locataires, sur les quelque 15 000 eurocrates en poste à Bruxelles, ont rejoint leurs collègues dans les nombreux immeubles réservés pour eux aux alentours. Les plus illustres, les dix-sept commissaires et leurs cabinets, se sont provisoirement installés au 45, avenue d'Auderghem, à deux pas de leur ancien fief, dans un bâtiment banal appelé le Breydel, du nom d'une rue voisine sur laquelle donne le garage des huiles.

Indifférence

Ici, une bonne centaine d'habitués (sur les cinq cents journalistes accrédités, presque autant qu'à Washington) se retrouvent tous les jours à midi pour la conférence de presse des porte-parole de la Commission. Les Flamands et les Wallons peuvent menacer de s'étriper dans les Fourons, le premier ministre belge pressenti par le roi peut en être à son troisième mois de consultations pour la formation d'un gouvernement de coalition, aucune péripétie locale n'intéresse ces spécialistes travaillés par la question de savoir si la Commission va ou non présenter au conseil des ministres européens *« une proposition de directive concernant les exigences de rendement pour nouvelles chaudières à eau chaude alimentées en combustibles liquides ou gazeux »*.

Tous les grands médias ont des bureaux dans quelques immeubles organisés pour eux au cœur de ce quartier tout en contraste, entre des maisons traditionnelles plus ou moins laissées à l'abandon et la pire des architectures modernes qui les remplace inexorablement. L'immeuble de l'International Presse Center (IPC) est la ruche principale de ces « rédactions européennes ». Des politiciens belges essaient parfois de faire l'article dans sa salle de presse. Des partis, des associations, y invitent les journalistes étrangers. Peine perdue. Il se passe tous les jours quelque chose aux Communautés et les intéressés n'ont pas de temps à perdre pour des affaires peu ou prou tenues pour des *« histoires belges »*.

Transhumance perpétuelle

Des Belges, on en voit au moins un dans l'immeuble voisin, dit « le Charlemagne », où se tiennent, au rythme moyen de trois fois par semaine, les conseils des ministres des Douze. Les excellences arrivent généralement le matin, pour un début de séance vers les 10 heures, et repartent dès la fin des travaux, à moins qu'un méchant brouillard sur l'aéroport de Zaventem ne les piège quand le débat s'est transformé en marathon nocturne.

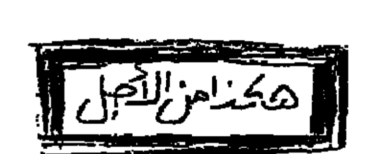
Pas de grands déploiements de motards, pas de coups de sifflet aux carrefours. Les ministres européens font partie du paysage dans le quartier. Bruxelles les ignore autant qu'ils l'ignorent. Mais il arrive que des agriculteurs mécontents débarquent par centaines d'autobus venus de toute la Communauté, bien décidés à lâcher quelques cochons dans les couloirs des malfaisants de la Commission. Ou que des Kurdes profitent de la présence des ministres des affaires étrangères à un « conseil affaires générales » pour venir crier des slogans contre Saddam Hussein dans une langue qu'ils sont seuls à comprendre. On semble alors bien content que les forces de l'ordre belges, placides et rompues à l'exercice, arrivent avec leurs chevaux de frise et leurs canons à eau pour rétablir le calme.

Le pendant de la rue de la Loi, de l'autre côté de l'immense chantier ouvert pour l'édification d'un nouveau siège du Conseil, est la rue Belliard, adresse du Parlement européen. En transhumance perpétuelle, les cinq cent dix-huit eurodéputés se partagent entre Strasbourg, où ils tiennent leurs sessions plénières, et Bruxelles, où ont lieu leurs travaux de groupes politiques et de commissions. Beaucoup se plaignent de ce devoir d'ubiquité et affirment que leur travail serait de meilleur qualité si tout se passait en Belgique, près du Conseil et de la Commission. La vérité est qu'ils ne s'attardent nulle part, émargeant quand il le faut sur les listes de présence et reprenant vite l'avion en direction de leurs capitales respectives et de leurs intrigues nationales combien plus palpitantes.

Comme la Commission, le Conseil et le Parlement emploient quelques milliers de fonctionnaires et les payent bien (50 000 francs en moyenne pour les cadres). S'ils se retrouvent tous les matins aux abords du rond-point Robert-Schuman, une fois les enfants déposés dans les deux écoles qui leur sont réservées, ils s'égaillent le soir dans quelques quartiers périphériques qui ont leur faveur. Ils y louent généralement des villas au tarif fort. Une façon pour la Belgique de se rattraper sur cette clientèle exemptée d'impôts en raison de son statut international. Certains Flamands craignent que le droit de vote accordé aux Européens ne leur fasse perdre la majorité contre les Francophones aux conseils municipaux.

Récemment, un universitaire a proposé, dans *la Libre Belgique*, que les institutions communautaires soient transférées à Waterloo, sur le site du champ de bataille, à une vingtaine de kilomètres au sud de Bruxelles. Ce serait tout un symbole et une manière d'exaucer le souhait de Jean Monnet, partisan, pour l'Europe, d'un *« district ayant sa souveraineté propre »*. Mais c'est faire bien peu de cas des banquiers qui ont investi beaucoup d'argent dans les nouvelles constructions de « l'Espace Léopold » imparti au Parlement des Douze et ddans celles, futures, du Conseil. Encore quelques spéculations, quelques démolitions, et le « quartier européen » de Bruxelles sera un tout « homogène » de bureaux pour fonctionnaires, de salles de congrès et d'hôtels hors de prix pour députés et experts de passage. C'est en quelque sorte un Etat dans l'Etat, si encore il était sûr qu'il y ait un Etat belge.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE



AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : dans la crainte de nouvelles violences

La grève générale lancée par l'ANC est attendue avec anxiété

L'Afrique du Sud s'apprête à vivre quarante-huit heures au ralenti, avec un sentiment d'anxiété teinté de fatalisme. La grève générale qui doit avoir lieu lundi 3 et mardi 4 août, à l'appel du Congrès national africain (ANC), du Congrès des syndicats sud-africains (COSATU) et du Parti communiste (SACP), n'a pas pu être évitée, au grand dam des principaux acteurs de la scène politique.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Personne ne souhaitait vraiment en arriver à cette extrémité. Mais l'impasse dans laquelle se trouve le processus de négociations politiques, depuis l'échec de la deuxième session plénière de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA), avait conduit l'ANC à lancer une vaste campagne d'actions de masse (*le Monde* du 18 juin). L'objectif était clair : faire pression sur le gouvernement du président Frederik De Klerk, afin qu'il accepte l'instauration d'un gouvernement intérimaire – avec la participation de Noirs – et l'élection d'une assemblée constituante au suffrage universel, avant la fin de l'année.

Cette opération, menée *crescendo*, devait aboutir à des grèves générales au mois d'août si le gouvernement n'accédait pas aux revendications de l'ANC. Entretemps, le massacre de quarante-cinq personnes dans le ghetto noir de Boipatong, le 17 juin, a raidi l'attitude des mouvements de libération, contraints de démontrer à leurs bases qu'ils n'étaient plus disposés à négocier avec un pouvoir considéré comme complice de ce drame et peu enclin à mettre fin à la violence qui a fait plus de sept mille morts dans les cités noires en deux ans. M. Mandela annonçait alors que les discussions avec le gouvernement étaient suspendues et l'ANC se retirait de la CODESA, entraînant dans son sillage dix autres participants au forum.

L'ANC campe depuis lors sur ses positions, exigeant que le gouvernement réponde favorablement à ses demandes avant de renouer le dialogue. Le président De Klerk a bien laissé entendre à deux reprises qu'il était disposé à d'amples concessions, mais sans jamais en révéler le détail. Les deux parties ont cependant toujours pris soin, à chaque fois que l'occasion leur en était offerte, de rappeler qu'il n'existait pas d'alternative aux négociations.

Des observateurs de l'ONU

La communauté internationale, après une réunion extraordinaire du Conseil de sécurité des Nations unies, a pris les uns et les autres au mot. Dans sa résolution 765, l'ONU a renvoyé dos à dos le gouvernement et l'ANC, leur demandant de reprendre au plus vite les pourparlers. M. Cyrus Vance, l'émissaire du secrétaire général de l'ONU, qui vient de passer dix jours en Afrique du Sud et doit remettre ses recommandations à M. Boutros-Ghali la semaine prochaine, a réussi à organiser une rencontre officielle entre le gouvernement et l'ANC pour évoquer le délicat problème des quatre cent quarante prisonniers politiques toujours sous les verrous.

M. Vance a joué le rôle de catalyseur, donnant l'opportunité aux uns et aux autres de se parler de nouveau sans perdre la face. D'autre part, à la demande de l'ANC, et avec la bénédiction du gouvernement, M. Boutros-Ghali a accepté d'envoyer en Afrique du Sud douze observateurs chargés de contrôler le déroulement de la grève générale. Car dans un climat aussi lourd, des débordements sont à craindre.

La communauté noire n'est pas homogène. L'Inkatha, le parti conservateur à dominante zouloue du chef Buthelezi, désormais allié objectif du gouvernement, a pris position contre la grève. Les partis noirs d'extrême gauche, le Congrès panafricain (PAC), l'Organisation du peuple d'Azanie (AZAPO) et les syndicats proches de cette mouvance, qui devaient participer à la campagne d'actions de masse, se sont subitement désolidarisés du mouvement.

Les autorités viennent de déployer quelque cinq mille policiers et soldats dans les cités noires les plus turbulentes. *« Pour rétablir l'ordre »*, selon le gouvernement ; *« pour faire de la provocation »*, selon l'alliance tripartite ANC-COSATU-SACP. Conscients des risques de dérapages, les promoteurs de cette campagne de protestation ont adhéré à un *« Code de conduite pour les manifestations »*, élaboré sous l'égide du Conseil sud-africain des Eglises (SACC).

Risque d'un retour en arrière

Le succès de ce mouvement est d'une importance capitale pour l'ANC et ses alliés. Car la reprise des négociations semble maintenant inéluctable. Or M. Mandela, qui brandit des menaces mais sait tempérer les ardeurs des jusqu'au-boutistes, doit pouvoir estimer le soutien dont il dispose au sein de la communauté noire avant de s'asseoir de nouveau face au président De Klerk. Une participation massive à la grève, aux manifestations de rues, et aux occupations de bâtiments officiels programmées pour le reste de la semaine, donnerait du poids à ses arguments.

Mais si les choses devaient dégénérer dans un nouveau déchaînement de violence, un dramatique retour en arrière serait inévitable, entraînant le pays vers l'état d'exception et une répression systématique, situation dont toute la population et l'économie nationale pâtiraient. Le pari de l'ANC et de ses alliés se retournerait alors contre eux.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

RWANDA

Accord sur les modalités du cessez-le-feu

Les représentants du gouvernement rwandais et des rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) ont signé, vendredi 31 juillet, à Addis Abeba, un accord sur les modalités d'application et d'observation du cessez-le-feu qui devait entrer en vigueur vendredi à minuit. Les deux parties, qui négociaient depuis le 27 juillet dans la capitale éthiopienne sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine, ont signé deux documents, concernant la constitution d'un *« Groupe d'observateurs militaires neutres »*, et la mise sur pied d'une *« Commission politico-militaire »*. Le Nigéria, le Sénégal, le Zimbabwe et un quatrième pays africain restant à déterminer, doivent envoyer chacun dix militaires comme observateurs, l'opération étant financée par la France, la Belgique et les Etats-Unis. Selon une source officielle à Kigali, ces observateurs ne pourraient être déployés dans les délais escomptés. – (*AFP, Reuter.*)

CÔTE-D'IVOIRE : le chef de l'opposition amnistié

M. Laurent Gbagbo a été libéré après cinq mois de détention

Le chef de l'opposition ivoirienne, M. Laurent Gbagbo, en détention depuis la fin du mois de février, a été libéré vendredi 31 juillet, dans la soirée, au bénéfice de la loi d'amnistie votée mercredi par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 31 juillet).

ABIDJAN

correspondance

Sans doute pour éviter que cette libération ne provoque des manifestations de joie devant la prison, autour de laquelle des petits groupes de militants se relayaient depuis quelques jours, le secrétaire général du Front populaire ivoirien (FPI) a été relâché en pleine nuit. M. Laurent Gbagbo a regagné son domicile à bord d'un véhicule escorté par des militaires, après cent soixante-cinq jours de détention.

Visiblement en bonne santé, il s'est dit *« déterminé à poursuivre* [son] *combat »* et a qualifié la loi d'amnistie de *« hold-up politique »*. *« Un prétexte,* a-t-il précisé, *pour nous empêcher de réclamer la tête des militaires responsables des événements de Yopougon. »*

Le champ de la loi d'amnistie s'étend en effet aux infractions *« liées au maintien de l'ordre public »* ; en bénéficient donc aussi les militaires qui avaient été accusés de *« viol »* et de *« tortures »* dans la cité universitaire de Yopougon en mai 1991, par une commission d'enquête mise en place par le chef de l'Etat lui-même. C'est le refus de ce dernier de sanctionner les coupables qui avait d'ailleurs provoqué la manifestation violente du 18 février au terme de laquelle plusieurs dizaines de responsables politiques et syndicaux avaient été arrêtés, puis condamnés à des peines de un à deux ans de prison ferme.

Outre cette loi d'amnistie, le gouvernement a décidé de doter le système judiciaire ivoirien d'une loi *« anticasseurs »* qui prévoit des peines allant de six mois à vingt ans de prison pour les *« instigateurs et organisateurs »* de manifestations violentes. Adoptée par l'Assemblée selon la procédure d'urgence, cette loi *« donnera une arme à notre démocratie pluraliste »* a affirmé un député du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI, au pouvoir), pour lequel *« la crainte du gendarme est le commencement de la sagesse »*.

JEAN-KARIM FALL

□ **TOGO : Lomé paralysée par une grève générale.** – La ville de Lomé a été paralysée, vendredi 31 juillet, par la grève générale lancée par le Collectif de l'opposition démocratique (COD-2) après le décès, mercredi, de Tavio Amorin, un des dirigeant de l'opposition (*le Monde* du 1er août). Les rues de la capitale sont restées calmes, mais la crainte de nouveaux attentats régnait toujours dans les milieux politiques. Les dirigeants des principaux partis d'opposition se sont réfugiés dans une semi-clandestinité. – (*AFP.*)

DIPLOMATIE

Feu vert de la Commission de Bruxelles à la candidature de Stockholm

La Suède devra souscrire à la politique étrangère et de sécurité de la CEE

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

La Commission européenne a rendu, vendredi 31 juillet, un avis favorable à la demande d'adhésion de la Suède à la Communauté (*nos dernières éditions du 1er août*). Mais il n'y a pas de malentendu possible : c'est aux dispositions de l'Europe de Maastricht et à ses développements à venir que la Suède est invitée à souscrire, si possible sans restrictions mentales. En effet, comme tient à le préciser la Commission, c'est à une Union européenne, *« caractérisée par l'établissement d'une Union économique et monétaire impliquant à terme l'adoption d'une monnaie unique, par la mise en œuvre d'une politique étrangère et de sécurité commune, doublée le cas échéant d'une politique de défense commune, qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune, par l'instauration d'une citoyenneté européenne, par une coopération étroite dans les domaines de la justice et des affaires intérieures ainsi que par le renforcement de la cohésion économique et sociale »*, que la Suède devra adhérer.

D'autres candidats

L'intégration économique de la Suède, pays prospère, socialement avancé, ne devrait pas soulever de problème majeur, sinon quelques difficultés spécifiques, en particulier pour adapter l'agriculture aux contraintes d'une Europe verte en moyenne plus compétitive. L'interrogation sur ce que sera le comportement suédois se situe ailleurs : elle porte sur la manière dont les autorités de Stockholm accepteront de jouer le jeu de la politique étrangère et de sécurité commune, c'est-à-dire sur ce que deviendra la neutralité du pays.

La Commission constate que *« la participation pleine et entière de la Suède à la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne semble faire l'objet d'un consensus »*, mais décèle néanmoins *« certaines réserves »* à propos de la défense commune qui apparemment la préoccupent. Elle recommande donc que les Douze veillent, lors des négociations, *« à ce que la Suède fournisse des assurances spécifiques et contraignantes en ce qui concerne son engagement politique et sa capacité juridique à remplir ses obligations en la matière »*.

La Commission se montre d'autant plus sourcilleuse que la vague de négociations qui se prépare concerne notamment quatre pays neutres, qui ne considèrent pas forcément tous avec la gravité qu'on souhaiterait à Bruxelles cette perspective de défense commune, et que, par conséquent, il est important, chaque fois que l'occasion s'en présente, de marteler le bon message. *« Nous avons besoin d'assurances formelles. Selon quelle formulation ? Ce sera à voir pendant la négociation »*, a commenté vendredi le vice-président néerlandais Frans Andriessen en présentant l'avis de la Commission.

Celle-ci, qui a transmis aux Douze son avis sur la candidature de l'Autriche voilà un an, soumettra à l'automne ceux concernant la Finlande et la Suisse. Si la Norvège fait acte de candidature à cette époque, elle s'efforcera d'accélérer les travaux préparatoires pour que les négociations avec l'ensemble des pays de l'AELE candidats puissent se dérouler parallèlement.

Conformément à ce qui a été décidé par le Conseil européen de Lisbonne, en juin dernier, les pourparlers débuteront après que le traité paraphé à Maastricht aura été ratifié et qu'un accord sur la programmation budgétaire de la Communauté pour les cinq années à venir aura été conclu. M. Andriessen a précisé que la première condition posée, celle ayant trait à la ratification de Maastricht, impliquait qu'une solution ait été trouvée au problème posé par la victoire du non au référendum danois.

Quand l'adhésion de la Suède et des autres pays de l'AELE candidats deviendra-t-elle effective ? On parle souvent, comme d'une éventualité vraisemblable, du 1er janvier 1995. *« Il n'y a pas de date-cible officielle »*, a répondu M. Andriessen, qui a en outre remarqué qu'on avait parfois tendance à sous-estimer le travail à accomplir pour mener les pourparlers à leur terme.

PHILIPPE LEMAITRE

□ **Confirmation de la « prochaine » visite de M. Eltsine au Japon.** – Le ministère russe des affaires étrangères a confirmé, vendredi 31 juillet, que M. Boris Eltsine se rendrait prochainement au Japon, en dépit des divergences sur le conflit entre Moscou et Tokyo au sujet de l'archipel des Kouriles. Le Japon souhaite récupérer ces îles annexées par l'URSS en 1945, mais les conservateurs russes sont opposés à cette restitution. Des députés russes avaient souhaité le report de cette visite (*le Monde* du 30 juillet). – (*Reuter.*)

ASIE

Nouveau gouverneur de Hongkong

M. Chris Patten a adopté une attitude moins conciliante à l'égard de la Chine

Dans les jours qui ont suivi son entrée en fonctions le nouveau gouverneur de Hongkong, M. Chris Patten, a adopté une attitude plus ferme à l'égard de Pékin dans le processus devant mener à la rétrocession du territoire, le 1er juillet 1997. Les Chinois ont répliqué en bloquant les négociations sur le financement du futur aéroport de Hongkong ; la réunion bilatérale de jeudi 30 juillet n'a rien donné et aucune date n'a été fixée pour une prochaine rencontre. C'est dans ce contexte que le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, vient d'effectuer une visite dans la colonie britannique.

HONGKONG

de notre envoyé spécial

Il est trop tôt pour déterminer si M. Patten se livre à un exercice d'illusionniste ou s'il entend réellement mettre en pratique ses idées avant d'amener l'Union Jack sur *« la Perle de l'Orient »*. Le fait est, en tout cas, que le ton de l'ancien chef du Parti conservateur britannique contraste avec celui de son prédécesseur, Lord David Wilson, depuis qu'il a pris ses fonctions le 9 juillet. Au plus grand agacement de Pékin.

Lord Wilson, en diplomate chevronné membre de ce que les critiques ont baptisé *« le gang des sinologues »* du Foreign Office, insistait sur la nécessité d'une *« convergence »* entre Londres et Pékin pour assurer la *« continuité »* du processus menant à la rétrocession de Hongkong. M. Patten, lui, a promis de se montrer *« courtois mais ferme »* avec le régime communiste chinois. Il s'est également dit décidé à fournir à la colonie un gouvernement *« ouvert et accessible »*, présentant comme une évidence le fait qu'en tant que chef de l'exécutif il était *« responsable »* devant ce qui tient lieu de Parlement – le Conseil législatif, ou Legco – dont le rôle se limitait jusqu'à présent à entériner les décisions du représentant de la Couronne.

C'est bien ce qui inquiète Pékin. Le Legco est composé, outre les gens de confiance du pouvoir colonial, de députés élus qui réclament une démocratisation du système avant 1997. Ceux-ci font pression sur M. Patten pour qu'il tienne compte, dans la composition de son gouvernement, de la volonté exprimée en 1991 par l'électorat contre une trop grande docilité envers Pékin. *« C'est une question qui ne me regarde en rien, et qui ne regarde en rien la Chine »*, s'est contenté de déclarer, à l'issue de sa visite, un M. Hurd qui sait ne plus pouvoir imposer à un proche de M. John Major les volontés de son ministère.

Dès son arrivée, M. Patten avait donné le nouveau *la*, par quelques formules bien senties : *« La confiance, c'est une voie à double sens »*, avait-il dit à l'intention de Pékin. Ou : *« Gouverner, c'est diriger les gens tout en laissant* (à d'autres) *le bénéfice du doute. »* Une idée qui n'a guère cours en Chine. Dans son discours de prise de fonctions, il s'était attardé – pesamment, au goût de Pékin – sur l'atout *« majeur »* dont Hongkong avait bénéficié pour devenir une des sociétés les plus prospères de la planète : *« le règne de la loi »*. C'est-à-dire la prééminence du droit sur la volonté politique.

Comme pour illustrer son propos, le nouveau gouverneur a autorisé la divulgation de ce qui était ici le plus secret des secrets d'Etat, le montant des avoirs en devises de la colonie : 226,8 milliards de dollars Hongkong (147 milliards de francs). Le geste était destiné à signifier l'impatience de Londres et de Hongkong face aux difficultés créées par Pékin dans la mise en chantier du nouvel aéroport, symbole voulu par la colonie des promesses qui lui ont été faites sur la pérennité de son système capitaliste après 1997.

La « diplomatie du mégaphone »

M. Patten avait fait savoir, à son arrivée, qu'il entendait étudier le fonctionnement des institutions avant de prendre les décisions lui incombant, telles que la formation d'un nouveau Conseil exécutif (Exco, cabinet). Il n'a pu toutefois empêcher une première prise de bec avec Pékin.

Le secrétaire général du PC chinois, M. Jiang Zemin, l'a accusé de vouloir *« bousculer »* la Chine en laissant échapper des « fuites » en direction de la presse sur les négociations en cours pour assurer le financement de l'aéroport. M. Patten a reproché à Pékin d'user *« de la diplomatie du mégaphone »*. La Chine s'efforce de lier son accord à l'exclusion des instances dirigeantes des députés *« subversifs »* ainsi qu'à l'abandon de tout projet de réforme institutionnelle accroissant le nombre d'élus au scrutin universel lors de la prochaine consultation, en 1995.

M. Hurd s'est montré évasif sur un autre sujet d'actualité, celui de savoir si les membres de l'Exco nommés après 1995 seront autorisés à servir au-delà du 1er juillet 1997. La Chine, là encore, voudrait éviter de s'engager dans pareille solution *« de transit »*, tandis que l'opinion de Hongkong semble y attacher de l'importance.

De nouvelles consultations auront lieu lors d'une visite de M. Patten à Pékin et d'une rencontre entre les chefs des deux diplomaties à New-York en septembre. En attendant, M. Patten jouit d'un court état de grâce. Il a su, à son arrivée, donner une image plus moderne et moins hautaine que son prédécesseur, renonçant à l'uniforme colonial blanc que portait Lord Wilson dans les grandes occasions.

Il a même accepté de recevoir une pétition de défavorisés manifestant devant sa résidence. Bien perçu pour l'instant par l'opinion, il lui reste quelques semaines pour bâtir la stature nouvelle qu'il entend donner à sa fonction avant que l'inévitable ne se produise : la confrontation avec Pékin qui, en dépit de ses démentis, entend commencer dès à présent à gouverner dans l'ombre la place financière.

FRANCIS DERON

□ **VIETNAM : visite du vice-premier ministre russe.** – *« J'affirme que la Russie n'abandonnera pas ses intérêts au Vietnam, un pays qui avait de bonnes relations traditionnelles avec l'ancienne URSS »*, a déclaré, vendredi 31 juillet, à Hanoï, le vice-premier ministre russe, M. Valeri Makharadze a précisé que *« les relations entre les deux pays ne peuvent plus être bâties sur l'ancien modèle, c'est-à-dire d'un grand à un petit frère, mais sur des principes d'intérêt mutuel. »* La rencontre avec ses interlocuteurs vietnamiens, qu'il a qualifiée de *« tendue mais intéressante »*, n'a pas permis de dégager d'accord sur le remboursement de la dette vietnamienne, évaluée à 10 milliards de roubles. Par ailleurs, M. Makharadze n'a pas voulu se prononcer sur l'avenir de l'ex-base soviétique de Cam-Ranh. – (*AFP.*)

SOCIÉTÉ

Quatre ans d'emprisonnement requis contre le principal inculpé dans l'affaire du sang contaminé

Les « manipulations » du docteur Garretta

Au nom du ministère public, Mme Michèle Bernard-Requin a requis, vendredi 31 juillet, une peine de quatre ans d'emprisonnement contre le docteur Michel Garretta et une amende de 500 000 francs, devant la 16e chambre correctionnelle du tribunal de Paris qui examinait l'affaire du sang contaminé. Il s'agit des maxima prévus par la loi sur les fraudes.

Un vent de fronde, un souffle de colère. En prenant la parole, le substitut du procureur de la République ne pouvait ignorer la contestation sourde bruissant dans le prétoire. Une révolte mêlant tout à la fois amertume à l'égard d'une justice se déployant dans une chambre correctionnelle et non en cour d'assises, et respect pour des juges qui, depuis six semaines, s'appliquent à juger sérieusement.

Mme Michèle Bernard-Requin en prit la mesure dès les premiers mots de son réquisitoire. Non sans mérite ni témérité, elle fit part de ses interrogations en citant le chancelier Henri-François d'Aguesseau, juriste du Siècle des Lumières qui, s'adressant à des magistrats, les avait avertis : *« Vous jugez les hommes, mais les hommes jugent la justice. »* C'était dire en peu de mots combien un procès peut parfois susciter des frustrations diverses.

« La question est posée, lança Mme Bernard-Requin. *Comment pouvons-nous réparer l'insatisfaction des victimes frappées par une maladie maudite ? Comment répondre à ce sentiment d'injustice ? Et comment répondre à l'insatisfaction des inculpés qui vivent comme des boucs émissaires ? Je pense depuis plusieurs mois que ce procès n'est pas le procès de la médecine et du sida. C'est le procès du silence et de l'indifférence. Pourrons-nous juger ? »*

Oui, peut-on bien « juger » tant de souffrances, un drame si collectif ? *« Cet aboutissement, cet exutoire ne peut générer que des insatisfactions »,* a reconnu par avance le substitut, qui a justement énuméré toutes les *« questions fondamentales auxquelles la justice ne peut pas répondre »* et qui forment pourtant comme la trame de ce procès. Ainsi d'une santé publique dont nul ne peut ignorer qu'elle est dominée par son coût, ainsi d'une organisation de la transfusion sanguine en France précisément revue et corrigée à la veille de ce procès, ainsi de cette race de médecins-gestionnaires aspirés par la gestion au détriment de la médecine, ainsi de la place prééminente prise par des conseillers ministériels *« sans statut propre et difficilement détachables du ministre ».*

Et après six semaines de procès, presque au terme de cette plongée dans l'univers médical, industriel, administratif et politique, Mme Bernard-Requin a insisté sur l'incroyable évaporation de l'information en France au fur et à mesure qu'elle atteint les hautes sphères politiques : *« Les ministres pouvaient beaucoup et savaient peu »,* dit-elle. Et le subtitut s'étonna de cette propension à *« édulcorer »,* de cette *« tendance à arrondir »* toute nouvelle alarmante dans la haute fonction publique. Alors seulement Mme Bernard-Requin prit le risque d'aller à contre-courant de la conviction des victimes hémophiles présentes dans le prétoire car *« le rôle du ministère public,* affirma-t-elle, *n'est ni de plaire ni de complaire ».*

« Une abstention coupable »

Rappelant qu'il appartient au seul Parlement de saisir la Haute Cour de justice, réaffirmant que le chef d'inculpation d'empoisonnement réclamé par certaines des parties civiles n'est pas approprié dans la mesure où l'intention homicide, la volonté de donner la mort ne sont pas réunies, elle fut pour la première fois interrompue par des protestations.

Le président Jean-Louis Mazières dut intervenir et s'adresser aux hémophiles et à leurs proches : *« Je ne serai pas digne de rendre un jugement si l'on ne peut ici requérir ou plaider dans le silence. Je vous l'ai déjà dit : vous entendrez des choses qui ne vous plairont pas. C'est ainsi. Je ne laisserai pas plaider dans les jours à venir les avocats sous les huées. Ce n'est pas possible. »*

Le substitut put alors reprendre : *« Il n'y a pas eu crime. Il faut s'en tenir aux qualifications légales. C'est une garantie pour les citoyens de rester dans les liens du droit quelle que soit la vague qui porte l'opinion publique. »* Puis le ministère public analysait les responsabilités des quatre inculpés, situés *« au point géométrique de la pleine connaissance et du pouvoir de décision ».*

Les silences du docteur Allain

Ce fut d'abord au tour du docteur Robert Netter, soixante-cinq ans, ancien directeur général du Laboratoire national de la santé, *« le moins lourdement responsable ».* Le substitut rappela que *« la loi commande simplement un minimum de charité légale dans nos sociétés ».* Ce minimum-là, selon elle, ne fut pas assuré. Conscient du danger, tenu régulièrement au courant des avancées scientifiques et médicales sur le sida, tout particulièrement à partir de 1983-1984, membre du Comité national de l'hémophilie et de la Commission consultative de la transfusion sanguine, le docteur Netter fait preuve en 1985 d'*« une abstention coupable qui équivaut à de la complicité »,* explique le magistrat.

Il pourrait téléphoner, demander un rendez-vous au ministre. Il n'en fait rien. Il déclare même à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), au printemps 1985, que la qualité des produits du Centre national de la transfusion sanguine (CNTS) *« ne fait aucun doute ».* Mme Bernard-Requin requiert contre ce *« légaliste silencieux »* deux ans d'emprisonnement avec sursis.

Le ton sera plus sévère à l'encontre du professeur Jacques Roux, soixante-neuf ans, ancien directeur général de la santé. Ce dernier, absent en raison d'une hospitalisation décidée en urgence mercredi, *« n'ignore plus rien des risques du sida et du degré de la contamination dans la région parisienne depuis janvier 1985 »,* selon le ministère public.

Mme Bernard-Requin décrit un haut fonctionnaire à la *« position incohérente, contradictoire, qui avance, qui recule ». « Le professeur Roux globalise le danger et ne voit que le problème de la généralisation des tests,* dit-elle. *Je crains qu'il n'ait pas pensé aux hémophiles, estimant que c'était marginal. »* Le reproche essentiel qui lui est adressé, comme au docteur Netter, est de ne pas avoir alerté son ministre.

Et le substitut rappelle que le professeur, *« grand épidémiologiste »,* a avoué devant le tribunal son erreur : *« J'aurais pu prévenir... Je ne l'ai pas fait. » « Je ne peux admettre que le directeur général de la santé ait laissé faire,* lance le substitut. *On ne peut accepter impunément un poste de prestige et d'autorité. Je me demande si l'idée de renoncer pendant plusieurs mois, en France, à l'autosuffisance en matière de dérivés sanguins ne l'a pas confusément arrêté. »*

Parce qu'il a *« gravement failli à sa mission »,* mais tenant compte de ce qu'il fut le premier en Europe, en 1983, à signer une circulaire recommandant des mesures de sécurité lors des collectes de sang, Mme Bernard-Requin requiert quatre ans d'emprisonnement avec sursis contre l'ancien directeur général de la santé.

Abordant alors le cas des docteurs Jean-Pierre Allain, quarante-trois ans, et Michel Garretta, quarante-huit ans, le substitut déclare : *« Ils se sont comportés comme les pires des marchands, comme des boutiquiers sans scrupules. Ils ont soldé leurs lots contaminés, considérant les hémophiles commes des clients et ils viennent exciper de la particularité et, pourquoi pas, de la noblesse du sang ! »*

Mais Mme Bernard-Requin va nuancer son portrait du docteur Allain, en s'indignant qu'une des parties civiles l'ait comparé au docteur Mengele, de sinistre mémoire, qui sévissait au camp d'extermination d'Auschwitz : *« C'est faux, c'est une malhonnêteté. Je rejoins Me Nicole Dreyfus et Michel Zaoui. Je ne peux pas admettre qu'on dise qu'il s'est servi de ses petits malades comme de cobayes, qu'il a tiré au sort les hémophiles. Ceux-là furent les premiers à être protégés, à bénéficier de produits chauffés. Il est inadmissible qu'on en rajoute. Me Lesné, qui est venu témoigner à votre barre, a eu le courage de le dire. »*

Le substitut lui reproche en revanche ses silences, ce « devoir de réserve » qu'il s'impose alors qu'il est médecin, sa rétention systématique des informations dont il dispose en tant que spécialiste de l'hémophilie et responsable de la recherche au CNTS. Médecin-conseil de l'Association française des hémophiles, il se tait. *« Les hémophiles ont pourtant pour lui un visage et lui aussi pour les hémophiles »,* s'étonne le magistrat, qui requiert contre ce médecin, en proie à une légère schizophrénie selon son propre diagnostic, quatre ans d'emprisonnement avec sursis et 100 000 francs d'amende.

« Combien de marionnettes et de ficelles... »

Au moment d'évoquer les responsabilités du docteur Garretta, toute mansuétude disparaît. *« J'ai cherché plus qu'on ne peut le croire des circonstances atténuantes,* dira Mme Bernard-Requin. *Mais on va le voir manipuler, mentir, compromettre sans aucun état d'âme. »* Selon le substitut, le docteur Garretta ambitionne essentiellement, en 1985, de justifier l'investissement industriel de 108 millions de francs consenti pour la construction de l'usine des Ulis et d'écouler ses stocks de produits contaminés coûte que coûte. Il lui faut *« rester, tenir, garder le pouvoir au CNTS ».*

Et le magistrat énumère les organismes placés sous l'influence du docteur Garretta, qui verrouille ainsi toutes les décisions : le Comité national de l'hémophilie, la Commission consultative de la transfusion sanguine, le conseil d'administration de la Fédération de la transfusion sanguine, les experts et leurs groupes, sous-groupes et assemblées, l'Association française des hémophiles elle-même.

« Combien de marionnettes et de ficelles quand on lit ce dossier ! Et le docteur Garretta les a toutes entre ses mains. Il possède une capacité exceptionnelle de manipulation... Il manipule aussi la direction générale de la santé et les autorités de tutelle », affirme le substitut. Et le ministère public relève avec quelle prémonition l'inculpé, dans une lettre du 19 juin 1985, adressée aux Centres de transfusion sanguine, conseillait fermement à ces derniers de souscrire des polices d'assurances *« pour anticiper sur une responsabilité future »...*

« Les hémophiles ont été complètement floués, trompés, conclut Mme Bernard-Requin. *Une centaine d'inculpés à ses côtés l'aurait bien arrangé. J'ai vu qu'il avait envoyé au juge d'instruction une liste fort longue. Mais le docteur Garretta a voulu être seul au pouvoir. Peut-être aura-t-il le courage de tomber seul ou presque seul. »*

Le substitut requiert alors quatre ans d'emprisonnement ferme et 500 000 francs d'amende contre l'ancien directeur du CNTS. Ce sont les maxima prévus par la loi du 1er août 1905 sur les fraudes. Le magistrat demande en outre que le tribunal envisage, lorsqu'il rendra son jugement en octobre, de délivrer sur-le-champ un mandat de dépôt contre le docteur Garretta.

Mme Bernard-Requin se rassied. Ses réquisitions ont duré trois heures et demie. A 10 mètres d'elle, en contrebas, le docteur Garretta, littéralement sonné, reste sur le banc des prévenus alors que tout le monde se lève.

LAURENT GREILSAMER

ESPACE

Avec la mise en orbite de la plate-forme Eureca

Mission européenne pour la navette Atlantis

La navette américaine Atlantis a décollé, vendredi 31 juillet à 15 h 56 (heure française), de Cap-Canaveral (Floride), avec un équipage de sept hommes, dont deux Européens, le Suisse Claude Nicollier et l'Italien Franco Malerba. En raison d'ennuis de dernière minute, la NASA annonçait cependant un important retard du largage de la plate-forme européenne récupérable Eureca (European Retrievable Carrier) prévu à l'origine samedi 1er août à 9 h 51 (heure de Paris). Au cours de cette mission de sept jours (la quarante-neuvième d'une navette, et la douzième d'Atlantis), les astronautes doivent aussi expérimenter un spectaculaire « satellite à fil » italien.

Elle aurait dû être lancée début 1988. L'explosion tragique de la navette Challenger, qui fit sept morts en janvier 1986 la renvoya dans son hangar. Aujourd'hui, pourtant, la plateforme récupérable Eureca de l'Agence spatiale européenne (ESA) ne porte pas son âge, et n'a toujours pas d'équivalent dans la panoplie spatiale américaine ou russe.

Cet engin de 4,5 tonnes (il s'agit du plus gros satellite jamais construit en Europe) peut être considéré comme un compromis entre le laboratoire habité (de type Spacelab ou Mir) et les plates-formes scientifiques récupérables comme le LDF (Long Duration Facility) de la NASA. A l'instar du LDF, Eureca sera abandonnée dans l'espace par la navette, qui viendra la récupérer lors d'une mission ultérieure. Mais à la différence de l'engin américain, passif, elle se comporte, en orbite, comme une véritable petite station télécommandée, capable de « dialoguer » avec le sol. Les chercheurs pourront recevoir régulièrement les données des quinze expériences embarquées (1), et même surveiller le déroulement de certaines grâce à une caméra vidéo. Ils pourront aussi modifier le fonctionnement de leurs instruments en envoyant des ordres à la plate-forme.

Cette dernière n'étant « visible » depuis le sol que durant 3 % du temps de sa mission, un ordinateur embarqué stocke les données pour les « cracher » à grande vitesse chaque fois que la plate-forme passe au-dessus de l'une de ses stations de contrôle situées à Maspalomas (îles Canaries), Kourou (Guyane), et Perth (Australie). Les ordres du sol sont engrangés de la même manière par la mémoire de bord, ce qui permet un fonctionnement en automatique de la plate-forme le reste du temps.

Eureca devait être larguée par Claude Nicollier, à l'aide du bras télémanipulateur de la navette. Déployée à environ 425 kilomètres d'altitude, la plate-forme européenne devait ensuite gagner par ses propres moyens son orbite opérationnelle, à 525 kilomètres. Elle devrait y passer quelque huit mois, à l'issue desquels les techniciens de l'ESA lui donneront l'ordre de redescendre à 315 kilomètres, pour un rendez-vous avec une navette. Récupérée et déposée dans la soute à l'aide du bras manipulateur (manié à nouveau par Claude Nicollier), Eureca sera ramenée sur Terre pour y être révisée, et équipée de nouveau matériel en vue d'une deuxième mission.

Cette récupération est programmée pour avril 1993. Mais, en prévision d'éventuels problèmes ou de bouleversements du calendrier des navettes, la plate-forme a une autonomie de dix-huit mois en orbite. Eureca est prévue pour pouvoir effectuer cinq missions en une dizaine d'années.

Coût de l'opération : 2 milliards de francs

Deux nouveaux vols sont envisagés, et un consortium privé international pourrait ensuite la commercialiser si l'utilisation de la microgravité s'avérait économiquement rentable (ce qui semble loin d'être le cas actuellement). Le coût de cette première mission, financée par neuf des pays membres de l'ESA (2), s'élève à environ 2 milliards de francs, comprenant le développement et la construction d'Eureca et des instruments embarqués, ainsi que le lancement (pour 150 MF) par la navette.

Après avoir lancé Eureca, l'équipage entamera, lundi 3 août, la partie la plus spectaculaire – et aussi la plus délicate – de la mission. Les astronautes déploieront, en effet, le TSS (Tethered Satellite System), un satellite italien qui restera attaché pendant deux jours à la navette par un filin de 20 kilomètres de longueur.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Eureca est équipée pour cette mission de quinze instruments dont cinq à utilisateurs multiples, qui permettront la réalisation d'une cinquantaine d'expériences portant sur la synthèse de matériaux en microgravité, les effets de l'environnement spatial sur les tissus biologiques, l'étude de la haute atmosphère, du rayonnement solaire, des particules présentes en orbite, l'astronomie (avec un télescope à rayons gamma et X), et pourront tester du matériel de télécommunications et de propulsion destiné aux satellites des futures générations.

(2) Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suisse.

REPÈRES

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dixième anniversaire de la catastrophe de Beaune

Il y a dix ans, le 31 juillet 1982, un accident sur l'autoroute A6, à hauteur de Beaune (Côte-d'Or), faisait cinquante-trois victimes, parmi lesquelles quarante-six enfants de la région parisienne partant en colonie. Vendredi 31 juillet, vers midi, tandis que le trafic sur l'A6 approchait le seuil critique des 3 800 véhicules par heure, M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports, a lancé un appel à la prudence aux onze millions d'automobilistes qui devaient se déplacer ce week-end, pour le plus grand chassé-croisé des vacances. *« N'oubliez pas les enfants de Beaune »,* a-t-il déclaré, avant de déposer une gerbe en présence des familles des victimes, au pied du Mémorial pour l'avenir dressé sur l'aire de Curney, à quelques kilomètres du lieu de la catastrophe. Certes, a avoué le secrétaire d'Etat, *« le combat est long et difficile, mais l'action cohérente du gouvernement »* a ralenti la progression de ce fléau. La route a provoqué 7 000 morts en 1991, soit 3 000 de moins qu'en 1982. Et pourtant, vingt-six personnes se tuent chaque jour dans des accidents de la circulation. *« C'est deux fois plus que le drame de Furiani »,* a souligné M. Sarre. – (Corresp.)

ENVIRONNEMENT

Le porte-parole des opposants au tunnel du Somport fait la grève de la faim

M. Eric Pététin, porte-parole des opposants au tunnel du Somport, est en grève de la faim depuis dix jours dans la prison de Guéret (Creuse) où il est incarcéré. Condamné le 15 juillet dernier à un mois de prison ferme, par le tribunal de Pau (Pyrénées-Atlantiques), après une manifestation sur le site du chantier, en vallée d'Aspe, M. Pététin a été, deux jours plus tard, condamné à un mois de prison supplémentaire pour « violence sur agent de l'administration ». Au cours d'une altercation, l'écologiste avait brisé les lunettes du directeur de la maison d'arrêt de Pau. M. Pététin a été transféré le 20 juillet à Angoulême (Charente), puis le 22 juillet à Guéret, où il se trouve à l'isolement. Son avocat, Me Jean-François Blanco, qui s'élève contre « la brutalité du châtiment subi » et le fait que la famille du détenu soit interdite de visite, a saisi le tribunal administratif de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) pour obtenir l'annulation de la mesure d'isolement.

CATASTROPHES

En amorçant sa manœuvre d'atterrissage sur Katmandou

Un Airbus de Thai International s'écrase au Népal avec 113 personnes à son bord

BANGKOK

de notre correspondant

Un Airbus 310-300 de Thaï International Airways s'est écrasé, vendredi 31 juillet, à environ 60 kilomètres au sud-ouest de l'aéroport de Katmandou, au Népal, alors qu'il amorçait une manœuvre pour atterrir. Un total de 113 personnes – 99 passagers et 14 membres d'équipage – se trouvaient à bord. Les autorités redoutaient l'absence de survivants et un porte-parole de la Thaï a déclaré à Bangkok qu'il était trop tôt pour préciser les causes de la catastrophe.

En raison du mauvais temps, l'appareil avait tourné à trois reprises au-dessus de l'aéroport de la capitale népalaise avant d'obtenir l'autorisation d'atterrir. Le commandant de bord, présenté comme un pilote chevronné, avec plus de vingt ans d'expérience et la qualité d'instructeur, a alors demandé l'autorisation de rallier le « point Roméo » (3 500 mètres d'altitude) avant d'amorcer sa descente.

L'épave de l'appareil a été repérée, dans la nuit, à 2 830 mètres d'altitude dans une forêt dense. Mais les opérations héliportées de secours ont été freinées par de fortes pluies et, surtout, des condensations de nuages à flanc de montagne. Elles ont été interrompues avec la tombée de la nuit sans que les hélicoptères puissent se poser. Samedi matin, des hélicoptères ont pu survoler l'épave. Deux mille personnes ont également été mobilisées à terre.

L'appareil avait, selon la Thaï, subi sa dernière révision de routine le 22 juillet. La compagnie nationale thaïlandaise a démenti que le décollage de l'aéroport de Bangkok ait été reporté d'une heure en raison d'un problème de moteur. L'avion a même décollé avec cinq minutes d'avance, a affirmé un porte-parole. Le contrôle aérien de Calcutta a indiqué que l'appareil avait disparu de l'écran-radar alors qu'il amorçait sa descente, et un porte-parole indien a ajouté que l'Airbus *« avait probablement perdu sa direction en raison de fortes pluies ».* Parmi les quatre-vingt-dix-neuf passagers embarqués à Bangkok figuraient cinq Belges, quatre Allemands, trois Espagnols et onze Américains.

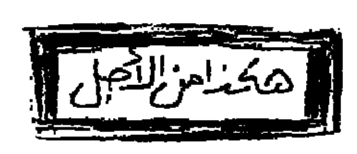
C'est la première catastrophe aérienne thaïlandaise sur une ligne internationale et, s'il devait se confirmer qu'il n'y a pas de survivants, ce serait la plus grave dans l'histoire de l'aviation du royaume. Avant son absorption par Thai International, la Thai Airways (lignes intérieures) avait perdu trois avions, en 1985, 1987 et 1990. La catastrophe de vendredi 31 juillet intervient à un bien mauvais moment pour la Thaï, dont les bénéfices se sont nettement contractés pour la première fois depuis sa création en 1960. En outre, le gouvernement enquête actuellement sur une série d'opérations financières controversées.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Plus de cent morts dans un accident d'avion en Chine

Au moins cent personnes ont été tuées lorsqu'un avion d'un vol intérieur transportant 126 personnes a manqué son décollage, vendredi 31 juillet, à l'aéroport de Nanjing (Nankin, à l'est de la Chine), selon le dernier bilan encore provisoire de la catastrophe, publié samedi 1er août à Pékin.

Le Yak-42 de la compagnie China General Purpose Airline devait assurer un vol à destination de Xiamen (sud-est de la Chine). Il transportait 116 passagers et 10 membres d'équipage, tous de nationalité chinoise. L'avion *« n'a pas réussi à décoller et s'est transformé en une boule de feu »* à quelque 600 mètres de la piste, a rapporté Chine nouvelle. Le Yak-42 est un court-moyen courrier de fabrication soviétique équipé de trois turboréacteurs. – (AFP.)



Le Monde

HEURES LOCALES

Yeu, une île vulnérable

Les Ogiens ont conquis les touristes. Ils subissent la rançon de la gloire

PORT-JOINVILLE

de notre envoyée spéciale

POUSSANT leur charrette à bras, les gamins se précipitent en direction des passagers chargés. Pour un transport de bagages jusqu'au bateau, *« on donne ce qu'on veut, mais c'est 20 francs »*, explique un petit blond, qui va sur ses onze ans. L'« industrie » du tourisme de l'île d'Yeu commence ici, sur le continent, à l'embarcadère de Fromentine.

Curieuse industrie. Les 23 kilomètres carrés de terre vendéenne amarrés dans l'Atlantique n'offrent qu'un dispositif d'accueil réduit : un camping municipal, une centaine de chambres d'hôtel, un petit port de plaisance de 160 places. Mais l'obstacle n'est pas de nature à décourager les vacanciers. L'île aux basses maisons blanches attire des foules de visiteurs chaque année. Du 1er juillet au 31 août 1991, alors que l'été ne fut pas particulièrement faste, près de 200 000 personnes sont venues goûter aux joies des grandes plages du sud et sillonner à bicyclette les chemins qui surplombent les récifs de la Côte sauvage, face au large. Encore cette statistique ne prend-elle pas en compte les 4 500 personnes arrivées en hélicoptère, ni les centaines de navigateurs amateurs qui se se sont présentés à Port-Joinville ou dans la minuscule anse naturelle de la Meule.

Des résidents secondaires mécontents

Pourtant, lorsque les Ogiens commentent les résultats de la saison estivale, ils font allusion à la pêche au thon blanc autant qu'au remplissage des locations. Pour eux, pêche et tourisme sont les deux sources de revenus de l'île d'Yeu. A parts égales. Sur les quais, personne n'est prêt à en démordre. Seul le maire, M. Pierre Crochet, qui déclare se situer, sur le plan politique, *« entre Barre et Rocard »*, remet courageusement ce dogme en question. L'argent des continentaux rapporte, selon cet ancien instituteur chaleureux devenu chef de gare maritime, plus que ses administrés ne veulent le croire.

Une enquête réalisée par le Centre technique des métiers a recensé près de 2 000 emplois permanents en 1991, soit 500 de plus qu'en 1983. La pêche occupe près de 28 % de la population active, le commerce 15 %, l'hôtellerie-restauration 9 %, et le bâtiment 16 %. Ce dernier secteur est en passe de devenir une spécialité ogienne : depuis 1970, 940 résidences secondaires et 770 habitations principales ont été construites.

« Désormais, les maisons poussent comme des champignons au bord des routes », fulmine une Parisienne. De Fromentine à Port-Joinville, un trajet effectué maintes fois depuis trente ans, elle n'en finit pas de regretter son paradis perdu. A l'époque où elle a choisi de construire ici sa résidence de vacances, raconte-t-elle avec l'amertume propre aux premiers amoureux de l'île, le confort citadin n'était pas de mise – l'eau courante, amenée du continent par des canalisations sous-marines, a été installée en 1960, – la traversée était soumise au rythme des marées. Les propriétés étaient vastes, les terrains bon marché, et les pionniers aisés dans l'ensemble. Les professions libérales se sont montrées particulièrement friandes du charme insulaire. Et elles ont contribué à le faire connaître.

Aujourd'hui, le nombre de familles autochtones est légèrement inférieur à celui des résidents. Si ces derniers sont les plus virulents à dénoncer le *« bradage de l'île »*, ils n'en constituent pourtant pas les principales victimes. Le terrain à bâtir commence à manquer. Selon le plan d'occupation des sols, plus de la moitié de l'île, bientôt classée en zone d'intérêt national, doit rester sauvage. Une fois soustraite la zone agricole, il ne resterait que 16 % de surfaces constructibles, selon une étude réalisée par une association locale, Yeu Sauvegarde Avenir (YSA).

Résultat : le prix du mètre carré s'est envolé. La colère gronde chez les jeunes nés ici, qui n'ont plus les moyens de s'installer sur ces terres vendues naguère par leurs parents. Certains réclament la construction de logements HLM. Jusqu'à présent, l'habitat traditionnel a été préservé sur l'île d'Yeu. Un style architectural sobre, rehaussé de volets aux couleurs vives et d'inévitables hortensias, domine encore. Pour combien de temps ?

Les papiers gras des « mille-pattes »

L'autre motif de mauvaise humeur des habitués de Paris, de Nantes ou de La Roche-sur-Yon, ce sont les touristes venus passer une journée. Accusés de laisser derrière eux leurs papiers gras, de ne pas prendre le temps de saisir l'*« âme »* insulaire, pis, d'encombrer les plages et les chemins étroits, voilà une bête noire toute désignée. Les Ogiens se montrent moins critiques à l'égard de ces *« mille-pattes »*, comme ils les nomment sans méchanceté, en référence au bateau qui autrefois pouvait amener cinq cents personnes à la fois. Ces vacanciers peu fortunés, venus des campings vendéens, font vivre les organisateurs d'excursions et les loueurs de vélos ou... de voitures tout-terrain, au grand dam des défenseurs des dunes.

Les transports maritimes entre l'île et Fromentine ou Saint-Gilles-Croix-de-Vie ont connu un développement rapide. En 1986, une compagnie privée avait inauguré une desserte de vedettes concurrente de la Régie départementale des passages d'eau de la Vendée. En retour, cette dernière a lancé l'hiver dernier une liaison rapide : trente-cinq minutes au lieu d'une heure dix auparavant. Le flot quotidien s'en est trouvé accru. *« L'intérêt des conseils généraux ne coïncide pas avec celui des îles du Ponant*, déplore le maire. *Pour combler le déficit de l'hiver, les bateaux multiplient leurs rotations pendant la saison touristique. »* En août, l'île est parfois au bord de l'asphyxie. Cette invasion périodique pose des problèmes considérables de voirie et d'infrastructures routières. Une lourde charge pour cette petite commune isolée, où le moindre effort d'aménagement revient de 20 % à 30 % plus cher que sur le continent, sans aides financières particulières.

Certains îliens, tel M. Yves Cadou, conseiller municipal *« globalement de gauche »*, dénoncent aujourd'hui le souci de rentabilité immédiate qui a conduit à la situation actuelle. Si d'autres activités économiques ne sont pas rapidement lancées, l'île risque d'être noyée sous la déferlante touristique, explique cet homme-orchestre, animateur, entre autres, du club de théâtre, de la radio locale et d'un mouvement en faveur du développement de la lecture.

Dans l'ensemble, la population s'accroche à la pêche comme à un antidote. Mais les filets maillants, utilisés par les professionnels de Port-Joinville, sont dans le collimateur des écologistes français et étrangers. Quant à l'Europe des pêches, avec ses quotas, elle est ici ressentie comme une menace. Comment les fonctionnaires de Bruxelles pourraient-ils prendre en compte ce morceau de Vendée, situé à 17 kilomètres de la première côte communautaire ? Les Ogiens sont sceptiques.

MARTINE VALO

La semaine prochaine :
L'île d'Ouessant

Compétition pour l'Europe

Le traité de Maastricht prévoit que les collectivités locales seront consultées sur les décisions européennes. Toutes demandent à l'être

LE rôle des collectivités locales dans la construction européenne va-t-il enfin être reconnu ? Le traité de Maastricht prévoit la création d'un Comité des régions à caractère consultatif, composé de 189 représentants, au sein duquel la France compterait 24 membres. Il s'agit là d'une avancée majeure par rapport au traité de Rome, qui reconnaissait les seuls Etats pour partenaires.

Il est néanmoins permis de se demander si cette nouvelle institution aura le pouvoir d'influencer la législation communautaire. Son fonctionnement, son mode de désignation et sa représentativité seront sans doute déterminants. Ils font actuellement l'objet de négociations entre Etats-membres et, au sein de chaque Etat, entre les ministères concernés et les associations de collectivités locales.

Une question, notamment, reste en suspens : quelles collectivités seront représentées ? Sur ce point, le traité est assez imprécis, voire contradictoire. Il stipule en effet que le Comité *« des régions »* sera composé de représentants de *« collectivités régionales et locales »*. Moyennant quoi les élus des communes et des départements estiment avoir un droit de cité égal à celui des collectivités territoriales.

Pour une représentation équitable

« Si l'on veut appliquer le principe de subsidiarité et combler le déficit démocratique de Bruxelles, il faut faire siéger le niveau d'administration le plus proche du citoyen : la commune. D'ailleurs, que seraient Midi-Pyrénées sans Toulouse, Languedoc-Roussillon sans Montpellier ? », demande M. François Zaragoza, directeur de l'Association française du Conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE).

Ce groupe, présidé par M. Jacques Chaban-Delmas (RPR), vient de lancer une campagne en faveur du traité de Maastricht auprès des élus locaux. L'AFCCRE réclame une représentation équitable des trois niveaux d'administration locale. Elle veut que les représentants du Comité soient des élus, et non des fonctionnaires. *« Il faut en faire une assemblée politique, et non un groupe d'experts semblable au Comité économique et social »*, estime M. Zaragoza. Ses membres devraient être choisis par les associations politiques représentatives, et non par les gouvernements (*le Monde* daté 15-16 décembre 1991).

En vertu du même principe de subsidiarité, les départements, compétents en matière d'équipement et d'aménagement rural s'estiment les mieux placés pour servir d'intermédiaires entre l'Europe et les citoyens des campagnes. *« Quand la communauté prend une décision, ce sont les départements qui l'appliquent »*, déclare M. Jean-Jacques Weber, président (UDF) du conseil général du Haut-Rhin.

Réaffirmation du principe de non-tutelle

L'Assemblée des présidents de conseils généraux a créé l'an dernier un centre de ressources et d'informations sur les procédures communautaires. Elle envisage de tenir son prochain congrès à Strasbourg, sous les auspices du Conseil de l'Europe, fervent défenseur des minorités locales.

Echaudés par l'expérience des derniers contrats de plan, les départements craignent en effet un certain impérialisme des régions. *« Elles ne doivent pas prendre de décisions à notre place »*, prévient l'Assemblée des présidents de conseils généraux (APCG), à majorité UDF. Elle rappelle que la décentralisation a institué un principe de non-tutelle d'une collectivité sur une autre, ainsi que des compétences différentes.

Pourtant, tranche M. Jacques Blanc, président (UDF) du Languedoc-Roussillon et de l'Association nationale des élus régionaux, *« seuls, les présidents de région auront le poids politique nécessaire pour bloquer les dérives technocratiques »*. Il est d'accord pour que le Comité soit mixte dans un premier temps. Mais les régions devraient compter au moins treize représentants permanents.

Départements et communes se partageraient les onze sièges restants. M. Blanc souhaite que, après une période transitoire de quatre ans, un deuxième comité consultatif soit créé, afin de regrouper ces collectivités infrarégionales.

« De nouveaux droits » ?

L'Europe donnera-t-elle aux régions le moyen de consolider leur influence sur le plan national ? Avec la réforme des fonds structurels, Bruxelles a déjà contribué à promouvoir le rôle de ces collectivités territoriales dans la construction européenne. Les régions étaient en effet associées – en théorie, sinon en pratique – à la gestion de ces énormes budgets qui doivent corriger les écarts de richesse entre territoires.

Fins stratèges, les élus pourraient s'appuyer sur Maastricht pour obtenir l'élargissement, en France, de leurs prérogatives : *« Nous demanderons de nouveaux droits en matière d'éducation, de formation professionnelle ou d'environnement »*, promet M. Jacques Blanc.

RAFAËLE RIVAIS

Une date limite pour la coopération intercommunale

LE calendrier de la cooopération, prévu par la loi sur l'administration territoriale de la République, inquiète un certain nombre d'élus, qui craignent de se faire quelque peu forcer la main. Ils s'interrogent sur l'échéance du 8 août, l'une des plus importantes, sans doute, prévues par ce texte. Ils se demandent si elle doit être considérée comme une date limite pour le dépôt de leurs projets (*le Monde* daté 5-6 juillet).

Selon la loi du 6 février 1992, la commission départementale de la coopération intercommunale est obligée de rédiger un schéma conforme aux propositions des communes, lorsque deux conditions sont réunies. Il faut que ces projets aient été formulés avant le 8 août, et qu'ils soient *« concordants »* sur deux points : la formule choisie (entité juridique, compétences) et les partenaires retenus.

Le secrétaire d'Etat aux collectivités locales, M. Jean-Pierre Sueur, a déclaré récemment que les propositions faites après le 8 août n'en seront pas moins *« recevables »* par la commission, et qu'elles *« feront l'objet d'un examen attentif et approfondi. »* Examiner, toutefois, n'est pas accepter. Après le 8 août, *« la commission ne sera pas juridiquement tenue de reprendre les projets en l'état »*, rappelle le ministre, dans une lettre adressée, début juillet, au président de l'Association des maires de France. En cas de litige, et quelles que soient les tolérances promises par les commissions, c'est donc bien cette date qui sera retenue.

La ville de Metz contre ses femmes de ménage

La privatisation de services municipaux a déclenché un conflit entre la mairie et d'anciennes employées

METZ

de notre correspondant

LE conflit qui oppose, depuis cinq ans, la ville de Metz et certaines de ses anciennes femmes de ménage vient de connaître un nouvel épisode, avec la décision prise, à la fin du mois de juin, par la municipalité de M. Jean-Marie Rausch (majorité présidentielle) de se pourvoir en cassation.

En 1987, la ville privatise les services de nettoyage de ses établissements scolaires. Cette opération, déclare alors M. Rausch, devrait réduire le budget du nettoyage de 6 millions de francs à 3,5 millions.

Mais elle modifie la situation de quelque soixante-dix femmes de ménage. Près de la moitié sont reclassées dans les services municipaux. Une trentaine acceptent d'aller dans le privé. Six sont licenciées. Commence alors un véritable feuilleton judiciaire. Les six salariées sans emploi, épaulées par la CFDT, déposent un recours au tribunal administratif de Strasbourg, qui, deux ans plus tard, casse les marchés passés par la municipalité.

Elles sont rejointes en 1989 par une quinzaine de leurs collègues, qui, à leur tour, se sont retrouvées au chômage, l'une des sociétés concessionnaires ayant été placée en liquidation judiciaire. Ces anciennes employées communales demandent à réintégrer les services de la mairie. Elles estiment que la ville a rompu abusivement leur contrat de travail, et réclament près de 3 millions de francs d'indemnités. Le conseil des prud'hommes les déboute de leur action, en avril 1991. Elles s'adressent alors à la cour d'appel de Metz qui, en mars 1992, condamne la ville à leur verser 500 000 francs, soit 22 000 francs à chacune.

La municipalité s'exécute, mais se pourvoit en cassation. Les anciennes employées de mairie ne peuvent dépenser leurs indemnités tant qu'un jugement définitif n'est pas prononcé. Si, en effet, elles n'obtenaient pas gain de cause, elles devraient rembourser les sommes perçues, plus les intérêts. La procédure devant durer plusieurs années, la CFDT vient de lancer une souscription afin d'aider ces personnes qui, souvent, disposent, pour toute ressource, du revenu minimum d'insertion. Si la Cour de cassation confirme le jugement de la cour d'appel, les sommes recueillies seront versées à des œuvres humanitaires, précise le syndicat.

De son côté, la municipalité explique qu'elle *« représente les intérêts de l'ensemble des contribuables messins, qui supportent individuellement les condamnations pécuniaires mises à la charge de la commune »*.

JEAN-LOUIS THIS

REPÈRES

BOURGOGNE

Promotion hôtelière en Saône-et-Loire

DANS le sud de la Bourgogne, les mauvaises conditions climatiques du début de l'été, ajoutées à la grève des routiers, se sont ressenties sur le tourisme. Les professionnels de ce secteur, soutenus par le conseil général (UDF) de la Saône-et-Loire, ont décidé de réagir. Pour allonger le séjour des touristes de passage, un trentaine d'hôteliers leur offrent une troisième nuit à moitié prix, jusqu'au 25 août. Cette initiative est annoncée par une campagne d'affichettes et de tracts distribués au péage des autoroutes. Elle concerne quelque 1 100 chambres d'hôtel. Par ailleurs, les chambres d'hôte, les gîtes ruraux et les campings resteront ouverts en septembre et en octobre. Ainsi, espère-t-on, dans les milieux concernés, retrouver l'optimisme qui avait prévalu au printemps, lorsque le taux des nuitées avait marqué une progression de 9 % par rapport à l'an dernier.

BRETAGNE

Microfilmage de journaux anciens en Ille-et-Vilaine

LE conseil régional de Bretagne, le conseil général d'Ille-et-Vilaine, les villes de Rennes, Vitré, Fougères et Saint-Malo ont signé avec la direction du livre et de la lecture du ministère de la culture une convention pour la réalisation d'un plan de microfilmage de journaux anciens. L'opération devrait coûter 900 000 francs. Plus de 300 000 pages de trente-quatre titres vont être accessibles au grand public sans risque pour leur conservation. Parmi les périodiques retenus figurent plusieurs journaux du dix-neuvième siècle. Le papier utilisé à cette époque contenait davantage de bois que de chiffon, d'où une plus grande vulnérabilité à l'épreuve du temps. Les 5 400 mètres de microfilms seront conservés aux archives départementales et dans les bibliothèques municipales de Fougères, Rennes, Saint-Malo et Vitré.

PAYS DE LA LOIRE

La « Sécu » de Nantes se décentralise

EN 1990, la caisse primaire d'assurance-maladie de Nantes décidait de se rapprocher de ses usagers en créant, dans l'agglomération, mais aussi dans certains chefs-lieux de canton distants d'une cinquantaine de kilomètres, treize « maisons de la Sécurité sociale ». Cette « décentralisation » de la « Sécu » a participé à la revitalisation des zones rurales, constate-t-on, deux ans plus tard. Rien à voir avec les permanences minimales de jadis. Les « maisons » sont équipées de réseaux informatiques leur permettant de traiter les dossiers dans les mêmes délais que la caisse centrale.

L'idée, que l'on doit à M. Claude Frémont, directeur de la caisse de Nantes, a été bien accueillie par les maires des communes concernées, à qui il était pourtant demandé de fournir des locaux. Les emplois sont occupés par du personnel volontaire, sans augmentation d'effectifs. La formule permet donc de rendre un meilleur service sans coûter un centime de plus à la « Sécu ».

POITOU-CHARENTES

Un centre d'information juridique à Poitiers

SIÈGE de l'une des plus anciennes facultés de droit de France, Poitiers vient de donner naissance à un centre d'information juridique baptisé Droit et médias, qui se trouve sur le site du Futuroscope. Plutôt que de se doter d'une bibliothèque, celui-ci a créé un réseau de juristes et de correspondants à l'étranger qui, grâce au téléport voisin, peuvent transmettre, dans les meilleurs délais, les renseignements demandés. Droit et médias est déjà implanté dans huit pays européens. Sa directrice, Mme Petra Cramer, avocate d'origine néerlandaise, annonce un développement rapide en direction des pays de l'Est.

► Droit et médias. Tél. : 49-49-41-41. Minitel 36-21, code REIDIJ.

Cette page a été réalisée avec la collaboration de nos correspondants Claudine Mettetal (Mâcon), Christian Tual (Rennes), Yves Rocheongar (Nantes) et Michel Lévêque (Poitiers).

Coup de poker

Le standard téléphonique de la Fédération française d'aviron a failli sauter en fin de semaine. Des milliers de personnes ont appelé pour savoir comment ils pourraient se rendre au lac de Banyoles – situé à trois quarts d'heure de route de Perpignan – afin d'assister aux finales des compétitions olympiques. Pour la première fois depuis vingt-huit ans, les galériens français semblaient en mesure de monter sur l'un des quatorze podiums qui récompenseront les premiers des différentes épreuves. Six bateaux sur les huit engagés étaient en effet qualifiés.

Cette embellie est portée sans restriction au crédit d'un ancien entraîneur de la RDA, Eberhard Mund. En moins de deux ans, il a réussi à relancer complètement une discipline qui végétait depuis des lustres, réorganisant les entraînements, constituant les équipages, programmant la préparation, créant une dynamique de groupe. La méthode est donnée pour « scientifique ». Elle n'a pas exclu de la part de Herr Mund un certain goût pour les coups de poker. Et celui qu'il a tenté en appelant dans l'équipe nationale Corinne Le Moal n'est pas le moindre qu'il ait osé : la Rouennaise a disputé à trente-sept ans ses premiers Jeux olympiques et elle s'est qualifiée pour la finale du skiff qui devait avoir lieu dimanche 2 août. Un énorme pari ! Une belle revanche ! Corinne Le Moal est un peu à l'aviron ce que Jeannie Longo est au cyclisme, une emmerdeuse pétrie de talent. Dès 1976, elle est au seuil de l'équipe nationale. Elle commence à accumuler les titres de championne de France mais elle ne veut en faire qu'à sa tête. Pendant que les autres galèrent sous les ordres d'un entraîneur national, elle préfère suivre les conseils de son mari. Une indépendance qui n'est guère du goût des dirigeants fédéraux de l'époque. Bien qu'elle gagne les tests de sélection, elle finit par ne pas être retenue pour les Jeux de Los Angeles.

La Normande est tellement dépitée qu'elle renonce à ramer pour l'équipe nationale. Elle se contente de battre régulièrement celles qui portent le maillot français lors des compétitions hexagonales. Elle pourrait ainsi continuer à grossir indéfiniment sa collection de titres – elle en compte dix-sept – sans autres bénéfices que sa satisfaction personnelle. Mais à la veille de son trente-septième anniversaire, Eberhard Mund lui propose de reprendre du service actif. Et Corinne Le Moal s'attelle à la tâche. Au bout de milliers de longueurs de bassins, il y a cette place en finale.

La mise à l'écart de la rameuse en 1984 était une injustice patente. Mais les échos du conflit entre la championne et sa fédération n'avaient pas dépassé le cercle des initiés. L'aviron n'a pas le même impact médiatique que le cyclisme. Corinne Le Moal n'avait pas la renommée de Jeannie Longo. Son combat contre les sélectionneurs était perdu d'avance. D'autant qu'à l'époque les sportifs n'osaient pas encore attaquer les décisions de leur fédération devant les tribunaux. Aurait-elle eu gain de cause comme la Grenobloise dans son affaire de pédale ? En tout cas, Eberhard Mund a permis à Corinne Le Moal de montrer qu'elle porte à merveille ce maillot de l'équipe de France qu'on lui a trop longtemps refusé.

A. G.

ESCRIME : Philippe Omnès médaille d'or au fleuret

Délivrance

Philippe Omnès a gagné vendredi 31 juillet la deuxième médaille d'or française en dominant l'Ukrainien Sergueï Goloubitski lors de la finale du fleuret individuel. Il est le premier champion olympique dans cette discipline depuis la victoire de Christian d'Oriola aux Jeux olympiques de Melbourne en 1956. C'est une délivrance plus qu'un aboutissement pour ce gaucher de trente et un ans, champion du monde 1990 à Lyon, après des années de doute jalonnées par deux premières participations décevantes aux Jeux de Los Angeles et de Séoul.

Cet homme revient de loin. En octobre 1989, à l'entraînement, le fleuret de son adversaire se brise contre son cou et perfore la veine jugulaire manquant de peu la carotide. Philippe Omnès a récolté une cicatrice et des idées bien arrêtées sur la relativité de l'existence. Vendredi, la vie lui a encore réservé l'un de ses tours de malice inespéré, insensé. A l'issue de trois « assauts » contre l'Ukrainien Sergueï Goloubitski, le Français radieux est monté sur la première marche du podium. Enfin, après deux Jeux ratés, il réussit à *« décrocher l'Olympe »* sans que son bras gauche ne faiblisse.

Cette médaille d'or revient de loin. Du fond du cœur d'un homme qui a souvent balancé entre le fleuret et le ras-le-bol, dévasté par le doute à mesure que les années ont passé. *« Cette victoire n'est pas un aboutissement d'une fin de carrière. Elle est ma délivrance »*, s'exclame ce beau brun qui aura trente-deux ans en août. Délivrance ! Comme si Philippe Omnès pouvait enfin poser au pied du podium olympique un fardeau de plomb traîné pendant vingt-six ans et grimper léger vers le bonheur. Un sourire fendu jusqu'au oreilles, les yeux humides de larmes contenues, le fleurétiste a tout doucement gravi les marches du podium, peu convaincu qu'elles ne se déroberaient pas sous ses pieds, comme un joli rêve qui s'évanouit dans un réveil brutal.

Un parfait anonyme

Philippe Omnès est venu à l'escrime un peu par hasard. Il avait six ans. *« J'ai suivi un copain. Je me foutais un peu de ce que je faisais. L'important, c'était d'être avec mes amis »*. Le gamin s'amuse, prend goût à l'épée et s'entraîne très sérieusement et très dur : le genre de garçon sérieux qui répète tels des gammes, les mêmes gestes jusqu'à la perfection. Tout va très vite. Le Racing Club de France puis l'équipe de France en 1981. Il devient le meilleur fleurétiste français. Champion de France en 1982 et 1984, il compte pendant quatre années consécutives parmi les huit finalistes aux championnats du monde (1981-82-83) et aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1984 où il se classe septième avant de remporter la médaille de bronze avec l'équipe de France.

Le succès est grisant, la lumière éclatante. Peu à peu, une ombre insidieuse envahit cette brillante carrière. Pour l'heure, Philippe Omnès ne veut rien savoir. Il enchaîne les compétitions sans prendre le temps de souffler et de se poser trop de questions. Malgré deux nouveaux titres de champion de France en 1985 et 1987, il accumule les classements moyens. Il s'entraîne dur, pourtant, mais sa belle confiance s'est érodée.

Difficile de se remettre à flot lorsque l'on doit sa sélection aux Jeux olympiques de Séoul au forfait d'un camarade blessé, Youssef Hocine. Sixième avec l'équipe de France, Philippe Omnès dégringole à la neuvième place en individuel. Il se dit fini. Curieusement, chacune de ses victoire le plonge au plus profond des abîmes de perplexité. Ce bourreau de travail se convainc tout seul qu'il n'a pas pu gagner à la force de son poignet gauche. Il fallait un gagnant, c'est tout.

En 1989, il manque d'une touche le titre de champion du monde à Denver gagnant néanmoins sa première médaille – l'argent – en individuel. L'année suivante, à Lyon, le titre de champion du monde ne lui échappe pas. Las, il reste un parfait anonyme boudé par des sponsors dont il aurait besoin pour simplement pouvoir s'entraîner. Alors, à vingt-neuf ans, le champion français range ses fleurets dans un placard. Six semaines après, il craque et reprend l'entraînement. Le plaisir du combat, la jubilation des assauts lui manquent.

Et vendredi, chaque touche qui le mène à la victoire ponctue les degrés de ce plaisir retrouvé. Le goût de la gagne à la façon Omnès : tout en finesse. *« Le fleuret est l'art de la feinte*, explique Gilbert Lefin, directeur des équipes de France d'escrime. *Il faut savoir décrypter les élans de l'adversaire pour éviter d'être touché, ou bien l'emmêler assez pour pouvoir lui faire baisser sa garde. »*

Réservé et réfléchi, le Français affectionne ce genre de combat où les fleurets s'entrechoquent à peine, impressionnants assauts de silence rythmés par le glissement des pas sur le parquet jusqu'à la sonnerie de « l'arbitre électrique » sanctionnant la touche d'un Philippe Omnès omniprésent face à un Sergueï Goloubitski débousssolé. Priorité à l'attaque, préconise le fleuret. Le tricolore attaque donc, et dans le danger, trouve la bonne parade, la feinte et enfin la victoire de la pointe de son arme mouchetée. Parfois, les attaques sont si foudroyantes qu'elles en sont frustrantes. On aurait aimé les voir s'affronter encore ces deux gauchers-Scaramouche, dont l'un était plus vif, plus hargneux.

Une veine de vie

Homme posé, le futur champion olympique l'est même dans ces colères. Lorsqu'il sent la pression monter. Lorsque ses feintes sont imprécises dans la précipitation, il pousse un hurlement ou fait grimacer tout son corps. Une soupape s'ouvre, la tension se libère. *« J'ai essayé de trouver tous les artifices possibles pour éviter d'être écrasé par l'enjeu d'un tel affrontement. J'ai tenté de me remettre dans les conditions de Lyon, où j'avais connu une pareille émotion avant de devenir champion du monde. Ainsi, jusqu'à la dernière seconde, pour me vider l'esprit, je me suis hurlé qu'il y a d'autre chose dans la vie que l'or. »* Se souvient-il des assauts, d'ailleurs ? *« Je crois que cela a été serré. J'étais bien, je tirais bien. Il ne fallait pas que je commette de fautes tactiques. »*

Fringant et rigolard dans l'euphorie, sa médaille d'or cognant sur sa poitrine, il parle encore de ses doutes : *« J'avais peur d'avoir été à mon* summum *à Lyon. Je pensais qu'à presque trente-deux ans, ça allait être juste. »* Il rend hommage à tous ses maîtres qui l'ont aidé *« à monter une marche de l'escalier »* et à Christian Martin, son nouvel entraîneur avec qui il travaille depuis quatre ans et qui lui a permis *« de franchir le dernier palier »*. Après Barcelone, Philippe Omnès va sans doute arrêter pour de bon et sur un succès : *« L'entraînement commence à me peser d'autant que l'écart d'âge avec mes camarades de l'équipe de France grandit peu à peu. »*

Avant de partir, le bras d'or de l'épreuve individuelle veut réaliser le doublé avec l'équipe de France. Vendredi, il s'est juré de ne pas laisser retomber cette tension pour retrouver ce plaisir d'une victoire qui l'a lavé de toutes ses défaites et de tous ses triomphes, aussi. Curieux or olympique. Comme s'il avait le pouvoir de tout gommer et cicatriser toutes les blessures. Toutes, sauf cette petite plaie nichée dans le cou de Philippe Omnès, près d'une veine de vie. Le signe, peut-être, que les trente-deux premières années de son existence n'auront tenues qu'à la lame d'un fleuret.

BÉNÉDICTE MATHIEU

NATATION : record du monde sur 1 500 mètres nage libre

Kierin Perkins, le « wonder kid »

Deux records du monde ont été améliorés, vendredi 31 juillet à l'occasion de la dernière journée des épreuves de natation par la Chinoise Yong Zhuang sur 50 mètres (25 s 56) et par l'Australien Kieren Perkins sur 1 500 mètres (14 mn 43 s). Les autres vainqueurs sont l'Américaine Summers Sanders sur 200 mètres papillon (2 mn 08 s 67), les Hongrois Tamas Darnyi sur 200 mètres 4 nages (2 mn 00 s 76) et Krisztina Egerszegi sur 200 mètres dos (2 mn 07 s 34) et le relais masculin américain (Rouse, Diebel, Morales, Olsen) sur 4 fois 100 mètres 4 nages. Les Français ont obtenu deux places de finalistes par Catherine Plewinski, quatrième du 50 mètres et par le relais 4 fois 100 mètres masculin, cinquième.

Dans les années 50, l'Australie avait été émue par l'histoire de Jon Konrads. Frappé de poliomyélite à neuf ans, ce fils de réfugiés lettons, avait dû fréquenter assidûment une piscine pour hâter sa guérison. Six ans plus tard, il battait les records du monde du 200, 400 et 1 500 mètres avant de devenir champion olympique sur cette distance à Rome en 1960. C'est aussi à neuf ans que Kieren Perkins a failli perdre sa jambe gauche en passant à travers une porte vitrée. Muscle sectionné et artère touchée, il avait évité de justesse l'amputation. Les médecins lui avaient prescrit des séances de piscine pour sa rééducation. Au printemps dernier, il a battu les records du monde du 400 mètres, 800 mètres et 1 500 mètres, avant de devenir à Barcelone... champion olympique sur cette distance.

La répétition de l'histoire ne s'arrête pas là. A Rome, Jon Konrads avait devancé son compatriote Murray Rose. A Barcelone, les Australiens ont effectué un nouveau doublé avec Glen Housman. La principale différence réside dans les temps. Jon Konrads avait nagé en 17 mn 19 s 6. Kieren Perkins a pulvérisé son propre record du monde de près de 5 secondes en 14 mn 43 s 48. Trente-deux ans plus tard, après une longue traversée du désert, l'Australie renoue avec l'histoire de ses *wonder kids*. *« C'est vrai qu'il y a une tradition et un style australien sur les longues distances,* estime le champion olympique. *Peut-être est-ce la façon dont nous sommes élevés. Nos anciens ont dû travailler dur. Quand on veut quelque chose, il faut toujours se battre pour l'avoir. En revanche, les Américains ont toujours eu des champions sur les courtes distances. »*

Les méthodes de préparation ont évolué. John Carrew, l'entraîneur de Kieren Perkins près de Brisbane, a travaillé avec des chercheurs de l'université du Queensland pour étudier la coordination des mouvements dans l'eau, les fréquences idéales de battements des pieds. Mais un 1 500 mètres se gagne toujours dans la tête. Crédité dès les 200 mètres de temps de passage très inférieurs à ceux de son record du monde, Kieren Perkins a dû effectuer l'essentiel de sa course en solitaire, croisant le plus souvent ses adversaires dont certains accusaient plus d'une longueur de bassin de retard à l'arrivée. *« Je n'avais pas idée du temps,* assurait le nouveau champion olympique. *J'entendais vaguement la foule qui m'encourageait, mais ça n'a pas été une épreuve où j'ai eu l'impression de me battre à mort. Je pense que j'aurais pu aller plus vite. C'est une question de mental. Quand vous êtes le premier, ça ne fait pas mal du tout. »*

A dix-huit ans, le nouveau phénomène de la natation australienne a du mal à envisager ses limites. Depuis les derniers championnats du monde de Perth en 1991 où il avait été battu par l'Allemand Joerg Hoffman, troisième à Barcelone, son programme d'entraînement, étalé sur quatre années, avec plus de 80 km par semaine, effectués à raison de 5 à 6 heures par jour, prévoit une augmentation sensible de l'intensité des séances chaque mois. *« Tant que je gagne et que j'ai encore envie de nager, je peux améliorer mon temps,* dit-il. *J'ai encore une marge, mais il faut être frais et avoir des réserves pour répéter un 1 500 mètres. J'ai très envie d'être à Atlanta en 1996, mais je ne sais pas si je serai encore assez motivé pour y disputer le 1 500 mètres. »*

G. A.

Un entretien avec Stephan Caron

« Popov a quelque chose de plus »

Les épreuves de natation ont pris fin, pour les courses, vendredi 31 juillet. Stephan Caron, vice-champion du monde en 1986 et médaille de bronze sur 100 mètres nage libre aux Jeux de Séoul (1988) et de Barcelone, en dresse un bilan pour *le Monde*.

« Si vous deviez retenir une image et un champion comme symboles des épreuves de natation, quels seraient-ils ?

– Popov. Sans hésiter. Il a créé la surprise, tant sur 100 mètres que sur 50. Sur cette distance, c'était totalement inattendu. Dans l'histoire de la natation, ça n'est pas arrivé souvent aux Américains de se faire dominer en sprint. Il faut remonter à 1956 pour ne pas les retrouver sur le podium du 100 mètres. Popov est un grand champion qui a un potentiel de progression énorme. Dans la salle d'appel, je n'avais jamais vu quelqu'un avec une telle décontraction. Popov a quelque chose de plus. Il maîtrise parfaitement son sujet. Il est fait pour la natation. S'il y en a un qui peut battre le record du monde de Biondi (48 s 42), que je trouve mythique, c'est lui.

« Du mal à admirer les Chinoises »

– Avec vingt-sept médailles en trente et une courses, les Américains ont largement dominé ces épreuves, mais le public a surtout retenu les échecs de quelques-unes de leurs plus grandes stars. Avez-vous été surpris par leur effacement en nage libre et quel jugement portez-vous sur leur bilan ?

– Il faut relativiser cet échec. Ils remportent quand même plus de vingt médailles. C'est énorme. Leur équipe était surtout composée d'un groupe de jeunes qui manquaient d'expérience au niveau olympique et de « vieux » en fin de carrière. Il leur manquait une ossature intermédiaire de nageurs en pleine force de l'âge et de leur entraînement. La surprise est surtout venue de la nage libre et des relais où d'autres pays ont eu leur chance. C'est bon pour le spectacle, et la natation a besoin de spectacle.

– Malgré les bouleversements politiques et sociologiques dans l'ex-URSS, les nageurs de la CEI se sont imposés dans toutes les épreuves de nage libre, du 50 au 400 mètres. Pensez-vous que ces difficultés aient pu constituer un stimulant pour ces champions ?

– Je ne parlerais pas de motivation. Je crois qu'ils étaient plus relâchés. Les événements dans leur pays ont pris de telles proportions qu'ils peuvent relativiser tout ce qui leur arrive. Cette année, ils ont été bien aidés. Ils ont pu s'entraîner dans de bonnes conditions dans des pays comme l'Italie. Ils sont ailleurs. Ils cherchent à se faire plaisir. Le sport est devenu pour eux une échappatoire.

– L'avènement des Chinoises avec neuf médailles, dont quatre en or, est un autre fait marquant de ces Jeux. La présence en Chine d'entraîneurs de l'ex-RDA et la morphologie de certaines nageuses, ont déjà suscité quelques rumeurs. La natation est-elle à l'abri des dérapages de la préparation physiologique ?

– C'est difficile de se prononcer là-dessus. Tout le monde a des doutes. On ne peut pas juger les gens sans preuve, mais j'ai du mal à admirer les Chinoises lorsque je vois à quoi elles ressemblent. Actuellement, nous devons prendre en compte leurs résultats avant d'accuser. Il faut considérer que la Chine est un immense pays de plus d'un milliard d'habitants. Le jour où ils décident de s'investir dans un sport, ils disposent d'une masse énorme de sportifs pour leurs sélections.

– L'effondrement le plus spectaculaire est celui de l'Allemagne réunifiée, qui n'a obtenu qu'une médaille d'or. Comment l'expliquez-vous ?

– J'ai du mal à réaliser. Même si elles n'ont obtenu qu'une médaille d'or, les filles n'ont pas eu de mauvais résultats, mais je ne connais pas suffisamment leur préparation. Je crois qu'il y a surtout eu un problème d'insertion pour les sportifs de l'Est. Les mentalités étaient très différentes. L'équipe allemande a été totalement décomposée après des affaires de dopage. C'est évident que lorsqu'ils ont dû l'arrêter, les performances ont chuté. Ils ont aussi dû changer de structures, de clubs. Cela a représenté de gros bouleversements pour les sportifs de l'ex-RDA.

Esposito nouveau leader

– La natation française a longtemps dû chercher sa voie entre le système universitaire américain et les structures d'Etat des pays de l'Est. Avec trois médailles de bronze, elle obtient à Barcelone son meilleur résultat depuis 1952, mais les trois médaillés travaillent en marge du système fédéral avec des entraîneurs particuliers. Les structures fédérales sont-elles adaptées aux exigences de la haute compétition ?

– Il faut les deux systèmes. Certains nageurs ont besoin des structures fédérales. D'autres ont plus besoin d'un soutien familial ou d'un entraîneur. C'est une question de tempérament et, souvent, d'âge. L'assistance, c'est bien quand on est jeune. Plus tard, on a besoin d'être plus indépendant pour pouvoir vivre sa vie. La natation est un sport individuel. On n'a pas besoin de vivre en permanence avec une équipe. Le mérite de Patrice Prokop (directeur technique national) et d'Henri Sérandour (président de la fédération), c'est d'avoir su concilier ces deux impératifs. Lorsque je suis arrivé en équipe de France en 1983, nous avions trois finalistes aux championnats d'Europe. Aujourd'hui, nous avons autant de médaillés aux Jeux. C'est un résultat très positif.

– Lorsque vous prenez un peu de recul avec votre carrière, de quoi êtes-vous le plus fier ?

– Je n'ai pas vraiment connu une consécration. C'est un tout avec une longue présence au plus haut niveau, des médailles aux Jeux et aux championnats du monde et la faculté d'avoir pu poursuivre parallèlement mes études. Je crois que c'est important d'arriver dans la vie active dans de bonnes conditions.

– Vous avez été le leader de la natation française pendant deux olympiades. Vous voyez-vous un successeur pour les prochains Jeux à Atlanta ?

– Il est déjà tout désigné. Franck Esposito n'a pas, pour l'instant, tout le charisme nécessaire, mais il a déjà les résultats et une bonne personnalité. Tout le monde l'adore dans l'équipe. Je lui fais confiance pour assurer ce rôle à l'avenir.

– Vous avez disputé à Barcelone votre dernière grande compétition internationale. Qu'allez-vous faire dans les prochains mois ?

– D'abord réfléchir sur mes ambitions professionnelles. Une nouvelle vie commence. Un nouveau défi dans lequel je compte m'engager à fond. Pour assurer une bonne transition avec un sport dans lequel on a vécu beaucoup d'émotions, il faut s'investir au maximum. J'ai encore une thèse à préparer et un stage à effectuer. Mais, fin décembre, je serai diplômé de l'école supérieure de commerce de Paris et opérationnel. »

Propos recueillis par GÉRARD ALBOUY

GYMNASTIQUE : le concours général masculin

Dernier triomphe pour un empire éclaté

Le Biélorusse Vitali Chtcherbo est monté vendredi 31 juillet sur la plus haute marche du podium du concours général individuel de gymnastique. Il était encadré par deux autres membres de l'équipe de la Communauté des Etats indépendants (CEI), l'Ukrainien Grigori Misioutine et l'Azerbaïdjanais Valeri Belenki. La suprématie des ex-Soviétiques a été totale dans cette discipline. Les deux Français en compétition, Patrice Casimir et Sébastien Darrigade, ont terminé respectivement aux 31e et 32e places.

Pour une razzia, cela en fut une. Et encore, il manquait Igor Korobtchinski. Cet autre Ukrainien, champion d'Europe 1992, avait pourtant terminé cinquième lors des qualifications du concours par équipes. Il n'avait cependant pas été sélectionné car seulement trois gymnastes sont retenus par nation dans le concours général individuel. Sinon cela aurait été la grande rafle. Quelle insolente domination! La mort de l'URSS n'a pas mis fin au monopole qu'elle exerçait sur cette discipline. Dans ce domaine, elle a encore de belles ressources.

Un trio presque parfait. Il a manqué moins d'un point (59,025 sur 60) aux 62 kilos de muscles de Vitali Chtcherbo, pur produit de Minsk, pour être totalement irréprochable. Une petite faiblesse à la barre fixe et une très, très légère insuffisance au sol pour que l'on puisse dire : bon à 100 %! Quelques juges chagrins ont dû voir un léger tremblement, noter un défaut de courbure dans un triple salto, déplorer une réception pas tout à fait contrôlée pour tempérer l'ardeur des dix qui s'inscrivaient sur les tableaux lumineux.

Et encore, ce génie de précision n'a triomphé qu'avec un dixième de point sur Grigori Misioutine et trois dixièmes sur Valeri Belenki. D'où vient l'avantage, a-t-on demandé à Chtcherbo? Il a répondu tout simplement : *« La différence est d'un dixième. »* Mieux qu'un long commentaire pour expliquer que cette belle brochette était à un grain de magnésie près et que les autres n'ont jamais pu les inquiéter – à part l'Allemand Andreas Wecker, un spécialiste des anneaux formé au Dynamo de Berlin, qui s'est adjugé une belle quatrième place.

Vitali Chtcherbo et ses deux compères se sont baladés du début à la fin parvenant même à arracher, à de nombreuses reprises, les applaudissements d'une foule toute acquise à un compatriote espagnol nommé Rodriguez, lequel est d'ailleurs parvenu à terminer en seizième position de cette épreuve particulièrement relevée. Le maire de Barcelone, M. Pasqual Maragall, avait fait le déplacement pour saluer les performances de ces trente-six virevolteurs de haute lignée dont la stature contraste singulièrement avec celle des superbes poupées sautantes de l'autre sexe. Ce qui n'empêche pas les entraîneurs de serrer aussi dans leurs bras ces épaules sculptées de muscles après un exercice réussi. Que d'affection et d'onction maternelle entre ces chefs-d'œuvres élaborés au fil d'un long compagnonnage et leurs artisans couvant du regard ces bijoux de la voltige. Quand la main glisse, que la barre se dérobe, que la vitesse bouscule l'équilibre et que tout bascule dans la rupture d'harmonie, elles sont là, tout près, ces secondes mères pour transmettre d'un regard leur sollicitude.

Du haut de son 1,68 mètre et du poids de ses vingt ans, Vitali Chtcherbo a crié qu'il *« aimait »* celui qui l'a aidé à conquérir cette médaille d'or. Barcelone était son objectif alors, aujourd'hui, il est *« content ». « J'ai réalisé mes désirs. Tout ce travail n'a pas été fait en vain »*, dit-il, très sérieux avec sa petite moustache blonde à peine visible, son nez pointu et ses cheveux en arrière qui lui donnent un air volontaire. Vitali sait ce qu'il veut. Il l'a obtenu. Maintenant, il n'a qu'une hâte : pouvoir retrouver sa femme qu'il n'a vue que trois fois depuis son mariage, en décembre dernier.

Dormir d'abord

Pour l'instant, il ne se soucie guère du reste, des reproches qu'on lui fait de ne pas sourire quand il est en compétition, de son avenir de gymnaste, de la probable dilution de cette force de frappe de compétition avec l'éclatement des différentes Républiques. A Paris, au mois d'avril, lors du championnat du monde, il avait été ulcéré que l'on hisse le drapeau de la Fédération internationale de gymnastique et qu'en guise d'hymne national résonne du Beethoven. *« Je ne savais plus pour qui je faisais de la compétition »*, avait-il fait remarquer. Désormais, il le sait un peu mieux, apparemment, puisqu'il arbore le drapeau biélorusse frappé de la faucille et du marteau et que, en plus, l'hymne biélorusse a été exécuté sous les voûtes du palais des sports Sant-Jordi.

Valeri Belenki, 1,62 mètre, 57 kilos, est, lui, manifestement fier de son pays, l'Azerbaïdjan. Lors de la remise des médailles, cet étudiant de Bakou a déplacé le ruban pour qu'il ne dissimule pas son drapeau, qu'il affichait ostensiblement sur la poitrine. Il reconnaît que *« les gymnases ne sont pas toujours bien équipés, mais (qu')il y a une série de jeunes qui font du sport et sont l'avenir du pays »*.

Bientôt, de la gymnastique ex-soviétique ne subsistera qu'un substrat déconnecté et épars. L'Ukraine pourra peut-être prendre la relève. Grigori Misioutine n'en sait rien. Avec sa bonne bouille et son sourire timide, ce gymnaste à la technique pétillante n'est pas du genre à se faire de la bile. Ce *« calme de nature »*, comme il s'est défini lui-même, a toujours pris les choses avec philosophie. Pourquoi se torturer les méninges en un si beau jour quand on avoue le sommeil comme passe-temps.

Le triomphe acquis, le stress oublié, ces trois valeureux ne voulaient plus que cela après les épreuves : dormir. Vitali Chtcherbo n'en peut plus de répondre aux questions. Il a la tête vide, l'esprit fatigué. Son sac de sport à peine refermé, il quitte la salle, poursuivi par des amateurs d'autographes. L'avenir de la gymnastique venue de Moscou n'est pas son problème ce soir. Difficile de le blâmer.

MICHEL BOLE-RICHARD

HALTÉROPHILIE : au sein de l'équipe « unifiée »

Bisbilles de poids

En catégorie 82,5 kg, le spectacle n'est pas seulement venu de la victoire du Grec Pyrros Dimas. Il s'est également déroulé en coulisses, où l'équipe dite « unifiée » a éclaté pour des problèmes nationaux.

Premier épisode, avant la compétition : l'entraîneur russe Vassili Alexeev évince l'haltérophile turkmène Altymurad Orazdurdyev, prétextant une blessure de l'ancien champion du monde. Alexeev reconnaît plus tard avoir voulu privilégier Ibragim Samadov, un Tchétchène de la République de Russia. Orzdurdyev s'insurge : *« J'ai dit que je me laisserais battre, que la deuxième place me suffirait mais il (Alexeev) a répondu que c'était trop tard. »* Son entraîneur personnel, Turkmène lui aussi, en profite même pour dénoncer *« l'ancienne mafia soviétique »*.

Deuxième épisode, sur le podium : Samadov, seulement troisième de la compétition, dénonce le comportement gênant des supporters grecs. Alors que retentissent les hymnes nationaux, il jette sa médaille par terre et s'en retourne aux vestiaires sous les huées du public. Le Tchétchène a été exclu à vie par la Fédération internationale d'haltérophilie et la sélection de la CEI traverse désormais une crise grave. Pourtant, dans les jours précédents, deux de ses membres avaient conquis des médailles d'or, l'Arménien Militossian (67,5 kg) et le Moldave Kassapun (75 kg).

Potions



Suite de la première page

Le second, James Doehring, un autre Américain, a appris qu'il pourrait concourir à Barcelone seulement huit semaines avant l'ouverture des Jeux. Il venait de réussir à faire casser, pour vice de forme, la sanction décidée par sa fédération après un contrôle positif à l'épistostérone. Il n'avait en revanche pas pu échapper à une peine de six mois de mise à l'épreuve, imposée par la justice américaine pour sa complicité dans un trafic de stéroïdes anabolisants. Quant au médaillé de bronze, Vladimir Lykho, un membre de l'équipe de la CEI, il a été déclassé des championnats d'Europe de Split, en 1990, et suspendu trois mois après un contrôle positif.

Le concours de Barcelone s'était-il ingénié à récompenser les brebis galeuses du lancer du poids? La liste de ceux qui ont trébuché aux portes du podium montre qu'il aurait eu du mal à se donner à homme totalement sain. Ainsi, le cinquième, le vice-champion olympique de Séoul Ulf Timmermann, a été abondamment cité lors des révélations sur les pratiques illicites dans l'ex-Allemagne de l'Est. Le grand favori de l'épreuve, qui aura finalement échoué à la quatrième place, le champion du monde suisse Werner Gunthör, ressemble dès lors à un ange immaculé au milieu d'un tel voisinage. Les urines du colosse à la crinière blonde n'ont jamais avoué de substances interdites. Il a « seulement » été mis en cause, en début de semaine, par l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*. Selon le magazine, Werner Gunthör aurait consommé en tout près de 2 000 milligrammes d'anabolisants pour décrocher la médaille de bronze des Jeux de Séoul.

Son entraîneur pouvait hurler à la machination, clamer que l'on cherchait à déstabiliser son athlète – ce qui a parfaitement fonctionné vendredi soir. C'était sans doute vrai, mais le combat semblait d'arrière-garde. La question n'est plus désormais de savoir s'il y a quelque chose de pourri au royaume des lanceurs, mais bien s'il en reste un seul encore au-dessus de tout soupçon. Les concours de poids ressemblent désormais à une rotation inlassable entre ceux qui partent se faire suspendre et ceux qui en reviennent. Les résultats de la discipline ont-ils dès lors la moindre signification?

Depuis 1976 et la victoire de l'Allemand de l'Est Udo Beyer à Montréal, tous les vainqueurs olympiques de la discipline ont été cité dans des affaires de dopage. L'Américain Randy Barnes a dû, lui, regarder la compétition de Barcelone avec le sourire. Son record du monde de la spécialité n'a pas été menacé vendredi. Le vainqueur, qui est également son camarade d'entraînement, s'en est tenu à une distance respectueuse – plus d'un mètre. Randy Barnes pourra récupérer son bien intact dès la fin du mois d'août, quand il en aura fini avec sa... suspension pour dopage.

Le cas du lancer du poids est tellement caricatural qu'il en devient risible. Cette avalanche de sanctions, cette baisse générale du niveau des participants sont cependant le signe que la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) a choisi de prendre le risque des scandales, que d'autres sports cherchent encore à éviter, en plaçant certaines de ses disciplines sous haute surveillance. L'IAAF, soutenue par le CIO, a surtout cherché, ces dernières années, à développer les contrôles effectués hors compétition. Elle vient d'en toucher un ultime dividende, après une série inédites de sanctions ces derniers mois, avec le renvoi de Barcelone de l'athlète anglais Jason Livingston. Des traces de stéroïdes anabolisants avaient été repérées dans ses urines à la suite d'un contrôle inopiné, effectué le 15 juillet dernier à l'initiative de la fédération anglaise (*le Monde* du 1er août). « Baby Ben », ainsi surnommé à cause de sa ressemblance physique avec Ben Johnson, ne courra pas aux côtés de son idole.

« Cette affaire montre bien que les Jeux de Barcelone ne sont pas ceux du dopage, explique le prince Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du CIO. *Les fédérations craignent désormais suffisamment nos contrôles pour ne pas souhaiter envoyer aux Jeux olympiques des athlètes qui pourraient faire scandale en se faisant prendre ».* Le principe de ces contrôles *in extremis* se rapproche cependant des vérifications qu'effectuaient d'anciens pays de l'Est juste avant que leurs athlètes ne partent sur leur lieu de compétition. *« La nouveauté,* dit M. de Mérode, *est que la plupart des fédérations jouent désormais le jeu : elles rendent publics les noms des athlètes sanctionnés. »*

Ces premières victoires, cette volonté nouvelle de l'IAAF de jouer un rôle actif dans la lutte anti-dopage, ne parviendront pas toutefois à effacer tous les doutes sur la régularité des épreuves d'athlétisme. Dans le cas des lanceurs de poids, l'inflation des athlètes sanctionnés peut également s'expliquer par le fait que, pour développer leur musculature, presque tous utilisaient des stéroïdes anabolisants, désormais aisément repérables lors des analyses d'urine. Mais qu'en est-il des nombreux produits qui demeurent indétectables à l'heure actuelle?

JÉRÔME FENOGLIO

---

20 kilomètres marche

Plaza d'Espagne

Une formidable clameur a tiré, vendredi 31 juillet, la marche de son pudique anonymat : celle qui a accueilli dans le stade un jeune homme desséché, au visage marqué d'un rictus entre bonheur et fatigue. Un Espagnol, qui allait offrir à son pays sa première médaille d'or en athlétisme. Mieux qu'Espagnol il était Catalan.

Pour Daniel Plaza Montero, cette victoire ressemblait à une double vengeance. Aux derniers championnats du monde, il avait été déclassé, pour avoir couru. Vendredi, en respectant scrupuleusement le carcan de sa discipline, il s'est taillé un triomphe que d'autres lui envieront sûrement.

J. Fe.

OBLIQUES

Inventaire

Il y a eu des prétendants. Popov, qui voulait battre Biondi et qui a réussi. Goutsou, Egerszegi, Lin Li, des noms, des muscles plus ou moins attirants ou connus. Il y a eu des records du monde. Neuf en moins d'une semaine en natation. Et des médailles. Deux cent quatre vingts en six jours, dont 40 pour les Etats-Unis, 24 pour la Chine, autant pour l'Allemagne. Et 44 pour cette équipe unifiée, où chacun court pour soi, stratégie qui ne donne pas de si mauvais résultats. 280 médailles pour 35 pays sur les 172 engagés, moins l'Afghanistan qui a fini par déclarer forfait.

Il y a eu les hymnes russe, ukrainien, biélorusse, géorgien, moldave et arménien. Il y a eu le tireur lettonien qui a donné à son pays sa première médaille depuis 1936. Et au moins autant de visites organisées. Le vice-ministre éthiopien de la culture et des sports. Le maire de Sarajevo, qui a versé une larme sur ses installations olympiques de 1984. Quincy Jones et Frédérique Bredin. Jack Nicholson doit arriver et les sponsors se relaient. Il en coûte 108 000 F par cabine sur le *Club Med One*, un palace flottant français où tout est luxe, calme et Vivaldi. Il y a eu un contrôle anti-dopage sur un prince héritier que le sort avait désigné.

Accélération des cadences

Il y a eu des nouveaux règlements, une accélération des cadences pour séduire la télé. Les tireurs pleurent encore leur *sanglier courant*, remplacé par des cibles électroniques, et les escrimeurs sont entrés dans l'ère olympique du sabre à l'électricité. Il y a eu les débuts du badminton, pas tout à fait réussis de ce côté-ci de la terre, mais en Malaisie, on compte sur les frères Sidek pour gagner la première médaille du pays. Il y a eu le parcours du combattant du pentathlon moderne – escrime, natation, tir, course et équitation sur un cheval inconnu. Une invention de Coubertin, impossible d'y renoncer. Il y a eu l'annonce que les derniers marathoniens n'auraient qu'à aller se rhabiller sans tour d'honneur, le stade olympique étant réquisitionné pour la cérémonie de clôture qui doit signifier une dernière fois au monde que la Catalogne existe et que Barcelone l'a rencontrée. Il y a ceux qui d'ores et déjà proposent de confectionner des autocollants *« Freedom for Atlanta »*.

Il y a eu les performances technologiques. *L'hélicoptère,* désigné pour signaler la pollution aux « pelicanos » chargés de l'avaler avant que les navigateurs des Bermudes n'aillent encore protester. Il y a eu la *bronca* des taxis contre les 5 000 véhicules officiels qui les mettent sur la paille et celle des VIP's contre leur nombre insuffisant. Il y a eu le désarroi de la bébé-nageuse néerlandaise qui cherchait un moyen de rejoindre sa maman. L'entraînement de l'équipe allemande derrière un bus en panne. L'émerveillement des 395 000 Barcelonais qui, en quatre jours, ont pris et repris les nouveaux escalators de Montjuich.

Travellings sous-marins

Il y a eu l'annonce de l'augmentation du prix du ticket de métro de 10 à 15 % à l'automne. Les 6 000 coups de fil quotidiens depuis le village olympique. Les 50 000 consultations par jour de la banque de données qui procure jusqu'à la biographie des chevaux. Il y a eu des faits divers, la mort par crise cardiaque d'un délégué équatorien. Et un scandale panaméen avec revente abusive de billets.

Il y a eu la petite reine de l'info, la caméra sub-aquatique de la *« radio-television olimpica »*, un organisme autonome au sein du COOB. La natation se dandine plus qu'on ne croyait. Les travellings sous-marins entre les lignes 4 et 5. Et la caméra périscope, pour la natation synchronisée, qui montre en même temps la tête, l'eau et les jambes. Pour suivre l'athlétisme, il y a 47 caméras, dont l'une sur un rail de 125 mètres sur la toiture du stade, pour ne rien perdre du 100 mètres des têtes. Et une autre encore, la vedette, placée sur une voiturette électrique pour accompagner la course de fond. 12 mètres par seconde, Leroy Burrel ne fait pas mieux. Il y a déjà tout cela. Mais pour y mettre bon ordre, les Jeux cherchent un roi.

CORINE LESNES

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

MESSIEURS

Poids. – 1. Stulce (E-U), 21 m 70 ; 2. Doehring (E-U), 20 m 96 ; 3. Lykho (CEI), 20 m 94.

20 km marche. – 1. Plaza Montero (Esp.), 1 h 21 min 45 s ; 2. Leblanc (Can.) 1 h 22 min 5 ; 3. De Benedictis (Ita.), 1 h 23 min 11 s.

AVIRON

DAMES

Quatre sans barreuse. – 1. Canada ; 2. Etats-Unis ; 3. Allemagne.

Deux de couple. – 1. Allemagne ; 2. Roumanie ; 3. Chine.

Deux sans barreuse. – 1. Canada ; 2. Allemagne ; 3. Etats-Unis ; 4. France (Danjou, Gossé).

MESSIEURS

Quatre avec barreur. – 1. Roumanie ; 2. Allemagne ; 3. Pologne... 5. France (Schulte, Fauché, Lot, Vergnes, barreur : Huguet-Balent).

Deux de couple. – 1. Australie ; 2. Autriche ; 3. Pays-Bas.

Deux sans barreur. – 1. Grande-Bretagne ; 2. Allemagne ; 3. Slovénie ; 4. France (Andrieux, Rolland).

BASKET

MESSIEURS

Groupe A. – Angola b. Espagne, 83-63 ; Croatie b. Allemagne, 99-78 ; Etats-Unis b. Brésil, 127-83.

Groupe B. – Porto-Rico b. Venezuela, 96-82 ; Australie b. Chine, 88-66 ; CEI b. Lituanie, 92-80.

Après quatre journées, les Etats-Unis, la Croatie, la CEI, la Lituanie, l'Australie et Porto-Rico sont déjà qualifiés pour les quarts de finale. La Chine et le Venezuela sont éliminés.

CYCLISME

DAMES

Vitesse. – 1. Salumae (Est.) ; 2. Neumann (All.) ; 3. Haringa (P-B) ; 4. Ballanger (Fra.).

Poursuite individuelle. – 1. Rossner (All.) ; 2. Watt (Aus.) ; 3. Lynne Twigg (E-U)... 5. Longo-Ciprelli (Fra.).

MESSIEURS

Vitesse. – 1. Fiedler (All.) ; 2. Neiwand (Aus.) ; 3. Harnett (Can.).

Poursuite par équipes. – 1. Allemagne ; 2. Australie ; 3. Danemark.

Course aux points. – 1. Lombardi (Ita.), 44 pts ; 2. Van Bon (P-B), 43 ; 3. Mathy (Bel.), 41... 6. Magnin (Fra.), 24.

ESCRIME

MESSIEURS

Fleuret individuel. – 1. Omnès (Fra.) ; 2. Goloubitski (CEI) ; 3. Gregory (Cub.).

GYMNASTIQUE

MESSIEURS

Concours général individuel. – 1. Chtcherbo (CEI), 59,025 pts ; 2. Misioutine (CEI), 58,925 ; 3. Belenki (CEI), 58,625.

HALTÉROPHILIE

Catégorie 82,5 kg. – 1. Dimas (Grè.), 370 kg (167,5 + 202,5) ; 2. Siemion (Pol.), 370 kg ; 3. Samadov (CEI) a refusé la médaille de bronze.

HANDBALL

MESSIEURS

Groupe A. – Corée du Sud b. Tchécoslovaquie, 20-19 ; Islande b. Hongrie, 22-16 ; Suède b. Brésil, 22-15.

Groupe B. – CEI b. Egypte, 22-18 ; France b. Allemagne, 23-20 ; Espagne b. Roumanie, 21-20.

JUDO

DAMES

Catégorie 56 kg. – 1. Blasco (Esp.) ; 2. Fairbrother (G-B) ; 3. Tateno (Jap.) et Morales (Cub.) ... 7. Arnaud (Fra.).

MESSIEURS

Catégorie 71 kg. – 1. Koga (Jap.) ; 2. Hitos (Hon.) ; 3. Smaga (Isr.) et Chung (Sud-Corée) ; 5. Carabetta (Fra.).

NATATION

DAMES

200 mètres papillon. – 1. Sanders (E-U), 2 min 8 s 67 ; 2. Wang (Chine), 2 min 9 s 01 ; 3. O'Neill (Aus.), 2 min 9 s 03.

200 mètres dos. – 1. Egerszegi (Hon.), 2 min 7 s 06 ; 2. Hase (All.) 2 min 9 s 46 ; 3. Stevenson (Aus.) 2 min 10 s 20.

50 mètres nage libre. – 1. Yang (Chine), 24 s 79 (nouveau record du monde, ancien record 24 s 98) ; 2. Zhuang (Chine), 25 s 08 ; 3. Martino (E-U), 25 s 23 ; 4. Plewinski (Fra.), 25 s 36 (nouveau record de France, ancien record : 25 s 50).

MESSIEURS

200 mètres 4 nages. – 1. Darnyi (Hon.), 2 min 0 s 76 ; 2. Burgess (E-U), 2 min 0 s 97 ; 3. Czene (Hon.), 2 min 1 s.

4 x 100 mètres 4 nages. – 1. Etats-Unis (Rouse, Diebel, Morales, Olsen), 3 min 36 s 93 (record du monde égalé) ; 2. CEI 3 min 38 s 56 ; 3. Canada 3 min 39 s 66... 5. France (Schott, Vossart, Gutzeit, Caron), 3 mn 40 s 51 (nouveau record de France, ancien record : 3 min 42 s 15).

1500 mètres nage libre. – 1. Perkins (Aus.), 14 min 43 s 48 (nouveau record du monde, ancien record : (14 min 48 s 40) ; 2. Housman (Aus.), 14 min 55 s 29 ; 3. Hoffmann (All.), 15 min 2 s 29.

TENNIS

Journée noire pour les Français. Chez les hommes, Leconte a été éliminé par le Mexicain Lavalle (6-4, 3-6, 4-6, 6-3, 10-8). Pierce, Tauziat et Halard ont subi le même sort chez les dames.

TIR

MESSIEURS

Carabine petit calibre trois positions 50 mètres. – 1. Petikian (CEI), 1267,4 pts ; 2. Foth (E-U), 1266,6 ; 3. Koba (Jap.), 1265,9.

AGENDA

THÉATRE

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Fille sur la banquette arrière : 20 h 45, dim. 15 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : 18 h et 21 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). *Eh Joel* : 20 h 30, dim. 15 h.Dim. Les Champêtres de joie : 20h30.
BOBINO (43-27-75-75). Télé-folies : 21 h.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). *Sans mentir* : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 21 h.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Rasoi : 21 h, dim. 16 h.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00). La Mère : 19 h 30.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pétaouchnok : 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Livre d'heures : 16 h 30. Le Roi Lear : 18 h 15, dim. 17 h.Dim. Les Larrons : 15h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h, dim. 17 h 30. La Mouette : 20 h, dim. 19 h 30. Feu la mère de madame : 20 h, dim. 18 h. Merci... Rano : 23 h, dim. 19 h.
GRAND EDGAR (43-20-90-09). Qui va à la chasse... : 20 h 15. Eric Thomas : 22 h.
HÉBERTOT (43-87-23-23). La Vérité sur maman : 21 h.
HOTEL DE SULLY (44-61-21-50). Coup de chance : 21 h 15.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Adieu monsieur Tchékhov : 20 h. Le Rire de Tchékhov : 21 h 30. Théâtre rouge. Bereshit : 18 h 15. Feu la mère de madame : 20 h. Silence, on bouge! : 21 h 30.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30, dim. 15 h.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h, dim. 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : 21 h.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.
OLYMPIA (47-42-25-49). C'est relâche : 18 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Madame de La Carlière : 21 h, dim. 16 h.
PRÉ-CATALAN, JARDIN SHAKESPEARE (43-71-14-26). 29 degrés à l'ombre : 15 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : 17 h et 21 h.
SALLE BRASILIA (48-07-20-17). De passion en passion : 20 h 30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Prends garde à toi : 20 h 30. Christian Briand dans Tout est show-baise : 22 h.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Gérard David : 20 h 30.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Le Bel Indifférent : 19 h. Douce Violence : 20 h 15.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Un jeune homme pressé ; On purge bébé : 21 h, dim. 15 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). L'Homme sur le parapet du pont : 19 h. Feu la mère de Madame : 20 h 30. Délire à deux : 22 h 15.

RÉGION PARISIENNE

NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE) (47-45-75-80). Tueur sans gages : 20 h 30.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Une histoire du film policier français : l'Homme de Londres (1943), d'Henri Decoin, 16 h 30 ; Panique (1946), de Julien Duvivier, 18 h 30 ; Monsieur Hire (1989), de Patrice Leconte, 21 h.

DIMANCHE

Une histoire du film policier français : Signé Arsène Lupin (1958), d'Yves Robert ; Arsène Lupin contre Arsène Lupin (1962), d'Edouard Molinaro, 18 h 30 ; Monsieur Personne (1936), de Christian-Jaque, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

SAMEDI

Le Cinéma américain regarde ses indiens : Danse des esprits Sioux (v.o.), de Ediso ; les Cheyennes (1964, v.o.), de John Ford, 20 h.

DIMANCHE

Le Cinéma américain regarde ses indiens : *The Indien (1914, v.o.), de Klew et Erlanger* ; The Battle at Elderbush (1913, v.o.), de D.W. Griffith ; Custer's last fight (1912, v.o.), de Ince ; The Last of the line (1915, v.o.), de Ince ; The Yagui Cur (1913, v.o.), *de D.W. Griffith, 16 h 30 ; Embuscade* (1950, v.o. s.t.f.), de Sam Wood, 18 h 30 ; l'Aigle solitaire, v.f.), de Delmer Daves, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles
(40-76-62-00)

SAMEDI

Portraits de Paris : Théâtre : les Enfants du paradis (1943-1945) de Marcel Carné, 14 h 30 ; les Enfants du paradis (1943-1945) de Marcel Carné, 16 h 30 ; *Cinéma d'avant-garde : le Sang d'un poète* (1930-1932) de Jean Cocteau, Entr'acte (1924) de René Clair, l'Appartement de la rue de Vaugirard (1973) de Christian Boltanski, Rumeurs Saint-Maur (1987) de Jakobois, *18 h 30 ; Théâtre : Paris nous appartient* (1960) de Jacques Rivette, 20 h 30.

DIMANCHE

Portraits de Paris : l'Amour tout court : Une histoire d'eau (1958) de François Truffaut et Jean-Luc Godard, les Mauvaises Fréquentations (1966) de Jean Eustache, les Veuves de quinze ans (1966) de Jean Rouch, Tous les garçons s'appellent Patrick (1957) de Jean-Luc Godard, 14 h 30 ; l'Amour fidèle : l'Air d'aimer de Dominique Cabréra, Une aussi longue absence (1960) *d'Henri Colpi, 16 h 30 ; l'Amour passion : A* la Varenne (1933), Casque d'or (1952) de Jacques Becker, 18 h 30 ; l'Amour calculé : le Coup du berger (1956) de Jacques Rivette, les Dames du bois de Boulogne *(1944) de Robert Bresson, 20 h 30.*

LES EXCLUSIVITÉS

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
BEZNESS (Fr.-Tun.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; *Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e* (43-54-42-34).
I WAS ON MARS (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
OPENING NIGHT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Les Trois Luxembourg*, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : *Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12)* ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 9e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e *(43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran, 13e* (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 40.
EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 0 h 15 ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 22 h.
LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
FANTASIA (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) *18 h 30.*
HAIRSPRAY (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) 0 h.
HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 35.
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 30.
IN BED WITH MADONNA (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.
MARY POPPINS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h.
MEDICINE MAN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.
METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 0 h 30.
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 17 h 30.
LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h 15.
PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 0 h 30.
POINT BREAK (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.
LE PRINCE DES MARÉES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h.
PRINCESS BRIDE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 17 h.
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 21 h 50.

LES FILMS NOUVEAUX

LES AVENTURES D'UN HOMME INVISIBLE. Film américain de John *Carpenter, v.o.* : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *Pathé Français, 9e (47-70-33-88)* ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RUBY. Film américain de John Mackenzie, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; *Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14)* ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

UNIVERSAL SOLDIER. (*) *Film américain* de Roland Emmerich, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, *13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e* (45-39-52-43) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA SENTINELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e *(42-22-72-80) ; Club Gaumont (Publicis* Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE VENT SOMBRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES SÉANCES SPÉCIALES
A TOUTES VITESSES () : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.
ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 20 h 10.
LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h 20.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e *(43-54-72-71) 18 h.*
CÉRÉMONIE SECRÈTE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.
LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
DIVA (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h.
DOMANI, DOMANI (It., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 18 h 30.

REGGAE SUNSPLASH (All., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 21 h 20.
ROUTE ONE-USA (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 19 h 45, 22 h.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 10.
SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 21 h 30.
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 30.
STRANGER THAN PARADISE (A.-All., *v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) 16 h.*
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 15.
LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) *19 h 15.*
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30.
LA VIE DES MORTS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e *(45-43-41-63) 18 h.*
20.000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h.

LES SÉANCES SPÉCIALES

A TOUTES VITESSES () : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.
ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 20 h 10.
LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h 20.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.
CÉRÉMONIE SECRÈTE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.
LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-*Jouvet, 5e (43-54-42-34)*.
DIVA (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h.
DOMANI, DOMANI (It., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 18 h 30.
DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 40.

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 0 h 15 ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 22 h.
LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
FANTASIA (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 30.
HAIRSPRAY (A., v.o.) : La Bastille, 11e *(43-07-48-60) 0 h.*
HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 35.
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e *(45-32-91-68) 18 h 30.*
IN BED WITH MADONNA (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.
MARY POPPINS (A., v.f.) : Saint-Lambert, *15e (45-32-91-68) 16 h.*
MEDICINE MAN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.
METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 0 h 30.
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 17 h 30.
LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h 15.
PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 0 h 30.
POINT BREAK (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.
LE PRINCE DES MARÉES (A., v.o.) : Grand *Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h.*
PRINCESS BRIDE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 17 h.
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e *(43-26-19-09) 21 h 50.*
REGGAE SUNSPLASH (All., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 21 h 20.
ROUTE ONE-USA (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 19 h 45, 22 h.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE **SODOME** (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 10.
SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 21 h 30.
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 30.
STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) 16 h.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 15.
LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 19 h 15.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30.
LA VIE DES MORTS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 18 h.
20.000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h.

LES GRANDES REPRISES

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
LE BUNKER DE LA DERNIÈRE RAFALE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).
LES DUELLISTES (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, *2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e* (43-29-44-40) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
L'EQUIPÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA FEMME DES SABLES (Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LE GUÉPARD (It., v.o.) : Reflet République, 11e (48-05-51-33).
HAIR (A., v.o.) : La Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
JUGEMENT A NUREMBERG (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
LOVE STREAMS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
MOROCCO (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
PETER PAN (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

PARIS EN VISITES

LUNDI 3 AOUT

« Les salles souterraines nouvellement découvertes des thermes de *Cluny* », *11 heures, entrée du Musée* de Cluny (P.-Y. Jaslet).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 11 heures, 15 heures et 17 h 45, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les transformations du quartier de Bercy », 14 h 30, sortie métro Bercy, côté POPB (Monuments historiques).

« Cités d'artistes du quatorzième arrondissement », 14 h 30, 2, place Denfert-Rochereau (Tourisme culturel).

« Versailles. Les bosquets du parc du château », 14 h 30, cour d'honneur *du château, statue de Louis XIV* (Office de tourisme).

« Petites églises et vieilles ruelles de Cluny à Notre-Dame », 14 h 30, métro Cluny, côté thermes (Europ explo).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escalier inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« De la galerie Vero-Dodat au passage Verdeau par le passage des Panoramas », 15 heures, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (P.-Y. Jaslet).

« Notre-Dame de Paris et son trésor », 15 heures, façade principale, portail central (Monuments historiques).

« Le quartier juif du Marais. Evocation de la culture juive dans la synagogue de la rue des Tournelles construite par Eiffel », 15 heures, métro Saint-Paul (Paris et son histoire).

« Promenade de la place des *Vosges à la maison parisienne de* Jacques Cœur », 17 heures, métro Saint-Paul.

« Les hôtels célèbres du Marais illuminés », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutèce visites).

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,

M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux
et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms
et index du Monde au (1) 40-65-29-33

CHEZ LES PEINTRES

La fureur de Joan Mitchell

Suite de la première page

Dans le toit, côté nord, un carré de plastique translucide verse une lumière égale et comme neutre en dépit du soleil dehors. Contre les murs, des panneaux blancs. Des tubes de couleur, des boîtes de pastel, des chiffons, quelques livres et des toiles appuyées contre le mur. Interdiction de les retourner pour les voir. *« Vous n'avez pas le droit. Ce serait comme si j'allais chez vous lire votre correspondance... Peut-être que ça se fait chez d'autres peintres, mais ça ne se fait pas chez Joan Mitchell. »* Premier avertissement. Chez Joan Mitchell, les règles sont intangibles.

Jusqu'à l'instant d'entrer dans l'atelier, elle semblait d'humeur raconteuse et, presque, joviale. Elle faisait de bonne grâce les honneurs de son jardin et de sa maison. Elle offrait du vin blanc et expliquait comment faire cuire le maïs. Au déjeuner, elle se laissait aller à évoquer son enfance à Chicago et le musée de l'Art Institute. Elle potinait et plaisantait. Un espoir naissait : celui d'une rencontre tranquille, amicale presque, sans aucune de ces colères qui aggravent la noire légende de l'artiste.

Travailler « dans le frais »

Espoir absurde. Le seuil passé, l'humeur change d'un coup. Inutile de demander à voir une œuvre, plus inutile encore de prétendre poser une question. Les seules peintures que Joan Mitchell consent à montrer sont demeurées inachevées, gâchées à cause de la mauvaise qualité d'un bleu qui se craquelle dès qu'il sèche. Par la faute du marchand, un *« incapable »*, elle a perdu de la toile et du temps, beaucoup de temps. *« Il m'a envoyé une lettre d'excuse... Comme si sa lettre me ferait regagner le temps que j'ai perdu à cause de cet idiot ! »* Se souvenir de cet accident suffit à la faire tourner à l'aigre.

Quand elle s'assied enfin, on pourrait la croire prête à la conversation. Erreur : elle ne parle que pour prévenir qu'elle est *« mauvaise pour les interviews »*, qu'elle déteste *« les questions stupides »*, que, du reste, elle s'est déjà expliquée plusieurs fois sur sa peinture et qu'il est donc parfaitement vain de la solliciter à nouveau. Du reste, elle n'a aucune estime pour les journalistes, ils ne savent rien, ils ne comprennent rien, ils sont corrompus et intéressés, ils ne viennent la visiter qu'avec des intentions suspectes. La philippique se développe, enrichie de railleries, provocations et insultes variées qu'il convient d'endurer, sans paraître en concevoir du dépit. Puis : *« Bon, alors vos questions ? »*

Le questionneur ne sait plus laquelle hasarder. Il imagine de prendre prétexte des cartes postales punaisées au mur de l'atelier, reproductions de Van Gogh, de Cézanne, de mosaïques ou de fresques archaïques. Pourquoi ces photos ? *« C'est une question stupide ! Parce que des amis m'ont envoyé ces cartes, évidemment ! Je les ai gardées. C'est tout. »* Si elle les regarde ? *« Je regarde tout, toute la peinture, celles-ci, d'autres... »* Mais Cézanne ? Sur ce point, elle consent enfin une réponse moins laconique. *« On ne peut pas entrer dans un Cézanne, parce qu'il repousse. L'œil est repoussé à la surface immédiatement. Voilà pourquoi je l'aime. Voilà pourquoi je n'aime pas Tintoret. Il y a trop de trous dans ses tableaux, et pas assez de surface... Mais Cézanne n'est pas un coloriste, pas comme Matisse ou Van Gogh. Il ne travaille pas comme eux avec les rapports des couleurs entre elles. Vermeer est un coloriste, Chardin aussi, pas Cézanne. »* Et elle-même ? Silence. *« Non... Pas tout à fait coloriste. Je ne crois pas. »*

Sur sa manière de peindre, elle ne se livre pas plus. Elle travaille seule dans son atelier – cela, elle l'affirme violemment, à la manière d'une revendication d'indépendance absolue. Son rythme de création, dit-elle encore, est irrégulier. Tantôt l'exécution d'un tableau dure longtemps, tantôt une journée. Elle préfère la lumière du jour à l'électricité et, par conséquent, les galeries où ses œuvres ne sont pas martyrisées par des éclairages artificiels trop violents. Elle travaille *« dans le frais »*, couleur après couleur sans temps de séchage entre elles. Comment fait-elle ? *« J'ai appris. Je connais la peinture, figurez-vous. J'ai appris à Chicago, à l'Art Institute. Quand j'étais jeune, les leçons avaient lieu dans le sous-sol de l'institut, sous les salles du musée. Et dans les salles, Seurat, Cézanne, Van Gogh, Lautrec, Monet... Quand j'étais enfant, je croyais que toute la peinture était française, à cause des noms... Vous pensez qu'à Chicago il n'y a que des sauvages... »* – malgré les protestations, sans les écouter, elle entreprend l'apologie de sa ville natale – *« ... mais, à Chicago, il y a la plus grande collection de dessins de Rembrandt. Quand j'avais les mains propres, on me laissait les feuilleter. Et tous ces tableaux... J'ai étudié là-bas longtemps ».*

Les gens ne savent plus regarder

Une respiration. *« Aujourd'hui, on n'apprend plus. C'est pourquoi il y a de moins en moins de peintres. Il n'y a plus que des « artistes », qui travaillent avec des photographies, des bandes dessinées, des objets, beaucoup d'objets. Ils font des installations dans les coins, par terre. Tout ça ne m'intéresse pas. Je suis d'un autre siècle sans doute, du temps où l'on savait ce que c'était que peindre. Personne ne sait plus. Et personne ne sait plus regarder la peinture. Toute la journée, les gens sont devant leur poste de télévision. Ils ne voient plus rien, ils ont perdu la vue. C'est ça, l'époque moderne, la télévision... De toute façon, vers l'âge de huit ans, quand les enfants passent au stade conceptuel, ils perdent le sens visuel. Anton Ehrenzweig l'a démontré... Avez-vous lu Ehrenzweig ? Ah... Bon... Mais il faut réapprendre à voir. Si vous vous voulez, je vous apprendrai. Mais c'est difficile. Je l'ai fait avec des amis, je leur ai appris. Il faut du temps... Je peux même vous apprendre à peindre. Il faudra encore plus de temps. Mais on peut y arriver, avec de la patience. Je l'ai fait avec un universitaire américain... Il s'améliore, je suis assez contente de lui. »*

Après quelques détours et anecdotes ironiques sur les progrès incertains de ce disciple inattendu, la conversation revient sur la technique et le goût de Joan Mitchell pour les compositions en diptyques ou polyptyques. *« J'ai commencé à en faire parce que c'était le seul moyen de réaliser de grandes toiles qui puissent sortir facilement de l'atelier. C'est la raison. »* Puis, s'avisant que cette explication triviale ne suffit peut-être pas : *« Ce que j'aime dans les diptyques, c'est la ligne verticale au centre.*

– Parce qu'elle suggère une symétrie ?

– Pas du tout. C'est ridicule, cette idée. La symétrie ne m'intéresse pas. Ce qui me retient, c'est que la ligne verticale détruit l'effet horizontal, l'effet de paysage. Sinon, on vous dit : « Il y a un ciel, il y a un paysage. » *C'est idiot. Comme ces histoires d'impressionnisme abstrait, toutes ces stupidités qu'on a pu écrire sur moi, je ne veux plus en entendre parler. Depuis des années, je suis poursuivie par ça parce que j'habite Vétheuil... Impressionnisme ! Pas du tout.*

– Expressionnisme abstrait, alors ?

– Ni expressionnisme abstrait – c'est complètement faux. »

N'a-t-elle pas cependant fait partie de ce groupe, à New-York, dans les années 50 ? *« Ce n'était pas un groupe, absolument pas. C'était des amis qui se voyaient tous les jours au Cedar Bar et dans leurs ateliers. Quand l'un d'eux avait vendu une toile, cent dollars, deux cents dollars, il payait une bière aux autres et on restait des heures à discuter tous ensemble. Mais ça ne veut pas dire qu'on était d'accord sur la peinture. »* Rothko ? *« Il habitait* uptown *et, chaque fois qu'on se recontrait, il me demandait si on parlait de lui* downtown. *Mais n'écrivez pas ça, il est mort. »* De Kooning ? La réponse est impubliable.

D'autres noms passent, Sam Francis, Cy Twombly, qui a peint de *« mauvais Mitchell, qui sont aussi de mauvais Twombly »* dans les années 50, Rauschenberg, Johns – *« le pop art... je n'ai jamais été pop, moi. Rien à voir. Rien à dire ».*

Pourquoi avoir quitté New-York et ces amitiés ? *« Ah, ça c'est une bonne question... Pourquoi être venu ? Pas à cause des Français en tout cas. »* Les Français, apprend-on aussitôt, se caractérisent pas leur amour du mensonge et de la dissimulation. *« Ils ne parlent pas. Ils se réunissent pour déjeuner ou dîner, mais c'est pour ne rien dire, que des politesses, des idioties. En France, on ne parle pas de sa vie, on ne parle pas de sexe, on ne parle pas d'argent, on ne parle de rien en fait... Et puis il y a les manières des Français avec les femmes aussi, leur gentil mépris, pas gentil du tout... J'en ai souffert. »* Elle évoque les années partagées avec Jean-Paul Riopelle à Paris. *« Quand nous nous sommes séparés, nos « amis » ont cessé de me voir peu à peu. Pas lui, moi. J'ai observé ça souvent en France : une femme qui divorce, une veuve, on les oublie vite, on oublie de les inviter. Un homme seul, c'est l'inverse : on continue à le fréquenter. Pourquoi ? Aux Etats-Unis, ce n'est pas la même chose... Evidemment ici, il y a d'autres avantages, les paysages, les bistrots, tout ce que vous appelez la qualité de la vie. New-York est une ville si brutale... »*

Pourquoi, décidément, s'être établi ici, à la campagne, isolée ? *« Il me fallait une maison avec un grand jardin à cause de mes chiens... les pauvres... je ne pouvais plus les garder dans un appartement... Et puis je ne cherche pas l'isolement. C'est faux, complètement faux. Simplement, je veux être libre... Je ne veux pas la solitude, mais ce monde,* the world of art, *le milieu comme vous dites, est devenu abominable, vraiment dégueulasse. Je ne veux rien avoir de commun avec lui, avec ces gens, dans les galeries, à la FIAC, partout, qui achètent sans regarder le tableau. Ils ne demandent que deux choses, la signature et le prix, c'est tout ce qui les intéresse. Pas la peinture. C'est par rapport à ce monde que je veux être libre. Je veux pouvoir dire merde quand il faut dire merde. C'est ça, être libre. »*

« Du côté de la poésie de la sensation »

Elle enchaîne d'elle-même, pour elle-même plus que pour son interlocuteur, qui a renoncé depuis longtemps à diriger l'entretien à sa guise et cherche à se faire oublier. *« Je n'ai jamais rien fait de façon calculée. Je ne me suis jamais dit : il faut être moderne, il faut être d'avant-garde, d'un « isme » quelconque, jamais. La dernière mode, elle ne m'intéresse pas... Je suis allée à l'abstraction doucement, peu à peu, tableau après tableau. C'était au Lavandou, les toiles venaient les unes après les autres, sans idée préétablie. Elles venaient naturellement. Simplement. J'allais vers l'abstraction parce que je sentais qu'il y avait là une possibilité, une richesse nouvelle, quelque chose d'inconnu qui en valait la peine. Je ne me demandais pas si j'étais expressionniste ou pas expressionniste. Tout ce que je voulais, tout ce que je veux toujours, c'est sentir quelque chose. Il faut que le tableau soit senti, c'est flagrant et c'est peu explicable. »*

Un temps. Un sourire soudain, qui rajeunit le visage et le métamorphose. *« Si nous allions dans un musée ensemble, je vous montrerais les tableaux sentis et ceux qui ne le sont pas. On les distingue du premier coup. C'est la même chose en musique ou en poésie. J'en lis souvent, beaucoup... Il y a les gens de la prose et les* « poetry people ». *Moi, je suis de ce côté-là, le côté de la poésie et de la sensation.*

» Ce matin, j'ai rangé des pinceaux dans l'atelier. Il a suffi que je les voie, que je voie les couleurs, pour avoir envie de travailler, de reprendre les pinceaux. Alors je me suis dit « Joan, tu n'es pas encore finie ». *J'étais rassurée parce que je savais que j'avais encore envie de la peinture. »*

Le sourire cesse. *« Bon, ça va comme ça... Je suis fatiguée de parler. »* La conversation finit net. Dans le jardin, en redescendant vers sa maison, Joan Mitchell est prise du remords de s'être un tant soit peu livrée. *« Il y a deux Joan en moi. La petite Joan, la peureuse, qui a envie qu'on l'écoute et la rassure – et la grande qui lui interdit d'être sentimentale. Tout à l'heure, la petite s'est laissée aller et la grande l'a laissé faire. Elles ont eu tort. »*

PHILIPPE DAGEN



GÉRARD RONDEAU

Joan Mitchell : « Il y a de moins en moins de peintres. Il n'y a plus que des artistes. »

La semaine prochaine :

Martial Raysse

De Chicago aux bords de la Seine

Joan Mitchell est née en 1926 à Chicago, où elle accomplit l'essentiel de ses études artistiques entre 1944 et 1947 à l'Art Institute. Elle s'y initie à l'impressionnisme et à Matisse. Après un premier voyage en Europe en 1947 et 1948, elle s'établit à New-York et côtoie les expressionnistes abstraits au plus fort de leur bataille artistique.

Proche de De Kooning, Rothko, Newman, elle élabore un style où la violence gestuelle de l'*action painting* est contenue et équilibrée par une construction très puissante. Elle expose alors, de 1951 jusqu'au début des années 60, à la Stable Gallery à New-York ainsi que lors de manifestations collectives au Whitney Museum dès 1951, au Museum of Modern Art dès 1956.

Longtemps la compagne de Jean-Paul Riopelle, elle s'installe à Paris en 1955 et demeure en France depuis cette date. Elle y apparaît comme une figure d'exception, à la croisée des traditions française et américaine, et son influence va grandissante tout au long des années 70 et 80. A partir de 1967, elle présente régulièrement ses œuvres à la galerie Jean-Fournier à Paris, et, à New-York, chez Martha Jackson, puis chez Xavier Fourcade.

En 1982, le Musée d'art moderne de la Ville de Paris organise une importante rétrospective de ses œuvres, imité en cela en 1988 par les principaux musées américains.

Elle vit et travaille à Vétheuil.

AVIGNON

Bilan globalement positif

Journalistes et spectateurs ont salué l'action d'Alain Crombecque

Alain Crombecque quitte la direction du Festival d'Avignon, mais pas la ville puisqu'il reste président du CNT – Centre national du théâtre (*le Monde* du 30 juillet), – installé à l'Hospice Saint-Louis, et qui sera opérationnel en 1994. Commencé dans la pluie et la contestation, son dernier mandat se termine dans la placidité d'une chaleur lourde et la satisfaction des salles pleines, les prévisions de recettes atteintes malgré l'annulation globale des spectacles, pour cause d'agitation sociale le 16 juillet : 700 000 F de perte. Ce n'est pas peu si l'on sait que le Festival doit présenter des comptes en équilibre et que les recettes directes assurent un tiers du budget global.

115 000 entrées, dont 20 000 pour la danse en général, et 35 000 uniquement dans la cour d'honneur, emplie à 90 % de sa capacité pour l'ensemble des quatre spectacles au programme : le flamenco – qui se donne les 2 et 3 août à bureau fermé, – Anne Teresa de Keersmaeker, Jean-Claude Gallota, qui a rempli les gradins à 100 % malgré un accueil réticent, comme d'ailleurs le spectacle de Lluis Pasqual, *le Chevalier d'Olmedo*, avec Jean-Marc Barr. *Terra incognita*, de Georges Lavaudant, aux Taillades, a fait un beau score : 97 % de la jauge. Le spectacle a commencé à plein le 11 juillet pour une longue série de représentations, puisqu'il se maintient jusqu'à la fin et qu'on ne prévoit un tassement de fréquentation que les 2 et 3 août. La zarzuela n'a fait « que » 80 % dans un nouveau lieu, l'Hopital Sainte-Marthe, et les programmes latino-américains ont souffert d'une sorte de malentendu.

La divine surprise du « Calderon »

Mais la littérature se porte bien, en dehors même des innombrables séances de lecture qui, de la chapelle Sainte-Claire à la Chartreuse en passant par le cloître du Collège d'Annecy, ont trouvé leur public. Bien que *le Siège de Numance*, de Cervantès, par Robert Cantarella ait déconcerté la majorité de la presse et – à écouter les conversations – la plupart des spectateurs, la curiosité a été la plus forte et le cloître des Carmes n'a pas désempli. De même les Pénitents Blancs pour *le Livre des fuites*, de Le Clézio, par François Marthouret, et surtout le *Calderon*, de Pasolini, par Jean-Louis Martinelli, la divine surprise des derniers jours de festival.

Face à la presse, comme face au public, l'équipe du festival a fait le point. Daniel Girard, directeur de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, a dit qu'il souhaite continuer avec Bernard Faivre d'Arcier – ce qui semble acquis – le type de collaboration mis sur pied par Alain Crombecque. Si l'on excepte quelques réclamations des spectateurs concernant le prix des places et le système de réservation et un début de polémique – très retenue – à propos des intermittents du spectacle, ses huit ans de festival ont été salués avec émotion. Pour une fois d'accord, spectateurs d'un côté et journalistes de l'autre se sont souvenus des nombreux moments de magie avignonnaise, dûs à l'obstination silencieuse et à la sensibilité d'Alain Crombecque. Il a décidé d'éviter les discours. Ce n'est pas étonnant de sa part.

COLETTE GODARD

CINÉMA

15 kilomètres d'Abel Gance à la Défense

La projection des 15 kilomètres de l'intégralité de la pellicule du *Napoléon* d'Abel Gance a duré, avec les entractes, sept heures. Une nuit bien blanche pour les quatre mille spectateurs et les soixante-cinq musiciens de l'orchestre de la garde républicaine. Le plus grand écran du monde installé sur le parvis de la Grande Arche de la Défense pour un des plus grands films de l'histoire du cinéma. La nuit ne pouvait être qu'à la démesure d'Abel Gance. Elle le fut.

Au fil des années, les copies de *Napoléon* s'étaient effritées ou perdues, et il a fallu attendre cinquante-trois ans après sa première projection, en 1927, pour voir le film tel qu'Abel Gance l'avait conçu. C'est cette version, restaurée par la Cinémathèque française, que Paris quartier d'été et l'EPAD ont présentée à la Défense. Le public, hétéroclite, est venu : des gens de tous âges (mais peu d'enfants), des fans d'Antonin Artaud avec un livre sous le bras (il interprète Marat), d'autres plus prosaïquement avec des coussins et du ravitaillement.

Moment magique que la projection sur triple écran de la double tempête, Napoléon seul sur une mer déchaînée au centre et l'Assemblée nationale en ébullition, sur les côtés. Le public applaudit, mais timidement, manifeste peu à la vision des nombreux morceaux de bravoure pourtant brillamment soulignés par les musiques d'Arthur Honegger et de son ancien élève Marius Constant.

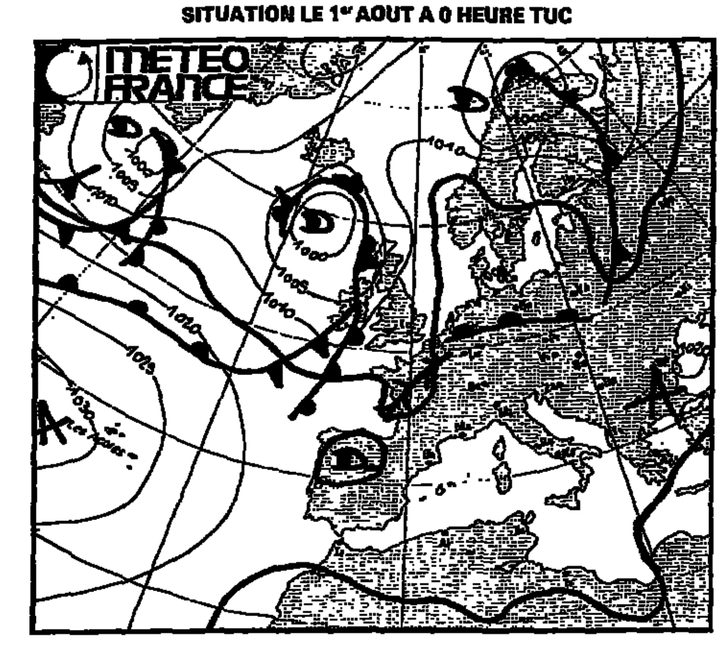
Bien avant le premier entracte, pendant la longue jeunesse corse de Bonaparte, quelques spectateurs commencent à succomber au sommeil, des corps s'affaissent mollement sur leur chaise. Profitant de la pause, les sonorisateurs diffuseront un peu de heavy-metal qui, conjugué avec la soupe à l'oignon vendue dans les stands, modifient nettement l'atmosphère de l'épopée. La Terreur, Robespierre et Saint-Just, incarné par Abel Gance lui – même, reprennent le public en main, et rouvrent les yeux mi-clos. Pour la troisième et dernière partie, les braves sont toujours là, ce sont de loin les plus nombreux, les autres ont déserté ou se sont roulés dans les couvertures prêtées par l'organisation. La multitude survivante tiendra glorieusement jusqu'au bout de la nuit.

C. H.

هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1er AOUT A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 2 AOUT 1992

METEO FRANCE

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRÈS NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARD
SENS DE DÉPLACEMENT

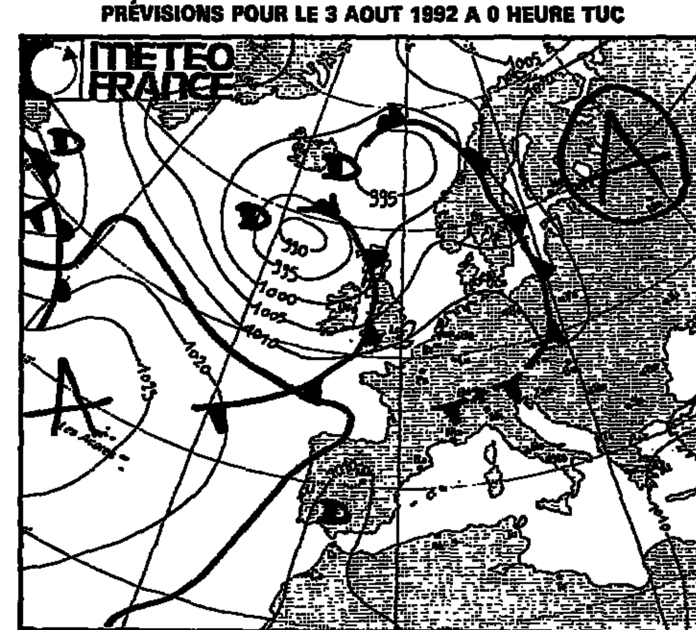
TEMPS PREVU LE DIMANCHE 02 AOUT 1992 — VERS MIDI

Dimanche : soleil et chaleur. – La petite grisaille matinale – brumes, bancs de brouillards ou de nuages bas – se dissiperont rapidement pour laisser place à un beau soleil. Toutefois, de l'Alsace à la région Rhône-Alpes et sur les Pyrénées, les nuages seront un peu plus tenaces. Les orages devraient épargner la France. Il faudra néanmoins rester prudent en montagne, des Pyrénées aux Alpes, au Jura et sur le relief corse, où un orage de chaleur pourrait éclater en fin d'après-midi ou en soirée.

Par ailleurs, quelques nuages élevés voileront partiellement le ciel de la Bretagne et du Cotentin, mais c'est l'impression de beau temps qui dominera. A noter que, par endroits, sur les côtes françaises, de Dunkerque à Biarritz et sur l'ouest de la Corse, quelques nuages venus de la mer joueront le matin à cache-cache avec le soleil. Le vent de nord-ouest sera sensible en début de journée sur le Roussillon.

Côté températures : les minimales s'étageront entre 14 et 16 degrés près de la Manche, entre 18 et 23 degrés près de la Méditerranée, entre 15 et 19 degrés sur le reste du pays. Malgré une légère baisse des températures, il fera toujours très chaud l'après-midi avec environ 33 à 36 degrés dans l'extrême Sud-Est, 27 à 32 degrés sur beaucoup de régions, 22 à 24 degrés sur les côtes de la Manche.

PRÉVISIONS POUR LE 3 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 31-7-1992 à 18 heures TUC et le 01-8-1992 à 6 heures TUC — le 01-8-92

FRANCE			
AJACCIO	33	19	D
BIARRITZ	34	23	C
BORDEAUX	34	22	B
BOURGES	33	19	D
BREST	25	13	B
CAEN	26	16	D
CHERBOURG	23	12	D
CLERMONT-FER.	33	20	N
DIJON	34	17	P
GRENOBLE	35	18	D
LILLE	30	18	N
LIMOGES	31	20	D
LYON	33	19	N
MARSEILLE	32	20	D
NANCY	31	16	C
NANTES	33	17	N
NICE	30	23	D
PARIS-MONTS.	31	23	C
PAU	33	20	C
PERPIGNAN	29	23	C
RENNES	29	17	B
ST-ETIENNE	34	19	N
STRASBOURG	34	19	C
TOULOUSE	32	21	C
TOURS	34	19	D
POINTE-A-PITRE	33	25	D

ÉTRANGER			
ALGER	38	19	D
AMSTERDAM	25	14	D
ATHÈNES	30	23	D
BANGKOK	33	25	C
BARCELONE	28	19	D
BELGRADE	33	16	D
BERLIN	29	16	D
BRUXELLES	27	17	C
LE CAIRE	34	24	D
COPENHAGUE	21	8	D
DAKAR	29	26	N
DELHI	–	–	–
GENEVE	32	18	D
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	28	16	D
JÉRUSALEM	28	17	D
LISBONNE	31	20	D
LONDRES	29	15	N
LOS ANGELES	24	18	D
LUXEMBOURG	30	18	N
MADRID	35	20	D
MARRAKECH	30	22	C
MEXICO	21	19	C
MILAN	31	18	B
MONTRÉAL	19	13	P
MOSCOU	24	11	N
NAIROBI	21	13	O
NEW-YORK	25	20	C
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	35	19	N
PÉKIN	31	23	N
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	32	30	D
SÉVILLE	36	24	C
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	22	9	N
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	33	27	A
TUNIS	35	19	D
VARSOVIE	30	17	D
VENISE	31	19	D
VIENNE	34	20	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 1er août

TF 1

20.50 Divertissement : Fou rire. *Nous on s'aime.*
22.30 Magazine : Club olympique.
0.05 Série : Les Professionnels.

A 2

20.50 Série : Tatort. Entre deux feux.
22.25 Magazine : Le Bar de la plage. Avec Laurent Baffie. Invité : Michel Boujenah ; Invité inconnu : Allione ; Variétés : François Deguelt, Salt N'Pepa, Soul II Soul, Grillo.
23.30 Journal des courses, Journal et Météo.
23.50 Magazine : *Les Arts au soleil.*
23.55 Série : Un privé sous les tropiques. Tricher c'est pas jouer, de Mario Azzopardi.
0.45 Jeux olympiques.

FR 3

19.55 Jeux olympiques. Athlétisme : finale du 100 mètres messieurs ; Judo : finale poids mi-légers dames et messieurs ; Gymnastique : finales par appareils dames ; Escrime : finale épée individuelle messieurs ; Basket-ball : préliminaires dames ; Base-ball : préliminaires ; Football : quarts de finale (1er du gr. A contre 2e du gr. B) ; Volley-ball : préliminaires messieurs.
22.30 Journal et Météo.
22.50 Série : Les Incorruptibles.
23.40 Magazine : Aléas. Absence ; Notre ami l'huissier ; Le retour de maman ; Tumeur, tu meurs ? ; Coucou.

CANAL PLUS

14.00 Jeux olympiques. Base-ball ; Boxe ; Escrime : éliminatoires épée individuelle ; Haltérophilie ; Handball : Etats-Unis-Allemagne ; Plongeon ; Tennis ; Tir ; Tir à l'arc : éliminatoires 30 m et 50 m messieurs ; Voile ; Volley-ball : Pays-Bas-Algérie.
16.00 Le Journal télévisé olympique.
16.30 Jeux olympiques. Athlétisme : finales marathon dames, javelot dames, 100 m dames et 100 m messieurs ; Badminton ; Base-ball ; Basket-ball ; Boxe ; Escrime : finale épée individuelle ; Football : quarts de finales ; Gymnastique : finale dames par appareils ; Haltérophilie : finale 90 kg ; Handball : Corée-Autriche ; Hockey sur gazon : Espagne-CEI, Allemagne-Egypte, Nouvelle-Zélande-Malaisie, Argentine-Grande-Bretagne ; Judo ; Tennis de table : quarts de finale double messieurs, demi-finales double dames ; Voile ; Volley-ball : Canada-Italie, Etats-Unis-France, Brésil-Cuba ; Water-polo : Allemagne-France, Grèce-Cube, Espagne-Pays-Bas.
23.20 *Flash d'informations.*
23.25 Cinéma : *La Honte de la jungle.* ■ Film d'animation belge de Picha et Boris Szulzinger (1975).
0.45 Débat : Jeux de mots
1.00 *Jeux olympiques.*

M 6

20.40 Téléfilm : Les Magiciens du mercredi. De Freddy Charles.
22.20 *Téléfilm :* La Pourpre et le Noir. De Jerry London.
0.40 Musique : Flashback.

ARTE

20.40 Documentaire : Parana.
22.05 Courts métrages. Taking a Line for a Walk ; Hokusai, Lautrec.
22.30 Documentaire : Les Déesses noires. De Donald Bogel.
23.20 Jazz Masters. *Terry Carter s'entretient avec* Dexter Gordon.

Dimanche 2 août

TF 1

20.50 Cinéma : Ishtar. ■ *Film américain d'Elaine May* (1987). Avec Warren Beatty, Dustin Hoffmann, Isabelle Adjani.
22.40 Magazine : *Ciné dimanche.*
22.45 Magazine : Club olympique. Présenté par Roger Zabel.
0.25 Journal et Météo.
0.30 Série : Mésaventures.
1.00 Concert : Jazz au Festival de Sully-sur-Loire. Le Sinfonietta de Chambord et le Quintette Alain Brunet, dir. Amaury du Closel.
2.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
2.50 Documentaire : L'Aventure des plantes.

A 2

20.45 Série : Taggart. Toutes nos condoléances, d'Alan McMillan, avec Mark McManus, James McPherson.
22.30 Magazine : Etoiles. Présenté par Frédéric Mitterrand. Le roi Juan Carlos (rediff.).
23.45 *Journal et Météo.*
0.00 Magazine : Les Arts au soleil.
0.05 Musique : Festival de jazz 1992 à Pointe-à-Pitre. Nina Simone et Etta James.
0.55 Jeux olympiques.

FR 3

20.00 Jeux olympiques. Athlétisme : finale 3 000 m dames ; Gymnastique : finale du concours par appareil messieurs ; Judo : finales poids super-légers dames et messieurs ; Escrime : finale du sabre individuel messieurs ; Basket-ball : préliminaires messieurs ; Football : quarts de finale (1er du groupe C contre 2e du groupe D) ; Volley-ball : préliminaires dames.
22.30 *Journal et Météo.*
22.50 Cinéma : La Marchande d'amour. ■■ Film italien de Mario Soldati (1952). Avec Gina Lollobrigida, Gabriele Ferzetti, Franco Interlenghi (v.o.).

CANAL PLUS

20.00 Jeux olympiques.
0.00 *Cinéma : Cheeseburger* Film Sandwich. ■ Film américain de Joe Dante, Carl Gottlieb, Peter Horton, John Landis, Robert K. Weiss (1987). Avec Michelle Pfeiffer, Steve Guttenberg, Rosanna Arquette.
1.20 Débats : Jeux de mots
1.45 Jeux olympiques. Les finales du jour : Athlétisme (16.30, 18.00, 21.00, 21.30) ; Aviron (7.50, 9.10) ; Canoë-Kayak (9.00) ; Cyclisme (8.30) ; Escrime (20.00) ; Gymnastique (20.00) ; Haltérophilie (18.30) ; Judo (22.15) ; Tir (14.00) ; Tir à l'arc (13.00) ; Voile (13.00).

M 6

20.40 Téléfilm : Bébé désir. De Michael Rhodes. *Trois jeunes femmes souhaitent ardemment devenir maman.*
22.20 ► Magazine : Culture pub.
22.45 Cinéma : La Bourgeoise et le Puceau. □ Film allemand de Bob W. Sanders (1984). Avec Jacky Arnal, Linda Parker, Anne Delaby.
1.00 Six minutes d'informations.
1.05 Magazine : Sport 6.
1.10 Magazine : *Métal express.*
1.40 Magazine : Culture rock.
2.10 Rediffusions.

ARTE

20.45 Théâtre musical : *Zarzuela,* historia de un patio. D'après Ricardo de La Vega, mise en scène d'Alain Marratrat, avec Aristide Legrand, Emiliano Suarez, Tapa Sudana.
22.25 Documentaire : Portrait de Lluis Pasqual. De Guy Demoy.
23.00 Documentaire : Georges Lavaudant et le Mexique. De Jean-Louis Mingalon. *Le périlleux chemin de l'écriture et de la mise en scène.*
23.35 Documentaire : Rezvani et Le Clézio.
23.45 Avignon l'hiver. *Entretiens réalisés par Jacques Meny.*
23.55 Documentaire : Armand Gatti à Avignon. Ou Paroles d'été pour faits d'hiver. De Fabienne Pascaud et Jacques Malaterre. *Il y a un an, de jeunes marginaux de la banlieue d'Avignon se lançaient dans l'aventure théâtrale avec Armand Gatti. Que sont-ils devenus ?*

CARNET DU Monde

Décès

– M. et Mme Pierre Lallemand,
M. et Mme Jacques Bernard,
M. et Mme Jean-Michel Bernard,
M. et Mme Gérard Farinet,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Georges BERNARD,
née Paulette Bussy.

L'incinération a eu lieu à Nice, le 27 juillet 1992, dans l'intimité familiale.

– *Le 31 juillet 1992,*

M. Arthur HAULOTTE,
ingénieur, constructeur, industriel, croix de guerre 1914-1918,

a rejoint la paix de Dieu, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

De la part de
Sa très nombreuse famille, parents, alliés, enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants jusqu'à la cinquième génération.

Sépulture religieuse lundi 3 août, à 10 h 30, église Sainte-Thérèse de Chambéry.

Le Sévigné,
25, avenue de Buisson-Rond,
73000 Barberaz.
La Rencontre,
avenue Alfred-de-Musset,
83370 Saint-Aygulf.

– Gisèle Kahn,
Edmond et Claude Kahn,
Gérard Kahn,
ses enfants,
Pierre et Claire Kahn,
ses petits-enfants,
Léa Aizenfis,
Les parents et les proches,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Manea KAHN,
née Fraiman,

survenu à Paris, le 30 juillet 1992.

Les obsèques auront lieu le mardi 4 août.

Réunion à 14 heures à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Joanès,
75014 Paris.
13, rue Chassagnolle,
93260 Les Lilas.
23, rue Beaurepaire,
75010 Paris.

– Lima. Paris. Varsovie.

Sa famille
Et ses amis
ont la douleur de faire part du décès subit, à Paris, le 27 juillet 1992, de

M. Julio César PAUCAR PEREZ,
sociologue et journaliste.

La cérémonie religieuse aura lieu lundi 3 août, à 10 h 30, en l'église polonaise, suivie de l'incinération au cimetière du Père-Lachaise, à 15 h 30.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5836

HORIZONTALEMENT

I. La pie aime beaucoup ses bains. Un fort y fut détruit par les flammes. – II. Eclair de chaleur. Donnent l'occasion de serrer la pince. – III. Galettes des rois. Un disque était nécessaire à ses représentations. D'un auxiliaire. – IV. Equivaut à une bonne note. Symbole. Est sévère pour des mauvais joueurs. – V. Groupait des territoires africains. Les plus sages écartent le mal. – VI. Relient des « ouvrages » de Bordeaux. Coupe le courant en se mettant au lit. La corde ou la hart. – VII. Apportons du liquide pour faire valoir des fonds. Complète parfois un poulet. – VIII. Adverbe. Est quelquefois au service du « démon ». Marotte de compilateurs. – IX. Etait souvent près de ses soues. Emprunter ou rendre. En moins. – X. Levant. Un œillet, parmi d'autres, sur une tige. – XI. Perdit. Se trouve. Berceau d'un homme éprouvé. – XII. Liquide qui remplit certaines panses. Souvent menacée par la rage. – XIII. Est douce au toucher. Le Nô. Entre dans la brousse. – XIV. Déplacé. Reçut pas mal d'espèces pour faire un long voyage. On peut l'abattre au pistolet contre un mur. – XV. Détestables échantillons de l'espèce humaine. Balance.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I		■									■				
II						■									
III										■			■		
IV			■		■			■						■	
V				■											
VI					■				■					■	
VII										■		■	■		
VIII			■						■					■	■
IX						■							■		
X	■										■				
XI		■						■				■			
XII						■									
XIII					■						■				
XIV				■				■							
XV							■							■	

VERTICALEMENT

1. N'est pas très attachée à ce qu'elle renferme dans son cœur. N'est pas bon comme la romaine. – 2. Il choisit des soies pour préparer des raies. Unité de l'air. – 3. Parfois délicat. Doux en aimant. Il y a de nombreuses aiguilles dans sa montre. – 4. Partie du « quart ». Un excellent revenu pour quelques rares obligations. – 5. Erode. Heureuse en sortant de la cure. Conjonction. – 6. Vide les magasins. Est sans précédent. Montré en tournant les talons. – 7. Gare des marchandises. – 8. Désigne certains théâtres. A pris de belles couleurs avec le temps. Coups sur coups. – 9. Travaille à la chaîne. Qui peut toujours courir. – 10. Préposition. Un fond de bouteille. Agitées et rougissantes. – 11. Pimente des navets. Symbole. Terme musical. – 12. Appartient à un ordre de moines. Favorise les exécutions, écarte les massacres. Se fait raser dans un vieux quartier. – 13. Conjonction. Sujet équivoque. Action de mettre une cape. – 14. Est attaché à son trou. Ancien instrument à vent. – 15. Pas en position verticale. Ne sauraient se contenter de demi-mesures.

Solution du problème n° 5835

Horizontalement

I. Traîne. S.A. – II. Ours. Test. – III. Douas. – IV. Le. Lalo. – V. Elie. Anne. – VI. Tin. Ag. Oc. – VII. Tsé-tsé. NT. – VIII. Eire. Soli. – IX. Otto. Rio. – X. Enée. Aden. – XI. Ussel. Ou.

Verticalement

1. Toilette. Eu. – 2. Ru. Elisions. – 3. Ard. Inertes. – 4. Isolé. Tétée. – 5. Ua (au). As. – 6. Etalages. – 7. Eson. Ordo. – 8. SS. Non-lieu. – 9. Attraction.

GUY BROUTY

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Les lettres-plafonds de M. Bérégovoy pour la préparation du budget

Etroite rigueur

Contre vents et marées, M. Pierre Bérégovoy est décidé – il l'a dit vendredi 31 juillet à Rouen – à assumer la *« responsabilité »* de l'impopularité du gouvernement, alors qu'un récent sondage BVA publié par *Paris-Match* le 29 juillet fait état d'un taux record de 76 % de mécontents. L'irrésistible montée du chômage, avec une envolée des licenciements économiques – 262 000 sur le seul premier semestre, – joue beaucoup dans ce mauvais résultat, malgré la permanente mise en relief par les pouvoirs publics de bons indices sur l'inflation ou le commerce extérieur.

Dans les lettres-plafonds qu'il a adressées à ses ministres le 30 juillet, le premier ministre confirme donc les objectifs arrêtés dans sa lettre de cadrage du 6 mai. Le cap est maintenu sur une *« grande rigueur »* et M. Bérégovoy n'entend nullement se laisser distraire de sa voie par l'impératif électoral de mars 1993. Certes, il n'a pas repris à son compte l'objectif de son prédécesseur de faire évoluer la dépense globale de l'Etat *« au niveau de l'inflation prévisionnelle »* – d'autant plus difficile à réaliser que certaines charges augmentent automatiquement de plus de 5 %, comme les intérêts de la dette publique (+ 8 %). Mais la hausse globale de 3,5 % pour le budget 1993 – soit une progression des dépenses en volume de 0,7 %, l'inflation attendue étant de 2,8 % – ne laisse qu'une très faible marge.

A l'exception des quatre priorités (éducation, emploi, justice, sécurité), tous les ministères connaîtront un régime sec, avec, à la clef, des réductions d'effectifs dans la fonction publique. Mais même cette rigueur sera difficile à mettre en œuvre, alors que les augmentations d'impôts sont écartées et que l'effondrement des recettes fiscales a toutes les chances de se poursuivre tant que la France ne connaît pas de véritable reprise tirée par la consommation des ménages. Celle-ci est atone et le redressement important du commerce extérieur ne fait pas l'affaire, puisque la TVA, qui représente 45 % des recettes fiscales de l'Etat, est au taux zéro à l'exportation.

Le gouvernement risque d'être confronté, malgré son souci de ne pas faire de relance électoraliste, à une nouvelle aggravation du déficit budgétaire en 1993, qu'il aura bien du mal à limiter à 2 % du PIB (150 milliards de francs). Déjà, la Caisse des dépôts a tiré la sonnette d'alarme pour 1992, comme le patronat, redoutant un déficit de 165 milliards et on craint que le chiffre de 180 milliards soit atteint en 1993. Il faudrait que le gouvernement aille bien au-delà dans son programme de cession d'actifs d'entreprises publiques, ou que la consommation des ménages reparte enfin, pour faire mentir les Cassandre. La morosité ambiante rend encore peu crédible une telle perspective.

MICHEL NOBLECOURT

Le gouvernement limite globalement à 3,5 % la progression des dépenses de l'Etat en 1993

M. Pierre Bérégovoy a adressé, jeudi 30 juillet, à l'ensemble des ministères, les lettres plafonds fixant le maximum de dépenses autorisées pour chacun d'eux, en 1993. Dans un communiqué, l'Hôtel Matignon indique que *« la progression globale des dépenses a été limitée à 3,5 % et les priorités du gouvernement seront financées, grâce à un redéploiement des dépenses publiques en leur faveur »* (*le Monde* du 4 juin).

Pour 1993, comme l'année précédente, l'heure est aux restrictions budgétaires, et seuls quatre secteurs (éducation nationale, justice, emploi, sécurité) bénéficieront de quelques crédits additionnels. Les crédits alloués à l'éducation nationale connaîtront une augmentation plus importante (+ 7,2 %), de même que ceux de la justice et de la sécurité, qui progresseront respectivement de 6,7 % et 5,3 %. L'emploi demeurera lui aussi un objectif prioritaire : le communiqué, publié par Matignon vendredi 31 juillet, souligne que *« le budget de l'emploi avec une progression de 5,5 % pourra contribuer activement à la lutte contre le chômage »*. La progression globale des dépenses a été limitée à 3,5 % (pour une prévision d'inflation de 2,8 % en 1993), ce qui signifie d'importantes restrictions dans d'autres ministères (*le Monde* du 4 juin).

« La vraie difficulté est du côté des recettes », remarquait-on à Matignon. Effectivement, les rentrées fiscales sont bien plus faibles que prévu, sur la base d'une année 1991 déjà peu satisfaisante. Il sera donc pratiquement impossible de maintenir le déficit budgétaire en-deçà de la barre de 2 % du PIB, soit 150 milliards de francs, chiffre avancé dans la lettre de cadrage envoyée aux ministres le 6 mai. Cette année, le déficit du budget de l'Etat pourrait déjà atteindre 170 milliards et 180 milliards de francs en 1993.

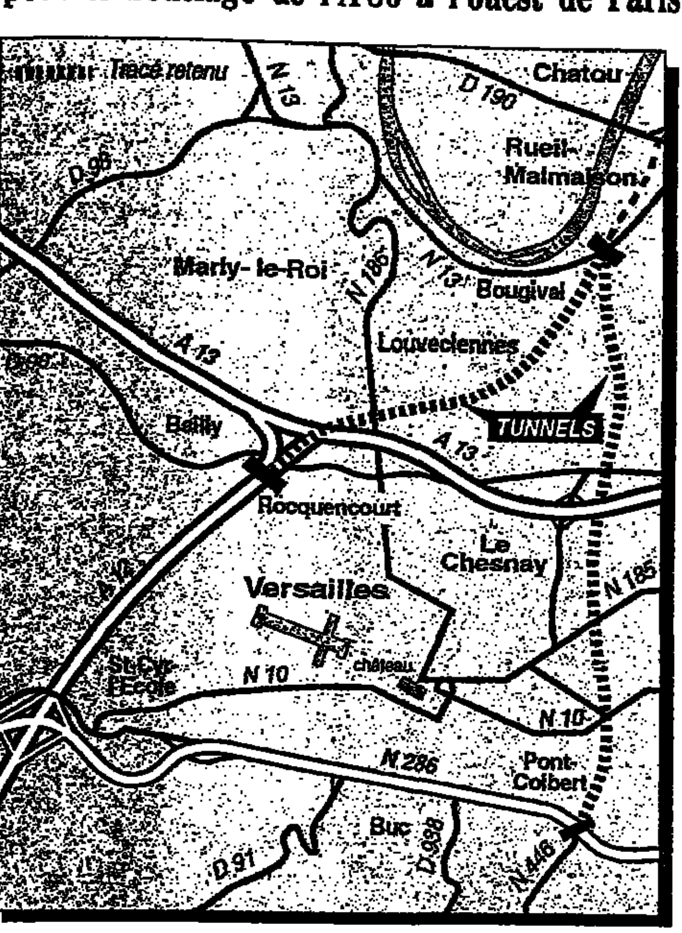
En dehors des importantes dépenses exceptionnelles de l'année (4 milliards pour le plan université 2 000, peut-être 4 milliards sur deux ans pour l'indemnisation des victimes du sida par transfusion, 3 à 4 milliards pour la mise en œuvre de l'accord salarial dans la fonction publique), certains crédits plus modestes, comme la contribution française aux opérations de l'ONU au Cambodge et dans l'ex-Yougoslavie (600 millions des francs environ) ont rendu très délicats les derniers arbitrages.

Côté recettes, le gouvernement a encore un mois devant lui pour trouver des sources de revenus additionnels. Pas question, répète-t-on à Matignon, de mettre en cause les principes de la politique économique (en acceptant une augmentation rapide du déficit, qui pourtant intervient de fait), ou de songer à un renchérissement de la fiscalité. Malgré les exemples donnés récemment à l'étranger, en Espagne entre autres, les impôts ne seront pas augmentés. Alors que l'activité économique tarde à repartir, et juste avant le référendum sur le traité de Maastricht, on voit mal comment il pourrait en être autrement. L'annonce de recettes fiscales additionnelles prélevées sur des fonds dormants, comme ce fut le cas l'an dernier avec le Fonds de garantie de l'épargne logement ou la Caisse nationale des télécommunications, n'est pas à exclure. Quant aux privatisations partielles, leur produit pourrait atteindre jusqu'à 20 milliards cette année, et 30 milliards l'an prochain. Le communiqué de Matignon se borne à indiquer que, *« comme en 1992, le produit des cessions d'actifs servira à financer les dotations en capital et les dépenses exceptionnelles en faveur de l'emploi, correspondant aux actions lancées en 1992 »*.

F. L

ÉQUIPEMENT

M. Bianco choisit le tracé « mixte » pour le bouclage de l'A 86 à l'ouest de Paris



Pour le bouclage à l'ouest de Paris de l'autoroute A 86, qui devrait ceinturer la capitale à une dizaine de kilomètres, M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, du logement et des transports, s'est prononcé en faveur du tracé dit « mixte », *qui prévoit deux tunnels à péage d'une longueur de dix kilomètres* (nos dernières éditions du 1er août). *La solution retenue est celle d'une liaison souterraine directe entre Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) et Pont-Colbert, au sud-est de Versailles (Yvelines), qui sera réservée aux véhicules légers. Le second tunnel, pour les poids lourds, reliera Rueil-Malmaison à l'autoroute A 12, à la hauteur de l'échangeur de Rocquencourt (Yvelines). Ces deux ouvrages, à péage seront gérés en concession par la société privée Cofiroute. Le président du conseil régional d'Ile-de-France, M. Michel Giraud (RPR), s'est déclaré* « satisfait » *du choix gouvernemental, ajoutant qu'il sera* « vigilant quant à la localisation précise et à l'insertion dans leur site des futures échangeurs et à la réalisation simultanée des deux ouvrages souterrains ».

SOCIAL

Selon le maire de la commune

Le département n'est pas habilité à relancer l'activité des chantiers navals de La Ciotat

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Selon le maire (UDF-PR) de La Ciotat, M. Jean-Pierre Lafond, le département des Bouches-du-Rhône *« n'a strictement aucune compétence »* sur le domaine public maritime de la commune et n'est donc pas habilité à relancer l'activité des chantiers navals sur le site de l'ex-société Normed. A l'appui de sa thèse, M. Lafond cite un arrêté du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en date du 6 février 1984, relatif aux transferts de compétences de l'Etat, en matière de ports maritimes. D'après ce document, le transfert opéré au profit du département, ne concerne que le seul plan d'eau du « port vieux » de La Ciotat, le port de commerce et de pêche de la commune (d'une superficie de 15 000 mètres carrés) à l'exclusion de toute autre partie des 30 hectares du domaine public maritime occupés par les anciens chantiers.

Le procès-verbal établi contradictoirement entre les parties, le 12 juillet 1985, et portant sur la consistance des biens remis, se borne, également, à la description du seul « port vieux ». Il s'ensuit, selon M. Lafond, que tous les actes accomplis par le conseil général, en vertu de sa concession « supposée » de l'intégralité de ce domaine public maritime, sont *« juridiquement inexistants »*. L'assemblée départementale n'aurait eu, ainsi, aucune compétence pour retirer à la société de construction navale Normed, en novembre 1989, les autorisations d'outillage privé dont elle était bénéficiaire, ni pour les accorder, temporairement, un an plus tard, à la société américano-suédoise Lexmar. Elle n'en aurait pas davantage pour attribuer, comme elle en a l'intention, une nouvelle concession à cette dernière société qui est toujours sur les rangs pour la reprise des chantiers.

M. Lafond estime, en l'occurrence, dans une lettre adressée, le 30 juillet, au premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, que *« la stricte délimitation au seul plan d'eau du « port vieux » de La Ciotat, traduit la volonté du gouvernement de l'époque* (...). *Il est important,* ajoute-t-il, *que vous connaissiez que la prudence de vos prédécesseurs vous laisse seul maître du destin du domaine public maritime de La Ciotat* (...) ». Le maire de La Ciotat, qui s'oppose fermement à une relance de la construction navale au profit d'une diversification de l'économie locale, a également informé de la situation Sir Leon Brittan, commissaire chargé de la concurrence à Bruxelles.

Le département des Bouches-du-Rhône s'est récemment rendu acquéreur de l'outillage des anciens chantiers et a annoncé, le 25 juin, un calendrier pour leur redémarrage prévoyant la formation de 150 à 250 personnes à partir du 2 septembre.

GUY PORTE

Baisse de 0,1 % des dépenses d'assurance-maladie en juin

Après avoir progressé de 0,3 % en mai, les dépenses de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) ont baissé de 0,1 % en juin par rapport au mois précédent, selon les dernières statistiques publiées, jeudi 30 juillet, par la CNAM, ce qui porte à 4,6 % la progression des dépenses d'assurance-maladie sur les douze derniers mois. Ce second recul des remboursements depuis juillet 1991 – le premier avait été enregistré en avril (- 0,3 %) – s'explique essentiellement par la baisse de 0,3 % des versements aux hôpitaux publics, accompagnée d'une diminution des indemnités journalières de moins de trois mois (- 1,8 %) et de la relative stabilité des remboursements d'honoraires et des prescriptions qui progressent de 0,1 %. En revanche, les versements effectués au titre des arrêts de travail de plus de trois mois sont en hausse de 1,8 % et les versements aux cliniques en progression de 0,6 %.

A l'appel de la FDSEA

Les éleveurs ont bloqué la ville de Limoges

LIMOGES

de notre correspondant

A l'appel de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles et des jeunes agriculteurs de la Haute-Vienne, plusieurs centaines d'éleveurs limousins ont investi, dans la journée de vendredi 31 juillet, l'agglomération de Limoges. En canalisant, à l'aide de herses pointes en l'air et de barrages de pneus enflammés, les flux routiers des principales voies d'accès à la ville – et notamment la déviation autoroutière Paris-Toulouse, – ils ont concentré le flot des automobilistes, des caravanes et des poids lourds vers le centre-ville et créé de forts embouteillages.

Les manifestants ont expliqué dans des tracts qu'ils voulaient inciter les automobilistes à *« visiter ce qui restera »* lorsque la nouvelle politique agricole commune (PAC) aura *« signé la fin des prairies, la fin d'un espace rural accueillant et vivant, la fin des produits de qualité issus d'élevages naturels »*. Car le Limousin *« n'est la cause ni des excédents ni de la pollution »*.

Les arguments avancés par les manifestants étaient moins un « non » catégorique à la PAC qu'une critique de l'*« insuffisance des compensations prévues »* par les décisions prises à Bruxelles.

GEORGES CHATAIN

COMMUNICATION

Alors que les chaînes publiques s'apprêtent à changer de nom

Le CSA somme le Parlement de se prononcer sur la fusion Antenne 2-FR 3

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a quasiment sommé le *« législateur »* de se prononcer *« rapidement »* sur le principe d'une fusion entre les deux chaînes de télévision publique, Antenne 2 et FR 3. A l'occasion de son examen annuel du bilan des deux chaînes de télévision présidées par M. Hervé Bourges, le CSA s'est déclaré *« perplexe »* devant *« la complexité de l'organisation des différents niveaux de décision au sein des deux sociétés et de la structure de la présidence commune »*. Bien que M. Bourges soit le PDG commun d'A 2 et de FR 3, il ne peut fusionner *de facto* les deux chaînes – ce qui ne signifie pas la fusion des antennes, – et son pouvoir est limité par les textes qui instituent deux directeurs généraux dotés de responsabilités, notamment budgétaires, importantes.

Malgré ces obstacles institutionnels, une *« politique de rapprochement des deux sociétés de télévision »* a été tentée par la nomination de directeurs communs (M. Denvers est ainsi devenu directeur de l'information d'A 2 et directeur de l'information de FR 3 ; M. Pascal Josèphe a été nommé directeur chargé de l'antenne à A 2 et directeur chargé de l'antenne à FR 3 ; quant à M. Eric Giuily, directeur général d'Antenne 2, il est parti...).

Au-delà des lenteurs suscitées par la gestion commune de sociétés implantées sur des sites différents, le CSA note que le processus en cours est *« difficilement compatible avec le cadre juridique actuel »*. Il convient donc, conclut le CSA, *« que le législateur lève rapidement l'ambiguïté qui résulte de la loi du 2 août 1989 sur la présidence commune et décide si une telle fusion doit être tenue comme l'objectif à atteindre »*. Autrement dit, qu'il donne à M. Bourges les moyens de mener sa fusion à bien. Comme le secrétariat d'Etat à la communication, que dirige M. Jean-Noël Jeanneney, n'a aucun projet législatif de ce type dans ses cartons, c'est bien au Parlement de se prononcer. D'autant plus vite que les chaînes publiques s'apprêtent à changer de nom : à l'automne, Antenne 2 s'appellera France Télévision 2 et FR 3, France Télévision 3. Le logo sera également modifié et, en façade du moins, le rapprochement des deux chaînes publiques sera effectif.

YVES MAMOU

□ **Le Conseil régional de la Réunion vote une double étude sur l'audiovisuel.** – Le conseil régional de la Réunion a voté, vendredi 31 juillet, la mise en chantier d'une double étude sur l'audiovisuel *« afin d'éclairer les élus sur la couverture audiovisuelle la plus large possible de l'île »*, après les récentes attributions de fréquences par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Le conseil régional, présidé par le PDG de Télé Free Dom, M. Camille Sudre, considère que le choix du CSA *« ne correspond pas aux demandes des différents candidats »*. Le CSA n'a attribué à Free Dom que trois canaux sur les 13 demandés. Les élus socialistes ont refusé de voter ce texte qui *« servira surtout à Free Dom »*, a déclaré le PS en déplorant que le conseil régional devienne une *« officine »* de la télévision de M. Sudre.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

● **Augmentation de 0,5 % des dépenses de consommation et stabilité des revenus.** – Les dépenses de consommation aux Etats-Unis ont progressé de 0,5 % en juin 1992 et les revenus des ménages sont restés stables pour le même mois, a annoncé, vendredi 31 juillet, le département du commerce américain. Selon la même source, les commandes industrielles ont augmenté de 2,3 % en juin, enregistrant leur plus forte hausse depuis onze mois.

ITALIE

● **Déficit de 736 milliards de lires de la balance commerciale et 0,2 % de hausse des prix.** – La balance commerciale italienne a enregistré, en juin, un déficit de 736 milliards de lires (3 milliards de francs), a annoncé, vendredi 31 juillet, l'Institut national de la statistique italien. Ce résultat porte à 13 389 milliards de lires (55 milliards de francs) le déficit de la balance commerciale pour les six premiers mois de l'année 1992. La hausse des prix a été de 0,2 % en juillet, ce qui porte à 5,5 % l'inflation en Italie depuis juillet 1991.

EN BREF

□ **Schlumberger rachète l'activité sismique de Raytheon.** – Le groupe franco-américain Schlumberger rachète au groupe américain Raytheon Company deux sociétés spécialisées dans la sismique, a annoncé Schlumberger dans un communiqué publié lundi 27 juillet. Seismograph Service, filiale de Raytheon, emploie 1 400 personnes et fournit sur tous les continents des services d'exploration géophysique pour le pétrole, le gaz et les minerais. La seconde filiale, Geo Quest Systems, conçoit et commercialise des logiciels pour les stations d'interprétation de données géophysiques et pétrolières. Elle emploie 160 personnes et compte plus de 90 clients dans une trentaine de pays.

□ **Baisse de 0,8 % des allocataires des ASSEDIC indemnisés en juin.** – Selon les statistiques, publiées vendredi 31 juillet par le régime d'assurance-chômage (UNEDIC), le nombre d'allocataires indemnisés par les ASSEDIC a atteint 2 423 200 au mois de juin, soit une baisse de 0,8 % par rapport au mois de mai (2 496 900) – en données corrigées des variations saisonnières – et une progression de 6,4 % en un an. Le nombre total des demandeurs d'emplois indemnisés s'est établi à 2 063 800, dont 1 639 000 dans le cadre du régime d'assurance (en progression de 12,1 % en un an). En juin, 377 947 dossiers ont été déposés aux ASSEDIC, ce qui représente une progression de 2,9 % par rapport au mois de mai et de 13 % sur un an.

□ **Maintien de la parité du franc CFA.** – Le gouvernement français et les dirigeants de quatre pays africains de la zone franc sont tombés d'accord, vendredi 31 juillet, pour estimer que la parité du franc CFA devrait être maintenue à son niveau actuel (*le Monde* du 1er août). A l'issue d'une rencontre de quarante-cinq minutes, à l'Elysée, entre les présidents de Côte-d'Ivoire (M. Houphouët-Boigny), du Gabon (M. Omar Bongo), du Sénégal (M. Abdou Diouf) et du Burkina-Faso (M. Blaise Campaoré) et le président Mitterrand, l'éventualité d'une dévaluation du franc CFA a donc été écartée. *(lire la rubrique « Devises et or » en page 15).*

هكذا من الأمل

ECONOMIE

CEE

Bruxelles encourage la France à développer la coopération dans les régions frontalières

La Commission européenne a approuvé, jeudi 30 juillet, treize programmes de développement et de coopération transfrontalière présentés par la France sur la période 1991-1993. Ces programmes, baptisés «Interreg», font partie des initiatives que la Commission de Bruxelles, sur sa propre réserve de crédits, peut encourager et financer pour améliorer la cohésion européenne. Selon le secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire, M. André Laignel, ces programmes représentent, au total, 2,8 milliards de francs d'investissements, dont 1,3 milliard financés sur crédits européens.

Les actions concernent le soutien aux PME, le développement technologique, la formation, l'environnement, les transports, la reconversion des sites frontaliers touchés par la mise en place, le 1er janvier, du grand marché. La manne communautaire la plus importante intéressera la frontière franco-espagnole (219 millions de francs). Les actions conjointes entre la Corse et la Sardaigne recevront 151 millions de francs, celles entre le Nord-Pas-de-Calais et le Kent 154 millions.

Bonn ne renégociera pas l'accord sur la fiscalité indirecte

Le gouvernement allemand a annoncé, vendredi 31 juillet, qu'il ne renégocierait pas l'accord intervenu à Bruxelles sur la fiscalité indirecte, malgré les réserves émises par la France. Le gouvernement allemand s'en tiendra à l'accord *«péniblement négocié»*, a indiqué, dans un communiqué, M. Franz-Christoph Zeitler, secrétaire d'Etat aux finances. Les ministres européens chargés de la fiscalité s'étaient entendus, lundi 27 juillet, sur un taux normal minimum de TVA de 15 %. Mais ils n'avaient pas pu effacer leurs différends sur les accises (taxes) applicables au vin, au sherry britannique ou au gazole de chauffage, empêchant ainsi de donner un caractère définitif à cet accord.

AFFAIRES

Fiducial va déposer une offre de reprise sur RMO

La société d'expertise comptable Fiducial s'est déclarée candidate à la reprise de RMO, le groupe de travail temporaire placé, jeudi 30 juillet, en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Grenoble (*le Monde* du 31 juillet). Fiducial a annoncé, vendredi 31 juillet, avoir rencontré Me Pierre Coquet, administrateur judiciaire de la société RMO pour *«confirmer son intention de présenter, lundi 3 août, une offre de reprise»*.

D'autre part, selon l'Union nationale des entreprises de travail temporaire (UNETT), trois sociétés de travail temporaire, qui avaient intégré le groupe grenoblois RMO, ont retrouvé leur indépendance après avoir racheté leurs actions. Ces trois sociétés sont Qualitra, Rapid Secrétariat et SES (Société européenne de sélection).

□ **Hewlett-Packard signe un contrat de 640 millions de francs avec Deutsche Bundespost.** – Le groupe informatique Hewlett-Packard a signé un contrat sur plusieurs années, d'un montant de 125 millions de dollars (640 millions de francs environ), avec la division Telekom de la Deutsche Bundespost. Ce contrat porte sur la fourniture à la division Telekom, qui restructure son système informatique, de stations de travail Risc (environ un millier), d'imprimantes HP Laserjet à jet d'encre, de traceurs de bureaux et de traceurs grand format.

□ **Cegelec va équiper une deuxième centrale nucléaire en Tchécoslovaquie.** – Cegelec (groupe Alcatel Alsthom) a annoncé sa participation dans l'équipement de sécurité de la centrale nucléaire de Temelin (2 x 1 000 MW), en Tchécoslovaquie. Ce contrat, confié à Cegelec, Thermatome et la société tchèque Regula par la Compagnie d'électricité de Bohême Moravie (CEZ), est entré en vigueur le 15 juillet et porte sur 85 millions de francs. Cegelec avait déjà équipé une centrale nucléaire en Tchécoslovaquie (Bohunice) l'an dernier.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 27 AU 31 JUILLET 1992

PARIS

A bout de souffle

INDICE CAC 40

+ 1,16 %

Quand bien même le score affiché cette semaine est positif (+ 1,16 %), et malgré un départ en flèche qui aurait pu laisser espérer la plus haute marche du podium, la Bourse de Paris arrivant à bout de souffle vendredi mérite tout juste une médaille de bronze aux olympiades boursières internationales. Certes, cette période met provisoirement un terme à une baisse ininterrompue depuis le début du mois, mais les pertes accumulées depuis le début de l'année subsistent (– 0,62 %) alors qu'il y a à peine deux mois les gains avoisinaient 15 %.

Lundi, la première journée du nouveau mois boursier a bien tenu ses promesses. Au terme d'une séance caractérisée par la faiblesse du montant des transactions, l'indice CAC 40 s'adjugea 1,2 %. Le redressement devait d'ailleurs se poursuivre le lendemain, puisque l'indicateur de la place gagna de nouveau 0,78 %. Embellie ou correction des excès des semaines précédentes? Quoiqu'il en soit, jamais deux sans trois : mercredi, après une progression régulière tout au long de la séance, les valeurs françaises repassèrent au-dessus du seuil des 1 800 points, avec une progression non négligeable de 1,84 %. Passées les trois séances du dicton, la tendance se réorienta vers la baisse.

Plus sérieusement, l'approche du débouclage des contrats à terme de juillet sur indice CAC à la fin du mois calendaire entraîna des arbitrages entre l'indice et les valeurs qui le composent et provoqua deux séances de baisse sensible. Jeudi, l'indice abandonna 1,06 % et vendredi 1,57 %. En terme de points, le principal indicateur, en gagnant 20 points d'un vendredi sur l'autre, s'inscrivait à la cote 1 754,67.

Mis à part ce facteur technique qui pesa sur ces deux séances, un autre problème se posa : la forte baisse du MATIF. A tel exemple, jeudi 30 juillet, le contrat notionnel 10 % était revenu à des niveaux observés un an auparavant. Le notionnel est un emprunt fictif au taux de 10 % sur dix ans. Une baisse des rendements se traduit automatiquement par une hausse des cours.

En revanche, si les taux obligataires s'élèvent, les cours du notionnel baissent. Et tout s'est conjugué en fin de semaine pour tirer le marché vers le bas. L'issue du référendum sur Maastricht le 20 septembre suscite beaucoup d'inquiétudes chez les investisseurs. Il y a eu d'importants arbitrages entre les obligations allemandes et françaises. Les déclarations faites au quotidien britannique *Guardian* par M. Helmut Schlesinger n'ont pas vraiment détendu l'atmosphère. Le président de la Bundesbank exclut toujours une baisse des rendements dans un avenir proche et qualifie de trop importante la croissance de la masse monétaire allemande.

BSN et l'ADAM

Aux valeurs, plusieurs titres ont retenu l'attention cette semaine pour des raisons diverses. Ainsi, le projet anti-OPA de BSN, dévoilé vendredi 24 juillet (*le Monde* daté 26 et 27 juillet) par M. Antoine Riboud, n'a pas réellement profité au titre. Dès lundi, l'action a perdu 1 % avec 177 000 pièces échangées (pour finalement perdre 4,3 % sur la période). Le dispositif mis au point par BSN pour contrer une éventuelle OPA inamicale, qui prévoit pour chaque actionnaire une limitation des droits de vote à 6 % quelle que soit sa participation, ou à 12 %, si les droits de vote possédés sont doubles – a découragé pas mal d'investisseurs, l'attrait spéculatif d'une valeur encore *«opéable»* ayant disparu.

L'Association pour la défenses des actionnaires minoritaires (ADAM), présidée par Mme Colette Neuville, déplore également le choix de M. Riboud. Pour Mme Neuville, le droit de vote des actionnaires est le garant de la légitimité des sociétés par action, tout autant que de leur efficacité, et de citer, à l'appui de ses propos, un extrait du rapport 1986 de la Commission des opérations de Bourse (COB) : *«La menace d'OPA contribue à inciter les dirigeants à une bonne gestion et à prendre soin des intérêts financiers de leurs actionnaires»*.

Pour la présidente de l'ADAM, le problème du droit de vote des actionnaires est au cœur des conflits de droit boursier, qu'il s'agisse des droits de vote double, comme dans l'affaire du Printemps, ou de leur limitation dans le cas de BSN. La loi de 1966 sur les sociétés, en ouvrant la possibilité de telles distorsions entre détention du capital et droits de vote, n'est pas compatible avec les mesures prises récemment pour protéger les minoritaires, et notamment, la nouvelle réglementation des OPA (rendues obligatoires et à 100 % dès que le seuil du tiers du capital est franchi).

Dans le cas du projet de BSN, plafonner les droits de vote revient à priver certains actionnaires de l'exercice de la totalité de leurs droits, entraînant de fait une inégalité de traitement. De plus, comme le fait remarquer l'ADAM, les droits de vote ont une valeur marchande : la limitation de leur exercice est assimilable à une expropriation. Enfin, le projet de BSN, rendant à 90 % la fraction de capital nécessairement détenue pour rendre possible l'exercice des droits au-delà du plafonnement de 6 %, consiste à installer une *«quasi-inamovibilité»* des dirigeants. Fort de ces arguments, Mme Neuville souhaite qu'une majorité d'actionnaires se mobilise pour que ce projet puisse être repoussé.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 31 juillet 1992
Nombre de contrats : 144 004 environ

COURS	ÉCHÉANCES SEPT. 92	DÉC. 92	MARS 93	JUIN 93
Premier	104,46	104,80	105,22	105,72
+ haut	104,70	105,02	105,42	105,72
+ bas	104,36	104,76	105,18	105,72
Dernier	104,46	104,78	105,18	105,72
Compensation	104,44	104,76	105,20	105,60

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	24-7-92	27-7-92	28-7-92	29-7-92	30-7-92
RM	2 252 094	2 016 913	2 121 931	2 433 331	1 684 598
Comptant R. et obl.	9 699 754	12 240 113	13 162 802	11 500 208	11 374 374
Actions	118 512	98 885	94 289	10 878	133 964
Total	12 070 360	14 355 911	15 379 022	14 042 416	13 192 936

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1991)

	24-7-92	27-7-92	28-7-92	29-7-92	30-7-92
Françaises	100,6	101,5	102,5	104,1	102,8
Etrangères	92,3	91,9	91,8	93,3	93,2

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	27-7-92	28-7-92	29-7-92	30-7-92	31-7-92
Indice gén.	478,3	482	483,9	491,6	488
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 755,35	1 769	1 795,36	1 782,57	1 754,67

□ **Le CBV déclare recevable deux projets d'offre publique d'achat.** – Le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) a déclaré recevable, jeudi 30 juillet, le projet d'offre publique d'achat portant sur les actions de la société Initiative et Finance. L'offre est valable du 3 août au 2 septembre inclus. L'initiateur de cette OPA est la société Financière Saint-Dominique qui s'engage à acquérir au prix de 145 F par action la totalité des actions A de la société Initiative et Finance, portant jouissance au 1er juillet 1991. La cotation des actions de cette société, qui avait été suspendue le 21 juillet, sera reprise le 3 août sur le second marché. La Société des Bourses françaises fera connaître les résultats de l'OPA le lundi 14 septembre. Le CBV a également déclaré recevable le projet d'offre publique d'achat simplifiée de la BNP, au prix de 430 F par action, sur les titres de la Compagnie de crédit universel. La BNP avait déposé le 21 juillet ce projet qui lui permettra *«de regrouper ses participations directes et indirectes dans BNP-Bail et la Compagnie du crédit industriel au sein d'une société holding filiale à 100 % du groupe BNP»*. Le CBV indique que la cotation des actions suspendue reprendra également le 3 août sur le marché au comptant.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
MMB	+ 16,6	Olipar	– 13,3
SPEP	+ 15,9	Scor	– 12,2
SFIM	+ 15,4	Eurodisney	– 9,6
Hachette	+ 14,2	Legrand	– 7
Rafip	+ 13	Total	– 6,6
ERAP-ELF	+ 11,6	Vallourec	– 5,6
DR Nd-P.-de-C.	+ 11,3	Promodès	– 4,9
SCOA	+ 9,7	Berger	– 4,7
UFB Locabail	+ 9,3	SAT	– 3,9
Gal. Lafayette	+ 8,8	Salomon	– 3,7
Sogenal	+ 8,4	Roussel-Uclaf	– 3,6
Rémy-Cointr.	+ 8,4	Métrologie	– 3,3
Simco	+ 8,1	Bongrain	– 3,2
CCMC	+ 7,9	Accor	– 3,2

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Alcatel Alsth.	1 469 290	902 565
BSN	742 750	741 732
Elf Aquitaine	1 649 400	559 668
Total	2 418 200	551 330
Havas	1 101 200	548 423
LVMH	121 515	440 448
Michelin	1 616 950	338 869
St-Gobain	606 870	325 652
Eaux (Gle des).	153 090	322 484
L'Oréal	305 590	282 069
Peugeot	369 800	251 576
Suez	897 935	236 819
Accor	356 187	228 428
Euro Disney	2 412 500	223 271

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 24-7-92	Cours 31-7-92
Or fin (kilo en barre)	57 950	57 900
– (kilo en lingot)	58 350	58 500
Pièce française (20 fr.)	334	334
● Pièce française (10 fr.)	419	401
Pièce suisse (20 fr.)	338	335
Pièce latine (20 fr.)	335	330
● Pièce tunisienne (20 fr.)	328	330
Souverain	426	427
● Souverain Elisabeth II	433	420
● Demi-souverain	315	300
Pièce de 20 dollars	1 820	2 140
– 10 dollars	960	927,50
● – 5 dollars	620	980
– 50 pesos	2 195	2 140
● – 20 marks	415	410
– 10 florins	339	337
● – 5 roubles	220	220

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

NEW-YORK

Vive progression

INDICE DOW JONES

+ 3,3 %

Wall Street s'est envolée au cours de la semaine écoulée, soutenue par une forte baisse des taux d'intérêt à long terme sur le marché obligataire, ainsi que par les bons résultats financiers des sociétés au deuxième trimestre. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la semaine à 3 393,78 points, en hausse de 108,07 points, soit 3,3 % par rapport au vendredi précédent. Selon les analystes, cette tendance haussière pourrait se poursuivre et l'indice Dow Jones pourrait progresser jusqu'à 3 500 points avant l'automne.

La chute des taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence du marché obligataire, a été déclenchée par une baisse de 11,6 points de l'indice de confiance des consommateurs en juillet. Le recul de cet indice, qui mesure la confiance des consommateurs dans les conditions présentes et futures de l'économie, reflète la faiblesse de la reprise économique aux Etats-Unis, selon des experts, mais a en même temps éloigné les craintes d'une accélération incontrôlée de l'inflation. En tombant, mercredi 29 juillet en cours de journée, à 7,38 %, les taux sur les bons à 30 ans ont atteint leur plus bas niveau depuis janvier 1987. Cette chute rend les titres boursiers d'autant plus attrayants.

La grande Bourse new-yorkaise a également profité des bons résultats des entreprises américaines. Pour la seule séance de mardi, l'annonce par Chrysler d'un bénéfice net de 178 millions de dollars (54 cents par action) au deuxième trimestre a permis à l'indice de s'apprécier de plus de cinquante points. Ford a également fait part d'un bénéfice net de 502,4 millions de dollars (93 cents par action) sur la même période.

Indice Dow Jones du 31 juillet : 3 393,78 (c. 3 285,71).

	Cours 24 juillet	Cours 31 juillet
Alcoa	72 1/4	73 3/4
ATT	43 1/8	43 7/8
Boeing	39 3/4	40
Chase Man. Bank	25	25
Du Pont de Nemours	49 1/8	53 5/8
Eastman Kodak	41 5/8	43 1/2
Exxon	62 3/8	63 1/2
Ford	44	45 3/4
General Electric	74 3/4	76 1/2
General Motors	39 1/4	41 5/8
Goodyear	63	68
IBM	92 5/8	94 3/4
ITT	65	67 3/4
Mobil Oil	64	65 1/8
Pfizer	75 3/8	78 1/4
Schlumberger	63 7/8	66 3/4
Texaco	63 3/8	64
UAL Corp. (ex-Allegis)	111 1/8	112 5/8
Union Carbide	13 3/4	15
United Tech.	53 7/8	57
Westinghouse	16 3/8	17 1/8
Xerox Corp	72 1/2	74 3/4

TOKYO

Résurrection

INDICE NIKKEI

+ 2,66 %

Après avoir touché mercredi son plus bas niveau depuis le mois d'avril 1986 et avoir frôlé ce même jour la barre des 15 000 points de l'indice Nikkei, la Bourse de Tokyo s'est nettement reprise jeudi et vendredi. Ce sursaut, un peu inespéré, permet au Nikkei de gagner sur la semaine 2,66 %, soit 412,49 points à 15 910,28 points.

Pourtant, lundi, mardi et mercredi, le Kabuto Cho n'a cessé de broyer du noir. La baisse, lundi, d'un demi-point à 3,75 % du taux d'escompte de la Banque du Japon et la victoire du parti conservateur au pouvoir, le Parti libéral démocrate (LPD) aux élections sénatoriales, dimanche, avaient laissé le marché totalement indifférent. Les investisseurs étaient omnubilés par la faiblesse de l'activité et les prévisions pessimistes quant aux bénéfices des sociétés.

Mercredi, le Nikkei touchait un nouveau plus bas historique à 15 095,95 points, avant de se reprendre vivement jeudi et vendredi sur des considérations essentiellement techniques. *«Les hausses substantielles de jeudi et vendredi sont les bienvenues mais elles ne signifient pas que le pire est passé»*, explique un opérateur.

Indices du 31 juillet : Nikkei 15 910,28 (c. 15 497,79) ; Topix 1 219,25 (c. 1 204,55).

	Cours 24 juillet	Cours 31 juillet
Ajinomoto	1 140	1 130
Bridgestone	1 090	1 060
Canon	1 260	1 230
Fuji Bank	1 270	1 370
Honda Motors	1 150	1 290
Matsushita Electric	1 200	1 240
Mitsubishi Heavy	505	526
Sony Corp.	3 850	3 980
Toyota Motors	1 410	1 420

LONDRES

Coup de frein à la baisse : + 1 %

Après neuf semaines consécutives de recul, la Bourse de Londres a brisé sa tendance baissière cette semaine. Malgré un départ laborieux lundi, où le marché est tombé à son niveau le plus bas depuis décembre 1991, la tendance s'est finalement retournée, l'indice progressant de 75 points en deux séances. Des prises de bénéfices ont ensuite érodé les gains, mais sur la semaine l'indice Footsie des cent grandes valeurs a quand même gagné 22,4 points, soit 1 % à 2 399,6 points par rapport au vendredi précédent.

Le groupe pharmaceutique Imperial Chemical Industries (ICI) a surpris et focalisé l'attention des investisseurs après avoir annoncé qu'il envisageait de se séparer en deux entités (*le Monde* du 1er août). Le titre, qui représente une forte capitalisation boursière, a bondi de 130 pence lors de l'annonce puis a terminé en hausse de 6 % sur la semaine.

Indices «FT» du 31 juillet : 100 valeurs, 2 399,60 (c. 2 377,20) ; 30 valeurs, 1 803,80 (c. 1 789,10) ; mines d'or, 90,90 (c. 93,10) ; fonds d'Etat, 88,31 (c. 89,19).

	Cours 24 juil.	Cours 31 juil.
Allied Lyons	6,13	6,16
BP	2,06	2,12
BTR	4,22	4,12
Cadbury	4,65	4,75
De Beers	11,12	10,56
Glaxo	7,02	7,22
GUS	19,63	19,70
ICI	10,94	11,65
Reuters	10,07	10,32
RTZ	5,47	5,73
Shell	4,59	4,72
Unilever	9,28	9,45

FRANCFORT

Hésitation et irrégularité + 0,3 %

La semaine écoulée sur la place francfortoise a été marquée par l'irrégularité, dans une ambiance hésitante. Au terme des échanges, le Dax a gagné seulement 5 points (+0,3 %), terminant à 1 615,42 points. Le processus baissier, engagé depuis la mi-juillet avec la hausse du taux d'escompte décidée par la Bundesbank, s'est donc poursuivi, tout comme l'attentisme des intervenants face à une situation toujours incertaine.

Quelques bonnes nouvelles intervenues cette semaine, comme l'annonce d'un ralentissement de l'inflation ouest-allemande ou une meilleure tenue du billet vert face au mark, n'ont pas pour autant convaincu les investisseurs de revenir aux achats. Pour les semaines à venir, les analystes restent divisés : les optimistes tablent sur un éventuel relâchement des taux à la fin de cette année, estimant également que les valeurs allemandes sont devenues attractives. De l'autre côté, les «baissiers» considèrent que les fondamentaux n'évoluent guère, qu'une reprise aux Etats-Unis demeure hypothétique et que les bénéfices des entreprises allemandes risquent d'être moins bons que prévu.

Indice DAX du 31 juillet : 1 615,42 (c. 1 610,42).

	Cours 24 juillet	Cours 31 juillet
AEG	173,50	178,10
BASF	213,10	225
Bayer	259,40	268,30
Commerzbank	238	237,50
Deutschebank	642,50	637
Hoechst	225,50	239,50
Karstadt	584,80	602
Mannesmann	271	283
Siemens	621,50	625,50
Volkswagen	348,80	356,50

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Vers un assèchement du marché de l'écu ?

Le marché de l'écu, qui n'a plus vu d'opérations nouvelles depuis longtemps, risque fort de s'assécher, car certains emprunteurs songent à mettre à profit la lourde chute des cours des obligations qui s'est récemment produite dans ce compartiment. Les prix sont tombés si bas qu'il vaut la peine de racheter ses propres titres, actuellement bradés sur le marché, à des niveaux bien inférieurs à leur valeur nominale, celle à laquelle il faudra normalement les rembourser si on attend passivement qu'ils viennent à échéance. Il est très tentant d'effacer ainsi à bon compte une partie de sa dette.

Le Danemark est au nombre de ceux qui ont déjà mis leur projet à exécution. Ce pays avait placé de grands espoirs dans le développement du marché de l'écu, auquel il a d'ailleurs contribué de façon importante. Au mois de mars, il avait lancé un gigantesque emprunt de plus d'un milliard d'écus à Copenhague, de façon à promouvoir sur place l'utilisation du panier de devises européennes. L'évolution récente le conduit maintenant à réduire au contraire le poids pris par l'écu dans la composition de sa dette. Globalement, cela revient à faire une place plus large au deutschemark, monnaie à laquelle sont associés des taux de rendement beaucoup moins élevés.

D'une manière générale, l'état du marché international des capitaux a encore empiré ces derniers jours. Les difficultés des compartiments de l'écu, de la lire, de la peseta et du franc ont, comme par contagion, fini par atteindre celui des titres en marks. Les incertitudes politiques liées à la construction européenne et au référendum du 20 septembre, ainsi que les graves problèmes de l'Italie sont très durement ressentis. L'inquiétude est grande si bien qu'on ignore pratiquement les bonnes nouvelles.

Une formule remise à la mode

Les services d'études de nombreuses banques de différents pays annoncent pour un avenir assez rapproché une baisse des taux d'intérêt des obligations de moyenne et longue durée en Allemagne. Ils justifient leurs prévisions par le ralentissement du rythme de la croissance économique outre-Rhin et par les succès remportés dans la lutte contre l'inflation. Or les investisseurs demeurent insensibles à de telles considérations.

L'attention s'est, en fait, surtout portée sur le marché du dollar américain, où une formule très en vogue il y a quelques années vient d'être remise à la mode. Il s'agit d'opérations à taux variable, mais dont le coupon ne pourra en aucun cas tomber au-dessous d'un plancher, ni dépasser un plafond. Quatre emprunts de ce type ont vu le jour jeudi et vendredi, et ils ont été fort bien accueillis, particulièrement en Suisse. La rémunération des obligations à taux variable est calquée sur le loyer de l'argent à court terme.

Actuellement, pour ce qui est du dollar, les niveaux de référence sont très bas, bien inférieurs à 4 %, et ce genre de placement n'attire donc guère les particuliers. Dans le cas présent, ils se sont précipités, car on les assure d'un revenu minimum proche de 5 %. Le maximum a été fixé à 10 %, ce qui, visiblement, n'a pas été considéré comme une limite trop contraignante. Les emprunteurs sont tous des établissements financiers de tout premier plan qui en ont profité pour offrir des titres subordonnés de dix ans de durée.

Deux banques françaises figurent parmi les débiteurs. Le Crédit local, qui s'est annoncé jeudi par l'intermédiaire de la maison américaine Goldman Sachs, a pu se contenter d'offrir un minimum de 5 %. La Société générale, qui, sous la direction d'une autre banque américaine, Kidder Peabody, s'est présentée le lendemain dans un marché déjà saturé, a dû relever la barre d'un cran : le plancher sera de 5,125 %. Il faut préciser que les emprunteurs ayant conclu des contrats d'échange n'ont pas à craindre de surpayer leur opération. Tout se passe pour eux comme s'il n'y avait pas de plancher. Le coût final de la transaction du Crédit local, par exemple, est de l'ordre d'une dizaine de points de base de plus que le Libor en dollars, le taux interbancaire offert sur le marché international.

Le Crédit local a par ailleurs émis, à la veille du week-end, un deuxième euro-emprunt, mais libellé en dollars canadiens. C'est une transaction dont l'intérêt ne sera versé qu'à l'échéance, dans dix ans, en même temps que le capital sera remboursé. L'opération que dirige Wood Gundy est intéressante à plusieurs titres. Elle représente une des rares euro-émissions de grande taille émises ces derniers jours. Elle n'est pas subordonnée et elle revient très peu cher au débiteur, qui, grâce à un autre contrat d'échange conclu cette fois avec Morgan Guaranty, recevra le produit sous la forme de dollars des Etats-Unis à taux variables qu'il aura à rémunérer à un niveau beaucoup plus bas que le Libor.

Les spécialistes s'intéressent également à cette affaire parce qu'elle s'inscrit dans le cadre d'un programme d'eurobons à moyen terme. Lorsque les grands débiteurs se dotent de tels programmes, ils mettent à la disposition des banques qu'ils chargent de s'en occuper un prospectus détaillé. Cela permet de monter très rapidement des transactions financières et revient beaucoup moins cher que s'il fallait à chaque fois établir une nouvelle documentation. Habituellement, les emprunts émis dans ce cadre ont un caractère privé. Or la dernière émission en dollars canadiens du Crédit local est offerte en souscription publique. Et comme, au départ, l'emprunteur s'était lui-même réservé la possibilité de monter des opérations pour son propre compte, il a eu toute liberté de choisir les établissements qu'il voulait pour diriger sa transaction. La souplesse de la formule et l'économie qu'elle permet de réaliser font attendre que cette pratique se généralise.

Sur le marché de l'eurofranc français, un emprunteur allemand de grand renom, la Landeskreditbank de Bade-Wurtemberg, s'est procuré quelque 300 millions en augmentant, par l'intermédiaire de la BNP, l'encours d'un euro-emprunt d'un milliard. Par ailleurs, un établissement étranger, la filiale parisienne de l'Union de banques suisses, a dirigé sa première opération en francs français. Il s'agit non pas d'un emprunt obligataire mais d'une émission de warrants qui permettront à leurs détenteurs de bénéficier d'une remontée des cours des obligations du Trésor de dix ans de durée.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Marché nerveux

Le dollar a peu varié cette semaine, sur des marchés des changes qui redoutent de nouvelles interventions des banques centrales. Ses cours ont évolué entre 1,47 DM et 1,49 DM et entre 4,97 F et 5,05 F, tandis qu'à Paris, le mark dépassait un moment 3,38 F pour se retrouver à 3,3770 F en fin de semaine, ce qui est tout à fait honorable. Cette quasi-stabilisation peut, toutefois, être remise en question, si la Réserve fédérale des Etats-Unis abaissait à nouveau son taux d'escompte, ce qui n'est pas totalement impossible. En ce cas, la glissade du dollar reprendrait.

Le franc CFA, dont la valeur (deux centimes métropolitains) est restée inchangée depuis 1948, et qui constitue la monnaie de quatorze pays d'Afrique francophone, ne sera pas dévalué. La rumeur en courait depuis trois semaines, car tout le monde savait que la Côte-d'Ivoire réclamait une telle dévaluation pour stimuler ses exportations de cacao et faire rentrer davantage de devises. Mais les autres pays de la «zone CFA» ne sont pas de cet avis, estimant qu'une telle mesure présenterait plus d'inconvénients que d'avantages.

La rumeur en question avait provoqué des transferts massifs de capitaux en provenance des quatorze pays vers des destinations... diverses : la France, la Suisse, etc. A cet égard, la géographie des «circuits du franc CFA» est assez curieuse et instructive. Du fait de la libre convertibilité du franc en question, et de la libre transférabilité, à quelques restrictions près, on a pu voir des citoyens de ces quatorze pays emprunter à ces banques nationales des capitaux non négligeables et les aiguiller, le cas échéant, par des transports «physiques» (valises), vers des havres discrets (Suisse, Monaco ou autres). Naturellement, les billets CFA ainsi exportés, et échangés contre d'autres devises, sont restitués à la Banque de France par les banques étrangères qui les acquièrent. C'est un point sur lequel les pouvoirs publics français... et africains restent très discrets. On les comprend...

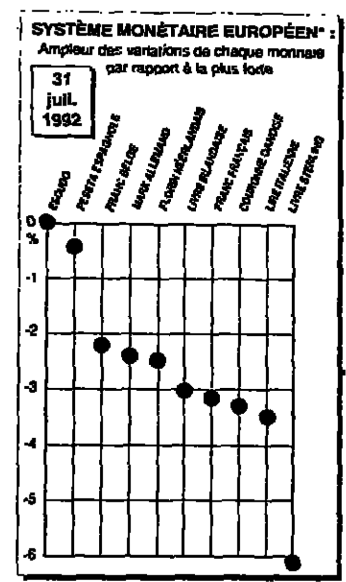
F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 27 JUILLET AU 31 JUILLET 1992

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,9190	9,6046	2,5312	2,8430	58,5295	3,2028	2148,32
	–	1,9035	9,5594	2,5221	2,8305	58,7039	3,2131	2157,62
New-York	1,9190	–	19,9800	75,8150	67,4992	3,2787	59,9161	0,00893
	1,9035	–	19,124	75,4717	67,2495	3,2425	59,2417	0,00882
Paris	9,6046	5,0050	–	379,4541	337,8333	16,4098	299,8802	4,4707
	9,5594	5,0220	–	379,0189	337,7270	16,2840	297,1187	4,4305
Zurich	2,5312	1,3190	26,3536	–	89,0314	4,3246	79,0294	1,1782
	2,5221	1,3250	26,3839	–	89,1056	4,2964	78,4953	1,1689
Francfort	2,8430	1,4815	29,6004	112,3199	–	4,8574	88,7657	1,3234
	2,8305	1,4870	29,6097	112,2264	–	4,8217	88,0924	1,3119
Bruxelles	58,5295	30,50	6,0939	23,1236	20,5872	–	18,2744	2,7244
	58,7039	30,84	6,1410	23,2755	20,7397	–	18,2701	2,7288
Amsterdam	3,2028	1,6690	333,46653	1,26535	112,65609	5,47213	–	1,4908441
	3,2131	1,6880	336,12107	1,2739623	113,51715	5,47341	–	1,4891928
Milan	2148,32	1119,50	223,6763	848,7491	755,6531	36,70492	670,7609	–
	2157,62	1133,50	225,7069	855,4717	762,2738	36,75422	671,5847	–
Tokyo	244,19	127,25	25,42458	96,47460	85,89268	4,17213	76,24326	0,113667
	242,89	127,60	25,40820	96,30189	85,81036	4,13748	75,59242	0,112572

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 31 juillet, 3,9332 F contre 3,9357 F le vendredi 24 juillet 1992.



Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Le syndrome de Maastricht

Le marché financier de Paris est, décidément, en pleine déroute. En fin de semaine, le cours de l'échéance septembre de l'emprunt notionnel sur le MATIF (100 = le cours d'un emprunt d'Etat émis à 10 % sur 10 ans) était retombé à son plus bas niveau depuis la fin de juillet 1991, soit 104,46, ce qui correspond à un rendement de 9,24 % contre 9,04 % il y a huit jours, 8,97 % il y a quinze jours, 8,78 % il y a trois semaines et 8,45 % début juin, avec un cours de 109. Ces variations donnent la mesure de la chute des cours et de la hausse des rendements. A l'origine de ce phénomène, on trouve, certes, la ruine des espoirs d'une baisse des taux directeurs de la Banque fédérale d'Allemagne, après le relèvement du taux d'escompte de cette banque le 16 juillet. Mais, surtout, et de plus en plus, se développe ce qu'on peut appeler le «syndrome de Maastricht», c'est-à-dire la peur d'un vote négatif du peuple français lors du référendum du 20 septembre sur la ratification du traité instituant l'union économique et monétaire. La non-ratification, dans l'esprit des opérateurs, isolerait la France, empêcherait le rattachement du franc au mark et écarterait toute possibilité d'une diminution durable des taux d'intérêt français, à court terme et à long terme, ce qui paraît très excessif et, même, plutôt irrationnel au regard des performances de notre pays en matière de désinflation et de redressement de la balance commerciale.

Mais, pour l'instant, c'est ainsi, et les étrangers ont réagi en se retirant prudemment du marché parisien des emprunts d'Etat, notamment les «anglo-américains» de Londres (Salomon, Shearson-Lehmann, Morgan Stanley, etc.). A vrai dire, aucun opérateur prudent ne se hasarderait à prendre des risques avant l'échéance du 20 septembre : il y aurait peu à gagner et beaucoup à perdre, même si les cours actuels commencent à prendre en compte le risque de non-ratification.

En tout cas, le marché de l'écu est *«à l'agonie»*, suivant l'expression vigoureuse d'un opérateur. Le cours de l'échéance septembre sur le contrat OAT dix ans 10 % en écus du MATIF était passé de 105 à fin 1991 à 109 en janvier 1992, soit un rendement d'environ 8,30 %, pour se retrouver, après quelques «faiblesses», à 108,30 à la veille du «non» au référendum danois sur le traité de Maastricht. Le lendemain, le cours retombait à 105, le rendement passant à 9 %. Il y a huit jours, on cotait 102,35 et 9,65 % et, à la veille de ce week-end, 101,40 et 9,75 %. Ce véritable écroulement, dû aux craintes sur la ratification française du traité et à la désaffection des non-résidents, a manifestement pesé sur les cours du notionnel français sur le MATIF, le tirant vers le bas. Ajoutons-y une atmosphère inquiète, se nourrissant des rumeurs les plus diverses.

Ainsi, il y a quinze jours, tout le marché parlait de la publication par *le Figaro*, pour le samedi, d'un sondage reflétant un vote négatif au référendum de septembre. La rédaction du *Figaro*, assassinée de questions, dut publier un démenti : pas de sondage à paraître. Même rumeur à la veille du week-end pour un prétendu sondage du *Point*. Mais, la semaine prochaine, *Paris-Match* publiera, jeudi, un sondage BVA sur les intentions de vote au référendum, dont les résultats seront communiqués aux organes de presse dès le mercredi. Notons, au passage, que plusieurs hommes politiques se sont inquiétés, ces jours derniers, de la possibilité d'une montée des «non» et que le dernier sondage BVA, révélant une chute de la popularité du président Mitterrand et de M. Pierre Bérégovoy, font craindre à certains une réaction anti-gouvernementale des électeurs consultés. Ajoutons, enfin, un facteur aggravant, à savoir la détérioration du marché allemand, où le rendement du Bund dix ans atteint 8,08 %, ce qui entraîne l'OAT dix ans, l'écart entre les deux titres se maintenant à 1,09 point, ce qui est beaucoup, et même manifestement trop, en fonction des performances françaises plus qu'honorables, comme on l'a vu.

Pessimisme excessif ?

Une question se pose, maintenant : *le marché de Paris ne sombre-t-il pas dans un pessimisme excessif?* On serait tenté de répondre par l'affirmative, même si le fond de la baisse peut n'être pas totalement atteint. La situation actuelle de la France, la seule à satisfaire dès maintenant aux fameux *«critères de convergence»* prévus par le traité de Maastricht à l'approche des échéances de 1997 ou 1999, lui permettrait d'obtenir des taux d'intérêt moins élevés que ceux en vigueur aujourd'hui, que ce soit à court terme (plus de 10 %) ou à long terme, avec des taux d'intérêt réels qui battaient leurs records tous les jours. Comme nous l'avons dit, il est possible que les cours du MATIF prennent déjà en compte, pour une bonne part, un «non» au référendum. Et, en cas de «oui», hypothèse la plus plausible en ce moment, sauf tendance contraire, de quelle ampleur pourrait être la réaction ? Une hausse immédiate, suivant le vieil adage boursier : *«On vend au son du violon et on achète au son du canon.»*

Pour les hommes de «graphiques», on pourrait bien, effectivement, être proches du fond. Ceux de la Société générale, pessimistes depuis des semaines, affichent pour la première fois, un optimisme prudent. *«Nous pourrions avoir, dans peu de temps, le signal d'une fin de trend* [tendance]. *Notre objectif à 104,52 étant atteint, sans écarter la possibilité de tomber à 103,80-104, il nous semble judicieux de reprendre une optique de recherche de points d'achat. La semaine qui vient est importante, car elle peut nous apporter la confirmation des divergences haussières et les premiers signaux tangibles de retournement d'un marché qui a déjà beaucoup baissé.»*

A l'extérieur de nos frontières, on continue à redouter un nouveau durcissement de la politique de la Banque fédérale d'Allemagne, bien que l'indice du prix de détail soit resté stable en juillet par rapport à juin et ne s'inscrive que de 3,3 %, en augmentation par rapport à juillet 1991. D'autre part, l'indice des prix des produits importés a diminué de 0,4 % en juin 1992 sur mai de la même année, et de 3,3 % sur le même mois de 1991, ceci grâce à la montée des cours du mark. Notons que la politique restrictive de la Bundesbank est vivement critiquée outre-Rhin. L'Institut de recherche économique de Berlin la qualifie d'*«ahurissante et absurde»*, tandis que, pour M. Dieter Wermuth, directeur de la filiale allemande de la Caisse des dépôts à Francfort, *«la masse monétaire allemande stagne depuis un an et demi»*, si on élimine de la masse M 3 les placements à terme inférieurs à quatre ans, en hausse de 18,6 % depuis un an, en raison de l'inversion des taux, qui place le court terme au-dessus du long terme et le rend temporairement plus attrayant. On voit même des gens emprunter à long terme pour replacer à court terme plus cher.

Aux Pays-Bas, la banque centrale a légèrement relevé le taux de ses avances spéciales, porté de 9,50 % à 9,60 %, après une première augmentation de 0,20 % au lendemain du relèvement du taux d'escompte allemand, ceci afin de soutenir le florin.

Au Japon, en revanche, la banque centrale s'est résignée à abaisser à nouveau son taux d'escompte, ramené de 3,75 % à 3,25 %, sous la pression du gouvernement et des milieux d'affaires, angoissés par le marasme de l'économie et la chute de la Bourse. *«Trop tard et trop peu»*, ont commenté les analystes. Aux Etats-Unis, enfin, les taux longs sont tombés au plus bas de l'année, à 6,50 % sur dix ans et le trente ans à 7,40 %, en raison d'un apaisement des craintes sur l'inflation aux Etats-Unis et des transferts de capitaux en provenance d'Europe, toute baisse des taux provoquant une hausse des cours.

FRANÇOIS RENARD

MATIÈRES PREMIÈRES

Espoirs mesurés pour le cacao

Nuages et éclaircies pour le cacao. L'horizon a paru se dégager à Genève, où producteurs et consommateurs, réunis du 6 au 24 juillet, ont noté les *«progrès accomplis»* dans la difficile renégociation d'un accord international, le mécanisme actuel (en sommeil depuis deux ans) devant expirer en septembre 1993. Dans le même temps, à Londres, l'Organisation internationale du cacao (ICO) révisait à la baisse son estimation du déficit mondial pour la campagne 1991-1992 en cours. Initialement prévu à 115 000 tonnes, il ne devrait plus atteindre que 98 000 tonnes. Autrement dit, les perspectives de remontée des prix se trouvent compromises, même si le cacao enregistre sa première campagne déficitaire depuis huit ans. Mercredi 29 juillet, le courtier britannique Gill and Duffus a confirmé la tendance observée par l'ICO, ramenant pour sa part de 107 000 tonnes à 92 000 tonnes ses prévisions de déficit.

Pour mémoire, l'excédent de la campagne précédente s'était élevé à 164 000 tonnes. Aussi le marché reste-t-il fortement engorgé, avec des stocks estimés pour la fin de campagne à 1,4 million de tonnes, soit l'équivalent de sept mois de consommation. Ces chiffres ont de quoi laisser perplexes les négociateurs de Genève qui, pour la première fois depuis de longs mois, sont parvenus à quelques compromis jugés significatifs pour redonner vie à un accord doté de clauses économiques, d'un mécanisme de défense des prix et d'un système de retrait des fèves du marché.

L'avancée principale des discussions de Genève, tenues sous les auspices de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), consiste dans la proposition de créer un *«comité des producteurs»* qui siégerait à Londres pour mettre en œuvre et surveiller l'application, pays par pays, de la politique de maîtrise de l'offre. *«Sur les 1,4 million de tonnes de stocks, 600 000 tonnes sont considérées comme une réserve de travail* «normale»*. 240 000 tonnes sont détenues par le stock régulateur. Le trop-plein pour le marché représente donc environ 600 000 tonnes»*, précise le compte-rendu des récentes discussions.

Pénuries fictives

C'est cet embonpoint que les pays producteurs se sont engagés à faire disparaître, moyennant la réforme des systèmes internes de prix et de commercialisation, sans oublier le développement de la transformation sur place et de la diversification hors cacao pour les agricultures jugées trop dépendantes de cette culture de rente (mais aujourd'hui peu rentable eu égard aux cours mondiaux, au plus bas depuis seize ans...).

Les producteurs ont en outre lâché du lest en acceptant que le futur système de retrait du marché soit plafonné à un certain volume restant à déterminer. Les *«origines»* ont proposé un plafond de 600 000 tonnes sur huit ans, les consommateurs préférant 300 000 tonnes sur six ans... Ces derniers ont demandé qu'un observateur les représentant siège dans le future comité des producteurs. On sent là le souci ancien des pays importateurs de ne pas être à la merci d'un «cartel» des producteurs qui déciderait unilatéralement des politiques ayant pour conséquence de créer des pénuries fictives à seule fin de stimuler les prix.

De son côté, le représentant ivoirien, M. Koualé N'Guessan, a proposé la création d'un comité des consommateurs dont les missions seraient de contribuer, autant que faire ce peut, à une relance de la demande de cacao dans les pays du Nord. Il s'agirait de privilégier la diminution des taxes sur les produits à base de cacao, et de réglementer plus sévèrement l'usage des substituts au beurre de cacao naturel dans les produits portant l'appellation «chocolat». Les matières grasses végétales issues en particulier du soja menacent en effet la matière première traditionnelle, sous la pression des industries du nord de l'Europe (Royaume-Uni, Pays-Bas, Belgique).

Quelques points d'achoppement, et non des moindres, demeurent. Si les parties prenantes sont d'accord pour une nécessaire stabilisation des prix à l'intérieur d'une fourchette, l'écartement de cette fourchette est diversement apprécié. Les producteurs défendent un plancher de 11 450 francs et un plafond de 21 550 francs. Des chiffres jugés irréalistes par les consommateurs, dont les propositions portent sur 5 200 francs (plancher) et 9 200 francs (plafond). Le différend subsiste aussi sur le financement des mécanismes d'intervention sur les marchés. Les consommateurs ont identifié trois moyens : le remboursement par les producteurs de leurs arriérés de paiement au stock régulateur ; les recettes de la vente progressive d'une partie des 240 000 tonnes stockées ; enfin, sous certaines conditions, un prélèvement sur les échanges mondiaux de cacao. *«Une attitude inacceptable !»* ont riposté les producteurs par la voix de M. N'Guessan, jugeant qu'un tel sysyème fait la part trop belle aux consommateurs...

ÉRIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 31/7
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 336 (– 25) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 339 (– 21) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	7 415 (– 207) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Octobre	266,7 (– 6,7) Dollars/tonne
Café (Londres) Septembre	745 (– 8) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Septembre	1 013 (– 10) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Septembre	317 (– 19) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Septembre	220 (– 1) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Septembre	175,1 (+ 2,8) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

هكذا من الأصل

Le Monde

Organisme interministériel à la disposition des élus, des préfets et du garde des sceaux

Le service central de la lutte contre la corruption sera chargé de l'« expertise des soupçons »

Le service central de lutte contre la corruption, dont le gouvernement a annoncé la création prochaine (*le Monde* du 31 juillet), sera *« un organisme interministériel à la disposition des élus, des préfets et du garde des sceaux »*, a précisé, vendredi 31 juillet, le ministre de la justice, M. Michel Vauzelle. Le porte-parole du gouvernement, M. Martin Malvy, a, pour sa part, reproché à l'opposition de *« faire la moue quand le gouvernement fait de la prévention de la corruption une véritable priorité »*. C'est cependant un élu de la majorité, M. Georges Frêche (PS), maire de Montpellier et député de l'Hérault, qui a émis les plus vives critiques, qualifiant le plan anticorruption du gouvernement de *« cinéma »* et ajoutant : *« Si on avait voulu vraiment lutter contre la corruption, il fallait faire voter la loi sur le financement des partis en mai 1981 et pas attendre dix ans de plus. »*

Le premier ministre est malheureux. Il a beau faire ce qu'aucun de ses prédécesseurs, de gauche ou de droite, n'avait osé, son action est d'emblée décriée. Le premier, il a osé diagnostiquer le mal en parlant, ce qui n'est pas rien, de *« corruption »*. Loin de s'en tenir à de fortes paroles, il cherche à imposer rapidement des remèdes efficaces, créant une commission de prévention de la corruption dont, avant même qu'elle n'ait rendu son rapport final, il met en musique les propositions de son *« rapport d'étape »*, un mois après qu'il lui a été rendu. Pendant ce temps, il laisse faire la justice, ses collaborateurs ne cessant de souligner la différence avec la période précédente : *« Que l'on soit puissant ou misérable, tout le monde désormais a à s'expliquer devant la justice »*.

Et, dans la discrétion de son cabinet, il a même tout récemment saisi la mission interministérielle d'enquête sur les marchés, instaurée par la loi du 3 janvier 1991, d'un dossier dont il a l'intime conviction qu'il n'est pas limpide, tout comme hier, au ministère des finances, il se mit en travers des ambitions françaises du financier italien Parretti.

Or, malgré cette manifeste bonne volonté, certains font la fine bouche. Et voici qu'un socialiste joue les rabat-joie, M. Frêche se déclarant même opposé à la publication du patrimoine des seuls élus que, selon lui, l'on désignerait ainsi *« à la vindicte »*. Bref, M. Pierre Bérégovoy a beau faire, ses efforts semblent emportés par une infernale spirale de discrédit. Aussi l'hôtel Matignon est-il bien décidé à dissiper toute ambiguïté sur la nature de ses intentions. De ce point de vue, on y rappelle, comme l'a fait M. Vauzelle, que la création d'un service central de lutte contre la corruption n'a aucunement pour objectif d'offrir au garde des sceaux *« un choix d'opportunité »* élargi qui lui permettrait de faire un tri parmi les affaires de corruption.

Si ambiguïté il y a, précise-t-on dans l'entourage de M. Bérégovoy, c'est en raison du mariage de préoccupations différentes. *« Il nous faut tout à la fois empêcher, détecter, prévenir et poursuivre*, résume l'un de ses collaborateurs. *La préoccupation du garde des sceaux est l'efficacité des poursuites : la capacité de discerner dans la masse des plaintes, d'évaluer des faits parfois ténus et impalpables. Mais personne ne met en doute que le déclenchement des poursuites relèvera des seuls procureurs et la conduite des investigations de la seule police judiciaire. D'autre part, nous avons besoin d'un service d'expertise en amont des poursuites, à la fois pour détecter davantage de cas de corruption et pour en empêcher davantage. Devant les bribes d'information dont disposent la masse des agents publics, il nous faut une vision d'ensemble. »*

Tel serait donc l'objectif de ce service central dirigé par un magistrat, placé *« au carrefour de compétences juridiques, financières et techniques »*. Les services du premier ministre admettent toutefois que le dispositif devra être affiné, de façon à dissiper tout malentendu qui pourrait laisser croire à une dépossession des parquets compétents.

Mais ils insistent sur le fait que ce service d'*« expertise des soupçons »* ne sera pas une *« commission d'intellectuels en chambre »*, puisqu'il aura le pouvoir d'obtenir la levée du secret professionnel et l'accès à tout document *utile*.

Cependant, la question du rattachement de cette structure interministérielle n'est pas encore tranchée bien que le ministre de la justice plaide pour qu'elle soit placée sous son autorité. Il est vrai que M. Vauzelle a pris la mesure des réserves des magistrats qui voient, à tort ou à raison, dans la création de structures parallèle, aux pouvoirs de plus en plus étendus l'expression d'une défiance à leur égard.

EDWY PLENEL

La quatrième ratification du traité de Maastricht

Le Parlement grec s'est prononcé à une très forte majorité en faveur de l'Union européenne

Le Parlement grec a ratifié le traité de Maastricht, vendredi 31 juillet, après cinq jours de débats et à une très forte majorité (286 sur les 300 députés). La Grèce est ainsi le quatrième pays de la Communauté à ratifier le traité, après l'Irlande, le Luxembourg et la Belgique, le Danemark l'ayant rejeté.

Seuls huit députés – sept communistes et un écologiste – ont voté contre. Les conservateurs de la Nouvelle Démocratie (au pouvoir), les socialistes du PASOK et les députés de la Coalition de gauche et du progrès se sont prononcés en faveur du traité, lors d'un vote ouvert qui a été retransmis en direct par la télévision.

Intervenant lors des débats, le premier ministre conservateur, M. Constantin Mitsotakis, a souligné que la Grèce devait relever le *« défi »* de l'unification européenne pour sa modernisation et son développement. Le chef de l'opposition, M. Andreas Papandréou (socialiste) a critiqué *« le coût social de la convergence des économies qui sera énorme »*, tout en se prononçant en faveur de la ratification.

La présidente de la Coalition de gauche et du progrès, Mme Maria Damanaki, a précisé que le soutien de son parti *« était critique »*. Elle a exprimé des craintes sur les mesures économiques qui seront nécessaires dans la perspective de l'Union économique et monétaire et qui, selon elle, *« pèseront lourdement sur les couches les moins favorisées »*.

Les partenaires de la Grèce se sont à plusieurs reprises inquiétés de la lenteur de l'assainissement économique dans ce pays (persistance d'une inflation à deux chiffres, lourdeur du déficit budgétaire), malgré l'adoption d'un impopulaire programme d'austérité. – *(AFP, Reuter.)*

La préparation du référendum du 20 septembre

Deux ministres en campagne

MONTPELLIER

de notre correspondant

Un tour sur la plage pour rencontrer les enfants qui avaient construit pour l'occasion des châteaux de sable sur le thème de l'Europe et de la Méditerranée ; une corrida pour finir, le soir, dans les arènes, avec la cavalière Marie Sara en vedette : M. Michel Vauzelle, ministre de la justice, et Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, auraient presque pu passer pour des touristes, vendredi 31 juillet, lors de leur venue au cap d'Agde (Hérault), ou du moins pour des ministres en vacances, s'il n'y avait eu aussi une réunion publique au Palais des Congrès pour parler de l'Europe et du traité de Maastricht. Mais là encore, devant près de six cents personnes, on a continué à jouer la décontraction. Le ton n'était pas celui d'un meeting, mais d'une table ronde sans protocole, avec, de préférence, un dialogue direct avec le public.

« Depuis trente-cinq ans, on n'a rien dit sur l'Europe, a dit Mme Guigou. *On l'a faite entre spécialistes. Il est temps d'expliquer. »* Le ministre délégué aux affaires européennes suscite les questions, parle des *« bobards »* que racontent les adversaires du traité. Elle répond sur tout, aussi simplement qu'elle le peut. Sur les écoles maternelles, l'automobile, la viticulture, les gaziers et électriciens... *« Mais qu'on se le dise*, affirme-t-elle, toujours très pédagogue, *l'Europe n'a pas à s'occuper de tout. Ni de la laïcité, ni de la corrida, ni de la chasse à la palombe. Elle doit laisser à chaque région sa culture, son identité. »*

« Une chance pour le Sud »

M. Vauzelle, lui, se veut plus militant. Il lance l'idée d'un comité Le Sud pour le « oui » à l'Europe. Un comité constitué de personnalités du Midi. *« L'Europe est une chance pour le Sud*, dit-il. *Dire « non », c'est se mettre demain en position de quémandeurs et d'assistés. Les régions du Sud, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, peuvent constituer un bloc avec Barcelone et Milan, elles ont tout à y gagner. »*

Dans la salle, il n'y a pas de contestation. On applaudit poliment. Dehors, c'est à peine si le cortège officiel provoque quelques embouteillages. Ici, tout le monde est en vacances. Pourquoi se presser ? – *(Intérim.)*

L'UDF s'inquiète d'une montée du « non » à Maastricht

M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, s'est déclaré *« inquiet »*, vendredi 31 juillet, à l'occasion de la présentation de la campagne de sa formation pour le « oui » à Maastricht, devant *« la confusion entre les questions européennes et la politique intérieure française »*. Il a ajouté : *« Les Français croient que s'ils votaient non, ils garderaient l'Europe telle qu'elle est, ce qui est faux (...) Ils auraient moins. »*

M. Bernard Bosson, secrétaire général du CDS, une des principales composantes de l'UDF, a estimé, dans *le Quotidien de Paris* daté du 31 juillet, que *« si on casse le système (...) ce sera de nouveau la loi du plus fort ; et le plus fort, ce sera l'Allemagne »*. Quant à M. Alain Madelin (PR), vice-président de l'UDF, il a assuré, vendredi 31 juillet, sur France-Inter, que *« la victoire du non serait destructrice »*. *« Qu'on ne me dise pas qu'on reprendrait ensuite la construction européenne sur de nouvelles bases*, a-t-il ajouté. *On la mettra en panne, et durablement. On ne peut pas raisonnablement, de façon responsable, se prononcer pour le « non », d'autant qu'on ne peut pas construire quelque chose de solide, au lendemain d'une victoire du « non », sur la coalition des « non »*.

Comme le RPR ou le PS, l'UDF compte cependant quelques dissidents hostiles au traité de Maastricht. Ainsi, M. Michel Pinton, ancien délégué général de la formation que préside M. Valéry Giscard d'Estaing, qui affirme dans *le Point* (daté 1er-7 août) que le traité *« n'a rien à voir avec le libéralisme et l'humanisme dont l'UDF s'inspire »* et qu'il *« néglige la dignité et l'intérêt véritables de la France »*. Il précise que, pour lui, *« le « non » à Maastricht est inséparable du « non » à Mitterrand »*.

Les recommandations du CSA pour la répartition des temps d'antenne

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a fixé les règles pour la campagne en vue du référendum du 20 septembre dans une recommandation publiée le 31 août par *le Journal officiel* et adressée à *« l'ensemble des services de radiodiffusion sonore et de télévision »*.

Le CSA distingue deux périodes. Du 10 août au 6 septembre inclus, à propos de l'actualité liée au référendum, *« les services de communication audiovisuelle veilleront à ce que l'ensemble des organisations politiques bénéficient d'un accès équitable à l'antenne et assurant le respect du pluralisme »*. Dans la période comprise entre le 7 et le 20 septembre inclus, le CSA indique que *« toutes les organisations politiques habilitées devront pouvoir bénéficier d'un accès à l'antenne conforme à l'équilibre prévu dans la répartition des temps de parole de la campagne officielle radiotélévisée fixé* [dans les prochaines semaines] *par le décret relatif à la campagne en vue du référendum et les arrêtés du premier ministre pris pour l'application de ce texte »*.

Le pluralisme à l'antenne sera donc organisé, comme de coutume, en fonction des partis, et non en fonction des tendances pour ou contre Maastricht qui existent dans la plupart des grandes formations. Opposé à Maastricht, M. Philippe de Villiers, député app. UDF, animateur du Combat pour les valeurs, proteste contre ces dispositions qu'il considère, dans *le Quotidien de Paris* du 1er août, comme *« une menace à la liberté d'expression »*. Il estime que *« la campagne sera ainsi accaparée aux neuf dixièmes par les partisans du « oui »*. M. de Villiers adresse également un avertissement aux responsables de l'UDF en indiquant : *« Si l'UDF persiste à vouloir nous réduire au silence, il sera plus difficile après le référendum de recoller les morceaux. »*

□ **France unie dit « oui » à Maastricht.** – M. Jean-Pierre Soisson, président du conseil régional de Bourgogne et secrétaire général du mouvement France unie, estime, dans un texte diffusé vendredi 31 juillet, que *« le vote sur l'Union européenne ne saurait être une prise de position de politique intérieure »*. *« Tous les partis sont plus ou moins traversés par des courants contraires, France unie n'échappe pas à la règle »*, affirme-t-il, tout en expliquant que *« l'orientation »* de son mouvement le *« conduit naturellement à dire oui au référendum »*. *« Dire non au référendum serait, pour le moins, marquer une pause, et, pour le pire, exécuter un retour en arrière »*, conclut-il.

□ **L'Europe contre la Mafia.** – M. Achille Occhetto, secrétaire général du PDS (issu de ancien Parti communiste italien), qui était reçu vendredi 31 juillet à Paris, au siège du PS, par M. Laurent Fabius, premier secrétaire, a rappelé, lors d'une conférence de presse, le soutien de son parti au traité de Maastricht, qu'il a présenté comme *« un soutien au processus européen »*. Il a estimé que *« le « non » du PCF fait le jeu des Etats-Unis et de l'Allemagne »* et jugé cette orientation *« curieuse pour un parti de gauche qui doit être, au contraire, pour l'union des forces productives. »* Il a affirmé, enfin, que *« dire « non » à l'Europe, c'est dire « oui » à la mafia »*, qui ne peut vivre que *« dans un système de nationalisme »*.

Le différend sur l'autoroute A 16

Les Verts du Nord-Pas-de-Calais menacent de « reconsidérer » l'accord conclu avec le PS

LILLE

de notre correspondant

Les Verts du Nord - Pas-de-Calais n'ont toujours pas accepté, ni dans la forme ni dans le fond, la déclaration d'utilité publique signée par M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, du logement et des transports, de l'autoroute A16 qui doit assurer la liaison entre Boulogne-sur-Mer et Amiens et, au-delà, la région parisienne. Cette décision les a conduits à s'interroger sur la validité de l'accord passé le 31 mars avec le PS pour constituer une majorité au conseil régional. La présidente, Mme Marie-Christine Blandin, et les élus Verts de cette assemblée allaient-ils démissionner après ce qu'ils considéraient comme un *« camouflet »* de la part du PS ?

La réponse est venue vendredi 31 juillet : les Verts n'ont pas l'intention de démissionner – *« ce serait donner l'impression qu'on renonce dès la première difficulté »*, reconnaît M. Dominique Plancke, président des Verts du Nord - Pas-de-Calais, – mais ils n'en tiennent pas le PS quitte pour autant et renvoient la balle dans son camp. Les Verts viennent d'adresser une lettre de mise en demeure à MM. Bernard Roman et Daniel Percheron, secrétaires fédéraux des fédérations socialistes du Nord et du Pas-de-Calais. *« Votre parti*, écrivent-ils, *s'était engagé publiquement, par la voix de Michel Delebarre, à un accord de programme sur la base d'un document élaboré par les Verts. Cet accord n'a pas été formalisé et la signature de la déclaration d'utilité publique de l'A16 le remet déjà en cause. Pour les Verts cette situation est intenable »*.

Dès lors, les Verts réclament pour la fin du mois de septembre un *« engagement écrit et public »* qui définisse *« les actions prioritaires de l'exécutif régional et les modalités de leur mise en œuvre »*. A défaut, les Verts menacent de *« reconsidérer les conditions de la participation des élus socialistes à l'exécutif régional »*. Sans faire du dossier de l'A16 un *« point de blocage »*, ils entendent bien poursuivre le débat et même le combat puisqu'ils assurent qu'eux *« iront se coucher devant les bulldozers »*, faisant allusion à une petite phrase de Mme Blandin affirmant qu'elle n'irait pas devant les bulldozers si le gouvernement prenait une décision favorable à l'A16.

Les Verts ont en outre indiqué qu'ils présenteraient des candidats dans toutes les circonscriptions du Nord et du Pas-de-Calais et qu'ils les maintiendraient au second tour partout où ils le pourraient, excluant ainsi tout accord avec les socialistes sur un partage des circonscriptions.

JEAN-RENÉ LORE

Le conflit du Haut-Karabakh

Les forces arméniennes sont entrées dans Mardakert

Les forces arméniennes ont réussi, vendredi soir 31 juillet, à pénétrer dans Mardakert, le chef-lieu du nord du Haut-Karabakh, pris fin juin par les troupes azerbaïdjanaises, a annoncé, samedi par téléphone à l'AFP, le ministère arménien de l'intérieur. Selon cette source, *« la ville avait été pillée et incendiée (...) des combats de rues se déroulent dans le centre de Mardakert »*. – *(AFP.)*

Fin de l'occupation du Théâtre de l'Odéon

Les professionnels intermittents du spectacle qui occupaient le Théâtre national de l'Odéon depuis le 1er juillet dernier, ont décidé, dans la nuit du 31 juillet au 1er août, de cesser ce mouvement. Le principe de cette décision avait été acquis dès le jeudi 30 juillet lors d'une précédente assemblée. Les intermittents non syndiqués issus des coordinations qui avaient, les premiers, mené le mouvement de protestation contre la réforme de leur système de protection sociale, ont obtenu, la nuit dernière, des différentes parties en cause les garanties qu'ils estimaient nécessaires à leur départ.

SOMMAIRE

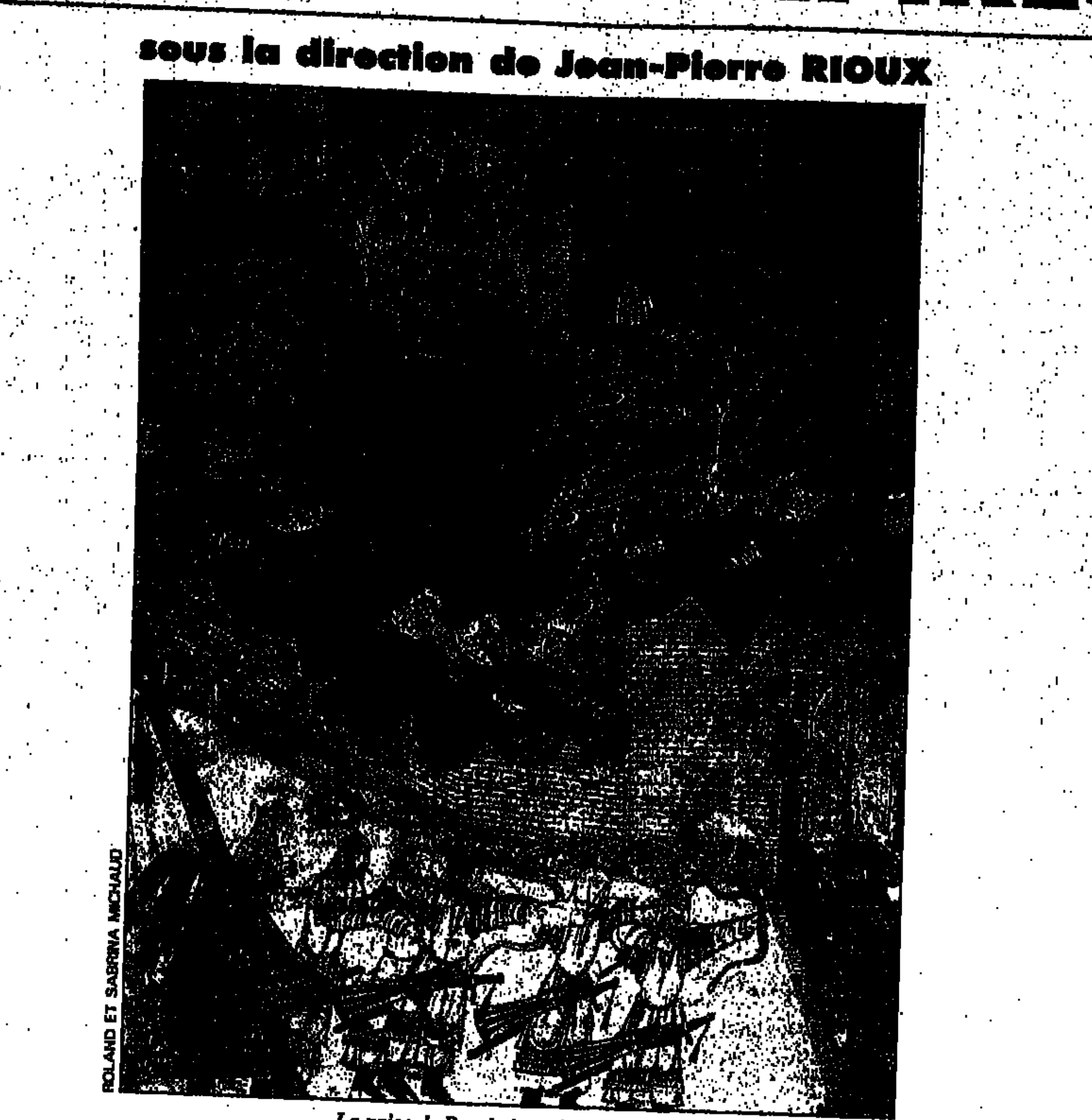
La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Radio-télévision »

Le numéro du « Monde » daté 1er août 1992 a été tiré à 478 114 exemplaires.

LES FINS D'EMPIRES

sous la direction de Jean-Pierre RIOUX



ROLAND ET SABRINA MICHAUD

La prise de Bagdad par les Mongols

Lundi 3 août daté mardi 4

LE RÊVE BRISÉ DE FRÉDÉRIC II

Portrait du fossoyeur de l'empire à l'occidentale
par Michel Sot

Mardi 4 août daté mercredi 5

TEMPÊTE MONGOLE SUR BAGDAD

La fin du califat abbasside
par Thierry Bianquis

Mercredi 5 août daté jeudi 6

LA MORT DE TIMOUR LE BOITEUX

Attaquer la Chine : le rêve mortel de Tamerlan
par Pierre Chuvin

Jeudi 6 août daté vendredi 7

A MEXICO, LES TAMBOURS SE SONT TUS

La chute de l'« empire » Aztèque
par Serge Gruzinski

Vendredi 7 août daté samedi 8

SOLIMAN ET LA POMME D'OR DE VIENNE

Le Turc recule devant la chrétienté d'Occident
par Gilles Veinstein

Samedi 8 août daté dimanche 9 - lundi 10

CHARLES QUINT A YUSTE

Le crépuscule de la grandeur espagnole
par Serge Gruzinski

A LIRE CETTE SEMAINE DANS

Le Monde

Le Monde

RADIO TELEVISION

On tourne dans les stations régionales de FR 3

« Marilyn, son dernier tournage » : un documentaire fascinant de Ken Turner sur Antenne 2

« Vilcabamba » : un reportage sur des centenaires en Equateur dans le magazine « Montagne » sur FR 3

LE MONDE nº 14778. Dimanche 2 - lundi 3 août 1992.

Les rendez-vous

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
	3 août	4 août	5 août	6 août
1	20 h 45 THÉATRE **Le Prête-nom** Le comptable Jacques Balutin remplace son patron. 22 h 25 MAGAZINE **Club olympique**	20 h 50 CINÉMA **La Revanche ■** Humour et fantaisie à propos de *la guerre des sexes.* 22 h 35 MAGAZINE **Club olympique**	20 h 50 TÉLÉFILM **Le Secret de château Valmont** Suite et fin de l'histoire d'une famille champenoise. 22 h 50 MAGAZINE **Club olympique**	20 h 50 TÉLÉFILM **Extrême violence** Enquête sur des vols à Miami. 22 h 30 MAGAZINE **Club olympique**
2	20 h 45 TÉLÉFILM **Francesca** Les *amours* contrariées d'une belle étudiante pour un talentueux styliste. 22 h 10 DOCUMENTAIRE **L'Amour en France** La vie à deux.	20 h 50 CINÉMA **Rivière sans retour ■■** Un des plus beaux rôles de Marilyn Monroe, face à Robert Mitchum. 22 h 25 DOCUMENTAIRE **Marilyn, son dernier tournage** Sur le plateau de *Something's Got to Give,* resté inachevé.	20 h 50 JEU **Jeux sans frontières** A Lisbonne. 22 h 15 THÉATRE **Chat en poche** *Un vaudeville signé Feydeau.*	20 h 45 DOCUMENTAIRE **Des trains pas comme les autres** Aux Etats-Unis. 21 h 45 SÉRIE **Histoires fantastiques** 22 h 45 CINÉMA **La Charge de la 8e brigade ■■** Le dernier film de Raoul Walsh.
3	20 h SPORT **Jeux olympiques** 22 h 50 TÉLÉFILM **Le Pirate** Un petit juif élevé par le père d'un prince arabe.	20 h SPORT **Jeux olympiques** 22 h 50 TÉLÉFILM **Le Pirate** Suite et fin.	20 h SPORT **Jeux olympiques** 22 h 50 SÉRIE **Les Incorruptibles**	20 h SPORT **Jeux olympiques** 22 h 50 CINÉMA **Pentimento ■** *De l'humour* façon bande dessinée.
CANAL +	20 h SPORT **Jeux olympiques** 23 h CINÉMA **Green Card ■■** Première prestation américaine de *Gérard Depardieu.*	20 h SPORT **Jeux olympiques** 22 h 30 CINÉMA **200 000 dollars en cavale ■■** Une comédie d'aventures pour le plaisir de l'action et les prouesses des interprètes.	20 h SPORT **Jeux olympiques** Football : demi-finales. 22 h CINÉMA **Double jeu ■■** Une femme à la dérive.	20 h SPORT **Jeux olympiques** Handball et basket-ball : demi-finales. 22 h 30 CINÉMA **Big Top Pee Wee □** *Le comique sombre* dans la sentimentalité niaise.
M 6	20 h 40 TÉLÉFILM **Commando sur Singapour** Des Australiens sont chargés de saboter des bateaux japonais en 1942. 22 h 45 CINÉMA **Rue sans issue ■■** *Humphrey Bogart dans un film* de William Wyler de 1937.	20 h 40 TÉLÉFILM **Prisonnière des Cheyennes** Une Blanche capturée par les Indiens. 21 h 55 TÉLÉFILM **Casanova** Richard Chamberlain en séducteur.	20 h 40 TÉLÉFILM **Prête-moi ta vie** Deux jumelles échangent leur vie. Quiproquos et aventures.	20 h 40 TÉLÉFILM **Ovni Café** Un extraterrestre et trois retraités. 22 h 15 SÉRIE **La Malédiction du loup-garou**
ARTE	20 h 40 CINÉMA **Charles mort ou vif ■■** Fable morale très marquée par la contestation de Mai 68. 22 h 10 CINÉMA **Le tueur était presque parfait ■■** Drame étonnant sur la terreur de la mort.	20 h 40 SOIRÉE THÉMATIQUE **Patrie étrangère** 1re partie : des documentaires *sur l'exil et la recherche* d'une nouvelle terre d'accueil.	20 h 40 DOCUMENTAIRE **Festival Martina Franca** Le bel canto dans le sud de l'Italie. 21 h 10 DOCUMENTAIRE **Sons de glace** Une tournée de concerts de musique contemporaine allemande *en* Russie.	20 h 40 SOIRÉE THÉMATIQUE **Patrie étrangère** 2e *partie* : des documentaires sur des destins d'émigrants.

Eloge du premier venu

par THOMAS FERENCZI

JEAN PAULHAN, dont on vient de publier sous le titre *Traité des jours sombres* un choix de lettres écrites entre 1937 et 1945, se disait monarchiste. Il justifiait cette préférence par un argument bizarre et pour le moins paradoxal. La démocratie, expliquait-il, a pour principal mérite de placer sa confiance dans le premier venu. Or, qu'est-ce qu'un *roi sinon* le premier venu, puisqu'il n'est choisi ni *« pour son génie »*, comme le serait un dictateur, ni *« pour son entregent »*, comme un député, ni *« pour son intelligence »*, comme un savant ?

Il peut paraître singulier d'identifier ainsi le monarque à l'homme de la rue, si l'on songe aux privilèges dont il bénéficie, à l'apparat dont il est entouré, au prestige que lui vaut sa fonction. Pourtant, à en juger par l'intérêt que suscitent auprès des lecteurs ou des téléspectateurs français les mésaventures de la famille royale britannique ou celles des héritiers de la principauté de Monaco, il semble bien que les plébéiens que *nous* sommes se sentent plus proches des têtes couronnées que des autres élites. Comme si, ne se distinguant par rien sinon par la naissance, qui n'est que le fait du hasard, les souverains héréditaires nous apparaissaient moins inaccessibles.

On serait tenté de soutenir le même paradoxe à propos des champions sportifs qui, depuis quelques semaines, *occupent presque en permanence* nos écrans, les Jeux olympiques venant après le Tour de France. Rien de commun, en apparence, entre ces athlètes d'exception, qui accomplissent sur un vélo, dans une piscine ou sur un tatami, des performances dont le *premier venu* serait bien incapable, et les cohortes de supporters qui, sur le bord des routes ou devant leur téléviseur, vibrent aux exploits de leurs coureurs, nageurs ou lutteurs favoris. Et même s'ils pratiquent eux-mêmes, le dimanche, en amateurs, *les sports qu'ils admirent*, il est clair qu'un abîme les sépare des quasi-professionnels, scientifiquement entraînés et sélectionnés, *qui se produisent sous leurs yeux.* Pourtant, on peut se demander si l'engouement croissant provoqué par les manifestations sportives *n'a pas pour* cause principale l'exceptionnelle familiarité qui s'établit entre acteurs et spectateurs.

A la différence des dictateurs, des députés et des savants dont parlait Paulhan, les champions sont nos frères, nos cousins, nos amis, ils sont des nôtres, *ils appartiennent à notre univers,* ils sont nos semblables. Ils sont souvent du terroir, comme nos trois cyclistes de choc, Lino, le Breton souriant, Jalabert, l'homme fort de Mazamet, et Virenque, le Varois modeste. Ils pourraient être nos voisins ou les camarades de *nos enfants. Ils sont* sans mystère. Leurs parents, leurs femmes les accompagnent quelquefois, ou les rejoignent à l'étape. *Bref, ce sont* des Français comme les autres.

Les Jeux olympiques renforcent encore cette impression en donnant à *voir* des épreuves rarement *montrées* à la télévision – du handball au tir en passant par l'aviron et le judo – et en révélant ainsi à ceux qui ne sont pas des *lecteurs assidus de l'Equipe* des noms et des visages de parfaits inconnus. Qu'ils gagnent ou qu'ils perdent, ces compétiteurs échappés *pendant quelques* heures ou quelques jours à l'anonymat de leur condition ordinaire nous touchent parce qu'ils ne se poussent pas *du col. Ils ne se* donnent pas des airs importants, ne prennent pas la pose, ne se prétendent pas d'une essence supérieure. *Ils sont seulement* heureux s'ils réussissent, tristes s'ils échouent.

Un sociologue, Alain Ehrenberg, affirmait, non sans raison *il y a quelques années,* dans la revue *le Débat*, que le spectacle sportif résout en imagination la contradiction entre égalité et inégalité, *incarnant une synthèse* exemplaire entre notre « culture de la concurrence » et notre « culture de la justice ». La concurrence *est tenue pour* légitime dès lors qu'elle s'exerce loyalement et que chacun a sa chance. L'inégalité est acceptée puisque *les meilleurs gagnent*, mais ces hommes et ces femmes qui s'affrontent pour une médaille, un titre ou toute autre récompense, *réelle ou symbolique*, sont pareils à nous, ils sont sortis de nos rangs et, une fois passé leur moment de gloire, y retourneront.

∴

Bien que les vacances *aient mis* en sourdine le débat politique, les controverses n'ont pas vraiment cessé sur les thèmes que l'actualité a fait *naître ou resurgir* ces dernières semaines. La réflexion sur Vichy, relancée par la commémoration de la rafle du Vel' d'*Hiv'* et *par l'attente* d'un geste symbolique du président de la République, continue d'agiter les esprits. Le procès des médecins qui *dirigeaient* les services de la transfusion sanguine à l'époque où plusieurs centaines d'hémophiles furent contaminés par le virus du sida *bouleverse* les consciences. Le plan de lutte contre la corruption que Pierre Bérégovoy vient de présenter devant le conseil des ministres nourrit une fois de plus la polémique sur les « affaires » qui éclaboussent le Parti socialiste.

Ces trois événements ne sont assurément comparables *ni par la nature* des faits ni *par* la gravité des fautes. Mais ils se ressemblent en ceci qu'ils invitent à s'interroger sur la *notion* de responsabilité. Responsabilité de ceux qui, par prudence, intérêt ou aveuglement, ont obéi *aux ordres* de l'occupant, quand ils ne les ont pas précédés. Responsabilité de ceux, hauts fonctionnaires *ou ministres*, qui, par manque d'autorité ou de curiosité, ne se sont pas révoltés contre les conclusions des experts alors que celles-ci mettaient en péril des vies humaines. Responsabilité de ceux qui ont couvert *des pratiques* illicites de financement des partis politiques et s'indignent aujourd'hui d'être *poursuivis.*

C'est sans doute cette complicité des puissants dans l'esquive et le déni de *la vérité* qui *fait enrager* le *premier venu.* Il ne comprend pas que ses dirigeants refusent de reconnaître leur part de culpabilité lorsque des *décisions auxquelles* ils ont été associés ont conduit à des drames ou à des illégalités. Il se dit que ses élites lui seraient moins suspectes *si elles acceptaient*, en contrepartie du pouvoir qui leur est confié, d'en assumer tous les risques au lieu de prétendre jeter *un voile pudique* sur les erreurs, parfois tragiques, du passé.

∴

Fallait-il extrader Erich Honecker pour le juger en Allemagne ? Les journaux télévisés suggéraient *jeudi soir* que les Allemands étaient aussi divisés sur le sort de l'ancien chef du parti communiste de l'ex-*RDA* que pouvaient l'être *les Français* sur la nécessité d'ouvrir enfin le dossier de Vichy. Certes, la comparaison ne va pas de soi entre l'histoire du *nazisme et celle du stalinisme*, et la question de l'épuration ne se pose pas dans les mêmes termes dans l'Europe de l'Est d'aujourd'hui *que dans la* France d'hier. Pourtant, la question de la mémoire se pose, elle, dans des termes assez proches, et celle de la *responsabilité n'y est pas moins* brûlante.

Jean Paulhan, qui ne détestait pas la polémique, s'en prend également, dans une lettre à Claude Mauriac de 1945, à Pétain et Laval d'une part, à Daladier et Blum de l'autre. Il leur reproche un même *« souci de justification »*, une *même ignorance « de ce que peut être une conscience de chef d'Etat ou de président de la République »*. Le parallèle entre ceux qui *dirigeaient* l'Etat français et ceux qu'ils avaient fait mettre en prison avant de les livrer à l'occupant est assurément excessif. *Mais cet excès est* à la mesure des exigences du « premier venu » à l'égard de ceux qui aspirent à le représenter.

Les ténèbres de l'Histoire

Le 19 juillet, dans le cadre du 50e anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv', TF 1 a diffusé le film *les Guichets du Louvre*, puis un débat, puis un document.

Ce document, intitulé *Paroles de survivants*, a donc été programmé pour être diffusé à 1 h 10, autant dire à une heure d'écoute où ces paroles avaient de grands risques de n'être entendues que par bien peu de vivants. Curieux anniversaire que celui qui relègue les principaux protagonistes, en l'occurrence les victimes, à être ainsi victimes une seconde fois mais d'un autre pouvoir : le pouvoir médiatique. Eux qui ont connu les ténèbres de l'Histoire, c'est donc dans la nuit noire qu'ils furent contraints de nous livrer leurs souvenirs. Il est vrai que nous célébrions le 50e anniversaire de la honte.

DAVID DE BEAUREPAIRE
(Paris)

∴

Le 19 juillet, la projection du film *les Guichets du Louvre* a été suivie de discussions et de témoignages relatifs à la rafle dite du Vel' d'Hiv'. L'ambition fondamentale était de faire de la mémoire le tombeau de ceux qui n'ont pas eu de sépulture.

Comment peut-on atteindre ce but par une émission commencée à 22 h 30 et dont l'essentiel s'est terminé à 2 heures du matin ? Peut-on connaître l'Audimat des téléspectateurs de moins de trente ans ? Le même jour, la comparaison avec le Tour de France serait la conclusion de l'entreprise.

Docteur ETIENNE VERNIER
(Besançon)

Faisons un rêve

Des images du 14 juillet 1942 à Vichy et à Paris, la rafle du Vel' d'Hiv' avec les commentaires d'époque, les images du 27 juillet 1942 (« indépendance » de la Carélie sous protectorat germano-finlandais),... autant de documents parfois totalement inédits dont on ne verra rien puisque « Histoire parallèle » a disparu des programmes de FR 3 depuis le 25 avril dernier. En effet, FR 3 « retrouve ses couleurs », ce qui signifie que, en *prime time*, la priorité absolue va à l'envahissante Unité de programme jeux et divertissement. Bref, Guy Lux a vaincu Marc Ferro... Le 27 juin, Jack Lang était sur FR 3 pour célébrer le baccalauréat : c'était « Samedi en fête », une émission du service Jeux et divertissement.

Faisons un rêve. Ne pourrait-on pas souhaiter du ministre de l'éducation – si prompt à demander en avril dernier que soit diffusé le film *Nuit et brouillard* dans les lycées et les collèges (c'était suite à l'affaire Touvier) – qu'il obtienne le retour d'« Histoire parallèle » sur FR 3. Avec les douze numéros de la série non diffusés depuis le triste 25 avril.

Hervé Bourges se glorifie des accords passés entre A 2-FR 3 et plusieurs fédérations sportives (football, tennis), puis avec la Société du Tour de France. Pourquoi diable ne pourrait-on pas concevoir un contrat provisoire (jusqu'au passage de la chaîne ARTE sur le réseau de la défunte Cinq) ramenant « Histoire parallèle » sur FR 3 ? Il y va de la réputation de FR 3, chaîne dite de service public, de la cohérence des programmes de A 2 et FR 3, du respect du téléspectateur. Car, présentement, combien de gens ont accès à ARTE ?

XAVIER BRAUN
(Mulhouse)

MEDIAMETRIE — Semaine du 20 au 26 juillet

Les émissions les plus regardées

En début de soirée

Jeux olympiques : Cérémonie d'ouverture (samedi 25, TF 1)	18,6 %
Feuilleton : Les Cœurs brûlés (vendredi 24, TF 1)	17,3 %
Cinéma : Le Pont de Cassandra (dimanche 26, TF 1)	15,1 %
Cinéma : Le Magnifique (mardi 21, TF 1)	13,8 %
Téléfilm : Mademoiselle Ardel (mercredi 22, TF 1)	13,5 %

En milieu de soirée

Cinéma : L'Air de Paris (vendredi 24, TF 1)	6,9 %
Magazine : Dans le baba (jeudi 23, TF 1)	6,6 %
Série : Imogène (lundi 20, TF 1)	6,1 %
Magazine : De souvenirs en souvenirs (mardi 21, TF 1)	5,6 %
Série : Histoires fantastiques (jeudi 23, A 2)	5,2 %

(1 % Médiamat = 497 000 individus âgés de six ans et plus.)

Les Bretons et « la Tosca »

Ce courrier a pour but de vous faire connaître un fait qui a été minimisé, voire étouffé, ce qui me révolte au plus haut point ! Comme beaucoup de gens, j'ai suivi avec passion la retransmission de *la Tosca* sur FR 3. Je m'apprêtais à savourer le dernier acte à 6 heures dimanche matin, et quels ne furent pas ma surprise et mon désespoir de me trouver devant un écran noir pendant les trois quarts de l'acte ! Dans le même temps, sur France-Musique, tout était normal et parfait.

On peut émettre quelques réserves ici et là sur cette production, mais, au total, c'était remarquable et constituait enfin (!) un spectacle populaire, puisqu'atteignant le plus grand nombre, mais pas au rabais : la qualité tant musicale que technique était de très haut niveau. On a peut-être trouvé là une forme d'expression totalement nouvelle et ne pouvant être réalisée que par la télévision.

Eh bien, si un milliard de téléspectateurs ont pu recevoir ce spectacle dans cinquante pays, en Bretagne cela s'est révélé impossible. Pour avoir téléphoné à FR 3 à 6 h 30, je sais qu'une pluie d'appels tombait sur le standard depuis 6 heures, preuve qu'en France (et même en Bretagne !) on est assez passionné par la musique classique pour se lever à 6 heures du matin. Ledit standard m'a fait savoir que ce n'était pas FR 3 qui était en cause, mais TDF qui avait un problème « technique »... Au cours du journal télévisé local de 19 h 15, en toute fin d'émission, un journaliste rigolard a expliqué que TDF avait eu un problème de *« démarrage d'antenne »* et que les Bretons auraient droit à une nouvelle diffusion du troisième acte un jour prochain, non précisé.

C'est un scandale (...). Cette histoire est une insulte au public, mais aussi un camouflet terrible aux artistes, techniciens et initiateurs de ce spectacle, qui se sont donné beaucoup de mal, et ont montré beaucoup de passion.

Docteur FRANÇOISE DUPONT
(Rennes)

La face cachée de Canal +

Les journalistes sont indulgents pour Canal +. On les comprend ; les débuts de la chaîne ont été difficiles, son succès est admirable. Mais l'éloge devrait être tempéré ; celui de Frédéric Edelmann, à propos de l'immeuble de Canal +, dans *le Monde* du 14 janvier, paraissait un peu poussé. Puisque COGEDIM, avec sa publicité pleine page dans *le Monde* du 23 juin, nous le remet en mémoire, poussons jusqu'au bout.

Ne contemplons pas simplement le « front » de l'immeuble ; éloignons-nous de la Seine, le long de la rue des Cévennes, pour découvrir son « derrière » à partir du 17, rue Balard ; c'est un bidet anglais, avec geyser, et qui lui aussi *« dissimule sa fonctionnalité derrière le luxe de l'espace »*, car, Canal +, ce n'est pas seulement la chaîne du cinéma et du sport, c'est aussi celle du porno si bien décrit dans la première page de *Passion simple*, le livre d'Annie Ernaux, celle de *Basic-Instinct* – Canal + de sensations, Canal + de cul-turelure.

Comme le disait René Bonnell dans *le Cinéma exploité* (Ramsay poche, p. 183) – en renvoyant à une étude du *Monde* du 28 août 1975 –, *« le phénomène du cinéma pornographique est éclairant sur le comportement du cinéma capitaliste... Le libéralisme rentabilise la « libération des mœurs » : la façon dont il en use, le préjudice qu'il crée à la collectivité lui importe peu »*. Peu nous chaut, même si vraisemblablement Canal + n'a pas à supporter la TVA majorée sur ce genre de diffusion au contraire des producteurs et exploitants cinématographiques spécialisés, sans doute parce qu'eux n'ont pas de « projet esthétique » comme leur en faisait grief le même texte. Mais décodons aussi cette face cachée de « l'immeuble de la chaîne cryptée ».

CHRISTIAN PICARD
(Paris)

Précisions

□ L'ensemble fortifié du dix-neuvième siècle qui a obtenu le 1er prix du concours Chefs-d'œuvre en péril est situé en Savoie et non dans l'Ardèche, comme nous l'avons écrit dans notre supplément daté 19-20 juillet.

□ Dans l'article de Claudine Mulard relatif à James Baldwin *(notre supplément daté 21-22 juin)*, nous avons oublié de préciser que l'essai de l'écrivain américain *The Fire Next Time* a été publié en français, chez Gallimard, sous le titre *la Prochaine Fois le feu*.

□ *« Retiens bien cela, Daniel... »* Aurions-nous traité à la légère le conseil paternel, qui revient pourtant comme un leitmotiv dans *la Famille Rikiki* ? Nous prions nos lecteurs de nous excuser d'avoir omis Daniel, fils de César Rikiki, dans l'énumération des membres et appareils ménagers de la célèbre famille créée par Cami *(notre dernier supplément)*.

du soir

VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
7 août	8 août	9 août
20 h 45 FEUILLETON **Les Cœurs brûlés** Mireille Darc est enfin seule à diriger son hôtel. 22 h 25 MAGAZINE **Club olympique**	20 h SPORT **Jeux olympiques** Football : finale en direct et, à 21.55, basket-ball : finale en direct.	20 h 50 CINÉMA **Le Verdict ■■** Paul Newman dans un thriller judiciaire efficace. 23 h 10 MAGAZINE **Club olympique**
20 h 50 JEU **Fort Boyard** 22 h 10 FEUILLETON **Marie Galante** Les débuts d'une jeune Française à Buenos-Aires à la fin des années 30.	20 h 45 SÉRIE **Tatort** Enquête chez les dockers du port de Duisbourg. 22 h 25 MAGAZINE **Le Bar de la plage** Invité : Pascal Sevran.	20 h 40 SÉRIE **Taggart** Empoisonnements à Glasgow. 22 h 25 MAGAZINE **Etoiles** Jean Gabin.
20 h SPORT **Jeux olympiques** 22 h 50 SÉRIE **Les Incorruptibles**	20 h SPORT **Jeux olympiques** 22 h 50 SÉRIE **Les Incorruptibles**	20 h SPORT **Jeux olympiques** De l'athlétisme, un résumé des compétitions et la cérémonie de clôture. 23 h 50 CINÉMA **Accatone ■■** Le premier long métrage de Pasolini.
20 h SPORT **Jeux olympiques** Volley-ball et basket-ball : finales.	20 h SPORT **Jeux olympiques** Les dernières épreuves et les meilleurs moments.	20 h SPORT **Jeux olympiques** Arrivée du marathon et, à 21.25, cérémonie de clôture.
20 h 40 TÉLÉFILM **La Cinquième Victime** A la poursuite d'un tueur psychopathe. 22 h 15 SÉRIE **Mission impossible, vingt ans après**	20 h 40 TÉLÉFILM **Le Mécréant** Désaccord entre une mère très catholique et son fils instituteur en Lorraine en 1913. 22 h 25 TÉLÉFILM **Biceps Business** Comment financer l'installation d'une salle de musculation.	20 h 40 TÉLÉFILM **Passion interdite** Une étudiante américaine dans une université chinoise en 1979. 22 h 50 CINÉMA **Nuits très chaudes aux Caraïbes □** L'érotisme selon Francis Leroi.
20 h 40 MAGAZINE **Transit** 22 h 10 TÉLÉFILM **Luigi's Paradise** Le retour vers l'Italie d'un père et de sa fille. 23 h 40 MAGAZINE **Mégamix**	20 h 40 DOCUMENTAIRE **Frères et sœurs** La RDA avant et après la chute du mur. 22 h 35 DOCUMENTAIRE **Sing Loud, Play Strong** En Australie, des groupes de rock aborigènes.	19 h 10 SOIRÉE THÉMATIQUE **L'Allemagne d'après-guerre** Trois œuvres de Werner Schroeter, Rainer Werner Fassbinder et Rosa von Praunheim.

Sommaire 3

TOURNAGES

TÉLÉVISION

RADIO

ACTUALITÉ

PHOTO DE COUVERTURE : JOSÉ DUPONT/EXPLORER

هكذا من الأصل

Les films de

Green Card ■■
Film américain de Peter Weir (1990), avec G. Depardieu, A. Mac Dowell, B. Neuwirth, G. Edelman, R. Prosky, J. Keossian.

A New-York, une jeune femme qui pratique la botanique et l'horticulture rêve de s'installer dans un appartement avec jardin d'hiver. La propriétaire ne veut louer qu'à un couple marié. Elle va épouser un Français, serveur de restaurant en situation illégale qui, lui, doit être marié pour obtenir la carte verte du bureau d'immigration. Variations sur l'éternel thème de la comédie américaine, et aussi satire très aiguë de la législation américaine. Ce film restera surtout comme un document sur Gérard Depardieu assumant sa première prestation américaine.

Lundi 3, 23 h (104 min).

200 000 dollars en cavale ■■
Film américain de Roger Spottiswoode (1982), avec T. Williams, R. Duvall, K. Harrold, P. Gleason, E. Flanders, R.G. Armstrong.

Un homme détourne un avion, récolte une rançon de 200 000 dollars sous la menace et saute en parachute avec l'argent. Il disparaît dans une forêt. Un policier et un maître chanteur le poursuivent. D'après un fait divers authentique, une comédie d'aventures pour le plaisir de l'action et les prouesses des interprètes.

Mardi 4, 22 h 30 (85 min).

Double jeu ■■
Film américain de Sondra Locke (1989), avec T. Russell, J. Fahey, G. Dzundza, W. Rosenberg, N. Mele, E. Danker.

Une femme travaille le jour à Los Angeles, à la brigade des stupéfiants. La nuit, elle revêt une tenue sexy pour confondre les proxénètes et les malfrats. Après trois liaisons ratées, elle se trouve prise au piège des sentiments par un assistant procureur. Celui-ci mène un drôle de jeu. Histoire subtilement mise en scène d'une femme à la dérive. Du cinéma de comportement, une actrice qui convient parfaitement au rôle.

Mercredi 5, 22 h (105 min).

Big Top Pee Wee □
Film américain de Randal Kleiser (1989), avec Pee-Wee Herman, P.A. Miller, V. Golino, K. Kristofferson, S. Tyrell, T. Mann.

Pee Wee habite une ferme modèle dont il cherche à augmenter le rendement. Il courtise l'institutrice du village. Un cirque passe. Il tombe amoureux de la trapéziste. Le comique naïf de Pee Wee Herman, phénomène un peu trop vite consacré, sombre dans la sentimentalité niaise.

Jeudi 6, 22 h 30 (82 min).

REDIFFUSIONS

Triplex ■, film français de Georges Lautner (1990). Dimanche 9, 0 h (92 min). *Un savoureux scénario et la fantaisie débridée de Patrick Chesnais mais une mise en scène très plan-plan.*

CANAL +

Élémentaire, mon cher... Lock Holmes ■, film américain de Thom Eberhardt (1989). Dimanche 9, 1 h 35, v.o. (102 min). *Parodie plaisamment réalisée, mais on aurait pu espérer mieux. Le héros de l'affaire, c'est Ben Kingsley.*

ARTE

Charles mort ou vif ■■
Film suisse d'Alain Tanner (1969), avec F. Simon, M. Simon, A. Schmidt, M. Robert, M.-C. Dufour, J. Escoffier (N).

Un industriel suisse prend conscience, à cinquante ans, de l'échec de sa vie bourgeoise. Il rompt avec son milieu et s'installe dans un terrain vague, avec des marginaux. Une fable morale, très marquée par la contestation de Mai 68. Un problème du monde moderne cerné avec intelligence. Grande composition de François Simon.

Lundi 3, 20 h 40 (92 min).

Le tueur était presque parfait ■■
Film britannique de Stephen Frears (1984), avec T. Stamp, J. Hurt, L. del Sol, T. Roth, B. Hunter, F. Rey (vo sous-titrée).

Un gangster anglais, qui a témoigné contre ses complices au cours d'un procès, s'est réfugié dans un village d'Andalousie. Dix ans plus tard, deux tueurs viennent l'y chercher et l'emmènent en voiture à travers l'Espagne. A partir d'un scénario policier, Stephen Frears, qui n'était pas encore l'auteur de My Beautiful Laundrette, a construit un drame étonnant sur la terreur de la mort. Avec de grands acteurs.

Lundi 3, 22 h 10 (100 min).

Le Marchand des quatre saisons ■■
Film allemand de Rainer Werner Fassbinder (1971), avec H. Hirschmuller, I. Hermann, H. Schygulla, I. Caven, K. Raab, K. Löwitsch (v. o. sous-titrée).

Un homme, renvoyé de la police pour avoir été surpris avec une prostituée, est devenu marchand des quatre saisons dans les rues de Munich. Il est méprisé par sa famille. Sa femme lui reproche de boire et il la bat. Elle le quitte. Mélodrame de contestation sociale. La mise en scène fait apparaître les pressions familiales, morales et sexuelles auxquelles ne peut résister un personnage dont les femmes symbolisent le destin. Féroce et pessimiste, un grand film de Fassbinder, tourné un an avant le feuilleton familial Huit heures ne font pas un jour.

Dimanche 9, 20 h 40 (85 min).

FRANÇOIS DUHAMEL/SYGMA

« Green Card » de Peter Weir.

Les soirées du 10 au 14 août

LUNDI 10

TF1 : 20.40 Téléfilm : Warburg ; 22.20 Série : Imogène.

A2 : 20.40 Téléfilm : Francesca (2e partie) ; 22.15 L'Amour en France (Les adolescents).

FR3 : 20.45 Cinéma : La Boum, film de Claude Pinoteau ; 22.55 Océaniques (Magazine : Les Arts).

Canal + : 20.35 Cinéma : Premiers pas dans la Mafia, film d'Andrew Bergman ; 22.20 Cinéma : Arthur Rubinstein, l'amour de la vie, film de François Reichenbach.

M6 : 20.40 Cinéma : Le Rock du bagne, film de Richard Thorpe (version colorisée) ; 22.25 *Magazine* : Culture rock (spécial Elvis Presley).

ARTE : 20.40 Cinéma : L'Invitation, film de Claude Goretta ; 22.20 Téléfilm : Adieu à un pseudo-paradis.

MARDI 11

TF1 : 20.45 Cinéma : Mesrine, film d'André Génovès ; 22.40 Magazine : De souvenirs en souvenirs.

A2 : 20.45 Cinéma : Et Dieu créa la femme, film de Roger Vadim ; 22.20 Sport : Athlétisme (à Monaco).

FR3 : 20.45 Série : Le Retour d'Arsène Lupin (Le Triangle d'or) ; 21.45 Magazine : Faut pas rêver ; 22.55 Téléfilm : Katie, portrait d'une créature de rêve.

Canal + : 20.35 Cinéma : Green Card, film de Peter Weir ; 22.25 Cinéma : Double jeu, film de Sondra Locke.

M6 : 20.40 Téléfilm : Adieu Alcatraz ; 22.30 *Cinéma : La Grande Chevauchée de* Robin des Bois, film de Giorgio Ferroni.

ARTE : 20.40 Soirée thématique : Les Bertini, chronique d'une famille de Hambourg (1re partie).

MERCREDI 12

TF1 : 20.45 Téléfilm : Les Mystères de la jungle noire ; 22.40 Série : Mike Hammer.

A2 : 20.40 Jeux sans frontières ; 22.10 Opéra : La Flûte enchantée, de Mozart (A Bordeaux, en janvier 1992).

FR3 : 20.45 Téléfilm : L'Étrange Histoire d'Émilie Albert ; 22.35 Mercredi en France : Polyphonies corses.

Canal + : 21.00 Cinéma : Monsieur Quigley l'Australien, film de Simon Wincer ; 23.00 Cinéma : Triplex, film de Georges Lautner.

M6 : 20.40 Téléfilm : Mon fils est innocent ; 22.15 Téléfilm : le Procès de l'incroyable Hulk.

ARTE : 20.40 Documentaire : Le Festival de musique contemporaine de Varsovie (septembre 1991) ; 21.10 Opéra : De la maison des morts, de Janacek (enregistré au Festival de Salzbourg le 3 août 1992).

JEUDI 13

TF1 : 20.45 Téléfilm : La Randonnée tragique ; 22.20 Magazine : Rumeurs.

A2 : 20.40 Documentaire : Des trains pas comme les autres (au Vietnam) ; 21.35 Série : Histoires fantastiques ; 22.35 Cinéma : la Chute d'un caïd, film de Budd Boetticher.

FR3 : *20.45 Cinéma : Un monde à part, film* de Chris Menges ; 23.00 Théâtre : le Haut-de-Forme, pièce d'Eduardo de Filippo.

Canal + : 20.35 Cinéma : Moon 44, film de Roland Emmerich ; 22.15 Cinéma : Les Indians, film de David Ward.

M6 : 20.40 Téléfilm : Tant qu'on a la santé ; 22.25 Série : La Malédiction du loup-garou.

ARTE : 20.40 Soirée thématique : Festival de musique d'été (à Glasgow, en juin 1990 ; à Stuttgart, en juillet 1992).

VENDREDI 14

TF1 : 20.40 Feuilleton : Les Cœurs brûlés ; 22.20 Sport : Boxe (Mendy contre Mona).

A2 : 20.45 Jeu : Fort Boyard ; 22.10 Feuilleton : Marie Galante.

FR3 : 20.45 Magazine : Thalassa (la pêche à *l'espadon en Sicile)* ; 22.05 Soirée spéciale : Rossini ; 22.35 Opéra : Le Contrat de mariage, de Rossini.

Canal + : 20.30 Sport : Football (match du championnat de France) ; 23.00 Cinéma : Retour vers le futur 3, film de Robert Zemeckis.

M6 : 20.40 Téléfilm : Seule dans la pègre ; 22.25 Série : Mission impossible, vingt ans après.

ARTE : 20.40 Magazine : Transit ; 22.10 Téléfilm : Bella Vista ; 23.30 Magazine : Megamix.

Le rappel des programmes du samedi 1er et du dimanche 2 août se trouve dans le quotidien.

Paris vu par... Robert Doisneau et Claude Villers

Depuis le 1er août et jusqu'au 5 septembre, tous les samedis de 12 à 13 heures, Claude Villers relève un défi sur France-Inter : montrer des photos à la radio ! En compagnie de Robert Doisneau, dont les photos en noir et blanc de la capitale sont dans toutes les mémoires, il raconte, avec tendresse et nostalgie, le Paris du Front populaire à celui de mai 68.

A chaque émission, un thème, sur fond de chansons et d'accordéon. Après le Paris des Parisiens, le Paris quotidien, le Paris des bistrots, le Paris des villages, mais aussi les villages de Paris (le 1er août), ce sera le Paris du samedi soir et du dimanche, le Paris en fête (le 8 août) ; le Paris des banlieues et autres faubourgs, zones et barrières (le 15 août) ; le Paris de la nuit, celui de l'Occupation et de la Libération, celui des touristes et des exilés (le 22 août) ; le Paris romantique, le Paris des amours (le 29 août) ; le Paris d'aujourd'hui et une dernière question : que reste-t-il de nos amours ? (le 5 septembre).

L'Irlande à Douarnenez

Le Festival de Douarnenez, qui existe depuis 1978, est dédié aux cinématographies des peuples minoritaires. Après les Québécois, les Indiens d'Amérique, les Tziganes d'Europe, les Basques, les Palestiniens ou les aborigènes d'Australie, la quinzième édition est consacrée cette année, du *23 au 30* août, au peuple irlandais. Une quarantaine de films historiques, contemporains, documentaires et de fiction vont être projetés.

Le programme est *divisé en trois* catégories de productions : les films anciens, des années 30 à 50, qui donnent une image nostalgique de l'Irlande, de *l'Homme d'Aran* de Flaherty (1934) à *l'Homme tranquille* de John Ford (1952) ; les réalisations des cinéastes irlandais ou britanniques, à partir des années 70, qui montrent une réalité plus dramatique ; enfin, des vidéos, des émissions de télévision, des courts métrages, qui décrivent l'Irlande d'aujourd'hui. Débats, conférences et expositions photographiques compléteront les projections.

Chaque année pendant le festival, a lieu aussi désormais la Rencontre annuelle de la production en Bretagne, qui décerne des prix pour des films ou des vidéos produits ou réalisés en Bretagne. Depuis 1982, le festival a contribué à la création d'une association bretonne de promotion et de diffusion du cinéma, Daoulagad Breizh, qui est devenue coorganisatrice du festival et qui assure le prolongement de cette Rencontre.

★ **Renseignements : *Festival de cinéma de Douarnenez*, BP 6, 29172 Douarnenez Cedex. Tél. : 98-92-09-21.**

La haute définition sur de petites antennes

A l'occasion des Jeux olympiques de Barcelone, les techniciens de France Télécom ont fait la démonstration que l'on pouvait parfaitement recevoir des images de télévision haute définition européenne (norme HD MAC) à partir du satellite Télécom 2 sur des antennes paraboliques de diamètre réduit (jusqu'à 60 centimètres, même si, par sécurité, ils recommandent 75 centimètres).

Cette performance est rendue possible par une modification du signal qui sera intégrée, dès l'an prochain, dans la nouvelle génération de décodeurs HD MAC. Elle ouvre la voie dans le futur à la réception en HD sur des antennes grand public à bas prix et à partir de nombreux satellites comme Astra. Sa démonstration renouait, elle, avec le passé : les antennes de réception étaient installées rue de Grenelle, en haut de la tour construite en 1800 qui servit de poste central national du télégraphe optique de Chappe, puis de départ aux premiers télégraphes électriques. Le bâtiment a également abrité les émissions de Radio-Grenelle dès 1922, puis les premières émissions régulières de télévision en 1935. Aujourd'hui, il héberge le service des télécommunications de l'image de France Télécom et son espace image équipé en haute définition européenne depuis 1990.

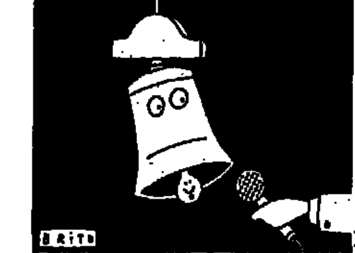
Le Mipcom s'agrandit

Le Mipcom – Marché international des films et programmes pour la télévision, la vidéo, le câble et le satellite – fête cette année sa huitième édition. Petit frère du Mip-TV, qui a lieu au printemps, il se déroulera du 12 au 16 octobre à Cannes. A cette occasion, le Mipcom disposera d'un espace supplémentaire de 400 m², à l'intérieur du Palais des festivals.

Cette extension permettra aux quelque cinquante nouvelles sociétés qui souhaitaient participer au marché d'y installer leur stand. La télévision nationale autrichienne – l'ORF – présentera ainsi plusieurs programmes, dont un documentaire sur un chasseur préhistorique dont le corps fut découvert cet été dans un glacier autrichien. Des compa*gnies hollandaises, scandinaves,* suédoises et norvégiennes seront pour la première fois représentées. Le London Television Service, l'un des nouveaux exposants du Royaume-Uni, proposera une série de documentaires scientifiques ; tandis que plusieurs sociétés américaines, faisant leur première apparition, offriront quelques films de fiction. La Turquie – avec MBI, – Israël, la Slovénie ou l'Ouest canadien seront également accueillis au sein du prestigieux palais cannois.

Mélodies de bronze

Les clochers de Bourgogne retentiront pendant le seizième Festival international de carillon, qui se déroulera en Côte-d'Or du 6 au 9 août. Réparti en cinq villes (Dijon, Selongey, Nuits-Saint-Georges, Seurre et Beaune), le bronze de deux cent six cloches (sans compter le carillon ambulant de Douai) fera même vibrer, par carillonneurs interposés, les micros de Radio-France-Bourgogne. La station organise trois émissions en amont du festival. Dimanche 2 août, *entre 12 et 13 heures*, la parole est laissée à Henri Garnier, organisateur. Le 5 août à 12 h 50 et le 7 août à 18 h 50, deux carillonneurs évoqueront leur passion. Suzanne Magassy, titulaire du carillon national de Canberra (Australie), et Jacques Maassen, titulaire du carillon de



Breda (Pays-Bas) où son grand-père officiait dès 1923, devraient représenter dignement *la profession... Les* effectifs de Radio-France-Bourgogne ayant quelque peu fondu avec la chaleur estivale, les concerts ne seront pas enregistrés. Il est possible d'y assister sur place, après avoir saisi sur les ondes un peu de la passion des carillonneurs.

« Fort Boyard », le livre

« Fort Boyard », c'est un jeu diffusé sur Antenne 2. Mais c'est aussi un immense vaisseau de pierre. Pour ceux qu'intrigue cette grande bâtisse posée sur les flots, le Centre international de la mer a édité une brochure qui raconte son histoire.

En projet depuis Vauban – qui affirmait qu' *« il serait plus facile de saisir la lune avec les dents que de tenter à cet endroit pareille besogne »*, – le fort Boyard n'est finalement construit que sous Napoléon Ier. Destiné à protéger Rochefort des attaques anglaises venues de la mer, *il ne sera jamais* utilisé, l'augmentation de la portée de tir des canons l'ayant rendu obsolète. Devenu prison sous la Commune, puis pratiquement aban*donné, il ne reprendra* vie que comme décor de cinéma pour *le Repos du guerrier*, ou *les Aventuriers* de Robert Enrico avec Alain Delon. C'est d'ailleurs dans ce film que Jacques Antoine, spécialiste de jeux télévisés spectaculaires, remarque le fort et décide de l'acheter pour servir de cadre à une nouvelle émission. Il l'acquiert alors pour 1,5 million de francs – son ancien propriétaire ne l'avait payé, en 1979, que 28 000 francs ! – tandis que le département de la Charente-Maritime devient, pour le franc symbolique, propriétaire et que le conseil général prend à sa charge les travaux de réhabilitation. Classé monument historique, Nettoyé et rénové, Fort Boyard peut alors entamer sa nouvelle carrière de star de la télévision.

★ ***Fort Boyard, un château fort de la mer*, de Pierre-Henri Marin. Disponible au Centre international de la mer, La Corderie Royale, BP 108, 17303 Rochefort Cedex. Tél. : 46-87-01-90. Prix : 39 F (+ 11 F de port).**

Informations rassemblées par
Michel Colonna d'Istria,
Edouard Masurel,
Jean-Baptiste de Montvalon,
Dorothée Tromparent.

Interdit aux adultes et parents

Il est temps, après l'euphorie des premiers jours de vacances, après cette chaude fraternisation qui vit, sur toutes les routes de France, les touristes, pour la première fois, au coude à coude avec les professionnels du volant, il est temps, donc, de commencer à occuper des enfants qui, passées les deux petites heures quotidiennes consacrées aux indispensables devoirs de vacances, ont encore devant eux un bon demi-millier de minutes à combler.


Shirley Temple.

PROD/DB

1. Bonjour les petits

Quelques dessins animés qui nous paraissent d'assez bon aloi chez Fil à Film. Deux épisodes des *Petits Malins : le Patin à roulettes* et *l'Anniversaire de maman*. Un peu d'écologie avec *les Polluards* ; un zeste de fabliau à la sauce moderne, avec *Moi Renart*. Deux super-héros, *Super Durand* et *Sab Rider* ; mais, surtout, *Rahan* dans l'épisode *le Démon des marais*.

Les aventures de *Scoubidou, « le chien le plus téméraire et le plus peureux de tout l'Univers »*, sont chez Fox Vidéo (quatre cassettes) et le sympathique *Inspecteur Gadget* (chez Fil à Film) dans six enquêtes, dont le détail importe assez peu. Ce détail, on le réserve, on s'en doute, pour la seule urgence dans le domaine du DA : la geste de *Lucky Luke* (chez Fox Vidéo). Six nouvelles cassettes, dix épisodes dont on va se faire un plaisir de vous donner les titres : *la Ville fantôme/le Juge* (voir notre article sur Roy Bean dans le dernier supplément) ; *Fingers/Sarah Bernhardt* (épisode historique) ; *Alerte aux pieds-bleus/Les Dalton courent toujours ; Canyon apache/l'Héritage de Ran Tan Plan ; Nitroglycérine/Chasseur de primes* (avec, en prime, la tête de Lee Van Cleef sur la couverture) ; *l'Evasion des Dalton/le 20e de cavalerie* (il faut, bien sûr, lire : le 7e).

Finissons par une version moderne d'*Alice au pays des merveilles : Alice de l'autre côté du miroir* (Victory Vidéo), et faisons connaissance avec un nouveau héros, Ran, dans la foulée de *Willow* et autre *Seigneur des anneaux : le Tourbillon noir*, Fox Vidéo.

2. Le temps des héros

Restons dans ce domaine pour saluer l'événement de l'édition vidéo : les aventures de Mac Gyver, le plus populaire héros de la télévision. Quatre cassettes, deux épisodes sur chacune, chez CIC Vidéo. On va donc voir le sympathique Richard Anderson dans *le Laboratoire de la mort/Trafiquant d'armes* (nº 1) ; *la Légende de la Voleuse de Budapest/Général Petrovitch* (nº 2) ; *le Casse du casino/le Voleur de missiles* (nº 3). Mais la surprise vient avec le nº 4 : *la Légende de la rose*, en deux épisodes, inédits (mais oui) à la télé. Un bon récit qui mêle trafiquants de drogue et légende du Graal et qui montre surtout que Mac Gyver est en train de chausser les bottes d'Indiana Jones.

Jackie Chan chaussera-t-il les tongs de Bruce Lee ? Il semble bien, si l'on en juge par les acrobaties du sympathique aventurier du karaté. On regardera donc avec le sourire cette *Opération Condor* (UGC) qui nous entraîne dans le désert à la poursuite d'un trésor de guerre nazi (toujours Indiana).

Aussi sympathiques, quoique plus pittoresques, sont ces Tortues Ninja, folles de pizzas. Le film vient de sortir chez Fox Vidéo; on attend la suite.

C'est deux Robin des bois auxquels nous avons eu droit en 1991. Celui de Kevin Kostner a fait du tort au film de John Irvin. C'est injuste. Patrick Bergin a composé un très crédible Robin et la reconstitution du metteur en scène ne manque pas de saveur. Bref, un film à redécouvrir tranquillement chez soi.

Ce monde médiéval, nous le retrouvons dans un conte fantastique : *Lady Hawke* (chez Fox Vidéo). Cette fort belle histoire d'amour et de magie avec Rutger Hauer *(Blade Runner)* et Michèle Pfeiffer, fort bien filmée par Richard Donner, qui fit *Superman*, est un bon exemple du cinéma d'heroic fantasy.

Restons dans le fantastique mais ajoutons-y le fantasme avec une vieille connaissance : King Kong, sauvage héros d'une sublime histoire. Les hasards de la production nous en donnent deux versions différentes de l'original. Le film de 1933 en v.o. sous-titrée et (devons-nous dire : mais ?) colorisée (la chaleur estivale nous interdit de faire le moindre commentaire) (aux éditions Montparnasse), et la suite du remake de John Guillermin, par le même metteur en scène : *King Kong 2* (Fox Vidéo). Deux curiosités à voir entre deux boules de glace.

Et qui dit glace dit banquise. Et qui dit banquise dit expédition scientifique. Suivons celle qui, dans les années 50, tomba sur un bâtonnet glacé géant contenant une espèce de carotte extra-galactique congelée. Résumé plaisant, mais chair de poule garantie pour l'horrifique *The Thing* (1951), le superbe film d'Howard Hawks et Christian Niby, disponible enfin aux éditions Montparnasse, dans la collection « L'Age d'or du cinéma américain », en v.o. sous-titrée, ce qui ne gâte rien.

3. Enfants d'aujourd'hui

On passera très vite sur la représentation des enfants dans le cinéma contemporain, depuis *Un flic à la maternelle* (chez CIC Vidéo) jusqu'à *Divine enfant* (de Jean-Pierre Mocky, chez Antarès et Travelling) en passant par *Un amour de moto* (chez le même éditeur). On reverra avec un brin de nostalgie, au contraire, cette *Petite Princesse* (Walter Lang, 1939) où nous attendrit si fort Shirley Temple. Fil à Film, qui a eu la bonne idée de lui consacrer une série (on y reviendra), a aussi édité une anthologie charmante et drôle : *les Enfants d'Hollywood* (Gene Feldman, 1982).

Mais – et tant pis pour l'ambiance vacancière – on finira par une note d'émotion avec, chez UGC, le très beau film de Jaco Van Dormael, *Toto le héros*. Ce film bouleversant, caméra d'or au Festival de Cannes 1991, montre bien qu'on peut parler des enfants et aux enfants sans tomber dans le gnan-gnan ou le boum-boum.

CLAUDE AZIZA

□ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique

LUNDI 3 AOUT

Rue sans issue ■■
Film américain de William Wyler (1937), avec J. McCrea, H. Bogart, S. Sidney, C. Trevor, W. Barrie (N).
M 6, 22 h 45 (88 min).

Un gangster revient au quartier de son enfance dans l'East Side de New-York, où une bande de gosses rêvent de ressembler aux « héros » du crime. Production de Samuel Goldwyn avec un certain réalisme social, un scénario de Lillian Hellman, le style psychologique de Wyler, une photographie de Gregg Toland et une remarquable interprétation.

MARDI 4 AOUT

La Revanche ■
Film français de Pierre Lary (1981), avec A. Girardot, D. Labourier, C. Alric, V. Lanoux, C. Rich, P. Avron.
TF 1, 20 h 50 (93 min).

La femme d'un commissaire de police écrit des romans policiers. On croit que son mari en est l'auteur. Pour se venger, elle s'associe à une amie et à une fille sortie de prison, dans la préparation d'un cambriolage. Histoire farfelue, humour et fantaisie à propos de la guerre des sexes.

Rivière sans retour ■■
Film américain d'Otto Preminger (1954), avec R. Mitchum, M. Monroe, R. Calhoun, T. Rettig, M. Vye, D. Spencer.
A 2, 20 h 45 (87 min).

En 1875, dans le nord-ouest des Etats-Unis, un fermier solitaire, qui vient de récupérer son jeune fils, s'enfuit avec celui-ci et une chanteuse de saloon sur un radeau, le long d'une rivière, pour échapper aux Indiens. La magie des grands espaces, une intrigue où se combinent l'aventure et l'amour, des scènes spectaculaires et un des plus beaux rôles de Marilyn, face à Robert Mitchum.

PROD/DB

Franco Citti et Pier Paolo Pasolini sur le tournage d'« Accatone ».

PROD/DB

« Rue sans issue » de William Wyler.

JEUDI 6 AOUT

La Charge de la 8e brigade ■■
Film américain de Raoul Walsh (1964), avec T. Donahue, S. Pleshette, D. McBain, J. Gregory.
A 2, 22 h 45 (116 min).

En 1862, dans un fort isolé proche du Mexique, les « tuniques bleues » subissent les attaques d'Indiens qui avaient été repoussés au-delà de la frontière. Un jeune lieutenant, frais émoulu de West Point, tente de rétablir la discipline. Il sauve la femme d'un de ses supérieurs et en devient amoureux. Les Indiens remportent plusieurs victoires avant que la paix soit signée et que le lieutenant puisse enfin épouser sa bien-aimée, dont le mari a été tué au combat. C'est le dernier film de Raoul Walsh. Malgré la fin heureuse, le réalisateur s'y montre plus désabusé et pessimiste que dans d'autres westerns. Les Indiens ont souvent le beau rôle alors que les militaires ou les politiciens apparaissent comme des incapables.

Pentimento ■
Film français de Tonie Marshall (1989), avec P. Dinev, A. de Caunes, M. Noël, L. César, E. Bierry, J.-P. Jorris.
FR 3, 22 h 50 (85 min).

Une fille de vingt ans, élevée par une mère extravagante, apprend l'existence et le nom de son père le jour où vont avoir lieu les obsèques de celui-ci. Elle court au cimetière, se trompe d'enterrement et entre par effraction dans une famille bourgeoise dont le fils s'éprend d'elle. Un scénario astucieux, une fantaisie et un humour façon bande dessinée, une mise en scène répétitive et pas toujours bien réglée. L'ensemble est sympathique.

DIMANCHE 9 AOUT

Le Verdict ■■
Film américain de Sidney Lumet (1982), avec P. Newman, C. Rampling, J. Warden, J. Mason, M. O'Shea, J. Bovasso.
TF 1, 20 h 50 (128 min).

Un avocat déchu, à qui l'on confie une affaire apparemment anodine, va tenter de se réhabiliter en trouvant les vrais coupables de ce qui semble avoir été une erreur médicale. Thriller judiciaire comme les Américains savent si bien en faire. Scénario de David Mamet, mise en scène parfaitement efficace, grande interprétation.

Accatone ■■
Film italien de Pier Paolo Pasolini (1961), avec F. Citti, F. Pasut, S. Corsini (v.o. sous-titrée, N.).
FR 3, 23 h 50 (115 min).

Dans la banlieue de Rome, Accatone vit d'expédients. Une femme se prostitue pour lui, mais elle est arrêtée et mise en prison. Amoureux d'une jeune fille, il essaie un moment de travailler mais, après un vol, il s'enfuit sur une moto volée et meurt écrasé par un camion. Le chemin de croix d'un souteneur, magnifié par la musique de Bach et une poésie des voyous à la Jean Genet. En se plaçant sous le signe du néoréalisme et de l'engagement social et en tournant avec des acteurs non professionnels, Pasolini commençait, avec ce premier film, sa carrière de cinéaste non conformiste.

Nuits très chaudes aux Caraïbes □
Film français de Francis Leroi (1979), avec C. Sailer, B. Baudouin, J. Gattoau, C. Brival, D. Félix.
M 6, 22 h 50 (85 min).

Une call-girl employée des services secrets est chargée de séduire et de surveiller un trafiquant de diamants. Erotisme, de la Sicile aux Caraïbes.

هكذا من الأصل

Lundi 3 août

TF1

- 6.00 **Série : Salut les homards.**
- 6.27 **Météo** (et à 6.58, 8.18).
- 6.30 **Série : Intrigues.**
- 7.00 **Journal.**
- 7.20 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
- 8.20 **Télé-shopping.**
- 8.50 **Club Dorothée vacances.** Georgie; Dragon Ball Z; Juliette, je t'aime; Les Chevaliers du Zodiaque; Nicky Larson; Salut les Musclés; Clip; Jeux.
- 11.25 **Jeu : Millionnaire.**
- 11.55 **Jeu : Tournez... manège.**
- 12.30 ***Jeu : Le Juste Prix.***
- 12.55 **Magazine : A vrai dire.**
- 13.00 **Journal, Résumé des J. O., Météo, Bourse et Météo des plages.**
- 13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
- 14.25 **Feuilleton : Côte Ouest.**
- 15.20 **Série : Marie Pervenche.** La Folle Journée du général Despeck, de Claude Boissol, avec Danièle Evenou, Alain Doutey.
- 16.45 **Club Dorothée vacances.** Le Collège fou, fou, fou; Ricky ou la Belle Vie; Clip; Jeux.
- 17.35 **Série : Loin de ce monde.**
- 18.00 **Série : Premiers baisers.**
- 18.30 **Jeu : Une famille en or.**
- 18.55 **Feuilleton : Santa Barbara.**
- 19.25 **Jeu : La Roue de la fortune.**
- 19.55 **Divertissement : Pas folles les bêtes.**
- 20.00 **Journal, Résumé des J. O., Météo et Tapis vert.**
- 20.45 **Théâtre : Le Prête-nom.** Pièce de John Chapman et Antony Marriott, mise en scène de Jean-Luc Moreau, avec Jacques Balutin, Henri Guybet, Annick Blanchetot. *Un comptable timoré se voit contraint de remplacer son patron au pied levé.*
- 22.25 **Magazine : Club olympique.** Présenté par Roger Zabel.
- 0.00 **Série : Les Professionnels.**
- 0.55 **Journal et Météo.**
- 1.05 **Concert : Festivals de l'été en France.** Rencontres internationales de piano de la côte basque : Vadim Sakharov, piano; Œuvres de Beethoven, Chopin.
- 2.30 **Feuilleton : On ne vit qu'une fois.**
- 2.55 **Série : Les Amours de la Belle Epoque.** La Duchesse bleue (1er épisode).
- 3.20 **Documentaire : L'Aventure des plantes.**
- 3.50 **Feuilleton : L'Homme à poigne** (3e épisode).
- 4.40 **Musique.**
- 5.10 **Documentaire : Histoires naturelles.**

A2

- 6.00 **Clip Salsita.**
- 6.05 **Feuilleton : Poivre et Sel.**
- 6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
- 8.30 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
- 8.55 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
- 9.20 **Pince-moi je rêve.** Hanna Barbera Dingue Dong; Satanas et Diabolo; Scoubidou et Scrapidou; Yogi et Cie; Capitaine Caverne; George et Jo; Marianne première.
- 10.55 **Jeu : Dessinez c'est gagné ! Junior.**
- 11.20 **Flash d'informations.**
- 11.25 **Jeu : Motus.**
- 11.55 **Jeu : Pyramide.**
- 12.25 **Jeu : Que le meilleur gagne.** *(Lire p. 15, l'article d'Ariane Chemin).*
- 12.59 **Journal et Météo.**
- 13.45 **Jeux olympiques.** Athlétisme : séries du 200 m dames et messieurs et du 400 m dames; demi-finales du 110 m haies et du 400 m messieurs; finales du disque dames, du triple saut et du 800 m dames; Tir à l'arc : 70 m messieurs; Voile : dernières régates; Plongeon : finale tremplin dames; Natation synchronisée : dos; Equitation : finale du dressage par équipes; Haltérophilie : finale des 110 kg; Volley-ball : France-Espagne.
- 19.59 **Journal, Résumé des J. O., Journal des courses et Météo.**
- 20.45 ▶ **Série : Seulement par amour.** Francesca, de Giovanni Ricl, avec Anaïs Jeanneret, Sandrine Caron (1re partie). *Les débuts d'une idylle entre une belle étudiante et un talentueux styliste.* *(Lire notre article ci-contre.)*
- 22.10 **Documentaire : L'Amour en France.** De Daniel Karlin et Tony Lainé. 5. La vie à deux. *Quatre couples mariés et un couple d'homosexuels.* Rediffusion.
- 23.10 **Journal et Météo.**
- 23.25 **Magazine : Les Arts au soleil.**
- 23.30 **Magazine : Les Enfants du rock, un été 1992.** L'année 1985. Avec The Cure, Indochine, Madonna, James Brown, Mick Jagger, Lloyd Cole and the Commotions, Simple Minds.
- 0.30 **Jeux olympiques.** Les meilleurs moments.
- 1.50 **Magazine : Le Bar de la plage** (rediff.).
- 2.50 **Documentaire : La Cité perdue des Mayas.**
- 3.20 **Dessin animé** (et à 4.55).
- 3.30 **Documentaire : Loubard des neiges.**
- 3.45 **24 heures d'info.**
- 4.00 **Magazine : Stade 2** (rediff.).
- 5.00 **Documentaire : Les Chants de l'invisible.** Quelques voix américaines.

FR 3

- 8.00 **Les Vacances de Monsieur Lulo.** Denver; Ulysse 31; Animalympics; Jeu : Quizako.
- 9.00 **Jeux olympiques.** Equitation : dressage par équipes; Tir à l'arc : 70 m messieurs; Canoë-kayak : courses en ligne, séries dames et messieurs; Water-polo : France-Etats-Unis; Athlétisme : séries et qualifications (200 m dames, disque, 200 m, 1500 m et 400 m haies messieurs); Hockey sur gazon : préliminaires; Lutte libre : éliminatoires 52, 68 et 100 kg; Handball : préliminaires dames; Badminton : demi-finales simples et doubles dames et messieurs; Volley-ball : préliminaires messieurs; Tennis de table : finale double dames; Escrime : éliminatoires fleuret par équipes dames; Basket-ball : préliminaires dames; Tennis : quarts de finale simples dames et messieurs, doubles messieurs; Haltérophilie : 110 kg, groupe C; Boxe : quarts de finale.
- 12.45 **Journal.**
- 13.00 **Jeux olympiques** (suite).
- 13.25 **Les Vacances de Monsieur Lulo.** Les Trois Mousquetaires; Micro Kid's été; Mon Martien favori; La Nouvelle Arche : puissent-ils débarquer.
- 14.50 **Série : L'Homme de Vienne.**
- 15.40 **Série : La Grande Vallée.**
- 16.30 **Variétés : 40° à l'ombre.** Emission présentée par Vincent Perrot, en direct de Sanary. Avec Amandine, Alma Ritano, les Forbans.
- 18.30 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
- 19.00 **Le 19-20 de l'information.** *De 19.12 à 19.35, le journal de la région.*
- 20.00 **Jeux olympiques.** Athlétisme : finales du 110 m haies, du 10 km marche dames et du 10 000 m messieurs; Boxe : quarts de finale; Basket-ball : préliminaires dames; Volley-ball : préliminaires messieurs; Tennis de table : quarts de finale simples dames et demi-finales doubles messieurs.
- 22.30 **Journal et Météo.**
- 22.50 **Téléfilm : Le Pirate.** De Kenneth Annakin, avec Franco Nero, Anne Archer (1re partie). *Le fils d'un juif, élevé par un prince arabe, devient un magnat du pétrole.*
- 0.25 **Série : Les Incorruptibles.** L'Histoire de Waxey Gordon.

M6

- 7.00 **M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.50).
- 7.05 ***Boulevard des clips*** (et à 8.05, 9.20, 10.05, 14.20, 0.45).
- 9.05 **M 6 boutique.** Télé-achat.
- 11.05 **Jeu : Hit hit hit hourra !**
- 11.10 **Variétés : Les Terrasses de l'été** (et à 1.05).
- 11.20 **Série : Cher oncle Bill.**
- 11.45 **Infoconsommation.**
- 12.00 **Série : Lassie.**
- 12.25 **Série : Ma sorcière bien-aimée.**
- 13.00 **Série : Roseanne.**
- 13.25 **Série : Madame est servie** (rediff.).
- 13.50 **Série : Les Années FM.**
- 17.15 **Magazine : Nouba.**
- 17.35 **Série : Brigade de nuit.**
- 18.30 **Série : L'Etalon noir.**
- 19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
- 19.54 **Six minutes d'informations, Météo, Spécial J. O.**
- 20.00 ***Série : Madame est servie.***
- 20.35 **Surprise-partie.**
- 20.38 **Météo des plages.**
- 20.40 **Téléfilm : Commando sur Singapour.** De Donald Crombie, avec Paul Rhys, John Bach. *En juillet 1942, un raid australien contre des navires japonais.*
- 22.45 **Cinéma : Rue sans issue. ■■** Film américain de William Wyler (1937). Avec Joel McCrea, Humphrey Bogart, Silvia Sydney.
- 0.15 **Magazine : Culture rock.**
- 1.00 **Six minutes d'informations.**
- 1.15 **Magazine : Jazz 6.** Eric Le Lann Quartet.
- 2.15 **Rediffusions.** Culture pub : Les Mawkens, nomades des mers; Le Glaive et la Balance; Nouba; Les Défis de l'océan : la vie océane; Venise; Culture rock.

ARTE

- 19.00 **Documentaire : La Fascination du possible.** D'Ann Schafer. 1. Simulation sur ordinateur.
- 19.45 **Documentaire : Quarts d'heure mathématiques.** La transformée en ondelettes de Gérard Paret.
- 20.00 **Cinéma d'animation.** Snark, Taking a Line for a Walk, de Keen Kesley; Hokusai, Lautrec, de Tony White et Geoffrey Dunbar.
- 20.20 ***Cinéma d'animation : Spectateurs.*** De Raimund Krumme.
- 20.30 **8 1/2 Journal.**
- 20.40 **Cinéma : Charles mort ou vif. ■■** Film suisse d'Alain Tanner (1969). Avec François Simon, Marcel Robert, Marie-Claire Dufour.
- 22.10 **Cinéma : Le tueur était presque parfait. ■■** *Film britannique de Stephen Frears* (1984). Avec Terence Stamp, John Hurt, Tim Roth.

FRANCE-INTER

(GO, 1 852 m, FM Paris, 87,8)

Informations : toutes les demi-heures de 5.00 à 9.00, puis toutes les heures.

Du lundi au vendredi

5.00 A la bonne heure (Marc Menant). 6.00 Inter-matin (Louis Bozon et Patricia Martin). 6.15 Physionomie de la presse (Gérard Courchelle). 6.45 Merci de me laisser parler (Alain Le Gougues). 6.50 Journal des sports. 7.12 Spécial Jeux olympiques. 7.25 L'économie aujourd'hui (Jean-Marc Sylvestre). 7.45 Choses vues (Philippe Meyer). 7.50 Est-Ouest-Nord-Sud. 8.20 Questions par A + B (Annette Ardisson). 8.30 Revue de presse (Roger Gicquel). 8.40 Radio-Com (Anne Brucy et Roland Mihail). 9.00 Après dissipation des brumes matinales (Brigitte Palchine). 11.00 Radio mémoire (Jean-François Remonte). 12.00 Audimatraquage (Isabelle Motrot). 13.00 Inter-treize-quatorze. 14.00 J'avoue, j'en ai vécu, pas vous ? (Marie Robin). 15.00 Carrefour de Lodéon (Frédéric Lodéon). 16.00 Farniente (Laurence Pierre). 17.00 Radioscopie (Jacques Chancel). 18.15 Passé recomposé (Vicky Sommet). 19.00 Inter-soir. 19.15 Spécial Jeux olympiques. 19.20 Le téléphone sonne (Bruno Rougier) ; (Ve.) Le jardin des personnalités. 20.00 Boris, Boby, Dimey et les autres (Alain Poulanges et Janine Marc-Pezet). 21.00 Du côté de chez swing (Jean-Michel Proust). 22.30 Spécial Jeux olympiques. 22.40 Night and Day (Julien Delli Fiori). 0.10 La musique a une âme (Laurent Lavige). 1.00 Allô Macha (Macha Béranger). 2.00 Noir sur blanc (Brigitte Kernel). 3.00 Au bout de la nuit (Michel Pilot).

Samedi

5.00 Matins qui chantent (Michel Touret). 6.00 Réveil mutin (Brigitte Patient). 8.10 Journal des sports. 9.00 Rue des entrepreneurs (Didier Adès et Dominique Dambert). 10.00 Tintinnabule (Thierry Aveline). 11.00 Faut pas en faire une maladie. 12.00 Paris balades (Claude Villers et Robert Doisneau). 13.00 Inter-treize samedi. 13.15 Le jardin des écrivains. 13.30 Zikmu (Gabriel Faivre). 15.00 Chroniques sauvages : Da Ponte, le librettiste de Mozart (rediff.). 16.00 Le pavé dans la mer (Philippe Sylvestre et François Alyssa). 17.00 Ecoutez pour voir (Marie-Pierre Planchon). 18.00 Droit de cité (Sonia Brunet, Sylvère-Henry Cissé). 19.00 Inter-soir samedi. 19.30 Revue de la presse de la CRPLF. 20.00 La tribune de l'Histoire : Pierre le Grand, par Alain Decaux. 21.00 La musique est à vous : Œuvres de Debussy. 22.00 Jazz en fête. 0.00 Kotidien, le retour (Fabienne Guedy). 1.00 On the rocks (Eric Hauswald). 3.00 Nuit câline (Pascal Sarragot).

Dimanche

6.00 Biscotte, le jour se lève (Brigitte Patient). 8.10 Journal des sports, spécial Jeux olympiques. 10.00 Rien à cirer (Laurent Ruquier). 11.00 Tequila (Pierre Lescure). 12.00 Star Face (Michel La Rosa). 13.00 Inter-treize dimanche. 13.15 Le choix d'Inter. 13.30 Zikmu (Gabriel Faivre). 15.00 Le Top stress (Philippe Lellouche et Pascal Huet). 16.00 Les cinglés du music-hall (Jean-Christophe Averty). 17.00 On the rocks (Eric Hauswald). 18.00 Grandeur nature (Jean-Luc Blain). 19.00 Inter-soir dimanche. 19.30 A demain si vous le voulez bien (Claire Bouleau et Renaud Alberny). 21.00 La musique est à vous : Adriana Lecouvreur (extraits), de Cilea. 22.00 Jazz en fête (André Francis). 0.00 Tentation (Michel Cirier).

EUROPE 1

(GO, 1 639 m, FM Paris, 104,7)

Informations : toutes les demi-heures.

Du lundi au vendredi

5.00 Les petits matins (Jacky Gallois). 6.45 Journal des Jeux olympiques. 7.00 Europe matin. 7.25 Marc Tronchot. 7.45 Spécial Jeux olympiques. 7.55 Gabriel Milesi. 8.25 Docteur Casas. 8.40 En direct de Montréal (Jean-Claude Laval). 11.00 Les Roucasseries du midi (Jean Roucas et Julie). 12.30 Europe midi (Stéphane Paoli, Corinne Bouloud). 13.30 Musique et Jeux olympiques (Jean-Loup Lafont). 18.00 Europe soir (Jean-Yves Chapéron). 18.20 Douce France. 18.30 Découvertes, spécial Jeux olympiques (Jean-Yves Cheperon). 19.00 Journal. 19.25 Mondial Bourse (Michel Molneau). 19.30 Edition spéciale : spécial Jeux olympiques (Jean-Yves Cheperon). 20.00 Top 50 (Marc Toesca). 21.00 Connexion (Philippe de La Croix) ; (Ve.) Y a-t-il une vie après la télé ? (Laurent J. et Thierry Calvet). 22.30 Europe panorama (Jean-Claude Dejey). 22.45 Top à Wall Street (Gabriel Milesi). 22.50 Décideurs (Pascal Boulanger). 23.00 Club Kriter (Christian Barbier). 1.00 Europe nuit (Christian Ledan/Véronique).

Samedi

5.00 Les petits matins. 7.35 Nicolas le jardinier. 7.45 Les nº 1 de l'économie (Nicolas Beytout et Gabriel Milesi). 8.15 Spécial Jeux olympiques. 9.15 Faut pas pousser (Christophe Dechavanne). 11.00 Les Roucasseries du week-end (Jacky Gallois). 12.30 Europe midi. 13.30 En français dans le texte (Christian Ledan). 15.00 Les découvertes du Top 50 (Eric Lacoeuilhe). 18.00 Box office (Michel Grossiord et Jacques Duquesne). 18.30 Spécial Jeux olympiques. 19.00 Europe soir. 19.30 Tiercé nº 1. 20.00 Studio Sports, spécial Jeux olympiques. 22.30 Europe panorama. 23.00 Jazz Mag (Michel Pacaud). 1.00 Europe nuit (Michel Pacaud).

Dimanche

5.00 Les petits matins. 7.35 Nicolas le jardinier. 7.55 Le Père Caro. 8.15 Spécial Jeux olympiques. 8.40 Christian Millau. 9.15 Persona... Gratter. 11.00 Histoires de stars (Jean-Claude Brialy). 12.30 Europe midi. 13.30 Musiques et sports, spécial Jeux olympiques (Christian Ledan). 18.30 Spécial Jeux olympiques. 19.00 Europe soir. 19.30 Le sport du dimanche, spécial Jeux olympiques. 20.00 Cœur de rocker (Jacques Barsamian). 22.30 Europe panorama. 23.00 Jazz d'été (Michel Pacaud). 1.00 Europe nuit (Michel Pacaud).

RTL

(GO, 1 271 m, FM Paris, 104,3)

Informations : toutes les demi-heures.

Du lundi au vendredi

5.00 Les petits matins (André Torrent). 6.30 Plus tôt, plus d'infos (Thierry Watelet). 6.45 Journal des sports, spécial Jeux olympiques. 7.00 Journal non-stop (Jacques Esnous, Véronique Salman). 7.15 Christian Ménanteau. 7.18 RTL Quotidien. 7.28 Les grosses têtes (Philippe Bouvard). 7.42 Philippe Alexandre. 7.48 Jean-Yves Hollinger. 7.50 L'invité de Philippe Caloni. 8.25 Les festivals musicaux de l'été (Alain Duault). 8.30 RTL-Vacances (Nagui). 11.00 Le Triangle RTL (Max Meynier). 13.00 Journal. 13.30 Grand format (Evelyne Pagès). 15.00 Les challenges de l'été (Lionel Cassan). 16.30 Les grosses têtes (Philippe Bouvard). 18.00 Journal. 18.30 Génération laser (Billie). 21.00 Couleurs en tubes (Francis Zégut). 0.00 Les nocturnes (Georges Lang). 3.00 Musiques de nuit (Jean-Louis Baudoux, Jean-François Johann).

Samedi

5.30 Les petits matins (André Torrent). 8.30 Journal non-stop (Jean-Benoît Vion). 8.40 Journal des sports. 9.15 Stop ou encore (Billie). 13.00 Journal inattendu. 14.00 Le cinéma de la plage (Rémo Forlani et Francis Zégut). 16.30 Florilège des grosses têtes. 18.00 Journal. 18.30 La nouvelle affiche (Yves Carra). 20.00 Saga (Georges Lang). 22.30 Classic rock (Georges Lang). 0.00 Les nocturnes, Musiques de nuit.

Dimanche

6.00 Les petits matins (André Torrent). 8.30 Journal non-stop (Jean-Benoît Vion). 8.40 Journal des sports. 8.45 Votre santé. 9.15 Stop ou encore (Billie). 13.00 Journal. 13.30 Hit parade (Yves Carra). 16.30 Florilège des grosses têtes. 18.00 Journal. 18.30 Signatures (Yves Carra). 21.00 Les soirées de l'orchestre (Alain Duault). 22.15 Country (Georges Lang). 0.00 Les nocturnes, Musiques de nuit.

RMC

(GO, 1 376 m, FM Paris, 103,1)

Informations : toutes les demi-heures de 5.00 à 9.00, puis toutes les heures.

Du lundi au vendredi

5.00 Café noir (Stéphane Couraud). 6.00 RMC Première (Laurence Raviet, Stéphane Couraud). 6.45 Journal des sports, spécial Jeux olympiques. 6.55 L'histoire du jour. 7.00 RMC-matin (Gérard Borie et Claire Cardell). 7.40 La politique (Christine Fauvet-Mycia). 7.45 La politique autrement (Philippe Lapousterie). 8.30 Claire Cardell. 9.00 Destination bonheur (Patrick Roy). 11.00 Succès cash (Stéphane Couraud). 12.30 RMC-midi (Marie-Christine Courtioux). 13.00 Le Journal des festivals. 13.30 Sacrément beau (José Sacré et Marie-Pierre Beaud). 15.00 C'est l'été (Eric Dreux). 16.30 Les rencards de Thierry (Thierry Lecamp) ; 18.00 RMC-soir (François Chantrait). 19.00 Rock MC (Dominique Duforest). 20.00 Mégastand (Nicolas Perrin). 22.15 Bleu nuit (Franck Peltoux).

Samedi

5.00 Samedi matin (Emmanuel Deltail). 9.00 Si on chantait (Pascal Sevran). 10.00 Succès cash (Thierry Lecamp). 12.00 Le bar du week-end (Carlos). 12.30 RMC-midi (Daniel Rey). 13.00 Ligne ouverte (Bernard Spindler). 13.30 Les tubes de l'été (Carole Chabrier). 14.00 Top soleil des 45-tours (François Sorel). 16.00 Les Globe-trotters (Alexandre Debanne et Olivier Chiabodo). 18.00 RMC-soir (Daniel Rey). 18.30 La fièvre du samedi soir (François Sorel). 20.00 La fièvre du samedi soir (Pascal Bess). 22.00 RMC-nuit. 22.15 RMC-danse (Vincent Montana).

Dimanche

5.00 Dimanche matin (Emmanuel Deltail). 9.00 Moi j'aime le music-hall (Pascal Sevran). 10.00 Succès cash (Stéphane Couraud). 12.00 Le bar du week-end (Carlos). 12.30 RMC-midi, spécial Jeux olympiques (Daniel Rey). 13.00 Forum RMC-*l'Express* (Christine Fauvet-Mycia et Sylvie Pierre-Brossolette). 13.30 Les tubes de l'été (Carole Chabrier). 14.00 Top soleils albums (François Sorel). 16.00 Les Globe-Trotters (Alexandre Debanne et Olivier Chiabodo). 18.00 RMC-soir, spécial Jeux olympiques (Daniel Rey). 18.30 Musique (François Sorel). 19.00 Rock'MC (Dominique Duforest). 20.00 Le grand concert (Pascal Bess). 22.00 RMC-nuit. 22.15 Le don du jazz (Vincent Montana).

RFI

(OM Paris, 738 kHz, FM Paris, 89)

Informations : toutes les heures.

5.15 Sports (et à 6.15, 7.51, 8.46 ; (Sa., Dim.) 8.48 ; 13.11 ; (Sa.) 4.05). 5.20 (Ma. à Dim.) Economie (et à 6.20 ; (Lu. à Sa.) 7.20 ; (Lu. à Ve.) 13.20, 20.20, 23.46 ; (Lu. à Sa.) 1.16). 5.24 Tour du monde des correspondants (et à 7.24, 2.13 ; (Sa., Dim.) 2.14 ; (Ma. à Sa.). 3.39). 5.30 Le monde en trois minutes (et à 6.30, 7.30, 8.30 ; (Lu. à Ve., Dim.) 12.30 ; (Sa., Dim.) 17.30, 23.30, 3.30). 5.33 Une journée en France (et à 23.33 ; (Dim.) 1.20 ; (Lu. à Sa.) 1.22, 3.33). 5.44 (Sa.) 5.47 (Lu. à Ve.) Revue de presse (et à 7.45, 8.45 ; (Sa.) 13.45 ; (Dim.) 13.47 ; (Lu. à Sa.) 20.24 ; 23.45, 2.19 ; (Lu. à Ve., Dim.) 3.39). 5.52 (Sa.) 5.53 (Lu. à Ve.) 5.54 (Dim.) Emploi (Lu. à Ve., Dim., et à 8.53 ; 1.55). 8.16 Invité (et à 14.18). 8.28 (Lu. à Sa.) Finances (et à 14.25 ; (Lu.) 23.50).

Du lundi au vendredi

5.20 (Lu.) Made in France. 5.39 (Lu.) Français de l'étranger. 5.48 Parler au quotidien (et à 8.48, 2.23 4.50). 6.30 Afrique matin. 7.33 Le fait du jour. 9.11 Tout neuf. 10.05 Les unes, les autres (et à 11.05). 11.30 (Lu.) Tous droits réservés ; (Ma.) Perspectives (et Je., à 3.10) ; (Me.) Lettres ouvertes (et Ve., à 3.10) ; (Je.) Série RFI ; (Ve.) Humour. 12.05 Chronique littéraire (et à 22.50). 12.08 Lu et approuvé. 12.33 (Lu.) Un musicien, une vie ; (Ma.) Musiques du monde ; (Me.) On connaît la chanson (et Lu., à 2.30) ; (Je.) Bienvenu le jazz (et Ma., à 3.10) ; (Ve.) Diva. 13.30 Carrefour. 14.15 Géopolitique (et à 2.20). 14.30 Afrique midi. 15.05 Tout couleur (et à 16.05). 15.30 Concert mondial et nouveautés de la musique mondiale. 17.05 Canal tropical. 18.05 Rythmes en stock. 19.05 Génération 90 (et Ma. à Ve., à 2.30). 20.30 Afrique soir. 21.02 (Lu.) Afrique sports ; (Ma.) Echos d'Afrique ; (Me.) Profils Villette (et à 4.05)/Série RFI ; (Je.) C'est capital/On a marché sur la Terre (et Ve., à 4.05) ; (Ve.) Mondial sport. 21.42 Citez ces villes. 22.05 (Lu.) Contes animaliers ; (Ma.) Nous n'avons qu'une Terre (et Lu., à 3.10) ; (Me.) Filigrane (et Je., à 0.30) ; (Je.) Mille et un mots (et Ma., à 0.30) ; (Ve.) Fréquence lire (et Lu., à 1.30) 23.05 L'air de Paris. 0.05 (Lu.) Ondes classiques (et à 0.30) ; (Ma. à Ve.) Décalage. 0.30 (Me.) Affaires classées ; (Ve.) Comme dans un fauteuil. 1.28 Spectacles. 3.10 (Me.) Micromégas. 4.05 (Lu.) Panorama ; (Ma.) Francoscopie ; (Je.) France-Europe express.

Samedi

5.48 Passé-présent (et à 8.51, 10.05, 12.05, 13.38, 14.55, 17.49, 2.23, 4.45). 6.25 Magazine de l'automobile (et à 8.38). 6.30 Afrique matin. 7.33 Le fait du jour. 9.11 Radio-activité. 10.10 Humour. 10.35 Tous droits réservés (et à 0.30). 11.05 Affaires classées. 12.10 Rythmes en stock (best-of) (et à 23.05). 12.33 Filigrane. 13.20 Made in France (et à 20.20, 23.46). 13.27 Spectacles. 13.53 Sciences/Santé. 14.15 Cinéma. 14.30 Afrique midi. 15.05 Fréquence lire. 15.35 Bienvenu le jazz. 16.05 Chic chaud. 17.05 Musiques du monde (et à 3.05). 17.35 Espace Océan. 18.05 Francoscopie. 19.05 Grand écran. 20.30 Afrique soir. 21.02 Point kilométrique / Les cultures africaines. 22.05 France-Europe express. 0.05 Décalage. 1.30 Carrefour. 2.20 Géopolitique. 2.30 Génération 90. 4.48 Un musicien, une vie.

Dimanche

5.44 Un métier pour l'étranger. 5.50 Presse littéraire (et à 10.05, 2.23). 6.25 Livres d'art (et à 8.38). 6.30 Afrique matin. 7.18 Français de l'étranger (et à 8.51, 13.15, 20.11, 23.40, 1.18). 7.20 Made in France (et à 13.21, 20.20, 23.46, 1.14). 7.33 Le fait du jour. 8.28 Votre épargne (et à 14.25, 20.24, 23.50). 8.41 Courrier technique (et à 1.26). 9.11 Animation. 9.30 On a marché sur la Terre. 10.09 Tandem. 11.10 Nous n'avons qu'une Terre. 11.36 Humour. 12.05 Et pourquoi pas la France (et à 12.33). 14.15 Cinéma. 14.30 Afrique midi. 15.05 Comme dans un fauteuil. 15.30 Histoires de musique (et à 3.05). 16.05 Boulibaï. 16.30 Raggamuffin. 17.05 Le top RFI. 18.05 On connaît la chanson. 18.30 Concert mondial. 19.05 Panorama/Club de la presse. 20.30 Afrique soir. 21.02 Point kilométrique / Les cultures africaines. 22.05 Contes animaliers (et à 1.30). 22.35 Voyage, voyages. 23.05 Francoscopie. 0.05 Génération 90 (best-of). 2.20 Géopolitique. 2.30 Espace Océan. 4.05 Affaires classées. 4.35 Série RFI.

■ CANAL + ■

7.00 Jeux olympiques.

7.55 Flash d'informations.

8.00 Jeux olympiques. Début du direct. Athlétisme : disque messieurs, 200 m dames et messieurs, 1500 m messieurs, 400 m haies messieurs ; Badminton : demi-finales simples et doubles dames et messieurs ; Basket-ball ; Canoë-kayak ; Escrime ; fleuret par équipes dames ; Handball : Etats-Unis-Nigéria, Norvège-Autriche ; Hockey sur gazon : Pays-Bas-Malaisie, Allemagne-Argentine ; Lutte libre ; Sports équestres : dressage par équipes ; Tennis ; Tennis de table ; Tir à l'arc ; 70 m messieurs ; Volley-ball : Japon-Canada ; Water-polo : Etats-Unis-France, Italie-Cuba, Allemagne-Yougoslavie.

En clair jusqu'à 14.00

13.00 Jeux olympiques.

13.20 Flash d'informations.

13.25 Magazine : En clair. Retour sur les finales du matin et présentation des épreuves de l'après-midi.

14.00 Jeux olympiques. Basket-ball ; Boxe : quarts de finale ; Haltérophilie ; Handball : Corée-Espagne ; Natation synchronisée ; Plongeon : finale tremplin dames ; Tennis ; Tir à l'arc ; Voile ; Volley-ball : Cuba-Corée.

16.00 Le Journal télévisé olympique.

16.30 Jeux olympiques. Athlétisme : finales disque dames, triple saut, 800 m dames, 110 m haies, 10 km marche dames, 10 000 m messieurs ; Badminton ; Basket-ball ; Boxe ; Canoë-kayak ; Haltérophilie : finale des 110 kg ; Handball : CEI-Allemagne ; Hockey sur gazon : Grande-Bretagne-Australie, Inde-Egypte, Espagne-Pakistan, CEI-Nouvelle-Zélande ; Lutte libre ; Natation synchronisée ; Sports équestres : finale dressage par équipes ; Tennis ; Tennis de table ; Voile ; Volley-ball : France-Espagne, Italie-Etats-Unis ; Water-polo : Grèce-Pays-Bas, Australie-CEI, Hongrie-Espagne.

22.55 Flash d'informations.

23.00 Cinéma : Green Card. ■■ Film franco-australien de Peter Weir (1990). Avec Gérard Depardieu, Andie McDowell, Bebe Neuwirth.

0.40 Jeux olympiques.

> Les compétitions non retransmises en direct dans la journée ou leurs meilleurs moments sont diffusés dans la nuit.
> Les finales du jour : Athlétisme (18.50, 19.30, 19.55, 20.15, 20.30, 22.10) ; Haltérophilie (18.30) ; Plongeon (14.30) ; Sports équestres (16.00) ; Tennis de table (11.00) ; Tir à l'arc (13.00) ; Voile (13.00).

FRANCOPHONES

RTL. – 20 h 35, cinéma : Toutes folles de lui, film de Bud Smith ; 22 h 05, cinéma : Voulez-vous être un bébé Nobel ?, film de Robert Pouret ; 23 h 35, magazine : RTL santé.

TMC. – 20 h 40, cinéma : Ma Pomme, film de Marc-Gilbert Sauvajon ; 22 h 20, magazine : Gillette sport spécial ; 22 h 45, magazines : Panama on the Beach ; Un métier par jour ; Le Bazar de TSF ; Off.

RTB. – 20 h 05, cinéma : Le Professionnel, film de Georges Lautner ; 21 h 55, documentaire : Ces années-là (10ᵉ partie).

TSR. – 20 h 10, cinéma : Rivière sans retour, film d'Otto Preminger ; 21 h 40, documentaire : Marylin, son dernier tournage ; 22 h 50, magazine : Soir olympique ; 23 h 35, Musiques, musiques.

▶ FRANCESCA : A 2, 20 h 45

Eau de rose

Tiré du roman de Maria Venturi, le téléfilm qu'a réalisé Giovanni Ricci réveille un imaginaire adolescent un peu niais. Se laisser séduire est affaire de régression, consentie ou non.



ANTENNE 2

Anaïs Jeanneret et Kim Rossi Stuart.

IL est vraiment nécessaire d'être très « fleur bleue » pour se laisser prendre au piège par le nouveau téléfilm en trois parties de la collection « Seulement par amour », conçue à partir de l'adaptation de romans italiens de Maria Venturi et de Sveva Casati Modignani. Mais, comme à l'impossible nul n'est tenu, il est fort probable que beaucoup, certainement de façon inavouable, s'abandonneront aisément au plaisir de cette chansonnette à l'eau de rose qu'est *Francesca*.

Fidèle évidemment au principe de la collection (inaugurée par A 2 l'été dernier), qui met en scène des *« héroïnes ni fabuleusement riches ni fabuleusement belles »*, dont le besoin est avant tout *« d'aimer un seul homme et pour toujours »*, le téléfilm de Giovanni Ricci raconte l'itinéraire de deux femmes, Francesca (Anaïs Jeanneret) et Camille (Sandrine Caron), amoureuses du même homme, Nicola (Kim Rossi Stuart). Francesca, fille d'un éditeur romain, est étudiante en lettres lorsqu'elle rencontre Nicola, qui, lui, veut devenir styliste. Il est, en outre, amoureux de Camille, un mannequin qui l'encourage dans son travail de création. Leur relation est passionnelle, donc (pour raccourcir !) hystérique. Francesca, histoire de corser l'affaire, se laisse séduire par le charme (certes irrésistible) de Nicola. Et les problèmes commencent.

Comme dans les autres romans de Maria Venturi adaptés pour ces diffusions, il est question d'amours contrariées mais inaltérables, de spirale du malheur, d'enfant obtenu par l'être aimé mais caché pour ne pas influencer ses décisions, de ruptures douloureuses qui constituent les étapes nécessaires au bonheur à venir, d'accidents de voiture qui séparent les destins, meurtrissent la mémoire et handicapent les corps, de liaisons amoureuses secondaires qui distraient mais ne comptent pas... Les péripéties sont approximativement identiques d'un livre à l'autre, comme fixées sur ordinateur. Seule change la façon dont elles sont agencées et les personnages qui les subissent ou les provoquent. Or voilà précisément un aspect non négligeable que ces personnages sur qui tout repose : vraisemblance de l'histoire, intérêt de l'intrigue, intensité du mélodrame, valeurs et justifications des retournements. C'est que l'on ne peut accuser Maria Venturi – dont la qualité des ouvrages est sur d'autres points fort discutable – de ne pas savoir donner à ses héros un passé construit et crédible qui légitime des profils psychologiques et des itinéraires existentiels cohérents. Et c'est bien cet élément-là qui entraîne d'abord – si tant est qu'elle se produise – notre adhésion au récit.

Le reste se joue sur deux ou trois ficelles, exploitées plus ou moins à bon escient par le metteur en scène qui réalise le film. On se souvient peut-être, par exemple, que *Jo*, diffusé en août dernier sur A 2, au sein de cette même collection, était judicieusement parvenu à éviter les écueils de la bluette grâce à la précision de la mise en scène, signée Philippe Monnier. On n'en dira pas autant de celle de Giovanni Ricci qui réussit, par ailleurs, très bien sa direction d'acteurs.

« Seulement par amour » n'y va pas par quatre chemins. Il s'agit de faire rêver et pleurer, de créer l'émotion le plus souvent possible et de faire croire aux grandes-histoires-d'amour-qui-finissent-bien. Avec ses personnages qui n'ont rien d'exceptionnel mais qui sont suffisamment séduisants pour qu'on accepte de les suivre, avec son esthétisme et sa structure de roman-photo, *Francesca* cultive le trouble entre le réel (ces références qui requièrent notre attention et provoquent l'identification) et le fictionnel (si loin, au fond, de la réalité dont il s'inspire pour mieux l'enjoliver). A chacun de décider, à partir de là, s'il accepte de se laisser rajeunir, infantiliser ou abêtir.

V. Ca.

هكذا من الأصل

Mardi 4 août

TF1

6.00 **Série : Salut les homards.**
6.27 **Météo** (et à 6.58, 8.18).
6.30 **Série : Mésaventures.**
7.00 **Journal.**
7.20 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
8.20 **Télé-shopping.**
8.50 **Club Dorothée vacances.** Georgie ; Dragon Ball Z ; Juliette, je t'aime ; Les Chevaliers du Zodiaque ; Nicky Larson ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.25 **Feuilleton : Le Destin du docteur Calvet.**
11.55 **Jeu : Tournez... manège.**
12.30 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.55 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Résumé des J. O., Météo, Bourse et Météo des plages.**
13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.25 **Feuilleton : Côte Ouest.**
15.20 ***Série : Marie Pervenche.*** Faussaires et fossoyeurs, de Jean Sagols, avec Danièle Evenou, Christian Alers.
16.45 **Club Dorothée vacances.** Le Collège fou, fou, fou ; Ricky ou la Belle Vie ; Clip ; Jeux.
17.35 **Série : Loin de ce monde.**
18.00 **Série : Premiers baisers.**
18.30 **Jeu : Une famille en or.**
18.55 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.25 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.55 **Divertissement : Pas folles les bêtes.**
20.00 **Journal, Résumé des J. O., Tiercé, Météo et Tapis vert.**
20.50 **Cinéma : La Revanche.** ■ Film français de Pierre Lary (1981). Avec Annie Girardot, Dominique Labourier, Catherine Alric.
22.35 **Magazine : *Club olympique.*** Présenté par Roger Zabel.
0.10 **Documentaire : Embarquement porte n° 1.** De Jean-Pierre Hutin. Hambourg.
0.40 **Journal et Météo.**
0.50 **Série : Intrigues.**
1.15 **TF 1 nuit.** Reportages : l'argent de poche, de Michel Enaudeau et Eric Bourbotte (rediff.).
1.40 **Feuilleton : On ne vit qu'une fois.**
2.05 **Documentaire : Kandinsky.**
3.00 **Série : Les Amours de la Belle Epoque.** La Duchesse bleue (2e épisode).
3.25 **Documentaire : L'Aventure des plantes.**
3.50 **Feuilleton : L'Homme à poigne** (4e épisode).
4.50 **Musique.**
5.10 **Documentaire : Histoires naturelles.**

A2

6.00 **Clip Salsita.**
6.05 **Feuilleton : Poivre et Sel.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
8.55 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.20 **Pince-moi, je rêve.** Hanna Barbera Dingue Dong ; Satanas et Diabolo ; Scoubidou et Scrapidou ; New Fred and Barney Show ; Buzzard et Vermisso ; George et Jo ; Marianne première.
10.55 **Jeu : Dessinez c'est gagné ! Junior.**
11.20 **Flash d'informations.**
11.25 **Jeu : Motus.**
11.55 **Jeu : Pyramide.**
12.25 **Jeu : Que le meilleur gagne !** *(Lire p. 15 l'article d'Ariane Chemin.)*
12.59 **Journal et Météo.**
13.40 **Jeux olympiques.** Equitation : finale du saut d'obstacles par équipes ; Tir à l'arc : finale du 70 m par équipes messieurs ; Tennis de table : quarts de finale simples messieurs et demi-finales simples dames ; Badminton : finale simples et double dames et messieurs ; Voile : dernières finales ; Plongeon : finale haut-vol messieurs ; Basket-ball : quarts de finale messieurs ; Haltérophilie : finale des plus de 110 kg ; Escrime : fleuret par équipes dames.
15.50 **Tiercé, en direct de Deauville.**
16.05 ***Jeux olympiques*** (suite).
19.59 **Journal, Résumé des J. O., Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : Rivière sans retour.** ■■ Film américain d'Otto Preminger (1954). Avec Robert Mitchum, Marilyn Monroe, Rory Calhoun.
22.25 **Documentaire : Marilyn, son dernier tournage.** ▶ De Ken Turner. *(Lire ci-contre l'article de Véronique Cauhapé.)*
23.05 **Journal des courses, Journal et Météo.**
23.25 **Magazine : Les Arts au soleil.**
23.30 **Documentaire : Grands Entretiens.** Felix Guattari.
0.40 **Jeux olympiques.** Les meilleurs moments.
2.00 **Téléfilm : La Double Vie de Mathias Pascal** (1re partie).
3.00 **Documentaire : Le Radeau.**
3.25 **Dessin animé** (et à 4.50).
3.35 **24 heures d'info.**
3.50 **Feuilleton : Le Fond du problème** (1er épisode).
5.00 **Documentaire : Les Chants de l'invisible.** Incursion en URSS.

FR 3

8.00 **Les Vacances de Monsieur Lulo.** Denver ; Ulysse 31 ; Animalympics ; Jeu : Quizako.
9.00 **Jeux olympiques.** Equitation : saut d'obstacles par équipes ; Escrime : éliminatoires fleuret par équipes messieurs et dames ; Tir à l'arc : 70 m par équipes dames ; Canoë-kayak : courses en ligne, séries dames et messieurs ; Hockey sur gazon : préliminaires dames ; Basket-ball : matches de classement messieurs ; Handball : préliminaires messieurs ; Lutte libre : éliminatoires 48, 52, 68, 74, 100 et 130 kg ; Tennis de table : finale double messieurs ; Badminton : finales simples dames et messieurs ; Tennis : quarts de finale simples messieurs et doubles dames et messieurs ; Haltérophilie : plus de 110 kg, groupe C ; Voile : finales ; Boxe : quarts de finale ; Tir à l'arc : 70 m par équipes messieurs.
12.45 **Journal.**
13.00 **Jeux olympiques** (suite).
13.25 **Les Vacances de Monsieur Lulo.** Les Trois Mousquetaires ; Micro Kid's été ; Gotcha ; Un naturaliste en campagne : la ménagerie miniature.
14.50 **Série : L'Homme de Vienne.**
15.40 **Série : La Grande Vallée.**
16.30 **Variétés : 40e à l'ombre.** Emission présentée par Vincent Perrot, en direct de Sanary. Avec Dorothée, Jo Lemaire, Sammy.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** *De 19.12 à 19.35, le journal de la région.*
20.00 **Jeux olympiques.** Escrime : finale du fleuret par équipes dames ; Volley-ball : quarts de finale dames ; Boxe : quarts de finale ; Handball : préliminaires messieurs ; Tennis de table : quarts de finale simples messieurs et demi-finales dames ; Basket-ball : quarts de finale messieurs ; Base-ball : *demi-finales.*
22.30 **Journal et Météo.**
22.50 **Téléfilm : Le Pirate.** De Kenneth Annakin, avec Franco Nero, Anne Archer (2e partie). *Démêlés avec les Palestiniens.*
0.25 **Série : Les Incorruptibles.** Le Signe de Caïn.

M6

7.00 **M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.50).
7.05 **Boulevard des clips** (et à 8.05, 9.20, 10.05, 14.20).
9.05 **M 6 boutique.** Télé-achat.
11.05 **Jeu : Hit hit hit hourra !**
11.10 **Les Terrasses de l'été** (et à 1.10).
11.20 **Série : Cher oncle Bill.**
12.00 **Série : Lassie.**
12.25 **Série : Ma sorcière bien-aimée.**
13.00 **Série : Roseanne.**
13.25 **Série : Madame est servie** (rediff.).
13.50 **Série : Les Années FM.**
17.15 **Magazine : Nouba.**
17.35 **Série : Brigade de nuit.**
18.30 **Série : L'Etalon noir.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo, Spécial J. O.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6.**
20.38 **Météo des plages.**
20.40 **Téléfilm : Prisonnière des Cheyennes.** De Lee H. Katzin, avec Christopher Connelly, Susan Dey. *Une jeune Blanche enlevée par des Indiens.*
21.55 **Téléfilm : Casanova, la vie et les amours d'un Vénitien.** De Simon Langton, avec Richard Chamberlain, Faye Dunaway. *Un séducteur dans le rôle du gentleman amoureux.*
0.05 **Documentaire : Les Chemins de la guerre.** Le Japon.
1.00 **Six minutes d'informations.**
1.05 **Magazine : Ecolo 6.**
1.20 **Divertissement : Les Fous du rire.**
1.50 **Rediffusions.** Nouba ; Culture pub ; La Terre des mille colères ; Les Défis de l'océan ; Le Glaive et la Balance ; World Philharmonic Orchestra ; La Corse, l'île sans rivage ; Culture pub.

ARTE

19.00 **Documentaire : Le Voile du silence, paroles de femmes arabes.** De Julia Szostak.
20.00 **Documentaire : A devenir fou, psychiatre à Leipzig.** De Iris K. Karlovits.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique.** Patrie étrangère (1re partie). Soirée proposée par Anne Even, présentée par O. S. Troller et Catherine Shapira.
20.50 **Documentaire : Ellis Island.** De Meredith Monk et Robert Rosen. *Seize millions d'émigrants durent y séjourner avant de conquérir le Nouveau Monde.*
21.20 **Documentaire : Transit quai du Levant.** De Rosemarie Blank. *Situé dans la zone est du port d'Amsterdam, ce quai a lui aussi vu débarquer et embarquer des milliers d'étrangers.*
22.40 **Documentaire : Anatole Ugorski, notes d'exil.** De Maxim Dessau, Christel Maye et Horst Zeidler. *Les tribulations d'un pianiste russe en Allemagne.*
23.35 **Documentaire : Dans le labyrinthe.** D'Ivan Fila. *Un émigrant filme des émigrants.*

France-Culture

LES RENCONTRES DE PÉTRARQUE

Les jeux du pouvoir



COLLECTION VIOLLET

Le sceau de la Première République.

A notre confrère Marc Riglet, qui lui demandait si, selon lui, les hommes politiques ont encore du pouvoir, François Bayrou, secrétaire général de l'UDF et président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, a répondu par une triple assertion : *« Les hommes politiques en ont moins. Ils en ont trop encore. Heureusement ils en ont encore. »* C'était le deuxième jour des VIIes Rencontres de Pétrarque, le 16 juillet dernier, à Montpellier, et les intellectuels réunis par France-Culture, avec la collaboration du *Monde* et d'*El País*, pour tenter de *« repenser le politique »*, accueillaient deux importants responsables, François Bayrou et Georges Frêche, maire, PS, de Montpellier, qui avaient accepté d'affronter des spécialistes exigeants et un public attentif et parfois contestataire (1).

En trois phrases, François Bayrou avait bien résumé le débat sur la « crise du politique », que caractérise notamment, selon le diagnostic établi par les participants, la méfiance croissante des citoyens à l'égard de leurs représentants.

Les hommes politiques ont moins de pouvoir ? Tant mieux si cela signifie qu'ils ne croient plus possible de *« changer un certain nombre de règles qui sont celles de la vie des hommes depuis que celle-ci existe »*. Autrement dit, c'en est fini, sinon des idéologies, dont on ne saurait se passer, du moins des utopies qui faisaient miroiter la création d'un monde nouveau et l'apparition de lendemains qui chantent. On comprend le désenchantement qui en résulte pour beaucoup, mais cette prise de conscience-là ne peut être que salutaire.

Les hommes politiques ont encore trop de pouvoir ? C'est qu'il faut lutter sans cesse contre les abus de pouvoir et permettre à la démocratie de se développer jour après jour, c'est-à-dire aux citoyens d'intervenir davantage dans les affaires publiques. Si le suffrage universel est un acquis fondamental, *« le citoyen aspire à trouver d'autres formes pour être consulté »*, a noté l'historien René Rémond.

Certes, il ne s'agit ni de dénoncer l'Etat comme l'unique source du « mal français » ni de s'extasier sur les personnalités issues de la « société civile », qui ne sont, selon Georges Frêche, que *« des marionnettes agitées par des clans politiques »*, mais de mettre fin, comme l'a dit le sociologue Jean-Louis Missika, à une *« hypertrophie de l'Etat entrepreneur »*, qui va de pair avec une *« atrophie de l'Etat régalien »*.

Heureusement les hommes politiques ont encore du pouvoir ? *« Les grands hommes politiques ont entre les mains*, a dit François Bayrou, *l'instrument qui permet de changer durablement la manière de vivre de la société dont ils ont la charge. »* Il ne faut donc pas désespérer de la politique. Quelles que soient ses difficultés à prendre la mesure d'un monde complexe et en rapide mutation, elle demeure le lieu où s'exprime, comme l'a rappelé la philosophe Blandine Kriegel, *« le sens de l'intérêt général »*, par-delà les corporatismes et les égoïsmes. C'est en reconstruisant ce lien civique, aujourd'hui affaibli, sinon perdu, que la République, qui s'apprête à célébrer en France son deux centième anniversaire, sera fidèle à elle-même ou plutôt, comme l'ont souligné plusieurs intervenants, capable d'aller au-delà d'elle-même, vers un véritable Etat de droit.

T. F.

● Du lundi 3 au jeudi 6 août, 20 h 55.

(1) Les VIIes Rencontres de Pétrarque ont réuni, du 15 au *18 juillet*, outre deux hommes politiques, François Bayrou (UDF, Pyrénées-Atlantiques) et Georges Frêche (PS, Hérault), des historiens, philosophes, politologues, français et espagnols, parmi lesquels Daniel Bensaïd, Jean-Claude Casanova, Alain Finkielkraut, Blandine Kriegel, Gilles Martinet, Jean-Louis Missika, René Rémond, Alain-Gérard Slama, Gérard Vincent et, du côté espagnol, Manuel Azcarate, Joan Culla, Antonio Elorza (cf. *le Monde* du 22 juillet).

0.50 **Musique : Coda.** Mémoire des Bahamas (5).

Samedi 8 août

1.00 **Les Nuits de France-Culture** (rediff.). Ile en exil : la diaspora *haïtienne (1) ; à 2.56, La Matinée* des autres : la soupe ; à 4.20, Hollywood et le cinéma américain ; à 5.45, Zoran Music ; à 6.02, Madame Simone (1).
7.02 **Les Idées en revue.** Par Christine Goëme.
8.28 **Les Perspectives scientifiques.** Les zones humides et la vie. 2. L'exploitation des marais (rediff.).
9.07 **Musique : Indigo.** Au Festival de musique et d'art baroque en Tarentaise ; la chanson basque ; au Festival musical des grands crus de Bourgogne ; la chanteuse éthiopienne Netsanet Mellesse ; autour d'Astor Piazzolla.
10.30 **Exercices d'admiration.** Avec Christian Bobin, écrivain, poète.
11.00 **La Balade des convertis.** Avec Pascal Privet, cinéaste et ethnologue, devenu musulman.
12.02 **Panorama.** Paul Morand (rediff.) ; à 12.45, Cinéma.
13.32 **Musique : Un opéra pour Terezin.** De Liliane Atlan, nouvelle version.
18.35 **Mauvais genre.** Le magazine des arts mineurs. 2. La femme fatale.
19.30 **Dramatique.** Septième ciel, d'après Caryl Churchill.
21.30 **Texte et musique.** Univers de lumière. Musique de Graciane Finzi, texte de Michel Cassé et Jean Andouze.
22.00 **Pages arrachées aux romans** *de Simenon. Anne Wiazemsky* lit *Betty* (rediff.).
22.35 **Musique : Nocturne.** Jazz à la belle étoile : Los Angeles, avec Teddy Edwards et Antony Ortega.
0.05 **Rencontre au clair de la nuit...**

Dimanche 9 août

1.00 **Les Nuits de France-Culture** (rediff.). L'esprit cheminot ; à 2.00, Iles en exil : la diaspora haïtienne (2) ; à 3.01, Une vie, une œuvre : John Milton (1608-1674) ; à 4.30, Entre ombre et miroir, qui êtes-vous Orson Welles ? ; à 6.00, Madame Simone (2).
7.02 **Les Idées en revue.** Par Christine Goëme.
7.50 **Horizon.** Magazine religieux.
8.00 **Orthodoxie.**
8.30 **Service protestant.**
9.10 **Ecoute Israël.**
9.40 **Divers aspects de la pensée contemporaine.**
10.00 **Messe.** Célébrée en l'église de l'abbaye de Flaran, à Valence-sur-Baïse (Gers).
11.00 **Des gens à l'œuvre.** La vidéo de douze ados.
12.02 **Des Papous dans la tête.** A 12.35, Chronique des médias.
13.32 **Roland Barthes, les saveurs du savoir.** Avec Renaud Camus, Antoine Compagnon, Françoise Gaillard, Julia Kristeva, Eric Marty, Jean-Loup Rivière, Denis Roche, Severo Sarduy, Guy Scarpetta, Philippe Sollers, Chantal Thomas, François Wahl.
18.35 **Arrêt sur image.** De Jean-François Bédin.
19.00 **Le Bon Plaisir de...** Jacques Berque, le passeur des deux rives ou l'engagement passionné d'un érudit du monde arabe contemporain (rediff.).
22.00 **Pages arrachées aux romans de Simenon.** Ralph Messac lit *les Gens d'en face* (rediff.).
22.35 **Musique : Nocturne.** Festival de Montpellier. Le Château des Carpathes, opéra de Philippe Hersant, livret de Jorge Silva-Melo, d'après Jules Verne ; Orchestre philharmonique de Montpellier, dir. : David Robertson.
0.05 **Clair de nuit.**

Pour écouter France-Culture sur la bande FM : Avignon 90,72 Mhz ; Bordeaux 97,70 ; Brest 97,80 ; Caen 91,53 ; Clermont-Ferrand 98,40 ; Grenoble 88,20 et 92,80 (ville) ; Lille 98 ; Limoges 89,50 ; Lyon 94 et 88,80 (ville) ; Marseille 98,60 et 99 ; Metz 94,50 ; Montpellier 97,80 ; Mulhouse 88,60 ; Nancy 88,70 ; Nantes 94,20 ; Nice 101,90 ; Orléans 95,80 ; Paris 93,50 ; Reims 98,85 ; Rennes 98,30 ; Rouen 94 ; Strasbourg 87,70 ; Toulon 97,10 ; Toulouse 95,70 et 90,55 (ville).